

**Rapport 2005 aux actionnaires
et à la société**

Rapport 2005 aux actionnaires et à la société

Rapport économique

p. 6

Etapes décisives en matière de repositionnement stratégique

Rendement total 2005 pour l'actionnaire: 69 %

Dépenses R&D supérieures à € 112 millions, soit 6 % des revenus

Rapport environnemental

p. 30

Réalisation de la plupart des objectifs 2000-2005

Poursuite des travaux d'assainissement des sols

Introduction des indicateurs environnementaux pour 2006-2010

Rapport social

p. 46

Umicore et ses sociétés associées emploient plus de

14 000 travailleurs dans 35 pays

70 % des travailleurs ont participé à l'enquête de satisfaction

Nouvelle diminution des accidents du travail

Etats financiers

p. 69

Dividende de € 1,85 par action, en hausse de 12 %

Diminution de la dette financière nette à € 515 millions

Rendement des capitaux engagés (ROCE): 13,6 %

Gouvernance d'entreprise

p. 110

Présentation de la charte de gouvernance d'entreprise

Quel est notre credo ?

Nous sommes convaincus que les matériaux ont joué un rôle fondamental dans les progrès réalisés par l'humanité, qu'ils sont au cœur de la vie quotidienne et qu'ils continueront à créer la prospérité de demain.

Nous sommes convaincus que les métaux et matériaux remplissent un rôle crucial, vu qu'il est possible de les recycler efficacement et indéfiniment. Ils servent ainsi de base à la conception de produits et de services durables.

Nous visons une position de leader sur le marché par notre aptitude à fournir et à créer des solutions à base de matériaux contribuant à améliorer fondamentalement la qualité de vie.

Nous nous engageons à faire croître notre entreprise par la compétence de nos collaborateurs, l'excellence opérationnelle et l'innovation technologique.

Nous reconnaissons que notre volonté de réussir sur le plan financier doit également tenir compte de l'impact économique, environnemental et social plus large de nos activités. Dans notre poursuite du développement durable, nous souscrivons aux principes suivants :

- Nous intégrons les principes du développement durable dans le cadre du processus décisionnel de l'entreprise.
- Nous mettons en œuvre des stratégies de gestion des risques fondées sur des données valables et la rigueur scientifique.
- Nous cherchons sans cesse à améliorer nos résultats dans le domaine environnemental.
- Nous participons activement à la gestion et la remédiation des risques inhérents aux activités du passé.
- Nous facilitons et encourageons la conception, l'utilisation, la réutilisation, le recyclage et le traitement de nos produits de façon responsable.
- Nous dialoguons avec nos partenaires et mettons en œuvre une communication efficace et transparente étayée par des rapports vérifiés en toute indépendance.
- Nous souhaitons être l'employeur privilégié tant des collaborateurs actuels que potentiels.
- Nous soutenons les droits fondamentaux de l'homme et les respectons dans le cadre des activités du Groupe à travers le monde.

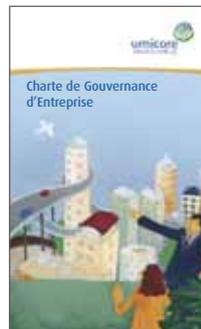
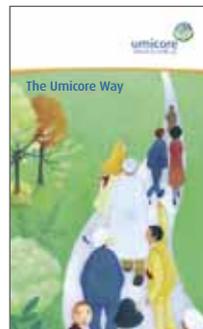
Nous considérons les valeurs d'ouverture, de respect, d'innovation, de travail en équipe et d'engagement comme primordiales à notre réussite. Nous prônons ces valeurs et veillons à ce que les lacunes en la matière soient comblées de façon adéquate.

Extrait de **"The Umicore Way"**

Où en sommes-nous ?

Depuis 2001, nous avons réalisé des progrès en matière de communication sur le développement durable. Ce rapport se caractérise par l'intégration des aspects économiques, environnementaux et sociaux dans un seul et même document. Nous avons décidé qu'il était plus logique, dans le cadre de notre philosophie et de notre stratégie en matière de développement durable, de réunir ces éléments dans un rapport unique au lieu de publier un rapport annuel et un rapport sur le développement durable distincts l'un de l'autre. Nous avons suivi les recommandations de Global Reporting Initiative® (GRI) pour l'élaboration des informations présentées dans ce rapport.

Notre document de référence pour la formulation de notre approche de ce rapport est en premier lieu inspiré de The Umicore Way. Il définit la philosophie de notre Groupe et les valeurs que nous cherchons à promouvoir et sert de référence à tous nos travailleurs. En marge de The Umicore Way, nous avons aussi mis au point un cadre global où s'inscrit une pratique de nos activités conforme à l'éthique : notre Code de conduite. Nous avons également établi un document qui énonce la philosophie et les principes de gouvernance d'entreprise, intitulé la Charte de gouvernance d'entreprise.



Umicore est membre du World Business Council for Sustainable Development et est l'un des signataires de la Partnership Against Corruption Initiative (PACI).

Umicore fait partie de l'indice FTSE4Good et s'est vu décerner le titre de « meilleur de la catégorie » par Storebrand Socially Responsible Investments ; l'entreprise a également été retenue pour figurer dans l'indice Kempen/SNS Smaller Europe SRI.



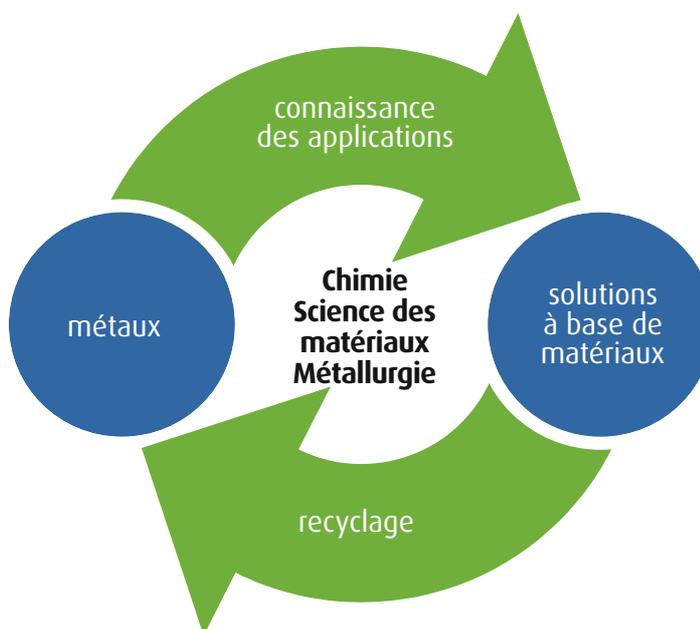
World Business Council for Sustainable Development



Qui sommes-nous ?

Nous sommes un groupe spécialisé dans la technologie des matériaux. Nos activités s'articulent autour de quatre métiers de base : Matériaux Avancés, Métaux Précieux - Produits et Catalyseurs, Métaux Précieux - Services et Zinc - Produits Spéciaux. Chaque secteur d'activités est divisé en plusieurs business units, axées sur leurs marchés.

Nous nous concentrons sur les domaines d'application dans lesquels nous savons que notre compétence en matière de métallurgie, de chimie et de science des matériaux peut faire la différence, que ce soit pour les produits essentiels à la vie de tous les jours ou ceux à la pointe de nouveaux développements technologiques. Notre objectif de création de valeur durable repose sur notre ambition de concevoir, produire et recycler des matériaux et offrir des solutions faisant appel à des matériaux conformément à notre mission : **materials for a better life.**



L'approche Umicore de la technologie des matériaux

Message aux actionnaires et à la société

Une année décisive

2005 fut une année décisive dans les 200 ans d'histoire de notre Groupe. Forte de sa réorientation stratégique, mise en œuvre de façon cohérente et systématique au cours des cinq dernières années, Umicore s'est résolument imposée comme un Groupe d'envergure internationale, réputé dans le domaine de la technologie des matériaux, entièrement dédié aux principes du développement durable. Nous aimerions exprimer notre gratitude envers nos actionnaires pour la confiance qu'ils nous ont témoignée au cours de cette période et remercier nos travailleurs pour les efforts qu'ils ont consentis en vue d'atteindre cet objectif.

La grande majorité de nos bénéfices provient d'activités où nous occupons une position de leader mondial grâce à nos compétences technologiques spécifiques. Dans le même temps, le concept de développement durable s'est profondément ancré dans notre réflexion stratégique, comme l'illustre notre focalisation sur le recyclage.

Le monde n'a véritablement découvert la nouvelle Umicore qu'à la suite de la scission partielle de nos activités Cuivre, un segment dans lequel nous avons été actifs pendant près d'un siècle. Une logique stratégique impérieuse nous a conduits à nous séparer de cette entité. En dépit de son succès, elle répondait à un modèle d'entreprise très différent de celui des autres pôles d'activités d'Umicore. La scission de Cumerio a donné naissance à une nouvelle société indépendante, active dans le domaine du cuivre et bien positionnée pour poursuivre sa croissance autonome et sa consolidation industrielle. Elle a aussi donné lieu à une considérable création de valeur pour nos actionnaires.

En 2005, nous avons poursuivi la restructuration de nos activités Zinc - Produits Spéciaux en réduisant la capacité de raffinage de nos installations françaises. Notre priorité est allée à la gestion de l'impact social de cette décision. Les pertes d'emplois ont pu être limitées au strict minimum. Nous examinons à présent la scission éventuelle de nos activités de raffinage et d'alliage du zinc en une filiale distincte. Cette opération devrait nous offrir la souplesse stratégique nécessaire pour examiner toutes les options pour le dernier de nos grands pôles d'activités qui ne possède pas l'envergure mondiale voulue.

La poursuite de la remédiation de notre passif environnemental historique nous permet de tourner une autre page. Nous espérons pouvoir accélérer l'allure de ces travaux en 2006. Les récentes inquiétudes du public suite à de nouvelles études scientifiques relatives à l'impact de la pollution au cadmium sur la santé soulignent l'urgence qu'il y a à mener cette tâche à bien.

Un nouveau cadre de reporting

Le présent "Message aux actionnaires et à la société" reflète la combinaison des données économiques et environnementales de notre Groupe en un seul document. Le reporting s'étend aussi aux aspects sociaux des activités de l'entreprise. Dans le cadre de la transition vers une communication relative au développement durable, nous avons choisi de fusionner ces trois éléments dans un rapport unique. Cette convergence nous semble traduire la véritable philosophie du développement durable.

Le public à qui cette communication est destinée a lui aussi évolué; nos rapports ne s'adressent plus seulement aux actionnaires. Nous reconnaissons ainsi que le champ des publics qui ont le droit d'être informés de notre manière d'agir dépasse le cadre de la communauté des investisseurs.

La procédure de reporting et le désir d'information des publics qui suivent Umicore évoluent sans cesse. En élargissant la portée de notre reporting et en mettant en place un cadre plus complet pour la communication de données, nous espérons avoir franchi une étape significative.

Lors de l'élaboration et de la rédaction du présent rapport, nous nous sommes inspirés des recommandations de Global Reporting Initiative® (GRI) et nous nous sommes efforcés, dans la mesure du possible, de fournir des informations en respectant ces directives. En termes de portée, notre reporting économique reste largement inchangé par rapport aux années précédentes. Le rapport environnemental fait, quant à lui, le bilan de nos performances par rapport aux objectifs environnementaux que nous nous étions assignés pour la période 2000-2005. Il présente aussi une nouvelle série plus exhaustive d'objectifs environnementaux pour la période 2006-2010. Dans ce rapport, nous exposons notre première liste d'indicateurs sociaux qui seront pris en compte à partir de 2006.



Parés pour une nouvelle phase de croissance

Au cours de l'année sous revue, nous avons résolument continué à préparer l'avenir de notre Groupe. Les dépenses en matière de recherche et de développement ont considérablement augmenté et ont excédé € 110 millions. Nous avons affecté plus de € 140 millions à la modernisation de nos installations industrielles, tout en augmentant le cas échéant nos capacités de production et en démarrant de nouvelles lignes de produits. Nous avons relancé un programme d'acquisitions ciblées en vue de consolider nos diverses activités, en élargissant soit leur portée géographique, soit leur base technologique.

Les fondements d'Umicore comme Groupe spécialisé en technologie des matériaux sont désormais solidement en place. Nous sommes à présent parés pour la prochaine phase de croissance et de développement de notre entreprise.

Nous espérons que ce rapport permettra à tous les publics qui s'intéressent à Umicore de mieux juger si nous déployons nos activités et nos efforts de développement de manière durable.

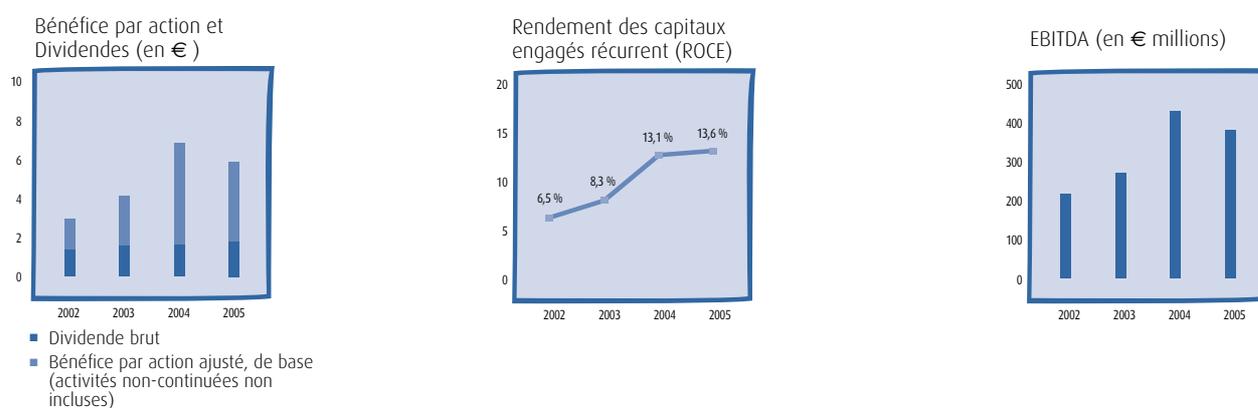
Thomas Leysen
Administrateur délégué

Karel Vinck
Président

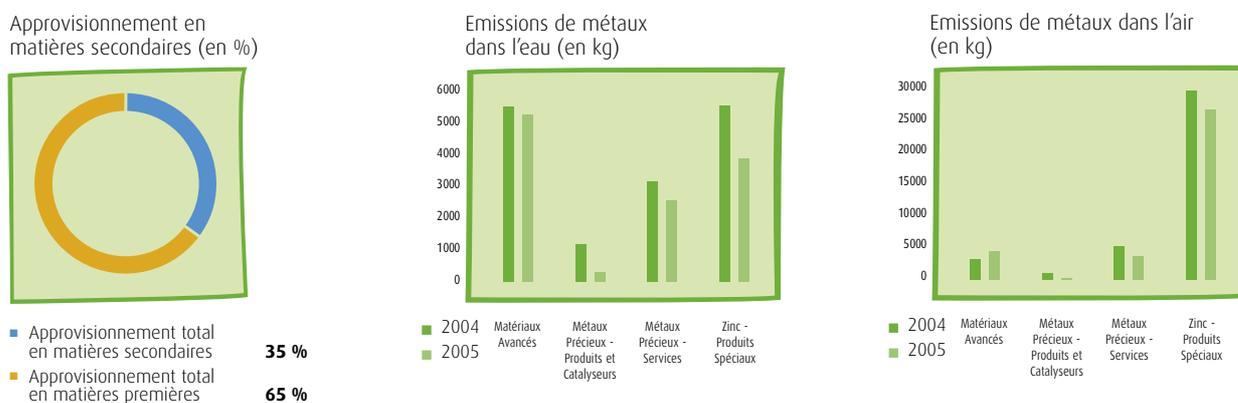
Chiffres clés

(en € millions)	2002	2003	2004	2005
Chiffre d'affaires	3 160,6	4 677,1	5 685,0	6 566,5
Revenus (hors métal)	1 036,0	1 358,0	1 692,9	1 725,0
EBIT récurrent	97,5	145,9	280,3	232,9
dont sociétés associées	13,0	18,0	31,1	34,0
EBIT non récurrent	-24,8	-39,4	-10,8	-40,3
Effet IAS 39	-	-	-	-9,1
EBIT total	72,7	106,5	269,5	183,5
Marge opérationnelle récurrente %	9,3 %	10,7 %	14,7 %	11,5 %
Résultat des activités non continuées	-	-	21,3	20,8
Résultat net consolidé, part du Groupe - avant éléments non récurrents - activités non continuées non incluses	63,4	89,6	174,3	151,5
Résultat net consolidé, part du Groupe - activités non continuées incluses	32,9	60,1	177,9	142,2
EBITDA	223,1	277,4	441,4	389,9
Investissements	152,7	148,3	142,8	145,4
Cash-flow avant financement	180,6	-527,8	118,7	133,1
Dettes financières nettes consolidées	131,3	619,1	584,4	514,9
Dette nette / (dette nette + fonds propres) - fin de période	11,0 %	34,2 %	31,3 %	33,0 %
Capitaux engagés - fin de période	1 347,6	2 071,2	1 769,1	1 788,4
Capitaux engagés - moyenne	1 316,0	1 888,7	1 836,1	1 712,6
Rendement des capitaux engagés (ROCE) %	6,5 %	8,3 %	13,1 %	13,6 %
Nombre d'actions émises - fin de période	22 600 000	25 420 175	25 454 875	25 811 050
EPS excluant les activités non continuées (€ /action)				
EPS ajusté, de base	3,07	4,28	7,06	6,05
EPS ajusté dilué	3,07	4,18	6,95	5,93
EPS incluant les activités non continuées (€ /action)				
EPS déclaré, de base	1,45	2,63	7,21	5,68
EPS déclaré dilué	1,45	2,57	7,09	5,57
Effectifs - fin de période	10 582	14 540	14 026	14 142
dont sociétés associées	2 244	3 070	4 131	4 314

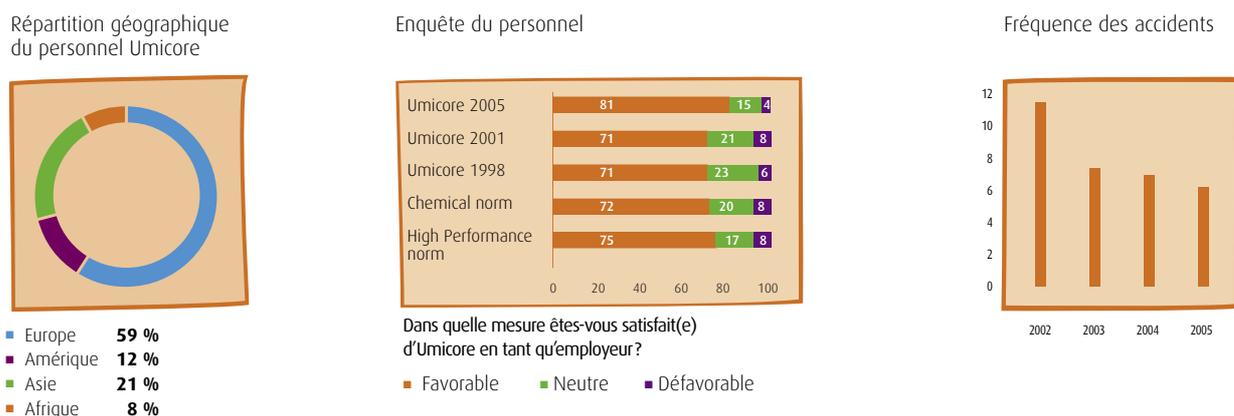
Principaux indicateurs économiques



Principaux indicateurs environnementaux



Principaux indicateurs sociaux



The image shows a large, modern building with a light-colored, horizontally-slatted facade. The Umicore logo, consisting of the word "umicore" in blue lowercase letters and a green and blue circular graphic, is prominently displayed on the upper part of the building. The sky is clear and blue.

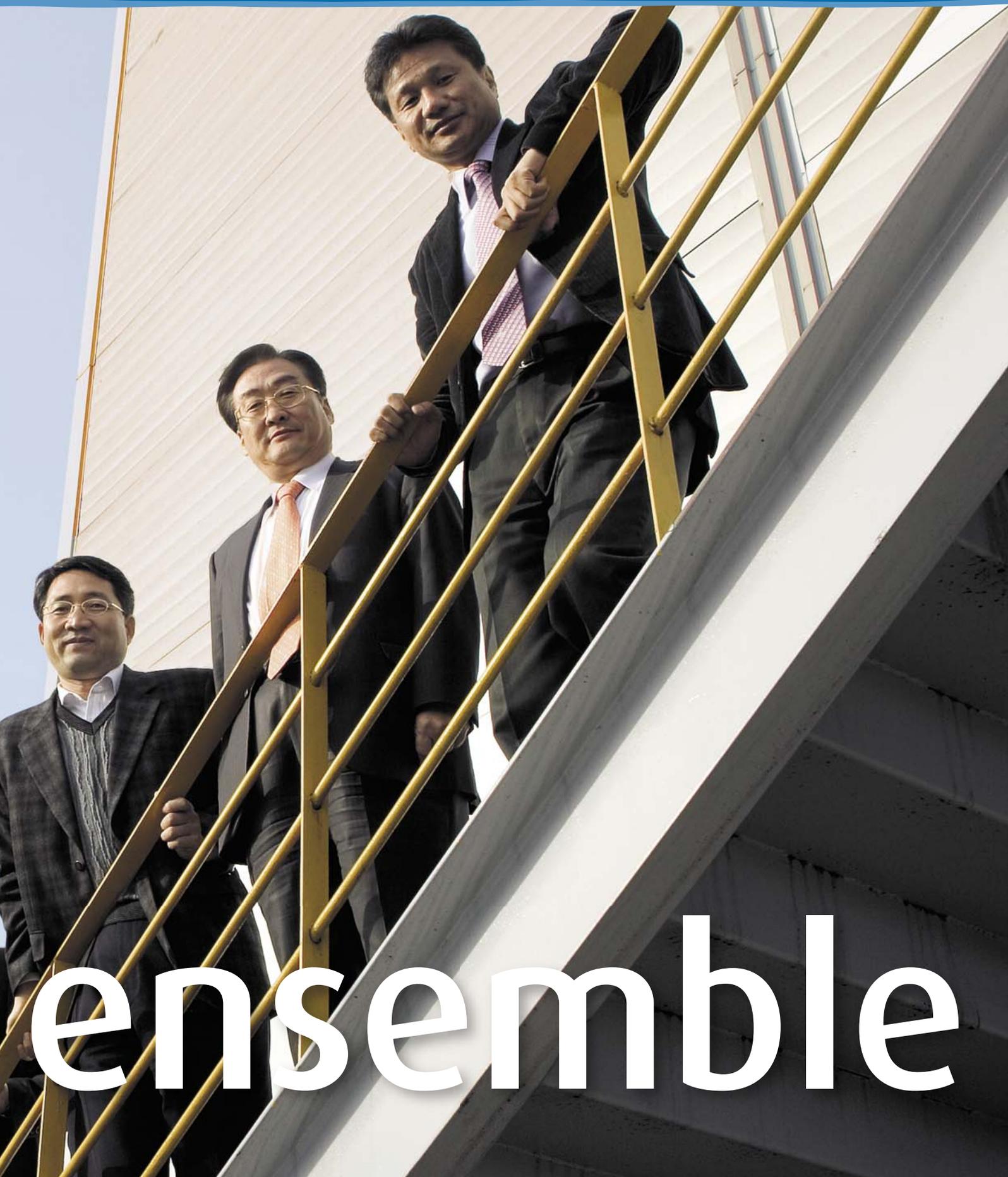
umicore

Une des activités d'Umicore à connaître la plus forte croissance ces dernières années est celle des matériaux pour batteries rechargeables. Umicore est à l'heure actuelle un leader mondial dans le domaine des matériaux pour les batteries lithium-ion. Cette photo montre une partie de l'équipe qui lui a valu ce succès: Denis Goffaux (General Manager Rechargeable Battery Materials), Dong Joon Ihm (Representative Director, Umicore Korea, Cheonan), HB Lee et KB Kim (respectivement Representative Director et Director, Umicore Marketing Services Korea, Seoul).

A man in a dark suit and tie is standing in the lower right corner of the frame, looking towards the camera. He is holding a wooden object, possibly a tool or a piece of equipment. The background is the same building and sky as the rest of the image.

grandir

Rapport économique



ensemble

Revue économique et financière

Performance opérationnelle

Les revenus, hors métaux, ont atteint € 1,73 milliard en 2005, soit une hausse de 1,9 % par rapport à 2004, malgré une contribution nettement réduite des couvertures stratégiques du Groupe. Compte non tenu de l'impact des couvertures, les revenus ont augmenté de 6,5 % d'une année à l'autre; cette forte croissance a été générée par l'activité Métaux Précieux - Services et par la plupart des segments de l'activité Métaux Précieux - Produits et Catalyseurs, mais a néanmoins été partiellement neutralisée par la baisse des revenus de l'activité Matériaux Avancés.

En 2005, les couvertures stratégiques du Groupe ont donné lieu à un prix du zinc effectif pour Umicore de € 974/tonne et un taux de change effectif du dollar de 1,16 USD/ EUR. Cette situation contraste avec 2004, année où Umicore avait pu bénéficier de couvertures des taux de change et des métaux contractées en 2001 et 2002 à des conditions particulièrement favorables. Celles-ci lui avaient permis d'obtenir un taux de change effectif de 0,96 USD/EUR et un prix du zinc effectif proche de € 1 200/tonne.

L'EBIT récurrent (bénéfices avant intérêts et impôts) a atteint € 232,9 millions en 2005, contre € 280,3 millions en 2004. Les résultats des deux années ne tiennent pas compte de la contribution des activités Cuivre et de Traxys, qui ont fait l'objet d'un transfert au poste des activités non continuées. Le résultat d'exploitation des entreprises consolidées par intégration globale a atteint € 198,9 millions en 2005, contre € 249,2 millions en 2004. Le recul du résultat d'exploitation s'explique principalement par la baisse du prix du zinc et du taux de change de la devise américaine obtenus par Umicore, qui a entamé les marges de l'activité Zinc - Produits Spéciaux.

Par rapport aux résultats de l'exercice précédent, le résultat d'exploitation de l'activité Matériaux Avancés a été affecté par le recul des livraisons d'oxydes de cobalt et, dans une moindre mesure, du taux de change moins favorable du dollar US. La chute du prix du cobalt a également contribué à la baisse des revenus des activités de raffinage. L'activité Métaux Précieux - Produits et Catalyseurs a enregistré une croissance à deux chiffres de ses revenus et bénéfices, grâce à la contribution tant de la division Automotive Catalysts que des autres segments. L'activité Métaux Précieux - Services a connu une

Contribution à l'EBIT récurrent

(en € millions)	2002	2003	2004	2005
Matériaux Avancés	31,4	50,1	85,4	59,4
Métaux Précieux - Produits et Catalyseurs ⁽¹⁾	-	42,9	122,8	136,1
Métaux Précieux - Services	53,2	45,7	34,0	56,8
Zinc - Produits Spéciaux	17,8	28,4	79,9	24,7
Corporate & Participations	-13,6	-22,0	-41,8	-44,1
Total ⁽²⁾	88,8	145,1	280,3	232,9
y compris part du Groupe dans le résultat net des entreprises associées	13,0	18,0	31,1	34,0

(1) En 2003, seuls les 5 derniers mois pour les activités de PMG et 12 mois pour Thin Film Products (précédemment inclus dans Matériaux Avancés).

(2) 2002 et 2003 ne tiennent pas compte du business group Cuivre qui a fait l'objet d'une scission partielle en 2005. La contribution de l'activité Cuivre à l'EBIT récurrent total du Groupe s'est élevée respectivement à € 8,7 millions en 2002 et € 0,9 million en 2003.

impressionnante progression par rapport à 2004, principalement en raison d'une amélioration notable des approvisionnements et aux prix plus élevés des platineux et des métaux spéciaux. Les avantages de la restructuration intervenue à Hanau ont une nouvelle fois contribué à améliorer la situation par rapport à 2004. L'activité Zinc - Produits Spéciaux a souffert de la forte baisse du prix du zinc obtenu par Umicore par rapport à 2004, étant donné les couvertures stratégiques plus réduites de l'exposition au prix des métaux et aux taux de change. Le prix du zinc s'est considérablement accru tout au long de l'année, ce qui a eu des répercussions néfastes sur l'unité Building Products, en particulier au second semestre. La restructuration des activités de raffinage en France a été finalisée en 2005. La transition vers une réduction de capacité au second semestre a eu un effet négatif temporaire sur les bénéfices du segment.

La contribution récurrente des entreprises associées a atteint € 34 millions en 2005, soit une hausse de 9 % par rapport à 2004, principalement due à une contribution accrue de Padaeng.

Recherche, développement et innovation

En 2005, les dépenses du Groupe en matière de recherche, de développement et d'innovation se sont élevées à € 112 millions, soit une hausse de 15 %. Cette augmentation est due essentiellement à une intensification des efforts consentis dans le domaine de la technologie de catalyse pour véhicules lourds roulant au diesel (Automotive Catalysts) et à l'accroissement des dépenses R&D du Groupe. Pour la première fois, l'intégralité de la recherche menée par Element Six Abrasives a été intégrée dans les investissements en R&D du Groupe. Les efforts de recherche des sociétés du Groupe consolidées par intégration globale se sont chiffrés à € 100 millions, soit environ 6 % des revenus hors métaux. Ces montants ont été totalement utilisés.

Les efforts consentis par les business units en matière de R&D se sont accrus de 5 %. Une fois encore, la principale contribution est à mettre à l'actif de l'entité Automotive Catalysts, particulièrement en ce qui concerne l'intensification des efforts de développement en matière de technologie de catalyse pour véhicules lourds roulant au diesel. Parmi les autres centres d'intérêt des business units, citons les batteries rechargeables, la chimie des métaux précieux, la recherche en matériaux semi-conducteurs et les solutions de recyclage avancées.

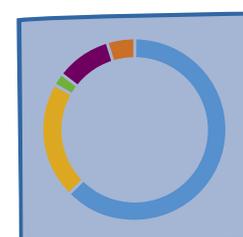
En termes de R&D centralisée, l'investissement le plus significatif reste centré sur la mise au point de la technologie des piles à combustible. Les dépenses affectées à ces dernières sont restées inchangées par rapport à 2004. Les applications DMFC (piles à combustible à injection directe de méthanol) et les nouveaux matériaux de catalyse (principalement destinés au secteur automobile) ont continué à recevoir la plus forte attention. Des progrès notables ont été réalisés sur ces deux fronts, en collaboration avec les principaux acteurs du domaine. Parmi les autres projets de recherche de 2005, citons le développement du recyclage des batteries rechargeables, la catalyse gaz-liquide, le silicium utilisé dans les applications d'énergie solaire et les nanopoudres.

Résultats financiers et impôts

Les charges financières se sont élevées à € 34 millions, dont € 21,8 millions d'intérêts. Les autres charges étaient principalement liées à l'actualisation de certaines dettes à plus d'un an, principalement les avantages du personnel et les provisions environnementales (€ 10,7 millions), de nature non liquide.

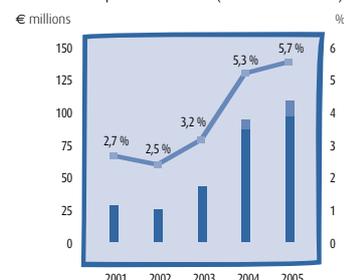
La charge d'impôt pour la période s'est chiffrée à € 15,9 millions, dont un produit d'impôt non récurrent de € 16,6 millions et un impact positif de l'impôt différé de € 2,8 millions lié à la mise en œuvre de la norme IAS 39.

Chiffre d'affaires Umicore



Europe	63 %
Amérique du Nord	20 %
Amérique du Sud	2 %
Asie/Pacifique	10 %
Afrique	5 %

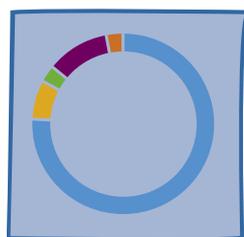
Dépenses R&D (en € millions)



— Umicore
 — Sociétés associées
 — R&D* / Revenus
 * Umicore uniquement

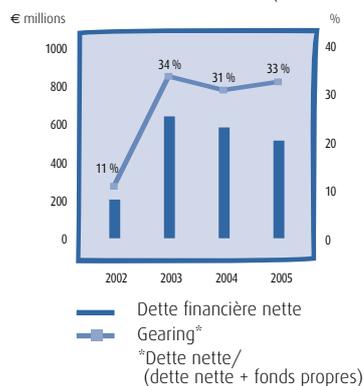


Investissements Umicore



■ Europe	76 %
■ Amérique du Nord	7 %
■ Amérique du Sud	3 %
■ Asie/Pacifique	11 %
■ Afrique	3 %

Dettes financières nettes (en € millions)



La charge d'impôt récurrente pour la période a été de € 35,3 millions, soit un taux d'imposition réel de 21 % sur la base du revenu consolidé avant impôts.

Éléments non récurrents

Umicore a comptabilisé des charges d'exploitation non récurrentes d'un montant de € 40,3 millions, soit € 23,8 millions après impôts. Cette somme a trait en grande mesure à la réduction de capacité des activités Zinc - Produits Spéciaux. Les autres charges importantes concernent la fermeture du site de raffinage du cobalt en Afrique du Sud. Une réduction de valeur précédemment actée sur les stocks de palladium de l'activité Métaux Précieux - Services a été reprise.

Activités non continuées

Fin avril 2005, Umicore a procédé à la scission partielle de ses activités Cuivre en une société distincte cotée du nom de Cumerio. Les résultats de Cumerio ont été consolidés jusqu'à la fin avril. Les implications de cette scission partielle pour les états financiers sont expliquées dans l'annexe 38 des états financiers. Le cours de l'action Cumerio s'est apprécié de 105 % entre la date de sa première cotation, le 29 avril 2005, et fin février 2006. En novembre, Umicore a vendu 80 % de sa participation dans l'entreprise de marketing et de négoce Traxys. Dans les résultats du Groupe, les résultats de ces entités ont été séparés et inscrits dans les activités non continuées pour 2004 et 2005. Leur contribution nette en 2005, après frais transactionnels, s'est élevée à € 20,8 millions, soit € 0,83 par action.

Bénéfice net

Le bénéfice net récurrent, part du Groupe, s'est élevé à € 151,5 millions en 2005 par rapport à € 174,3 millions en 2004, soit un bénéfice par action de € 6,05 (€ 7,06 en 2004). En tenant compte des éléments non récurrents et de la contribution des activités non continuées, le bénéfice net de 2005 s'est élevé à € 142,2 millions, soit un bénéfice par action de € 5,68.

Cash-flows et dettes

Le cash-flow après impôts provenant des activités s'est élevé à € 165 millions en 2005, en baisse de € 80 millions par rapport à 2004. Les besoins en fonds de roulement ont augmenté au second semestre, essentiellement sous l'effet de la flambée des prix des métaux et du report des délais de paiement, surtout des clients du secteur automobile, au-delà de la date de clôture du 31 décembre. En conséquence, les besoins en fonds de roulement se sont accrues de € 77 millions.

Les investissements ont atteint € 145,4 millions, en légère augmentation par rapport à 2004. Dans l'ensemble, la majeure partie des investissements a concerné l'Europe, principalement en raison des besoins plus élevés en matière de gros entretien. Parmi les principaux postes hors entretien figurent des investissements dans la technologie et les infrastructures au sein de la division Automotive Catalysts (nouvelles installations de tests et usine de Suzhou en Chine), le nouveau site de production GASIR® aux États-Unis, l'expansion de capacité des installations de traitement de l'acide sulfurique chez Precious Metals Refining et de nouveaux investissements dans les lignes de produits plus évolués dans l'activité Zinc - Produits Spéciaux.

Au 31 décembre, la dette financière nette d'Umicore s'élevait à € 515 millions, soit un ratio d'endettement (dettes/dettes + fonds propres) de 33 %.

Acquisitions

En ce qui concerne l'activité Matériaux Avancés, Umicore a pris une participation de 40 % dans Todini & Co., un des principaux distributeurs italiens de produits à base de cobalt et de nickel. Dans le domaine de l'activité Métaux Précieux - Produits et Catalyseurs, Umicore a acquis une participation minoritaire dans Reaxa, une société établie au Royaume-Uni qui met au point et commercialise des produits catalytiques. Ces investissements sont inscrits au poste des entreprises associées et ont été comptabilisés par la méthode de mise en équivalence. A la fin 2005, des accords de principe ont été passés en vue de réaliser trois acquisitions en Chine (deux dans le segment d'activité Technical Materials et une dans le segment Zinc Alloys). Elles ont été finalisées au début de 2006.

Restructuration du partenariat avec De Beers

Umicore et De Beers ont simplifié la structure de leur participation dans la joint venture Element Six Abrasives, active dans le domaine des diamants synthétiques. Cette participation était précédemment détenue à 50 % par l'intermédiaire de Sibeka, filiale d'Umicore (dans laquelle De Beers détenait une participation de 20 %). A partir de 2006, Umicore détiendra une participation directe de 40 % dans Element Six Abrasives. Ce changement réduira le niveau de contribution à l'EBIT d'Umicore mais donnera lieu à une réduction équivalente des participations minoritaires. Les résultats nets ne seront donc pas influencés.

Dans le contexte de cette restructuration, le périmètre des activités d'Element Six Abrasives a été élargi pour intégrer les fonctions de marketing et de recherche, anciennement entièrement assumées par De Beers.

Couvertures de cash-flow

En 2005, le prix du zinc obtenu par Umicore s'est établi à € 974 par tonne. En 2005, Umicore a étendu la couverture de son exposition au prix du zinc à 2006 et 2007. Le 6 mars 2006, la majeure partie de l'exposition d'Umicore au prix du zinc pour 2006 était couverte à un prix moyen à terme de € 1 125 par tonne, le solde étant graduellement couvert au prix en vigueur sur le marché. A cette date, 70 % de l'exposition d'Umicore au prix du zinc pour 2007 était couverte à un prix moyen à terme de € 1 465/tonne et 80 % de son exposition pour le premier trimestre de 2008 a été couverte à un prix moyen à terme de € 1 635/tonne. Aucune couverture de l'exposition aux devises n'était mise en place autre que celle liée à la couverture des métaux.

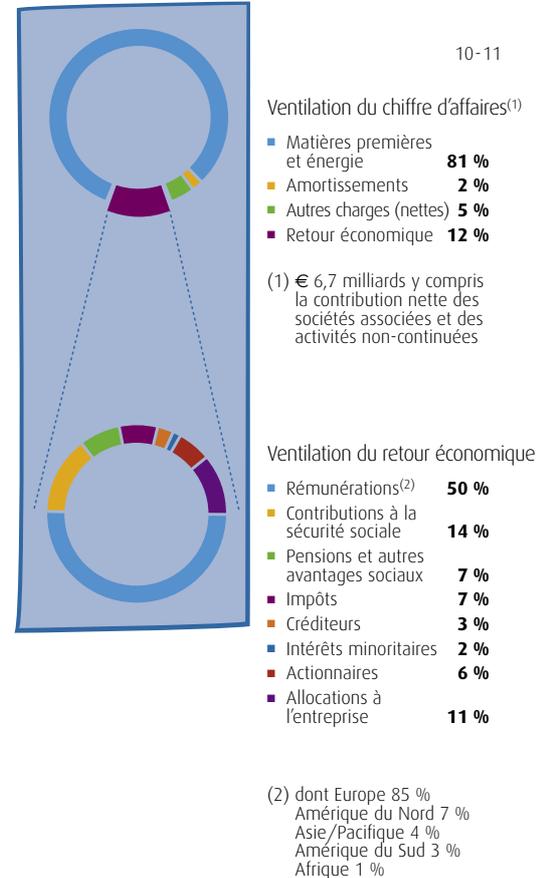
IFRS

En 2005, Umicore a adopté des principes comptables nouveaux et révisés. Ces nouvelles normes concernent l'IFRS 2 (Paiement en actions en compte de résultats), l'IFRS 3 (Regroupements d'entreprises) qui institue le cas échéant des réductions de valeur en lieu et place de l'amortissement du goodwill, la norme IAS 19 amendée qui préconise la reprise en fonds propres des modifications d'hypothèses actuarielles et l'IAS 32, qui prescrit de déduire les actions propres des

fonds propres. En 2005, Umicore a également adopté l'IAS 39 (Instruments financiers). En vertu de ce référentiel, les modifications de la juste valeur des couvertures de cash-flow sont reprises en fonds propres. Pour des raisons économiques et pratiques, Umicore a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture aux couvertures transactionnelles. En l'absence de comptabilité de couverture pour ces expositions, l'IAS 39 prescrit que les instruments de couverture seront évalués à leur juste valeur, tandis que la plupart des éléments couverts seront inscrits au coût historique. Ce choix a induit des écarts temporaires en termes de comptabilisation des revenus et une volatilité non liquide dans le compte de résultats. Cette volatilité a donné lieu à un impact négatif avant impôts de € 9,1 millions. Les changements ci-dessus sont décrits en détail à l'annexe 3 des états financiers.

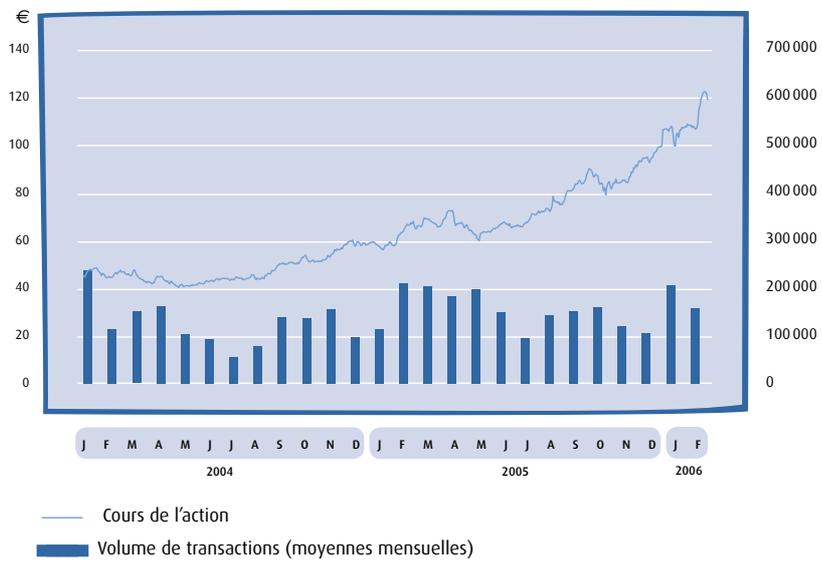
Répartition du retour économique

La part la plus significative du chiffre d'affaires global d'Umicore, s'élevant à € 6,7 milliards en 2005, a servi à approvisionner les activités de l'entreprise en matières premières et en énergie (€ 5,4 milliards). Les amortissements et autres charges se sont élevés à € 430 millions. Du solde de € 832 millions, la part la plus importante (€ 419 millions) a été versée au personnel sous la forme de salaires. Les contributions à la sécurité sociale pour les travailleurs se sont élevées à € 116 millions alors que les contributions aux pensions et autres avantages du personnel se sont élevées à € 58 millions. Le montant des impôts sur le résultat et les taxes environnementales pour l'exercice 2005 se sont élevés à € 62 millions. Les charges d'intérêts pour dettes se sont élevées à € 22 millions et les montants alloués aux actionnaires minoritaires se sont élevés à € 12 millions. En 2005, Umicore a effectué des dons à des œuvres caritatives pour un montant de € 0,4 million. Le retour économique total, déduction faite des montants distribués susmentionnés, équivaut à un bénéfice net consolidé, part du Groupe, de € 142 millions. Le conseil d'administration d'Umicore proposera aux actionnaires la distribution d'un dividende brut de € 1,85 par action lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à Bruxelles le 26 avril 2006. S'il est accepté, quelque € 47 millions seront distribués en 2006 aux actionnaires sous la forme de dividendes, le solde soit € 95 millions constituera le bénéfice reporté.

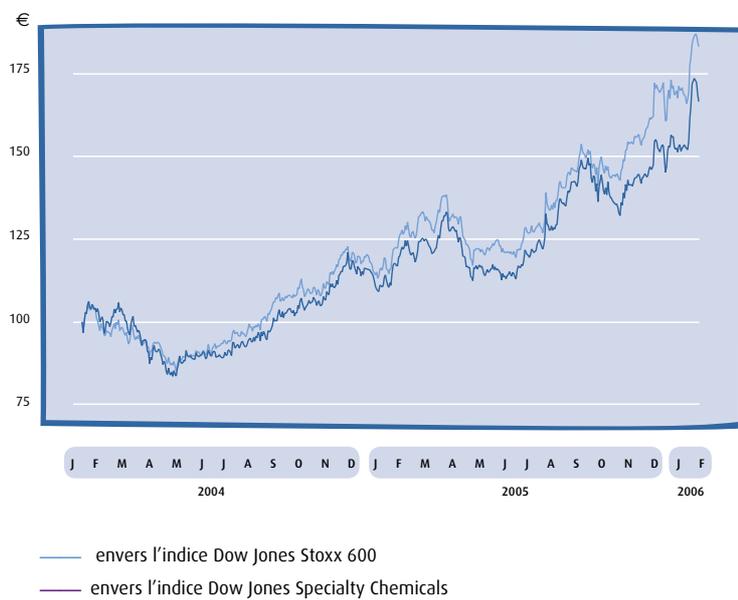


L'action Umicore

Cours de l'action et volume de transactions



Performance relative du cours de l'action Umicore



Données par action

(en €)	2002	2003	2004	2005
Fond propres Groupe	45,32	49,39	51,95	40,56
Dividende brut ⁽¹⁾	1,40	1,60	1,65	1,85 ⁽²⁾
Cours de l'action (en €)				
plafond	51,65	56,95	70,30	99,85 ⁽⁷⁾
plancher	32,60	33,25	47,23	56,54
clôture	41,13	55,64	69,25	99,60
moyen	43,44	45,61	55,67	74,02
Nombre total d'actions émises - (fin de période) ^(3,4,5)	22 600 000	25 420 175	25 454 875	25 811 050
dont actions nominatives	4 158	4 834	6 223	7 599
Nombre moyen d'actions - EPS de base	22 600 000	22 865 537	24 692 420 ⁽⁶⁾	25 035 626
Capitalisation boursière (en € millions)	930	1 415	1 763	2 570

(1) Pour les investisseurs redevables du précompte immobilier en Belgique le dividende brut est sujet à un précompte immobilier de 25 % (réduit à 15 % sur présentation de strips VVPR).

(2) En supposant que les actionnaires acceptent la proposition du conseil d'administration de payer un dividende brut de € 1,85 par action.

(3) En 2005 la société a procédé à sept augmentations de capital. Il s'agit au total de 356 175 actions créées à la suite de l'exercice d'options sur actions avec strips VVPR.

(4) En 2004 la société a procédé à deux augmentations de capital. Il s'agit au total de 34 700 actions créées à la suite de l'exercice d'options sur actions avec strips VVPR.

(5) En 2003 la société a procédé à trois augmentations de capital. Il s'agit au total de 2 820 175 actions avec strips VVPR, dont 2 400 000 actions ont été créées à la suite de l'augmentation de capital en novembre 2003 et le solde à la suite de la conversion d'options du plan ESOP 1999 en actions ordinaires.

(6) A partir de 2004, le nombre moyen d'actions ne comprend pas les actions détenues en propre.

(7) Le cours de l'action a été ajusté en 2005 pour tenir compte de la scission partielle de Cumerio en avril.

Actionnariat et structure du capital

(en €)	2002	2003	2004	2005
Capital social au 31.12 (en milliers)				
Capital souscrit	500 000	562 393	563 161	459 679 ⁽¹⁾
Actionnariat déclaré au 31.12 (%)				
Actions détenues en propre par Umicore	8,04 %	2,79 %	2,87 %	2,50 %
Schroders	-	-	-	5,16 %
Fidelity	-	-	6,06 %	4,98 %
Parfimmo	-	-	-	3,12 %
Merrill Lynch	-	-	-	3,10 %
Suez	28,56 %	15,68 %	0,54 %	-
Flottant ⁽²⁾	71,44 %	84,32 %	100,00 %	100,00 %

(1) Après scission partielle de Cumerio et incorporation des primes d'émission.

(2) Définition Euronext.

Matériaux Avancés

Profil Le business group Matériaux Avancés produit des métaux de haute pureté, des alliages, des composés et des produits spéciaux pour une large gamme d'applications ; il est le leader mondial dans les poudres fines et composés de cobalt, ainsi que dans les produits à base de germanium. Matériaux Avancés sert des secteurs de marché très divers, des plus traditionnels - tels que l'industrie des outils en métaux durs - aux plus sophistiqués, notamment les batteries rechargeables, la micro-électronique et les satellites. Matériaux Avancés comprend trois business units - Engineered Metal Powders, Specialty Oxides & Chemicals et Electro-Optic Materials - auxquelles s'ajoute la participation de 40 % qu'Umicore détient dans Element Six Abrasives (une joint-venture avec Element Six).

Près de 10 % des besoins en germanium et en cobalt d'Umicore sont couverts par recyclage. Le germanium et le cobalt étant des éléments rares, Umicore s'attache plus particulièrement à utiliser ces deux éléments le plus efficacement possible dans ses produits. Des efforts significatifs sont également consentis en vue de mettre au point des solutions à base de matériaux de substitution et d'étendre ainsi les propriétés de ces matériaux à des domaines d'application plus vastes. Dans le domaine de la sécurité et de l'hygiène au travail, la gestion des émanations de poussières de cobalt sur les lieux du travail est un des points d'attention clés de cette activité.

Chiffres clés

(en € millions)	2002	2003	2004	2005
Chiffre d'affaires	354,1	354,9	552,5	456,4
Revenus (hors métal)	213,2	221,2	308,6	275,1
EBIT récurrent	31,4	50,1	85,4	59,4
dont sociétés associées ⁽¹⁾	13,8	13,5	18,6	18,4
Marge opérationnelle récurrente (%)	8,3 %	16,5 %	21,7 %	14,9 %
EBITDA	53,2	55,3	106,3	83,6
Investissements	18,8	17,9	24,9	22,2
Capitaux engagés - moyenne	239,5	203,0	408,5	387,0
Rendement des capitaux engagés (ROCE) (%)	7,1 %	18,1 %	20,8 %	15,2 %
Effectifs - fin de période	2876	2921	4075	4330
dont sociétés associées ⁽¹⁾	1493	1584	2574	2935

(1) Sociétés associées au 31 décembre 2005 : Ganzhou Yi Hao Umicore Industries Co. Ltd. (Engineered Metal Powders, Specialty Oxides & Chemicals); Jiangmen Chancsun Umicore Industry Co. Ltd., Todini and Co. (Specialty Oxides & Chemicals); Element Six Abrasives (Synthetic Diamonds).

Specialty Oxides & Chemicals

Le marché des **batteries rechargeables** est resté porteur et a connu une croissance soutenue de la demande mondiale d'équipements électroniques portables en 2005. Le volume des ventes de cobaltite de lithium a encore augmenté tout au long de l'année. Par rapport à 2004, la performance globale de 2005 a été toutefois fortement influencée par une diminution des ventes de matériaux précurseurs à des producteurs concurrents de cobaltite de lithium. Le volume des ventes d'hydroxyde de nickel de JCU, la joint-venture chinoise d'Umicore, a continué à augmenter et la demande de matériaux pour les batteries nickel-métal-hydrure (NiMH) est restée soutenue.

Les revenus de l'activité **céramique et produits chimiques** ont progressé en 2005. Le marché des oxydes de cobalt utilisés comme pigments dans certaines applications céramique, a été caractérisé par un affaiblissement de la demande et une concurrence accrue de produits d'origine chinoise importés en Europe. Les ventes de matériaux précurseurs pour applications en catalyse et en galvanoplastie ont bien progressé tout au long de l'année. Le nouveau service de recyclage établi à Arab en Alabama (U.S.A.) a été favorablement accueilli par la clientèle. L'acquisition en juin d'une participation de 40 % dans Todini (Italie) a favorisé l'accès à de nouveaux créneaux du marché. En janvier 2006, Umicore a installé au Brésil une nouvelle unité de production de catalyseurs à base de cobalt, qui permet à cette activité d'accroître encore sa couverture géographique.

Les revenus issus du **raffinage du cobalt** ont été affectés par le prix médiocre du cobalt qui, en moyenne au cours de 2005, a été de 30 % inférieur au prix de 2004. La production en hausse résultant de l'augmentation de capacité à Yi Hao n'a pas permis de compenser cet effet. Les activités de raffinage à Roodepoort en Afrique du Sud ont été arrêtées définitivement au cours du second semestre.



Sun-jin Na procède à des tests en laboratoire à l'usine de batteries rechargeables d'Umicore, à Cheonan, Corée du Sud.

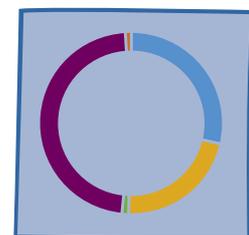
Engineered Metal Powders

Dans le domaine des **matériaux pour outils**, le volume des ventes de matériaux destinés au secteur des métaux durs a été similaire à celui de 2004. Le niveau d'activité élevé dans le domaine des forages pétroliers et la croissance soutenue en Chine a fortement contrasté avec la baisse du niveau de production des aciers destinés à l'industrie du bâtiment. Les ventes de matériaux pour outils diamantés ont été légèrement inférieures à celles de 2004 ; tant les volumes que les primes pour les produits utilisés dans les applications haut de gamme ont toutefois bien résisté.

Dans le domaine des **batteries primaires** la concurrence est restée intense. Le volume des ventes en 2005 s'est inscrit en léger recul par rapport à 2004. L'unité de production de Shanghai a permis d'intensifier la pénétration du marché chinois, qui a encore été accentuée par le développement de nouvelles poudres alliées à plus faible teneur en indium.

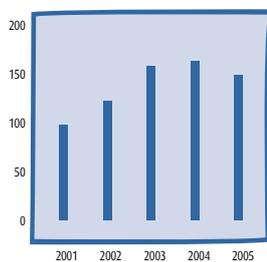
Dans le domaine des **poudres électroniques**, une nouvelle gamme de poudres sphériques de nickel et de cuivre a été mise au point pour des applications plus sophistiquées de la prochaine génération.

Matériaux Avancés
Chiffre d'affaires

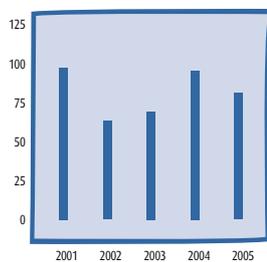


■ Europe	29 %
■ Amérique du Nord	22 %
■ Amérique du Sud	1 %
■ Asie/Pacifique	47 %
■ Afrique	1 %

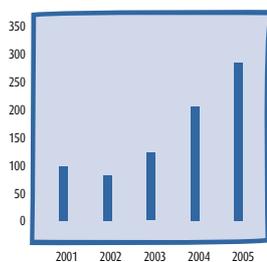
Cobalt
Evolution des ventes



Germanium
Evolution des ventes



Diamants synthétiques*
Evolution des ventes



* seuls les produits Syndrill

Electro-Optic Materials

Le volume des ventes de **substrats** est resté comparable au niveau de 2004, essentiellement en raison d'une diminution des livraisons au cours du premier trimestre pendant les renégociations de nouveaux contrats. La diversification du portefeuille d'applications en dehors du marché des cellules solaires spatiales s'est poursuivie; les livraisons de substrats pour diodes électro-luminescentes (LED) ont doublé par rapport à 2004 et les recherches se poursuivent avec des partenaires du secteur de la microélectronique afin d'explorer le potentiel à long terme offert par le germanium dans ce secteur.

Dans le secteur **optique**, le volume des ventes d'ébauches en germanium est resté à un niveau comparable à celui de 2004. Les primes pratiquées dans cette activité "ébauches" ont diminué en raison des pressions exercées par la concurrence. De nouveaux systèmes de vision nocturne à base de lentilles GASIR® (voir profil en matière d'innovation à la page ci-contre) pour voitures particulières ont été mis sur le marché en 2005 et Umicore a commencé à s'intéresser à l'utilisation de ses lentilles GASIR® dans des applications en dehors du secteur de l'automobile. La modeste unité Umicore Laser Optics implantée à Stevenage (Royaume-Uni) a été cédée en janvier 2006.

En **produits chimiques de haute pureté**, le volume des ventes de tétrachlorure de germanium pour fibres optiques est resté au même niveau qu'en 2004.

Synthetic Diamonds

Element Six Abrasives a réalisé une solide performance tout au long de 2005. La demande globale émanant des secteurs d'utilisation tels que l'outillage pour les forages pétroliers et gaziers est demeurée très soutenue pendant tout l'exercice. L'érosion des prix a cependant persisté sur le marché des abrasifs pour applications moins sophistiquées, de sorte que l'accent a été mis davantage sur les produits destinés aux applications haut de gamme. L'importance relative des produits polycrystallins dans le portefeuille d'Element Six Abrasives s'est accrue de manière significative en 2005. Les efforts en recherche et développement d'Element Six Abrasives ont été portés à 8 % des ventes, ce qui représente un accroissement de ses dépenses de R&D de quelque € 5 millions d'une année à l'autre.

La portée des activités de Element Six Abrasives a été étendue et inclut à présent des fonctions de marketing et de recherche. Ce développement permettra à Element Six Abrasives de mieux faire face à ses initiatives de croissance future.

Sécurité routière accrue grâce à GASIR®

En 2005, Umicore a procédé au lancement commercial de GASIR®, un nouveau matériau mis en œuvre dans le système de vision nocturne infrarouge d'Autoliv, installé dans les BMW série 7.

Avant que les chercheurs d'Umicore ne réalisent une avancée technologique majeure en créant ce produit, le seul matériau convenant pour les systèmes optiques de vision nocturne/thermographie était le germanium, un élément très rare et très coûteux. GASIR® ne contient que 20 % de germanium mais possède pratiquement les mêmes propriétés infrarouges que le germanium pur. En y associant une technologie novatrice de production par moulage, Umicore est parvenue à minimiser les rebuts et à réduire les coûts de production, faisant ainsi de la vision nocturne une option viable et abordable dans les applications automobiles.

GASIR® est un matériau tellement nouveau et innovant qu'il a dû faire l'objet d'une fourniture de renseignements sur les substances nouvelles en Europe et en Amérique du Nord.

Sur son site de Quapaw (Oklahoma, USA), Umicore produit pour le compte d'Autoliv des modules optiques intégrant des lentilles GASIR® revêtues d'une fenêtre en germanium très résistante. Le module optique est placé dans la calandre du véhicule, côté conducteur. Le système de lentilles spécial capte le rayonnement infrarouge (chaleur) émis par les personnes, les animaux et d'autres véhicules à une distance maximale de 300 mètres. Les signaux sont ensuite traités par un module électronique qui reproduit une image que le conducteur peut visualiser à l'écran.

Des enquêtes menées aux USA révèlent que la conduite de nuit est de deux à trois fois plus risquée que la conduite de jour. Chaque année, en Europe, 20 000 usagers perdent la vie et 560 000 personnes sont blessées dans des accidents survenant la nuit. Le système équipé de la lentille GASIR® peut fortement améliorer la visibilité du conducteur (et donc la sécurité), de nuit et dans des conditions de conduite difficiles (brouillard et pluies violentes).



Le système de vision nocturne, utilisant les lentilles GASIR d'Umicore, améliore considérablement la visibilité dans l'obscurité.

Métaux Précieux - Produits et Catalyseurs

Profil

Métaux Précieux - Produits et Catalyseurs produit une gamme de matériaux fonctionnels complexes, basée sur son expertise dans d'autres domaines technologiques complémentaires, tels la catalyse et les traitements de surface. Ses activités desservent un grand nombre d'industries, dont l'automobile, la joaillerie, l'électronique, le secteur pharmaceutique et l'optique. Le quartier général de Métaux Précieux - Produits et Catalyseurs est établi à Hanau (Allemagne). Ses activités sont organisées en cinq business units : Automotive Catalysts, Jewellery & Electroplating, Precious Metals Chemistry, Technical Materials et Thin Film Products. Ensemble, ces activités comptent plus de 20 sites de production dans 15 pays de par le monde.

En aval, plus de 50 % des besoins d'Umicore en métaux précieux proviennent du recyclage. Etant donné la grande valeur de ces métaux, le modèle de boucle fermée revêt une importance particulière pour les clients. Métaux Précieux - Produits et Catalyseurs est ainsi le plus grand investisseur d'Umicore dans le domaine de la recherche et du développement, une activité vitale dans des segments à croissance rapide. La division Automotive Catalysts joue un rôle important pour la société et l'environnement, en permettant de réduire constamment l'émission de substances polluantes nocives par les véhicules.

Chiffres clés

(en € millions)	2002	2003 ⁽¹⁾	2004	2005
Chiffre d'affaires	-	646,0	1 678,7	1 860,6
Revenus (hors métal)	-	286,9	698,0	766,2
EBIT récurrent	-	42,9	122,8	136,1
dont sociétés associées ⁽²⁾	-	3,1	9,0	8,4
Marge opérationnelle récurrente (%)	-	14,9 %	16,3 %	16,7 %
EBITDA	-	62,9	166,6	177,7
Investissements	-	13,7	49,2	43,6
Capitaux engagés - moyenne	-	538,3	581,9	610,1
Rendement des capitaux engagés (ROCE) (%)	-	17,5 %	21,1 %	22,3 %
Effectifs - fin de période	-	3 319	3 273	3 420
dont sociétés associées ⁽²⁾	-	163	178	220

(1) En 2003, seuls les 5 derniers mois pour les activités de PMG et 12 mois pour Thin Film Products (précédemment inclus dans Matériaux Avancés).

(2) Sociétés associées au 31 décembre 2005 : ICT Japan, ICT USA, Ordeg (Automotive Catalysts).

Automotive Catalysts

Le niveau de production et les ventes de véhicules légers aux Etats-Unis ont stagné d'une année à l'autre. Les producteurs asiatiques ont été à même d'augmenter encore leur part de marché aux Etats-Unis au détriment des constructeurs américains. Les ventes ont été soutenues par des campagnes promotionnelles agressives et de grande ampleur, initiées par les producteurs américains. Vers la fin de l'année, la production de véhicules a excédé le niveau de la demande, avec comme corollaire une augmentation du niveau des stocks. L'impact de la demande d'une forme de concordat ("chapitre 11") introduite par l'un des acteurs de la chaîne d'approvisionnement en Amérique du Nord a été symptomatique d'une situation de marché difficile.

Le nombre d'immatriculations de véhicules neufs en Europe est resté comparable à celui de 2004. Les véhicules à moteur diesel ont continué à accroître leur part de marché et représentent maintenant quelque 50 % des ventes totales de véhicules légers. Le marché des filtres à particules pour moteurs diesel a bénéficié d'une disponibilité accrue de matériaux de substrats. Umicore est bien positionnée sur le plan technologique dans ce segment qui devrait connaître une croissance constante, sous l'effet de la nouvelle législation européenne.

La situation dans les marchés émergents a continué à s'améliorer grâce à la combinaison de deux facteurs: une production automobile en hausse et une législation plus stricte. Les ventes de voitures neuves en Chine ont augmenté de 15 % d'une année à l'autre. Umicore a inauguré une nouvelle usine à Suzhou en Chine; celle-ci a commencé ses livraisons de catalyseurs au cours du deuxième semestre 2005.

La technologie palladium d'Umicore pour véhicules diesel légers (voir profil en matière d'innovation à la page 21) a suscité l'intérêt des constructeurs automobiles et le produit a été introduit sur de nouveaux modèles en 2005. La business unit a intensifié ses activités de recherche et développement dans le domaine des catalyseurs pour véhicules lourds roulant au diesel. L'attribution de premiers contrats commerciaux a permis de confirmer l'excellence des technologies d'Umicore appliquées dans ce domaine.

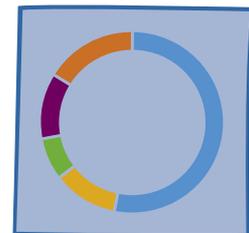


Les ventes d'Umicore de toiles catalytiques au platine ont augmenté au cours de l'année. Daniel Bordsch contrôle la finition d'une toile à Hanau, Allemagne.

Technical Materials

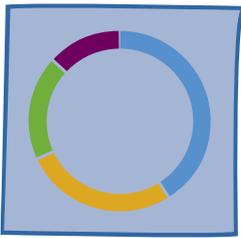
Dans les **matériaux platineux façonnés**, la forte intensité des ventes aux producteurs de verre pour écrans LCD a été quelque peu freinée en raison du report à début 2006 des projets d'expansion de certains clients. La technologie d'Umicore, qui permet l'utilisation d'une quantité moindre de platine et garantit une durée de vie plus longue au produit, a une nouvelle fois démontré qu'elle était un facteur de vente déterminant aux yeux des producteurs clés de verre LCD. Les ventes de toiles catalytiques ont elles aussi progressé grâce à la capacité d'Umicore de fournir à ses clients des systèmes faits sur mesure et parfaitement adaptés à leurs besoins.

Métaux Précieux - Produits et Catalyseurs Chiffre d'affaires



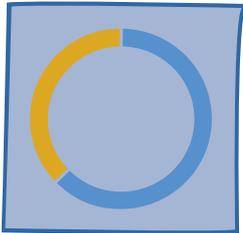
■ Europe	53 %
■ Amérique du Nord	11 %
■ Amérique du Sud	8 %
■ Asie/Pacifique	12 %
■ Afrique	16 %

Technical Materials Chiffre d'affaires



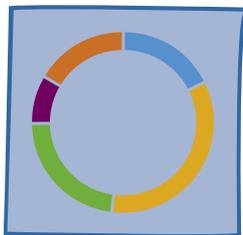
■ BrazeTec	41 %
■ Matériaux de packaging électronique	27 %
■ Matériaux de contact	19 %
■ Matériaux platineux spéciaux	13 %

Jewellery & Electroplating Chiffre d'affaires



■ Joaillerie et Métaux industriels	63 %
■ Galvanoplastie	37 %

Thin Film Products Chiffre d'affaires



■ Optique	18 %
■ Micro-électronique	34 %
■ Stockage optique de données	23 %
■ Protection contre l'usure et revêtements décoratifs	9 %
■ Ecrans	16 %

Les revenus de l'activité **matériaux de contact** ont enregistré une légère amélioration, essentiellement en raison d'une augmentation, principalement en Europe, des ventes de produits spéciaux faits sur mesure suivant les desiderata de la clientèle. Umicore a racheté fin 2005 les actifs de Suzhou Alloys, un important producteur chinois de matériaux de contact (essentiellement des oxydes argent étain). Cette acquisition marque un nouveau pas dans le développement de l'activité matériaux de contact en Asie.

Le volume des ventes de **BrazeTec** s'est situé dans l'ensemble au même niveau record qu'en 2004. La demande européenne est restée soutenue. La nouvelle activité dans le domaine de la pâte à souder a poursuivi sa croissance, principalement en raison de la demande du secteur automobile et du secteur chauffage/ventilation/climatisation (CVC). En janvier 2006, Umicore a permis à BrazeTec de prendre pied sur le marché chinois grâce à l'acquisition de Global Stars.

Après une année 2004 record, les **matériaux de packaging électronique** ont vu leurs revenus diminuer suite à un affaiblissement de la demande du secteur électronique. Umicore a toutefois maintenu avec succès sa position sur le marché de certains matériaux de jonction en électronique.

Jewellery & Electroplating

L'activité **galvanoplastie** a enregistré une croissance ininterrompue de ses revenus. Cette activité a tiré parti de la mode pour "l'or blanc" en bijouterie, qui a particulièrement stimulé la demande de composés chimiques et d'électrolytes à base de rhodium. Une percée a été réalisée au niveau des ventes d'électrolytes destinés au secteur électronique. L'amélioration de la position de cette branche d'activité sur un marché asiatique florissant s'est avérée des plus bénéfiques en 2005.

Les revenus de l'activité **joaillerie et métaux industriels** se sont inscrits en léger retrait par rapport aux niveaux extrêmement élevés de 2004. Les résultats du secteur de la Joaillerie, se sont améliorés en raison de la croissance de la demande d'or blanc et d'alliages de platine modifiés. Cette évolution contraste avec le

ralentissement constaté sur le marché de l'argent décoratif. En Thaïlande, l'unité a mis en place un système de prétraitement et de recyclage de résidus de joaillerie. L'offre d'un service complet "one-stop-shop", qui propose des produits personnalisés, un service de raffinage et la gestion des métaux pour la clientèle, a également été un facteur clé à la base du succès de cette business line en 2005.

Precious Metals Chemistry

Le résultat global a été de loin supérieur à celui de 2004. Les **composés inorganiques** et les **produits chimiques organométalliques** ont vu leurs ventes croître en 2005, en dépit d'un démarrage quelque peu laborieux en début d'année. Les perspectives de croissance de cette activité sont encourageantes et soutenues par la hausse de la demande de catalyseurs dans une série d'applications industrielles et pharmaceutiques. La collaboration technique et commerciale avec Reaxa s'est renforcée au cours du second semestre de l'année.

Thin Film Products

Les revenus annuels se sont améliorés par rapport à 2004. En électronique, les ventes de cibles au secteur de la micro-électronique se sont améliorées par rapport au niveau déjà élevé de 2004. Dans le segment des écrans, le volume des ventes et les primes sont restés en ligne avec ceux de l'année précédente. Cette branche d'activité a réussi à développer des cibles d'oxyde d'étain-indium (ITO) de grande dimension, ce qui a encore contribué à améliorer ses perspectives en matière de pénétration du marché asiatique des écrans TFT. Dans le secteur optique et stockage optique de données, le volume des ventes et les primes ont été sous pression. L'activité protection contre l'usure et revêtements décoratifs a enregistré une amélioration significative de ses résultats par rapport à 2004.



De l'air pur à un prix plus abordable

En 2005, Umicore a procédé aux premières livraisons à grande échelle de pots catalytiques pour véhicules, construits selon une technologie révolutionnaire.

En 2004, Umicore avait annoncé une avancée majeure dans le domaine des pots catalytiques pour les systèmes de contrôle des émissions des véhicules à moteur diesel. Grâce à cette avancée, elle était capable de remplacer 25 % du platine par du palladium (un métal qui, en 2005, était en moyenne quelque 80 % moins cher que le platine). Jusqu'alors, le platine était le seul matériau capable de remplir cette fonction. La technologie, mise en œuvre dans les convertisseurs catalytiques à oxydation (qui réduisent la concentration d'hydrocarbures et de monoxyde de carbone contenus dans les gaz d'échappement), dégage de nouvelles perspectives pour la commercialisation plus

large et plus rapide de filtres à particules activés par un agent catalyseur, qui réduisent les émissions de microparticules par les moteurs diesel. L'emploi du palladium recèle un potentiel de performance encore supérieur (stabilité thermique) et allonge la durée de vie du pot catalytique. La mise au point a été facilitée par la disponibilité accrue de carburant diesel à faible teneur en soufre et par le degré de technicité toujours plus poussé des systèmes de gestion des moteurs modernes.

Fruit de plusieurs années de recherches intensives, la technologie offre aux constructeurs automobiles un degré de souplesse dans le choix des agents catalyseurs équipant les systèmes de contrôle des émissions des moteurs diesel et leur offre donc plus de possibilités pour optimiser le coût total de ces systèmes.

Les tests rigoureux sont l'élément clé dans le développement par Umicore de produits de catalyse utilisés pour le contrôle des émissions des voitures.

Métaux Précieux - Services

Profil

Métaux Précieux - Services est le leader mondial en matière de recyclage des matériaux complexes contenant des métaux précieux. Son métier de base consiste à fournir des services complets de raffinage et de recyclage à une clientèle internationale. Métaux Précieux - Services recycle et raffine des métaux précieux et d'autres métaux non ferreux à partir d'un large éventail de matériaux intermédiaires industriels complexes et de résidus contenant des métaux précieux et provenant d'applications dans l'électronique et la catalyse. Métaux Précieux - Services est unique par la diversité des matériaux qu'il est en mesure de recycler et la flexibilité de ses opérations; il est présent sur trois continents avec des activités de recyclage et de raffinage, de collecte et de pré-traitement, et son unité Precious Metals Management.

L'approvisionnement d'Umicore provient intégralement de matières secondaires (sous-produits industriels et matériaux en fin de vie). Les activités illustrent à merveille la capacité de gérer le cycle complet des matériaux et à tirer pleinement parti du potentiel infini de recyclage des métaux. En termes de défis en matière de développement durable, un programme est actuellement en cours afin de remédier aux problèmes de pollution du passé aux alentours de l'usine de Hoboken. En termes d'hygiène au travail, les concentrations en plomb dans le sang des travailleurs du site de Hoboken font l'objet d'un suivi très strict, ainsi que les rares cas de sensibilité accrue au contact avec les sels de platine.

Chiffres clés

(en € millions)	2002	2003	2004	2005
Chiffre d'affaires	768,8	1 717,0	2 282,9	3 133,0
Revenus (hors métal)	201,0	214,7	204,9	234,5
EBIT récurrent	53,2	45,7	34,0	56,8
dont sociétés associées	-	-0,1 ⁽¹⁾	-	-
Marge opérationnelle récurrente (%)	26,5 %	21,3 %	16,6 %	24,2 %
EBITDA	78,2	71,3	59,0	97,7
Investissements	36,3	23,2	20,9	23,5
Capitaux engagés - moyenne	166,6	240,6	289,9	254,7
Rendement des capitaux engagés (ROCE) (%)	32,0 %	19,0 %	11,7 %	22,3 %
Effectifs - fin de période	1 160	1 180	1 289	1 297

(1) Cycleon.

Precious Metals Refining

L'approvisionnement en sous-produits industriels de l'unité Precious Metals Refining de Hoboken a été nettement supérieur à celui de 2004. La capacité d'Umicore de récupérer une large gamme de métaux à partir de son flowsheet s'est révélé être, une nouvelle fois, un avantage concurrentiel. Le niveau d'activité plus élevé de l'industrie du cuivre, du plomb et du zinc au plan mondial a conduit à une augmentation significative de la disponibilité de sous-produits. La restructuration des activités d'Umicore dans le domaine du raffinage du zinc a entraîné une réduction de la production de résidus de lixiviation contenant de l'argent, mais l'unité a réussi à s'assurer un approvisionnement en matières de remplacement pour 2006.

L'approvisionnement en déchets électroniques a augmenté et les efforts commerciaux consentis pour développer encore davantage l'activité dans ce secteur ont été intensifiés. Umicore peut se targuer d'avoir atteint une position de leadership sur ce marché. Cet atout revêt une importance déterminante sur le marché européen où la disponibilité de déchets électroniques est appelée à se démultiplier suite aux réformes législatives. La directive européenne sur les déchets d'équipements électroniques et électriques qui est entrée en vigueur en août 2005 offre un cadre légal solide pour le recyclage de ces déchets.

L'approvisionnement en catalyseurs automobiles usés a augmenté principalement en raison de la croissance sur le marché européen où Umicore dispose d'un important réseau de collecte. Les livraisons de catalyseurs pétrochimiques usés à recycler ont augmenté du fait de l'élargissement de la clientèle et du regain d'activité dans ce secteur.

Les prix de la plupart des métaux précieux ont augmenté en 2005. Les prix moyens du platine et de l'or se sont affichés respectivement en hausse de 6 % et 9 % par rapport à 2004, tandis que le prix du rhodium a plus que doublé au cours de l'année. Ces augmentations de prix ont eu un effet favorable sur la performance des activités de raffinage.

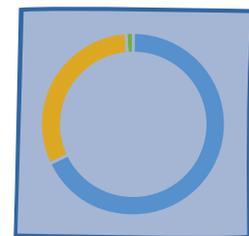


La performance des activités de raffinage a également été supportée par la hausse des prix de certains métaux précieux. Umicore a été en mesure de profiter de sa capacité de récupérer bon nombre de ces métaux, tels le sélénium, l'indium et le tellure à partir de son flowsheet métallurgique; la demande de ces métaux est en outre restée très forte tout au long de l'année.

Les prix du sélénium et du tellure ont connu une forte hausse en 2005, essentiellement en raison de la brusque augmentation de la demande de la part de la sidérurgie qui utilise ces matériaux pour améliorer la malléabilité de l'acier. La majeure partie du sélénium et du tellure récupérés par Umicore dans son procédé de recyclage est directement vendue sur le marché. La hausse du prix de l'indium est le résultat du déséquilibre entre l'offre et la demande. La production a été insuffisante

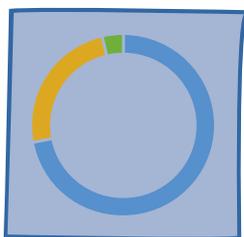
Les livraisons de déchets électroniques ont continué à augmenter en 2005. Les déchets électroniques sont prêts à être échantillonnés et prétraités à l'usine de Hoboken, Belgique.

Métaux Précieux - Services
Chiffre d'affaires



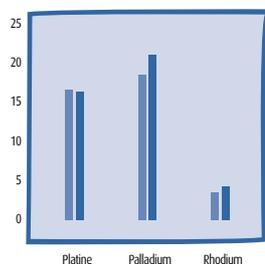
■ Europe **68 %**
■ Amérique du Nord **31 %**
■ Asie/Pacifique **1 %**

Origine des approvisionnements
(en fonction des frais de raffinage)



- Sous-produits du raffinage **72 %**
- Matériaux en fin de vie **24 %**
- Concentrés **4 %**

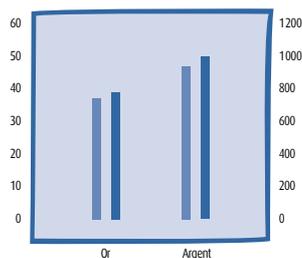
Production de platineux*
(en tonnes)



- 2004
- 2005

* y compris les activités de recyclage de Métaux Précieux - Produits et Catalyseurs

Production d'or et d'argent*
(en tonnes)



- 2004
- 2005

* y compris les activités de recyclage de Métaux Précieux - Produits et Catalyseurs

pour faire face à la demande mondiale qui a été dopée par l'utilisation de l'indium dans les applications telles que la production d'écrans LCD. La majeure partie de l'indium récupéré par Precious Metals Services (essentiellement à partir de résidus de plomb) est utilisée en interne par la business unit Thin Film Products.

Un investissement de € 9 millions destiné à augmenter la capacité de l'usine d'acide sulfurique de Hoboken, est devenu opérationnel en novembre. Cet investissement permettra de traiter une gamme plus étendue de résidus et de réduire davantage le niveau des émissions d'anhydride sulfureux des installations. Umicore a pris en outre des mesures en vue d'augmenter considérablement sa production d'indium dès 2007.

L'intégration des opérations de Hoboken et de Hanau a fait sentir ses effets au cours de 2005 et a contribué à l'amélioration des performances du business group. La productivité des installations de Hoboken s'est elle aussi améliorée.

Precious Metals Management

La performance de l'activité Metals Management est restée au bon niveau déjà atteint en 2004. Les activités commerciales et de trading ont été soutenues par une forte demande de métaux précieux, notamment du rhodium, et par l'intérêt manifesté à leur égard par le marché. A l'occasion d'une foire qui s'est tenue à Munich en novembre 2005, de nouveaux lingots de métaux précieux portant la marque Umicore ont été présentés. Ils ont été mis en vente en Allemagne en janvier 2006 en remplacement des lingots portant précédemment la marque Degussa.

Une solution de recyclage totale

En 2005, Umicore a encore réalisé des avancées notables dans la mise au point de son processus unique de recyclage des batteries rechargeables lithium-ion. Ce processus permet désormais à Umicore de recycler les batteries lithium-ion et nickel-métal-hydrure (NiMH) des appareils portables (ordinateurs et mobilophones). Le procédé utilise une technologie thermique unique en son genre, intégrant un système spécial de purification de gaz, qui ne génère ni déchets ni sous-produits dangereux.

Avant l'avancée décisive d'Umicore fin 2003, aucune autre technologie n'était capable d'assurer de manière durable le recyclage de batteries usagées. Cette situation est totalement inacceptable dans un monde où ces batteries connaissent une utilisation croissante.

L'offre d'Umicore est donc une solution de recyclage globale destinée aux équipements électroniques portables, qui met en œuvre cette technologie unique. En encourageant le recyclage des équipements électroniques portables encore pourvus de leurs batteries, Umicore entend dégager de nouveaux débouchés commerciaux, à la fois pour cette activité et pour sa division Métaux Précieux - Services qui est déjà l'un des principaux recycleurs de déchets électroniques au niveau mondial.

Grâce à cette technologie, Umicore est aussi en mesure de réduire ses besoins en minerai de cobalt destiné à la fabrication de matériaux pour batteries rechargeables au sein de son activité Matériaux Avancés. En effet, le cobalt récupéré lors du recyclage est retransformé en cobaltite de lithium sur le site d'Umicore en Corée du Sud, avant d'être réintégré dans les batteries lithium-ion neuves, et d'entamer un nouveau cycle.



Umicore participe aux programmes qui ont pour but de promouvoir la collecte et le recyclage de batteries rechargeables, telle cette initiative lancée en Thaïlande.

Zinc - Produits Spéciaux

Profil

Umicore dispose d'un profil unique au sein de l'industrie du zinc. Elle est intégrée en aval et se concentre sur le développement de matériaux zincifères tels que produits chimiques, alliages et matériaux destinés au bâtiment, pour une multitude d'applications. Les stratégies clés de l'activité Zinc - Produits Spéciaux sont ciblées sur le développement et le maintien des positions de leadership sur chaque marché et sur l'offre, dans la mesure du possible, d'un service "en boucle fermée" à ses clients. Les initiatives de croissance visent essentiellement à poursuivre le développement des produits à valeur ajoutée. Zinc - Produits Spéciaux s'articule en trois business units : Zinc Alloys, Zinc Chemicals et Building Products, ainsi qu'une participation de 47 % dans Padaeng Industry (PDI), le seul producteur de zinc d'envergure en Asie du Sud-est, situé en Thaïlande.

Plus de 30 % de l'approvisionnement des activités Zinc - Produits Spéciaux provient du recyclage, la boucle fermée étant un pilier essentiel du modèle d'entreprise. L'assainissement de la pollution du passé sur ses sites belges et français et leurs alentours est une priorité sur le plan des enjeux du développement durable. Ce problème est en passe d'être entièrement résolu. Les enjeux permanents en termes d'environnement pour l'activité concernent notamment la génération de déchets comme la goethite. Les opérations de raffinage du zinc sont l'activité la plus consommatrice d'électricité d'Umicore.

Chiffres clés

(en € millions)	2002	2003	2004	2005
Chiffre d'affaires	754,0	803,6	933,8	940,8
Revenus (hors métal)	425,0	440,6	481,4	448,4
EBIT récurrent	17,8	28,4	79,9	24,7
dont sociétés associées ⁽¹⁾	1,0	0,1	3,4	7,2
Marge opérationnelle récurrente (%)	4,2 %	6,4 %	15,9 %	3,9 %
EBITDA	52,7	64,2	134,0	65,1
Investissements	43,4	45,0	41,5	47,2
Capitaux engagés - moyenne	236,2	264,5	360,5	383,5
Rendement des capitaux engagés (ROCE) (%)	6,5 %	10,0 %	21,7 %	6,1 %
Effectifs - fin de période	3 611	4 093	4 048	3 977
dont sociétés associées ⁽¹⁾	751	1 218	1 173	1 159

⁽¹⁾ Sociétés associées au 31 décembre 2005 : Rezinal (Zinc Chemicals); IEQSA (Building Products); Padaeng Industry.

Zinc Alloys

L'activité **galvanisation** a connu une année de transition. La réduction des volumes de vente est due à la décision d'arrêter la fourniture des alliages pour la galvanisation en continu à l'industrie sidérurgique. Les primes moyennes ont augmenté en raison principalement de la hausse du prix du zinc, la majeure partie de cette amélioration s'étant produite au cours du quatrième trimestre.

En Europe, le volume des ventes de zamak pour la **coulée sous pression** est resté stable. Les primes sur le marché européen se sont redressées vers la fin de l'année. Les fournitures de zamak en Asie sont elles aussi restées à des niveaux similaires à ceux de 2004, et ce en dépit de la croissance dans le secteur de la coulée sous pression, en particulier en Chine. L'acquisition d'Umicore Yunnan Zinc Alloys en janvier 2006 va permettre à Umicore de tirer parti de cette croissance dans les prochaines années.

Umicore a annoncé début 2005 son intention de restructurer son activité **Zinc Smelting**. La restructuration s'est achevée à la mi-novembre tant du point de vue technique que social. A la suite de cette restructuration qui impliquait l'arrêt d'une unité de grillage et d'électrolyse en France, la production de zinc a été de 431 000 tonnes, soit 17 % de moins qu'en 2004.

En 2005, Umicore a procédé à des opérations de couverture en vue de verrouiller une partie de ses marges, sensibles au prix du zinc, pour 2006 et 2007. Le 6 mars 2006, la majeure partie de l'exposition d'Umicore au prix du zinc pour 2006 était couverte à un prix moyen à terme de € 1 125 par tonne, le solde étant graduellement couvert au prix en vigueur sur le marché. A cette date, 70 % de l'exposition d'Umicore au prix du zinc pour 2007 était couverte à un prix moyen à terme de € 1 465/ tonne et 80 % de son exposition pour le premier trimestre de 2008 a été couverte à un prix moyen à terme de € 1 635/tonne.

Afin d'améliorer sa flexibilité sur le plan stratégique, Umicore a décidé début 2006



L'activité Zinc Chemicals a continué à croître en 2005. Sur cette photo, Nicole Ermans effectue une analyse d'un échantillon d'oxyde de zinc à l'usine d'Eijsden, Pays-Bas.

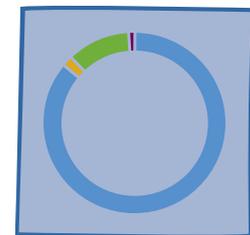
d'examiner la possibilité d'apporter ses activités de raffinage et d'alliages de zinc à une société filiale à 100 %.

Zinc Chemicals

Le volume des ventes total de **poudres fines de zinc** a été comparable à celui de 2004. Les ventes de pigments de zinc métal pour peintures ont augmenté suite à une amélioration de la demande, en particulier en Asie, consécutive au boom enregistré dans la construction navale et la fabrication de conteneurs maritimes. Les ventes de produits de qualité chimique ont diminué suite aux opérations de consolidation au niveau de la clientèle. Les primes ont légèrement fléchi en Europe et en Chine mais sont restées stables dans le reste de l'Asie.

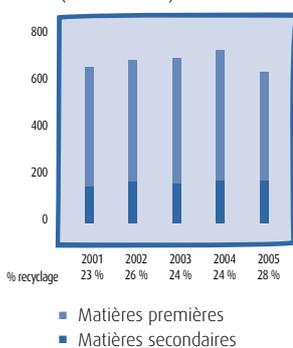
En ce qui concerne les **oxydes de zinc**, la demande de produits destinés aux applications en céramique a diminué au cours du deuxième semestre. Au premier semestre, c'est la demande d'autres secteurs qui affichait une

Zinc - Produits Spéciaux
Chiffre d'affaires

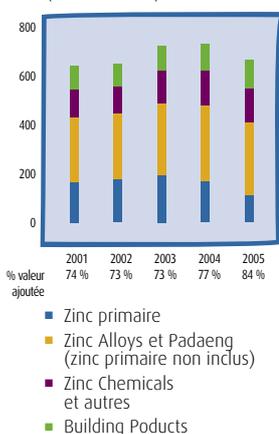


■ Europe	86 %
■ Amérique du Nord	2 %
■ Asie/Pacifique	11 %
■ Afrique	1 %

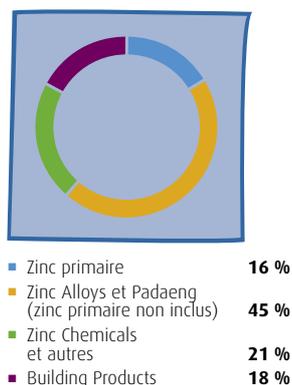
Production de zinc
(‘000 tonnes)



Zinc - Volume des ventes
(‘000 tonnes)



Chiffre d'affaires par segment
(en volume)



certaine faiblesse, comme ce fut le cas dans le domaine de la fabrication de pneumatiques où l'oxyde de zinc sert d'additif dans le procédé de production. Quoi qu'il en soit, l'activité oxyde de zinc a bénéficié de l'augmentation du prix du zinc, qui a entraîné une amélioration de ses marges de recyclage et plus que compensé les volumes de vente plus modestes. Au niveau des investissements, une unité pilote a été installée pour la fabrication d'une nouvelle ligne de produits, les nano-matériaux Zano®. Ces matériaux sont destinés aux écrans solaires, dans lesquels ils assurent une protection transparente contre les rayons UV, ainsi qu'à des revêtements transparents (voir profil en matière d'innovation à la page ci-contre).

Building Products

Le volume global des ventes a progressé, mais les primes ont été fortement affectées par un prix du zinc en hausse ininterrompue. Les ventes ont connu un démarrage laborieux en début d'année, mais se sont très sensiblement améliorées au cours du second semestre. Les marchés en France et au Benelux sont restés soutenus. La situation dans le secteur de la construction en Allemagne s'est stabilisée, sans pour autant que des signes d'amélioration de la demande ne se manifestent. Les ventes sur de nouveaux marchés pour les matériaux en zinc, tels que les Etats-Unis, ont poursuivi leur croissance. En ligne avec la stratégie de différenciation menée par l'activité Building Products, l'amélioration du volume des ventes en 2005 est entièrement attribuable aux produits à valeur ajoutée, tels que le zinc prépatiné et les accessoires. Des investissements significatifs ont été consentis tant pour augmenter l'offre de produits que les capacités de production pour ce type de matériaux.

Padaeng

La contribution de Padaeng aux résultats d'Umicore a plus que doublé en 2005. Le volume des ventes a cependant fléchi d'une année à l'autre en raison d'une baisse du niveau d'activité sur le marché national thaïlandais, spécialement au cours du troisième trimestre. La réduction des tarifs douaniers thaïlandais pour le zinc importé a entraîné une pression sur les primes pratiquées sur le marché domestique. La proportion de produits à valeur ajoutée dans le portefeuille de Padaeng s'est étoffée en 2005, mais les volumes d'alliages exportés vers d'autres marchés asiatiques ont diminué. En termes d'approvisionnement, Padaeng a été en mesure de se protéger dans une large mesure contre la tendance à une réduction des frais de traitement, en augmentant la proportion de son alimentation en silicates provenant de sa propre mine. En dépit de ces conditions difficiles, la performance globale de Padaeng s'est améliorée suite à l'augmentation du prix du zinc obtenue et à des primes légèrement en hausse pour les produits à valeur ajoutée.



Zano[®] - une innovation dans les produits chimiques zincifères

Umicore a mis au point un nouvel oxyde de zinc à base de nanoparticules baptisé Zano[®]. Zano[®] est un oxyde de zinc homogène dont la distribution granulométrique très uniforme permet sa mise en œuvre dans une foule d'applications.

Utilisé dans les onguents dermatiques, Zano[®] offre une excellente protection contre les rayons solaires UV-A et UV-B. Transparent, ce produit peut connaître des applications plus diversifiées que l'oxyde de zinc traditionnel. Alliant des propriétés filtrantes (UV-A/UV-B) et les propriétés antibactériennes et antifongiques de l'oxyde de zinc, il est idéal comme agent protecteur dans les plastiques transparents, les films plastiques, les textiles ainsi que les structures en bois.

Zano[®] est le fruit d'efforts de recherche et de développement consentis dans le domaine de la technologie des processus et des produits. En 2006, la production à grande échelle débutera à Olen (Belgique). Parallèlement à son savoir-faire en matière d'applications, Umicore pourra aussi élaborer des solutions sur mesure à l'intention de ses clients (nanoparticules d'oxyde de zinc enrobées, dispersions stables en milieu aqueux ou dans un liquide organique et nanoparticules d'oxyde de zinc dopé).

Umicore est convaincue des avantages potentiels des nanomatériaux dans une foule d'applications différentes. L'entreprise est consciente du fait que les nanomatériaux constituent une nouvelle catégorie de produits. Elle contribue aussi à la recherche en cours qui vise à déterminer précisément l'impact sur la santé et l'environnement que sont susceptibles d'avoir l'utilisation des produits et leur manutention sur le lieu de travail.

Jusqu'à ce que cette ambiguïté soit levée, des mesures strictes seront mises en œuvre afin d'assurer la protection des travailleurs contre une éventuelle exposition.

Lucien Boonen et Jackie Swinnen analysent les propriétés de dispersion de Zano[®] au centre de recherche d'Olen, Belgique.



vivre

Rapport environnemental

ensemble

L'usine de Viviez d'Umicore a célébré son 150ème anniversaire en 2005. De la fonderie de zinc de ses débuts elle a évolué pour devenir le centre de compétence d'Umicore pour le traitement de surface du zinc de l'unité Building Products. Elle est un employeur apprécié par cette petite communauté au cœur de la France. Toutefois, ces 150 ans d'activités ininterrompues ont laissé à l'actuelle génération un héritage de pollution historique du sol et de la nappe phréatique. Dans le cadre de son engagement à faire face à tous les problèmes de pollution historique, Umicore met en place un programme d'assainissement pour toutes les zones contaminées.



Analyse des performances environnementales du Groupe

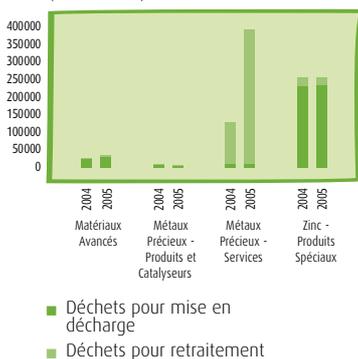
Portée

Dans The Umicore Way, Umicore s'engage à "chercher sans cesse à améliorer ses résultats dans le domaine environnemental". Ce chapitre donne une évaluation des performances environnementales du Groupe en 2005, par rapport aux données de 2004. Cette analyse se concentre sur les aspects environnementaux clés, qui forment pour la plupart la base des objectifs environnementaux pour 2006-2010 (pages 44-45). Umicore s'engage à réaliser de nouveaux progrès dans ces domaines au cours des années à venir.

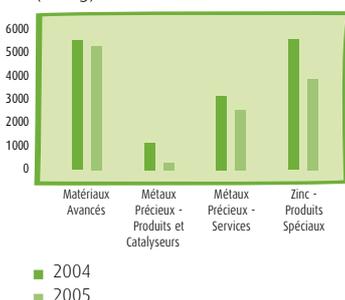
En avril 2005, Umicore a procédé à la scission partielle de son business group Cuivre, englobant les activités à Olen (Belgique), Avellino (Italie) et Pirdop (Bulgarie). Umicore ne disposait donc pas des données relatives aux performances environnementales de ces trois sites pour 2005. Dans le but de pouvoir présenter un ensemble de données comparables à celles de 2004, les performances environnementales ont été recalculées en faisant abstraction de ces activités Cuivre. En outre, pour des raisons de cohérence avec les données financières, les données environnementales de Padaeng Industry ne sont plus incluses dans cette analyse.

Dans le cadre du rapport unique d'Umicore, qui regroupe les résultats financiers et environnementaux, la publication du rapport Environnement, Santé et Sécurité a été avancée de juillet à mars. Il a dès lors fallu récolter les données des performances environnementales pour les plus petits sites à la fin du troisième trimestre et faire des prévisions pour le quatrième trimestre. Les principaux sites, à savoir Hanau, Overpelt, Balen, Olen, Hoboken et Auby, ont néanmoins été en mesure de rapporter les données pour l'exercice complet. Une analyse de sensibilité a permis d'établir que les données prévisionnelles utilisées pour le quatrième trimestre n'ont pas d'impact significatif sur les performances globales.

1 Production totale de déchets (en tonnes)



2 Emissions de métaux dans l'eau (en kg)



Déchets

Au total, les opérations d'Umicore ont généré, en 2005, 694 324 tonnes de déchets contre 423 045 tonnes en 2004. Dans le même temps, le taux global de recyclage des déchets est toutefois passé de 26 % à 60 %. Près de 57 % des volumes totaux de déchets sont à mettre au compte du site de Hoboken (Métaux Précieux - Services); il importe de noter que 97 % de ces matériaux résiduels sont constitués de scories qui sont utilisées comme ajouts dans des matériaux de construction, comme le béton, et comme matériaux de stabilisation dans les digues. Les matériaux stériles riches en fer provenant des opérations de raffinage du zinc (figure 1) constituent 35 % du volume des déchets générés.

La légère augmentation du volume de déchets générés par les activités Matériaux Avancés et Métaux Précieux - Produits et Catalyseurs est due à des travaux de construction occasionnels.

La quantité totale de déchets mis en décharge ou incinérés a diminué de 313 477 tonnes en 2004 à 278 423 tonnes en 2005.

En 2006, Umicore continuera à affiner ses données de manière à mieux faire une distinction entre déchets dangereux et non-dangereux.

Rejets de métaux dans le milieu aquatique et dans l'atmosphère

Rejets dans le milieu aquatique

En 2005, les rejets totaux dans les eaux de surface ont diminué de 15 432 kg en 2004 à 12 079 kg. Des réductions significatives ont été réalisées grâce aux meilleures performances des installations de traitement des eaux usées de certains sites comme Auby (Zinc - Produits Spéciaux) et Guarulhos (Métaux Précieux - Produits et Catalyseurs) (figure 2). La réduction enregistrée dans le segment des Matériaux Avancés est due à la fermeture du site de Roodepoort en Afrique du Sud.

Rejets dans l'atmosphère

En 2005, les rejets totaux de métaux dans l'atmosphère ont été de 35 418 kg contre 39 407 kg en 2004. La réduction la plus significative est à porter au crédit des activités Métaux Précieux - Services du site de Hoboken (voir Réalisations 2000-2005, page 38) (figure 3).

Les différences de rejets dans l'atmosphère rapportées entre 2004 et 2005 par les activités Matériaux Avancés et Métaux Précieux - Produits et Catalyseurs sont principalement dues à des mesures d'échantillons d'air plus précis.

Les rejets de SOx et NOx dans l'atmosphère ont diminué de manière significative en 2005 (voir tableau page 34).

Emissions de gaz à effet de serre

En 2005, les sites d'Umicore ont émis au total 947 650 tonnes de CO₂, contre 1 001 631 tonnes en 2004. Cette diminution est principalement due à la réduction des émissions de CO₂ engendrées par les activités du zinc en raison de la diminution des volumes de production (figure 4).

Energie

En 2005, la consommation totale d'énergie d'Umicore a été de 15 500 000 gigajoules contre près de 17 000 000 gigajoules en 2004 (figure 5).

Les principaux sites de la région flamande de la Belgique (Overpelt, Balen, Olen et Hoboken) et le site d'Auby (France) interviennent pour 81 % dans la consommation totale d'énergie du Groupe. La diminution du volume de production des activités de raffinage du zinc a entraîné une réduction des besoins en énergie proportionnelle à la réduction globale. La légère hausse de la consommation d'énergie pour l'activité Métaux Précieux - Services est due au rythme de production plus élevé de l'usine de Hoboken.

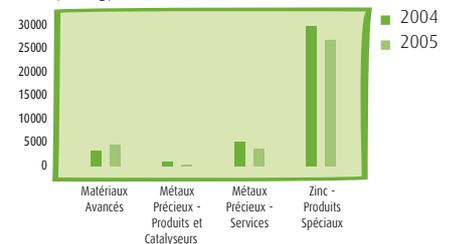
Conformité à la législation en matière d'environnement et plaintes

Au total, près de 50 000 mesures ont été effectuées sur l'ensemble des sites industriels d'Umicore pour vérifier la conformité à la législation locale en matière d'environnement. Quelque 1 233 de ces mesures ont révélé une violation des normes, soit moins de 2,5 % (figure 6). Trois sites industriels ont enregistré une violation de normes supérieure à 5 %. Le taux de violation des normes de 3,7% enregistré par l'activité Métaux Précieux-Produits et Catalyseurs est essentiellement dû à des résultats de mesures plus précis au site de Guarulhos.

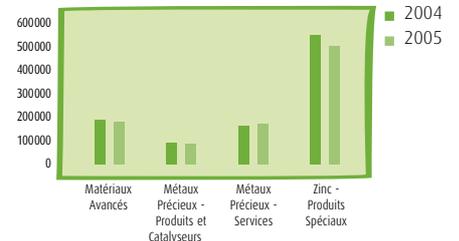
Umicore a reçu 51 plaintes provenant de l'extérieur relatives à ses opérations (83 en 2004). La principale explication de cette diminution tient à la réduction du nombre de plaintes concernant les odeurs sur le site d'Olen (Matériaux Avancés) et les plaintes concernant le bruit sur le site de Hoboken (Métaux Précieux - Services).

Umicore met tout en œuvre pour exploiter ses sites industriels dans le strict respect de la législation locale en matière d'environnement.

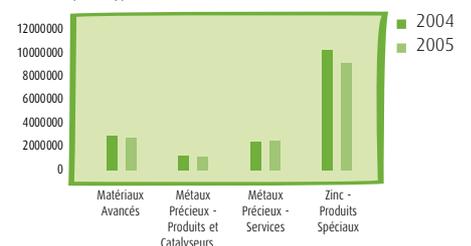
3 Emissions de métaux dans l'air (en kg)



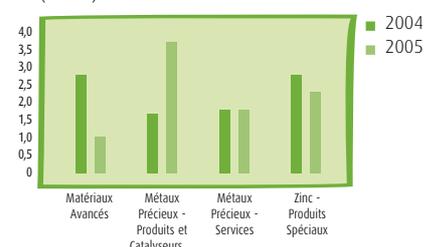
4 Emission de CO₂ (en tonnes)



5 Consommation d'énergie (en GJ)



6 Violation des normes (en %)



Relevé des principaux indicateurs de performances Environnement et Sécurité pour le Groupe Umicore par segment d'activités

Segment d'activités	Métaux Avancés		Métaux Précieux - Produits & Catalyseurs		Métaux Précieux - Services		Zinc - Produits Spéciaux ⁽¹⁾		Groupe Umicore		
	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	
Sécurité											
Fréquence accidents/million d'heures prestées	9,5	7,5	4,3	3,2	15,7	9,4	8,9	7,6	7,1	6,3	
Gravité jours perdus/1000 heures prestées	0,28	0,25	0,04	0,05	0,48	0,45	0,24	0,34	0,19	0,22	
Environnement											
Matières premières utilisées	tonnes	28 615	27 512	3 645 ⁽²⁾	3 017	247 231	275 978	2 227 466	1 787 355	2 506 957	2 093 862
% matières secondaires	%	30,2	30,1	71,0 ⁽²⁾	57,4	97,0	94,4	23,2	26,0	30,7	35,1
Consommation d'eau	1000 m ³	2 485,0	2 614,4	422,0	632,3	1 392,0	1 501,2	9 110,0	14 015,3	13 409,0	18 763,0
Consommation d'énergie	terajoules	2 913	2 765	1 217	1 172	2 392	2 507	10 307	9 137	16 828	15 581
Production totale de déchets	tonnes	27 119	34 479	9 046	6 490	128 823	395 614	258 058	257 741	423 045	694 324
% récupération des déchets	%	12,0	17,0	35,3	41,8	91,7	97,4	9,1	8,4	25,9	59,9
Métaux rejetés dans les eaux	kg	5 528	5 299	1 172	315	3 163	2 582	5 569	3 883	15 432	12 079
Métaux rejetés dans l'atmosphère	kg	3 233	4 485	1 013	267	5 251	3 721	29 910	26 945	39 407	35 418
Emissions de SO _x	tonnes	30	92	9	5	1 265	936	2 793	2 162	4 097	3 195
Emissions de NO _x	tonnes	213	143	81	91	123	188	307	250	725	672
Emissions de CO ₂	tonnes	191 191	181 653	92 476	88 697	164 396	172 971	553 568	504 330	1 001 631	947 650
Violation des normes	%	2,8	1,0	1,7	3,7	1,8	1,8	2,8	2,3	2,5	2,5
Nombre de réclamations pour nuisances	nombre	20	3	4	6	38	21	21	21	83	51

⁽¹⁾ Zinc - Produits Spéciaux: Padaeng exclus.

⁽²⁾ Uniquement pour Métaux Précieux - Produits.



Une partie du plus ancien site industriel d'Umicore reprise comme réserve naturelle dans le réseau Natura 2000

La région du bassin de la Meuse et de l'Ourthe, dans la partie est de la Belgique et de la France adjacente à l'Allemagne, était riche en gisements zincifères. Une particularité importante de ces fonds naturels est la présence d'une flore dite calaminaire, dont le nom provient des gisements calaminaires zincifères.

L'usine d'Umicore à Angleur qui a opéré des activités de transformation du zinc de 1837 jusqu'en 1966 et qui produit encore aujourd'hui des poudres fines de zinc est située au cœur de cette région.

Cette activité industrielle a généré des émissions de zinc. Cette pollution, qui est depuis sous contrôle et fait partie du plan de remédiation du site, n'a pas eu que des effets négatifs sur l'environnement; elle a en effet contribué à entretenir une flore dite calaminaire, entre autres la pensée calaminaire (*Viola calaminaria*), une espèce spectaculaire qui fleurit abondamment de mai à octobre et qui ne possède qu'une aire de distribution très restreinte. Cette flore est prédominante dans un secteur du site d'Angleur dit l'Île aux Corsaires et qui est aujourd'hui repris dans le réseau Natura 2000. Le réseau Européen Natura 2000 a pour objectif de contribuer au maintien, rétablissement ou préservation de la diversité biologique sur le territoire de l'Union Européenne.

Des plantes calaminaires blanches, telle la silene vulgaris, fleurissent jusque tard en saison sur l'Île aux Corsaires.

Réalisations 2000-2005

Portée des objectifs

En 2000, Umicore s'était engagée à mener à bien une série de huit objectifs environnementaux pour la fin 2005. L'évaluation finale par rapport aux objectifs tient compte des types d'activité de la société au moment où les objectifs furent formulés. Dès lors, les acquisitions réalisées après l'an 2000 n'ont pas été intégrées dans cette analyse. Pour les objectifs 1 à 4, l'Union Européenne désigne les Etats membres de l'Union Européenne en 2000, ainsi que la Norvège.

En avril 2005, Umicore a procédé à la scission partielle de ses activités cuivre, notamment les installations d'Olen (Belgique), d'Avellino (Italie) et de Pirdop (Bulgarie). Les données des performances environnementales 2005 pour ces trois sites ne sont plus accessibles à Umicore. Pour permettre une évaluation finale des objectifs par rapport à des données comparables pour la période 2000-2005, la performance environnementale a été recalculée en excluant les activités cuivre susmentionnées.

Dans le cadre du rapport unique d'Umicore, qui regroupe les résultats financiers et environnementaux, la publication du rapport Environnement, Santé et Sécurité a été avancée de juillet à mars. Il a dès lors fallu récolter les données des performances environnementales pour les plus petits sites à la fin du troisième trimestre et faire des prévisions pour le quatrième trimestre. Les principaux sites, à savoir Hanau, Overpelt, Balen, Olen, Hoboken et Auby, ont néanmoins été en mesure de rapporter les données pour l'exercice complet. Une analyse de sensibilité a permis d'établir que les données prévisionnelles utilisées pour le quatrième trimestre n'ont pas d'impact significatif sur les performances globales.

Remarques préalables

Il convient de noter que sur les cinq dernières années, les objectifs du Groupe n'ont pas seulement servi à stimuler la performance mais également à mettre l'accent sur l'amélioration des techniques de contrôle et de mesure. Ces améliorations peuvent éventuellement avoir contribué à la variabilité observée dans les résultats au fil des années. Bien que tous

les objectifs fixés n'aient pas été atteints, la nouvelle série d'objectifs introduits dans ce rapport pour la période comprise entre 2006 et 2010 (voir pages 44-45) reconnaît cette variabilité et tente de mieux refléter les conditions d'exploitation actuelles. Les nouveaux objectifs du Groupe continueront à se concentrer sur les domaines clés dans lesquels Umicore s'est engagée à faire des progrès supplémentaires.

Roger Palmans, responsable pour l'environnement, contrôle les parties les plus éloignées du site industriel de Balen, Belgique. Les travaux d'assainissement sont pratiquement achevés sur ce site et une partie du terrain a été réservée à l'implantation d'éoliennes.



Progrès par rapport aux objectifs environnementaux du Groupe 2000-2005

Premier objectif

Umicore vise à augmenter l'emploi des matières secondaires à raison de plus de 30 % de ses besoins en matières premières.

Calendrier et objectif: dépasser en 2005 le seuil de 30 % d'utilisation de matières secondaires dans les sites de l'Union Européenne.

La figure 1 montre que l'utilisation de matières secondaires est passée de 30 % en 2004 à 34 % en 2005. Alors que l'approvisionnement total de matières a diminué en 2005 par rapport à 2004, cette diminution a été plus prononcée pour les matières primaires, ce qui fait que la portion des matières secondaires dans l'approvisionnement total a augmenté.

Deuxième objectif

Umicore réduira son utilisation de sources d'eau précieuses (domestiques et nappe phréatique) de 20 % et maximisera les systèmes de récupération ou utilisera à titre d'alternative des sources d'eau moins précieuses.

Calendrier et objectif: réaliser 10 % de réduction en 2003, porter cette réduction à 20 % en 2005 dans tous les sites de l'Union Européenne (année de référence 2000).

L'utilisation totale d'eau précieuse pour les sites situés dans l'UE a légèrement augmenté pour passer de 4 470 000 m³ en 2004 à 4 686 000 m³ en 2005 (figure 2). La consommation totale d'eau en 2005 a été de 9 641 000 m³ par rapport aux 8 730 000 m³ de l'année précédente. Cette augmentation est principalement due à une plus grande consommation sur le site d'Overpelt.

Quoique la consommation totale d'eau ait diminué de près de 18 % au cours de la période 2000-2005, Umicore n'a pas été à même d'atteindre son objectif de réduction pour la consommation d'eau précieuse (12 % au lieu des 20 % prévus).

Troisième objectif

Au niveau du Groupe, Umicore s'efforce de respecter les objectifs en matière de changement climatique / rejets de CO₂ en augmentant son efficacité énergétique, en recyclant et en employant d'autres moyens de réduire les émissions de CO₂.

Calendrier et objectif: pour tous les sites de l'Union Européenne, atteindre les objectifs de réduction des émissions générales de CO₂ tels que fixés par les divers pays pour la période de référence 1990-2010.

Les émissions totales de CO₂ ont diminué de 668 143 tonnes en 2004 à 618 680 tonnes en 2005. Toutefois, les émissions de CO₂ par tonne de métal produite sont passées de 468 kg en 2004 à 490 kg en 2005 (figure 3). Dans le cadre de la rationalisation des opérations de raffinage du zinc, les quantités de zinc produites ont diminué de façon significative, alors que la production de métaux à Hoboken a sensiblement augmenté. Le niveau élevé d'énergie requis pour la production à Hoboken a eu un impact sur les émissions de CO₂ par tonne de métal produite.

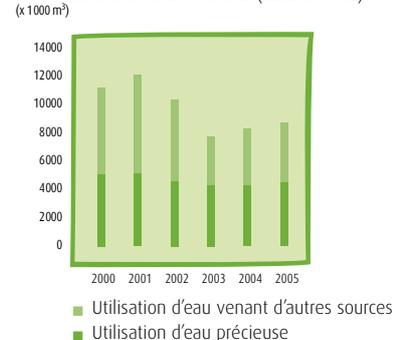
Il est important de noter qu'en raison des écarts dans les volumes de production observés dans les différents segments d'activité, il est difficile de tirer des conclusions quant à l'évolution des rapports d'efficacité énergétique globale de l'ensemble des sites situés dans l'UE.

Seuls les sites de Hoboken, Balen, Olen et Overpelt en Flandre, et celui d'Auby en France font partie du système d'"émission trading" de l'UE. Tous ces sites ont reçu leurs droits d'émissions liés à leur production estimée pour les années 2005, 2006 et 2007.

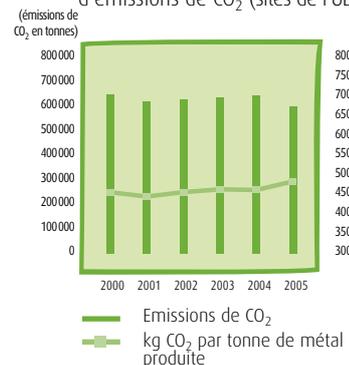
1 Quantité totale et nature des approvisionnements (sites de l'UE)



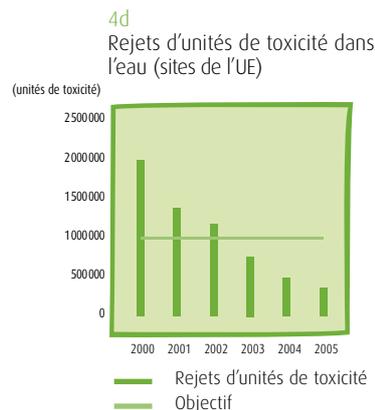
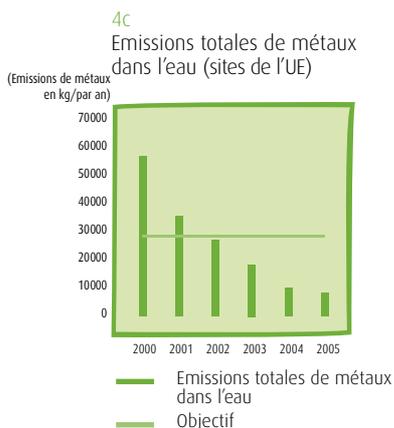
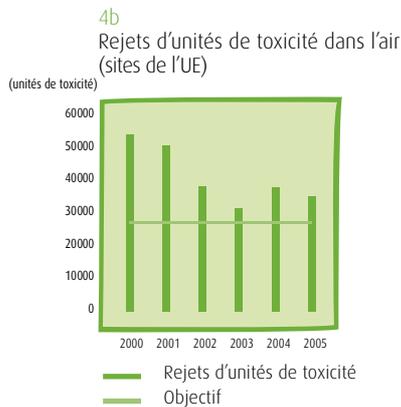
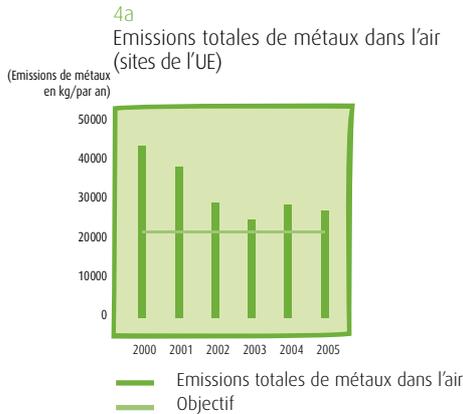
2 Consommation d'eau (sites de l'UE)



3 Emission de CO₂ et ratio de rendement d'émissions de CO₂ (sites de l'UE)



Jube Avelino R. Foronda et Alfonso Mauricio supervisent la récupération de matières solides dans un bassin de décantation à Subic, Philippines.



Quatrième objectif

En Europe, Umicore réduira de 50 % ses émissions de métaux provenant des procédés de fabrication mesurées sous forme de "charge totale" et d'"impact".

Calendrier et objectif: pour tous les sites situés dans l'Union Européenne, réduire de 50 % les émissions globales dans l'air et dans l'eau au niveau du Groupe Umicore en 2005 (2000 étant l'année de référence).

Air

Après une augmentation en 2004, Umicore a été en mesure de réduire à nouveau ses émissions totales de métaux dans l'atmosphère. En effet, en 2005 les sites d'Umicore ont rejeté 28 139 kg de métaux dans l'air comparés aux 29 938 kg en 2004 (figure 4a), soit une réduction de l'ordre de quelque 6 %. Les unités de toxicité émises indiquent la même tendance que les émissions de métaux dans l'atmosphère (figure 4b).

La diminution des émissions de métaux dans l'atmosphère est principalement due aux actions spécifiques prises sur les sites de Hoboken et d'Overpelt pour contrôler les émissions plus élevées de 2004.

A Hoboken, les émissions de plomb et de sélénium dans l'air ont diminué de plus de 1 500 kg en raison d'une intensification de l'entretien préventif des sources d'émission. Le site d'Overpelt a pu éliminer les incidents antérieurs en installant des filtres-sacs au niveau de la production de poudre de zinc et de Zamak®. Cela s'est traduit par une réduction des émissions de zinc dans l'atmosphère de 5 000 kg en 2004 à 345 kg en 2005.

Par ailleurs, une stratégie d'échantillonnage plus fiable au niveau de la raffinerie de zinc à Balen a conduit à une augmentation rapportée des émissions de zinc dans l'atmosphère de près de 3 500 kg.

Sur la période 2000-2005, Umicore a réduit ses émissions de métaux dans l'atmosphère de 38 %, alors que son objectif était de 50 %. Dans les prochaines années, Umicore entend concentrer son attention sur une réduction supplémentaire de ses émissions de métaux dans l'atmosphère. Dans un tel contexte, le contrôle et la réduction des émissions sont des éléments clés faisant partie des nouveaux objectifs fixés pour la période 2006-2010 (voir page 44-45).

Eau

Les données 2005 indiquent une nouvelle diminution significative des émissions de métaux dans l'eau. Les émissions totales dans l'eau ont diminué de 59 013 kg pour l'année de référence 2000 à 8 835 kg en 2005, soit une réduction de 85 % (figure 4c). Pendant la même période, les unités de toxicité ont quant à elles régressé de 82 % (figure 4d). Ces réductions ont été réalisées pour plus de 95 % sur le site d'Auby.

Ces résultats excèdent de loin les objectifs établis pour la période.

Cinquième objectif

Les activités industrielles d'Umicore doivent mettre en place un système de gestion environnementale et obtenir la certification ISO 14001.

Calendrier et objectif: atteindre cet objectif en 2003 pour les principaux sites industriels actifs dans le recyclage et en 2006 pour tous les autres sites.

Sur les 26 sites encore en activité faisant partie du projet initial, 17 sites ont obtenu la certification ISO 14001. Ces sites sont :

- Hoboken, Balen, Overpelt, Angleur, Olen (production de poudre extra fine de cobalt et d'oxydes de cobalt) et Umicore Oxyde à Heusden-Zolder (Belgique),
- Eijsden (Pays-Bas),
- Aubry, Calais, Bray-et-Lû et Viviez (France),
- Larvik (Norvège),
- Maxton - produits cobaltifères (USA),
- Fort Saskatchewan et Leduc (Canada),
- Shanghai (Chine),
- Padaeng Industry, site de Rayong (Thaïlande).

En 2003, les principaux sites industriels actifs dans le recyclage ont obtenu la certification ISO 14001. Le délai imparti aux autres sites pour atteindre cet objectif est fixé pour fin 2006.

En dehors de cet objectif, 30 des 54 sites sur lesquels porte ce reporting sont certifiés ISO 14001.

Les nouveaux objectifs pour la période 2006-2010 (voir page 44-45) continueront à mettre l'accent sur la certification du système de gestion.

Sixième objectif

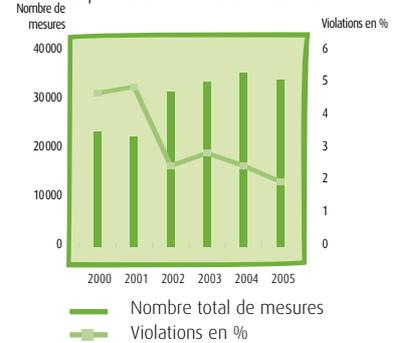
Mise en place d'un niveau de gestion environnementale ayant pour objectif de n'avoir aucune violation déclarée, une conformité totale et des taux d'incidents inférieur à 2,5 %.

Calendrier et objectif: obtenir une conformité totale en 3 ans et réduire les taux d'incidents à la fois au niveau du Groupe et au niveau des sites à moins de 5 % en 2001 et de 2,5 % en 2005.

Les unités d'Umicore concernées par cet objectif ont effectué 35246 mesures pour évaluer la conformité avec la législation locale et/ou les exigences en matière de permis (voir figure 6). Au total, 2,1 % de ces mesures ont dépassé les normes alors que le chiffre était de 2,6 % en 2004. Avec ce résultat, Umicore a réalisé l'objectif qu'elle s'était fixé.

6

Evolution des violations des normes, exprimées en % des mesures

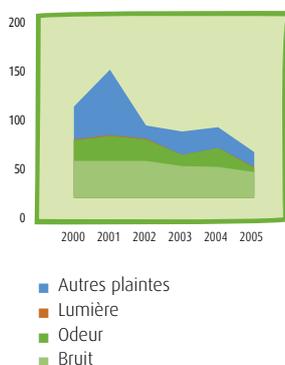


38-39



Mark Pauwels mesure les émissions dans l'air sur le toit de l'école de Moretusburg, à proximité du site de Hoboken, Belgique.

7 Nombre total des plaintes



Septième objectif

Mise en place d'un système efficace de gestion des plaintes et résolution de 50 % des plaintes fondées, venant des riverains.

Calendrier et objectif : obtenir une réduction de 50 % du nombre de plaintes dès 2005.

En 2005, 51 plaintes ont été enregistrées au total comparé aux 80 plaintes reçues en 2004. La raison principale de cette réduction est à rechercher dans la diminution du nombre de plaintes enregistrées pour les sites de Hoboken et Olen (Belgique) (figure 7). Par rapport à 2000, le nombre de plaintes a diminué de 51 %. Comme ce fut le cas en 2004, la majeure partie des plaintes ont été enregistrées sur les sites d'Umicore établis dans l'UE. L'importance accrue portée à la certification du système de gestion environnementale conduira probablement à améliorer les procédures d'enregistrement sur les sites se trouvant en dehors de l'UE.

Huitième objectif

Mise en place de plans de communication environnementale et publication de rapports environnementaux locaux.

Calendrier et objectif : mise en œuvre de plans locaux dès 2003 et publication de rapports environnementaux locaux dès 2005.

En ce qui concerne cet objectif du Groupe, aucun nouveau progrès n'a été rapporté en 2005 par rapport à 2004. En 2005, 13 sites - pour la plupart des sites importants - ont publié un rapport environnemental local.

Dans le cadre des nouveaux objectifs du Groupe pour 2006-2010 (voir page 44-45), chaque site devra mettre en application une politique prévoyant de rendre des comptes à la communauté locale et pouvant éventuellement inclure la publication d'un rapport local de développement durable.



Certification ISO 14001 à Subic

Établie à proximité d'une ancienne base navale américaine, l'usine d'Umicore à Subic (Philippines) fabrique une large gamme de composés chimiques à base de cobalt et de nickel. Umicore a racheté l'entreprise à ses fondateurs en 2002.

Dans le cadre des objectifs environnementaux d'Umicore, Umicore Specialty Chemicals Subic a été mise au défi de déployer un système de gestion certifié ISO 14001 au plus tard en 2006.

Le projet a démarré en mars 2004 par la création de la structure organisationnelle du système de gestion de l'environnement. Tous les travailleurs ont été invités à assister à la réunion de démarrage ISO qui a donné un aperçu du projet ISO, expliqué ses raisons sous-jacentes et encouragé chacun à y prendre part.

L'équipe de projet s'est attelée à un audit préliminaire et à des séances de réflexion relatifs à l'impact des produits et procédés de l'entreprise sur l'environnement. Ce processus a permis d'établir une liste d'objectifs spécifiques à atteindre en matière de prévention et de contrôle de la pollution.

Au début, tout semblait vague et irréalisable. Toutefois, après un certain temps, la réflexion sur les rôles et les responsabilités, la formation, le déploiement et la maintenance du système de gestion de l'environnement est devenue plus précise.

L'audit de précertification réalisé en décembre 2004 a révélé deux non-conformités : l'une relative aux procédures d'identification des législations environnementales ; l'autre portant sur le processus d'audit interne. Les actions adéquates ont été prises.

En mars, le site a obtenu la certification ISO 14001, malgré une liste d'observations et d'améliorations potentielles. Le personnel n'a pas ménagé ses efforts afin de se mettre en conformité ; le premier audit de surveillance a été passé avec succès en septembre 2005.

Tous les travailleurs du site d'Umicore à Subic sont fiers de ce succès collectif, remporté dans un pays où le respect de l'environnement est un défi permanent.

Virgilio S. Manzano sépare les solutions organiques des solutions aqueuses à Subic, Philippines.

Assainissement des sols en Flandre

Le 23 avril 2004, Umicore a signé, avec la société publique des déchets de la Région flamande (OVAM) et le ministère de l'Environnement de la Région flamande, une convention par laquelle Umicore s'engageait, dans les 15 prochaines années, à effectuer la dépollution de quatre sites et de certaines zones résidentielles riveraines pour un montant prévu de € 62 millions. En plus de ce montant, un fonds commun de € 30 millions (alimenté respectivement pour moitié par Umicore et par les pouvoirs publics locaux) a été créé afin de réaliser les opérations d'assainissement dans les environs, et ce dans les dix prochaines années. Les provisions adéquates pour couvrir les frais de ces opérations d'assainissement ont déjà été constituées au cours des années précédentes. Dans le courant de 2005, les travaux d'assainissement des sols ont progressé sur les quatre sites flamands et leurs alentours immédiats.

Assainissement des sites et zones résidentielles riveraines

La convention prévoit un agenda précis, assorti d'objectifs prioritaires bien définis et de calendriers d'exécution pour chaque site. Alors que le plan d'assainissement a été entamé pour les terrains de l'usine proprement dite, le **site de Hoboken** a concentré ses efforts sur la préparation des activités d'assainissement de la zone résidentielle riveraine de Moretusburg. Les travaux d'assainissement proprement dits devraient démarrer en 2006. Sur le **site de Balen**, un programme d'excavation de grande envergure a été mis en œuvre. Les matières excavées ont servi à combler le bassin de goethite et ont permis sa fermeture définitive à la fin de 2005. Les travaux réalisés à Balen se sont chiffrés à € 3,8 millions. L'usine de Balen a également progressé dans son programme de dépollution de la nappe phréatique et a introduit les demandes de permis. Comme à Balen, le **site d'Overpelt** a profité de l'occasion pour combiner l'assainissement des sols et la fermeture de son bassin de goethite. Les opérations d'excavation ont été finalisées dans les délais pour un montant de € 2 millions. Etant donné qu'il restait de l'espace disponible dans le bassin de goethite, il a été décidé de le maintenir en exploitation afin de permettre aux pouvoirs locaux et à l'OVAM d'y entreposer des matériaux d'assainissement issus de terrassements publics. Le **site d'Olen** s'est principalement concentré sur le périmètre de l'usine. Un plan d'assainissement des sols et de la nappe phréatique a été soumis pour approbation à l'OVAM.

Assainissement des environs

L'assainissement du cours d'eau Bankloop à Olen a été le premier projet à faire appel au fonds

commun susmentionné. Il était en phase de préparation à la fin de 2005, mais la société n'a pas encore reçu les permis définitifs.

OVAM et Umicore recensent les autres zones qui pourraient bénéficier des ressources du fonds commun et établissent une liste de priorités en la matière. Quatre experts ont été désignés en vue d'établir un plan d'action détaillé pour chaque affectation du sol identifiée: résidentielle, naturelle, agricole, industrielle et récréative. Ce plan décrit de manière détaillée le concept de gestion du risque afférent à chaque affectation, les voies d'expositions identifiées, les outils à mettre en œuvre pour la collecte des données, ainsi que le contexte législatif.

Calendrier et budget

Fin 2005, Umicore avait déjà réalisé des projets pour un montant total d'environ € 6 millions. En 2006, l'entreprise entend affecter les mêmes sommes dans un souci de respecter ses engagements contractuels.

Problématique du cadmium en Flandre

Dans une étude épidémiologique publiée en janvier 2006 dans le journal médical "The Lancet Oncology", le lien entre l'exposition au cadmium et le cancer du poumon a été établi pour la première fois. Umicore s'est immédiatement penchée sur cette étude afin de se familiariser avec les conclusions et d'évaluer son importance en vue d'établir la liste des priorités pour ses projets d'assainissements en Flandre. Toute information complémentaire peut être consultée sur le site web d'Umicore et sur <http://oncology.thelancet.com>.



Assainissement des sols en France

A Auby, dans le Nord de la France, les travaux d'assainissement des sites pollués recensés ont commencé sur le terrain en 2005, après l'adoption du plan de décontamination soumis par Umicore aux Directions régionales de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE).

Un rapport antérieur, évaluant les risques de santé pour la population autour de l'usine, a confirmé que les concentrations de plomb dans le sang sont conformes à la moyenne française. Toutefois, par mesure de précaution, il a été décidé d'excaver les terres polluées au niveau de l'école et du terrain de jeu et de les remplacer par des terres propres.

Tout au long de cette opération, la priorité a été donnée à une campagne de communication intense sur ce projet d'assainissement des sols. Cet effort a été salué par le journal local, l'Aubygeois.

"L'approche proactive d'Umicore Auby a consisté à informer les habitants du quartier résidentiel des Asturies des mesures qui ont été prises et qui le seront à l'avenir, ainsi que des problèmes qui seront pris en compte. C'est là la preuve tangible d'une gestion responsable".

En outre, il y a deux ans, Umicore a également procédé, de sa propre initiative, à une étude d'évaluation des risques sur l'ensemble de son site de Viviez (France). Umicore continue d'y fabriquer des matériaux de construction, mais la plus grande partie de l'usine, vieille de 150 ans, n'est plus opérationnelle. Le rapport d'évaluation détaillée de risque (EDR) a été remis aux pouvoirs locaux en mars 2005. Depuis, Umicore continue d'œuvrer au déploiement du programme d'assainissement qui permettra un contrôle permanent de la pollution des sols et de la nappe phréatique.

Umicore a entamé un programme de réhabilitation en vue d'éliminer la pollution historique du sol et de la nappe phréatique sur son site de Viviez, France.

Objectifs environnementaux du Groupe pour 2006-2010

En 1999, Umicore a défini huit objectifs environnementaux pour le Groupe pour la période 2000-2005. Les pages 36 à 40 du présent rapport passent en revue les performances réalisées pour chacun de ces objectifs. Ils avaient été fixés à une époque où la composition et la taille du Groupe étaient différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui. En conséquence, la pertinence des objectifs posés en 1999 est devenue moins significative.

A l'issue d'une consultation interne et compte tenu d'un apport extérieur, Umicore s'est assigné cinq nouveaux objectifs environnementaux pour la période 2006-2010. Ceux-ci sont conformes aux principes repris dans "The Umicore Way", ainsi qu'aux directives de la Global Reporting Initiative® en matière de reporting. Ces objectifs sont suffisamment souples pour permettre à chaque site de contribuer à son rythme aux objectifs de performance globale pour 2010. En 2006, la performance de base sera évaluée en fonction des objectifs ; l'évolution de cette performance fera l'objet des rapports annuels subséquents.

Le chapitre suivant résume les cinq nouveaux objectifs ainsi que les indicateurs employés pour mesurer les progrès réalisés.

Premier objectif

Pour toutes les sources ponctuelles d'émission dans l'atmosphère et dans l'eau, tous les sites industriels doivent mettre en place des plans d'amélioration basés sur le principe BAT (la meilleure technologie existante réalisant un équilibre entre les coûts pour l'exploitant et l'impact positif pour l'environnement).

- Pour les sites dont les émissions de métaux dans l'air et l'eau sont supérieures à 1 tonne par an, il convient de fixer un objectif quantitatif sur base de BAT.
- Les sites industriels qui ont des émissions diffuses devront être en mesure de démontrer des améliorations continues en matière de maîtrise de ces sources diffuses.

Les indicateurs de performance clés seront les principales données d'émission pour le Groupe ainsi que le nombre de plans d'amélioration par rapport au nombre de plans requis.

Deuxième objectif

Tous les sites industriels mettront en place un système de gestion de l'environnement certifié par un organisme extérieur.

Tous les sites sont tenus de se conformer aux lois et réglementations en vigueur ainsi qu'aux normes internes de l'entreprise et de contrôler régulièrement la conformité.

Les progrès réalisés dans le cadre de la mise en place d'un système de gestion de l'environnement certifié et le nombre d'amendes et condamnations pour non-respect sont définis comme indicateurs de performance clés.

Troisième objectif

Tous les sites industriels sont tenus d'évaluer la nature, l'ampleur et le risque de l'impact que leurs activités, présentes et passées, exercent ou ont exercé sur le sol et la nappe phréatique. D'ici à la fin 2010, des opérations d'assainissement seront entamées sur les sites où des risques significatifs ont été identifiés.

L'indicateur de performance clé sera l'évolution du nombre d'études d'impact.

Quatrième objectif

Tous les sites (y compris les bureaux) doivent établir et mettre en place un plan d'efficacité énergétique agréé.

Les sites dont la consommation énergétique dépasse 75 000 gigajoules par an doivent fixer un objectif quantitatif basé sur BAT (la meilleure technologie existante réalisant un équilibre entre les coûts pour l'exploitant et l'impact positif pour l'environnement).

La consommation totale d'énergie primaire et la mise en place de plans d'efficacité énergétique sont les indicateurs de performance clés.

Cinquième objectif

Toutes les business units doivent disposer pour chacun de leurs produits de toutes les données de base en matière de sécurité, hygiène et environnement.

Comme base de toute évaluation des risques, Umicore entend utiliser des données valables et scientifiquement établies. Les données de base en matière de sécurité, hygiène et environnement doivent au moins comprendre les propriétés physico-chimiques, toxicologiques et écotoxicologiques afin de développer une communication de risques adéquate.

Le nombre de données de base en matière de sécurité, hygiène et environnement constituera l'indicateur de performance clé.



Une nouvelle technologie de compactage a été utilisée en vue d'étendre la durée de vie des bassins de goethite à Balen, Belgique.

Conformément aux directives internationales et à son propre code de conduite, Umicore choisit des partenaires qui opèrent selon des normes sociales et environnementales acceptables. La société continue à contracter des matières premières cobaltifères en République Démocratique du Congo. Les fournisseurs sont toutefois tenus à respecter le code de conduite d'Umicore et sont régulièrement soumis à des contrôles par la société. La photo illustre une discussion entre Christophe Zyde (General Manager Cobalt/Nickel Supply), Marc Van Sande (Executive Vice-President Advanced Materials) et un fournisseur local sur ses plans d'exploitation.



travailler

Rapport social



ensemble

Ressources humaines

Les deux premières pages du Rapport social évoquent quelques-uns des principaux défis et projets dans le domaine des ressources humaines. Les pages suivantes présentent les nouveaux objectifs sociaux pour l'ensemble du Groupe, assortis d'études de cas, et consacrent une attention spéciale aux résultats de l'enquête d'opinion des travailleurs menée en 2005. Le rapport social se termine par un aperçu des performances de l'entreprise en matière de sécurité et d'hygiène.

Gestion des talents

En 2005, Umicore a procédé à une analyse de la gestion des talents à l'échelle du Groupe. Cette étude a porté sur l'ensemble des 1 400 cadres employés dans le monde entier. Ces cadres ont été invités à fournir une mise à jour de leur profil professionnel et à faire part de leurs aspirations et de leurs attentes en matière de mobilité. Quarante-cinq groupes "Inventaire de carrière" (Career Review) ont été constitués. Epaulés par les équipes régionales de ressources humaines ils ont passé en revue chaque business unit. Les résultats ont été ensuite consolidés au sein de comités d'"Inventaire de carrière" au niveau du Groupe, qui se sont penchés sur les scénarios de relève aux postes clés. A la suite de cette analyse, chaque cadre a reçu un retour d'information et des plans de développement ont été établis.

L'une des spécificités du processus de gestion des talents au sein d'Umicore réside dans le fait qu'il s'est nourri des apports personnels et qu'il a donné lieu à un retour d'information franc, conforme aux valeurs d'ouverture de l'entreprise. L'expérience sera réitérée en 2007.

Le résultat de cette analyse permet à l'entreprise de se montrer proactive dans l'accompagnement de la mobilité interne et dans le développement de la future direction de la société. La mobilité est aussi un catalyseur d'une importance majeure dans l'optique d'une intégration accrue des différentes entités de l'entreprise.

Scission partielle de Cumerio

La création de Cumerio illustre à merveille le bien-fondé de l'approche déployée par Umicore en matière de gestion des talents et de plan de relève. En effet, la nouvelle structure a pu démarrer ses activités en se dotant des talents appropriés en fonction des défis et des perspectives qui l'attendent. Elle a pu aussi acquérir rapidement son indépendance vis-à-vis des structures d'encadrement administratif d'Umicore. Le transfert de plusieurs cadres supérieurs d'Umicore vers Cumerio a dégagé des perspectives professionnelles pour d'autres éléments au sein du groupe Umicore. La scission partielle a été réalisée sans faire appel au recrutement externe pour pourvoir les postes de cadres. Au total, 1 580 travailleurs ont quitté Umicore pour rejoindre Cumerio à la fin mars 2005.

Restructuration de Zinc-Produits Spéciaux

Le 21 février 2005, Umicore France annonçait aux membres des Comités d'établissement son intention de fermer le site de Calais et de réduire la capacité de son unité d'Auby. Pour Umicore, cette réorientation s'est traduite par une réduction globale de la capacité de production de cathodes de zinc et la réorganisation de la capacité des fonderies. Elle a marqué le début d'un dialogue social long et intense en vue d'aboutir à un accord satisfaisant les deux parties.

Quelque 42 réunions se sont tenues (14 à l'échelon national et 14 au niveau des deux sites) au fil d'une procédure qui a duré sept mois. Des réunions de travail intermédiaires ont également été organisées dans le but d'établir des analyses détaillées et approfondies tenant compte des spécificités de chaque site. En définitive, une solution a pu être trouvée pour 173 des 198 travailleurs concernés par la restructuration, et ce dans les trois mois suivant l'annonce. Certains ont retrouvé un emploi soit en dehors, soit au sein de l'entreprise; d'autres sont partis de leur propre chef ou ont opté pour la retraite anticipée. Il n'y avait pas encore de solution pour la plupart des 25 travailleurs restants au moment de la rédaction de ce rapport.

Structure RH internationale

2005 fut une année de consolidation pour la nouvelle organisation RH d'Umicore. Adoptée en 2004, la nouvelle structure répartit la gestion des ressources humaines en sept régions. Chaque centre régional assiste les équipes RH nationales et locales dans cette partie du monde. En 2005, l'équipe RH Greater China (Grande Chine) a posé les jalons de la gestion RH dans cette région, conformément aux processus d'Umicore. Le service RH USA a unifié tous les régimes de sécurité sociale et de retraite en vigueur dans les différentes entités d'Umicore aux Etats-Unis. Désormais, tous les travailleurs bénéficient du même niveau de couverture.

Le département RH a également créé un poste de gestionnaire des expatriations au niveau de l'entreprise afin de mieux coordonner la mobilité internationale au sein du Groupe.

2005 fut une année de transition en matière d'organisation des procédures de formation au sein d'Umicore. A la lumière des résultats de l'enquête d'opinion et de la gestion des talents, de nouveaux modules de formation ont été développés. A l'intention des nouveaux cadres et cadres moyens, les équipes RH régionales organisent des modules de formation pour intégrer les nouveaux venus, développer les compétences inhérentes à certains niveaux de responsabilité et instaurer des principes rigoureux en matière de gestion des ressources humaines. A l'intention des cadres supérieurs, le département RH au niveau du Groupe organise des séminaires internationaux ayant pour thème le développement des capacités de direction; elle propose aussi un vaste programme de perfectionnement au gré des attentes professionnelles de chacun. Ces programmes organisés au niveau du Groupe visent aussi à promouvoir la constitution d'un réseau de relations interne, à tous les niveaux de l'organisation.

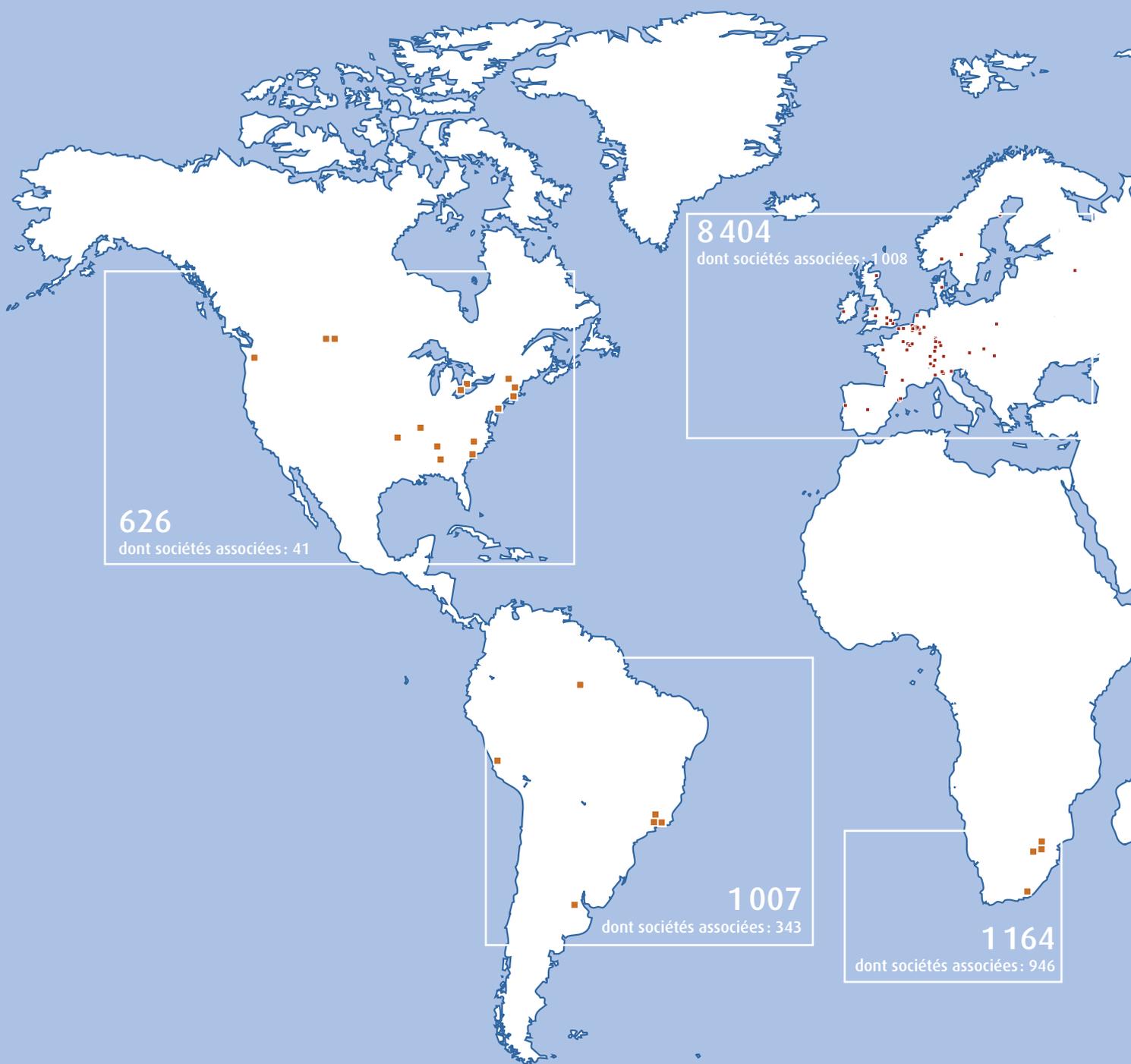
Formation internationale

Les business units et les sites de production sont des acteurs de premier plan en matière de formation fonctionnelle et technique, tandis que les équipes de ressources humaines au niveau des régions et du Groupe assument la formation des cadres.



La formation aux langues (telle cette session à Manaus, Brésil) revêt une importance croissante dans le contexte de l'expansion internationale d'Umicore.

Présence internationale et effectifs globaux





Présence d'Umicore

	Sites de production	Autres sites	Effectifs
Europe			
Allemagne	6	2 (1)	1 863 (25)
Autriche	1	-	120
Belgique	8 (1)	1	3 540 (56)
Danemark	-	1	11
Espagne	-	2 (1)	16 (2)
France	10 (2)	2	1 387
Hongrie	-	1	7
Irlande	1 (1)	-	569 (569)
Italie	1	3 (1)	74 (10)
Liechtenstein	1	-	86
Norvège	1	-	56
Pays-Bas	2	-	112
Pologne	-	1	11
Portugal	1	1	48
Royaume-Uni	3 (1)	4 (1)	125 (63)
Russie	-	1	5
Slovaquie	1	-	23
Suède	2 (1)	1	292 (257)
Suisse	1	2 (1)	59 (26)
Asie/Pacifique			
Australie	1	-	48
Chine	6 (3)	9 (6)	1 464 (1 065)
Corée du Sud	2 (1)	1	206 (125)
Inde	-	2	10
Japon	3 (2)	2 (1)	100 (15)
Malaisie	1	-	59
Philippines	1	-	172
Singapour	1	-	23
Taiwan	1	2 (1)	27 (5)
Thaïlande	4 (3)	1	832 (766)
Ameriques			
Argentine	1	-	17
Brésil	3	1 (1)	653 (6)
Canada	3	-	248
Pérou	1 (1)	-	337 (337)
Etats-Unis	11 (1)	1	378 (41)
Afrique			
Afrique du Sud	2 (1)	1	1 164 (946)

Données des sociétés associées entre parenthèses.

Lorsqu'un site comprend à la fois une unité de production et des bureaux (par exemple Hanau en Allemagne), il est uniquement classé sous les sites de production.

Objectifs sociaux du Groupe pour 2006-2010

A l'issue d'une consultation interne et compte tenu d'un apport extérieur, Umicore s'est assigné cinq objectifs sociaux pour la période 2006-2010. Les principes de la Global Reporting Initiative®, en matière de rédaction de rapports sur le développement durable, ont servi à établir ces indicateurs. Les nouveaux objectifs sont suffisamment souples pour permettre à chaque site de contribuer à son rythme aux objectifs de performance globale pour 2010, à l'exception du cinquième objectif social (droits de l'Homme), qui doit être atteint dès 2006. Tout au long de 2006, les performances seront évaluées en fonction des objectifs et les progrès seront rapportés dans le courant des prochaines années.

Ce chapitre comporte les informations suivantes sur chacun des cinq objectifs sociaux : leur définition, les indicateurs de performance mesurant les progrès réalisés et quelques exemples d'actions déployées en 2005 pour illustrer les mesures actuellement en vigueur au sein d'Umicore.

Premier objectif

Tous les sites industriels sont tenus d'élaborer et de mettre en œuvre un plan local définissant leur **engagement vis-à-vis de la collectivité locale**. Ce plan doit identifier les parties en présence et définir le processus de prise en compte des intérêts de celles-ci. Il doit aussi faire état des initiatives volontaires que le site souhaite prendre vis-à-vis de la collectivité locale.

L'indicateur de performance retenu pour contrôler ce processus équivaut à la proportion de sites industriels ayant déployé un plan local par rapport au nombre total de sites.

Pour preuve de ce dialogue instauré avec la collectivité locale, neuf sites ont publié en 2005 leur rapport relatif à l'environnement et à la sécurité mettant en exergue les performances locales en matière de sécurité, hygiène et environnement, ainsi que des points d'intérêts pour leurs riverains, clients, visiteurs et acteurs locaux.

Les journées portes ouvertes constituent un mode de communication interactif avec les collectivités locales. En 2005, plusieurs sites ont tenu des journées portes ouvertes. En octobre, Umicore Precious Metals Refining a ouvert les portes de son usine de Hoboken à plus de 1 600 visiteurs pour leur montrer comment la technique de recyclage mise en œuvre peut contribuer, à une échelle industrielle, au développement durable. Cette journée portes ouvertes coïncidait avec un forum organisé par la Secrétaire d'Etat belge au développement durable, Mme Els Van Weert, au cours duquel le public a pu prendre connaissance de certaines initiatives spécifiques. A l'issue de la session, l'administrateur délégué d'Umicore, Thomas Leysen, a participé à un débat avec des représentants du gouvernement et des représentants de la société civile.

Des visites guidées ont été organisées à Umicore Olen tout au long de l'année. Intitulée

Le programme Umicare mis en place à Port Elizabeth, Afrique du Sud, s'attache à aider les jeunes élèves avec leur formation scolaire.





Des collaborateurs d'Umicore posent avec les enfants et le personnel d'encadrement de la garderie de jour de Koh Lanta, Thaïlande, reconstruite après le tsunami de 2004 grâce aux dons d'Umicore et de ses travailleurs.

“Umicore en point de mire”, cette initiative a attiré plus de 700 personnes des milieux scolaire et associatif, désireuses de découvrir le site d'Olen. L'usine a également organisé une visite à l'intention de plus de 100 partenaires, journalistes et sponsors de la voiture solaire UMICAR. Le 25 novembre, l'usine de matériaux en zinc pour le bâtiment de Viviez (France) a organisé une opération portes ouvertes à l'occasion de son 150^{ème} anniversaire.

En 2005, Umicore a lancé le programme **Umicore** visant à encourager les business units à s'engager dans des projets en faveur de leurs collectivités locales, soit en offrant un soutien financier, soit en assurant du bénévolat dans le cadre de certaines initiatives. Deux des projets du programme Umicore (l'un en Afrique du Sud, l'autre au Brésil) sont exposés ci-dessous.

En collaboration avec IDC, l'autre partenaire de la joint venture, l'usine d'Umicore Automotive Catalysts à Port Elizabeth a développé une approche unique pour venir en aide aux jeunes défavorisés. Ayant mis résolument sur l'éducation, Umicore et IDC ont pu jouer un rôle positif en améliorant les perspectives d'avenir de ces jeunes, et ce dans le cadre du programme de réforme sociale entamé en **Afrique du Sud**.

Le projet permet à des jeunes d'accéder à l'enseignement supérieur qui leur offrira les qualifications requises pour entamer une carrière professionnelle. En échange, les “**Umicore kids**” sont invités à exceller dans leurs études et leur comportement social. Le programme est géré en collaboration avec le Eastern Province Child & Youth Care Centre. Il a permis de louer un bâtiment et de le convertir en un cadre sûr, agréable et propice à l'étude.

Un tutorat intensif de chaque étudiant a été mis en place en vue de remédier aux lacunes de leur éducation préalable. Grâce à ces efforts conjoints, les cinq étudiants ont amélioré leurs résultats scolaires. Une jeune fille a ainsi pu décrocher son diplôme d'études secondaires; une autre a été admise aux études supérieures en janvier 2006. Les jeunes bénéficient aussi d'une orientation professionnelle et d'une aide dans leur choix d'études. Outre le programme d'enseignement, certains membres

du personnel de l'usine ont fait montre d'un engagement exemplaire en mettant sur pied diverses activités sociales pour ces jeunes.

La première phase du programme a été entamée il y a plus d'un an; une seconde phase a été approuvée qui prévoit l'aménagement d'une salle de classe et la désignation d'un maître privé pour 12 enfants en âge d'école primaire, issus de familles très défavorisées. Dans une classe de remédiation, ces écoliers acquièrent les savoirs de base en lecture, écriture et arithmétique afin d'être sur un pied d'égalité dès qu'ils réintégreront leurs écoles publiques après un an.

Umicore Brazil a lancé un projet de parrainage des activités sportives d'une centaine d'enfants riverains de l'usine et des bureaux de Guarulhos (São Paulo). Les conditions de vie dans le voisinage de l'usine sont déplorables. En collaboration avec le gouvernement de l'Etat, le personnel d'Umicore a lancé le projet Vida Melhor (“Better Life”) fin 2004. Les enfants défavorisés des environs peuvent désormais pratiquer le football et le volley-ball en partenariat avec la municipalité.

En janvier 2005, immédiatement après le **tsunami qui a frappé l'Asie du Sud-Est**, tous les sites Umicore dans le monde ont organisé des actions de solidarité. Ce beau geste a permis de récolter € 77 000, compte tenu du don versé par l'entreprise. Il a été décidé que l'aide serait principalement affectée à la Thaïlande, le pays victime de la catastrophe naturelle où la présence d'Umicore est la plus importante. Les fonds ont principalement servi à financer un projet de reconstruction dans la communauté de pêcheurs de Koh Lanta (Krabi, sud de la Thaïlande). Deux maisons ont été reconstruites avec l'aide du personnel d'Umicore en Thaïlande: une maison communautaire et une garderie. La maison communautaire est ouverte aux épouses des 30 pêcheurs, qui viennent y réaliser des travaux d'artisanat et préparer des galettes au crabe qu'elles servent aux touristes. Cette activité représente un revenu d'appoint pour leur ménage. La garderie accueille 80 enfants âgés de 3 à 5 ans. Le projet a aussi permis d'équiper les deux bâtiments.



Eillen R. Faelmoca et Rhina R. Alino se penchent sur la politique des congés pour travailleurs au département des ressources humaines de Subic, Philippines.

Deuxième objectif

Tous les sites sont tenus d'élaborer et de mettre en œuvre un plan local pour devenir un **employeur attrayant**. Compte tenu de la culture locale et des pratiques professionnelles en vigueur, ce plan vise à fidéliser les travailleurs, à créer une image positive vis-à-vis de futurs candidats, ainsi qu'à encourager notre personnel à poursuivre leur carrière.

Trois indicateurs de performance ont été définis pour mesurer les progrès réalisés dans le cadre de cet objectif : le nombre et la proportion de sites où un plan local est mis en œuvre, le nombre et la proportion de travailleurs qui quittent volontairement la société et le taux d'absentéisme.

Chez Umicore, le **nombre de travailleurs quittant volontairement la société** a toujours été bas. Les résultats de l'enquête de satisfaction 2005 corroborent cette tendance. Le pourcentage de travailleurs qui affirment envisager de quitter la société est ainsi inférieur à celui des sociétés de référence (voir page 59).

Fin 2005, Umicore s'est classée parmi les 32 **"meilleurs employeurs de Belgique"**. L'entreprise pourra faire état de cette distinction dans ses campagnes de recrutement en 2006.

Au niveau des pays ou des sites, Umicore veut se profiler par l'entremise de relations avec les milieux scolaire et associatif locaux comme un **employeur attrayant**. C'est ainsi qu'elle a organisé la journée DGM (Association allemande des sciences des matériaux) dans la région de Hanau (surnommée la "Materials Valley"), et participé à la "Journée de recrutement" de la VDI (Association des ingénieurs allemands).

En Belgique, Umicore a parrainé la Conférence EYE de la Chambre des Ingénieurs, qui permet à des étudiants de dernière année et à de jeunes universitaires de rencontrer les entreprises qui recrutent des ingénieurs. Plusieurs sites ont organisé des visites à l'intention des étudiants de diverses écoles et universités afin de les familiariser avec leurs activités.

Troisième objectif

Tous les sites sont tenus d'établir et de mettre en œuvre un plan local visant l'instauration d'un **dialogue interne constructif et d'une communication ouverte**. Compte tenu de la culture locale et des pratiques professionnelles en vigueur, ce plan vise à accorder de l'importance à l'avis des travailleurs, à intensifier la participation aux enquêtes d'opinion réalisées régulièrement à l'échelle du Groupe, à garantir des actions de suivi adéquates, à procéder à une évaluation régulière des travailleurs, ainsi qu'à instaurer un dialogue constructif avec les travailleurs et leurs représentants.

Deux indicateurs de performance ont été définis pour mesurer les progrès réalisés dans le cadre de cet objectif : le nombre et la proportion de sites déployant un plan local, ainsi que le nombre total de jours non ouvrés en raison d'actions de grève.

70 % des effectifs d'Umicore a participé à l'enquête de satisfaction, illustrant une volonté manifeste de dialoguer avec l'entreprise.

Sur de nombreux sites, des comités d'établissement se tiennent à intervalles réguliers pour aborder l'organisation du travail sur le site en question. En Allemagne, le "Wirtschaftsausschuss" (Conseil d'entreprise) se réunit pour informer les représentants des travailleurs de la performance des entités juridiques allemandes, mais aussi des évolutions dans l'ensemble du Groupe. En Belgique, les conseils d'entreprise se réunissent en séance plénière où tous les sites sont représentés. Au niveau européen, le Comité d'Entreprise européen se réunit au moins une fois par an.

Sur les sites ne disposant pas d'une représentation du personnel, le dialogue direct entre la direction et l'ensemble des travailleurs est privilégié. C'est le cas de l'usine Automotive Catalysts de Burlington au Canada. Ces réunions

portent le nom de “Town Hall Meetings”. Les sujets à l’ordre du jour comprennent entre autres la situation en matière de sécurité et d’environnement, le point sur la situation économique de l’entreprise, la communication des résultats, l’information du personnel, les projets ou les événements à venir. Les nouveaux venus depuis le dernier Town Hall Meeting en date sont également présentés. Il s’ensuit un débat au cours duquel tous les travailleurs sont invités à poser des questions, à émettre des suggestions ou à faire part de leurs préoccupations.

En 2005, certains sites belges ont été confrontés à des actions de grève d’un jour en guise de protestation contre les mesures gouvernementales visant à allonger l’âge légal de la retraite dans ces pays. La division Zinc Alloys a également connu des jours de grève principalement en raison du plan de redimensionnement de ses activités. Au total, le nombre de jours de grève s’est élevé à 5 110.

Quatrième objectif

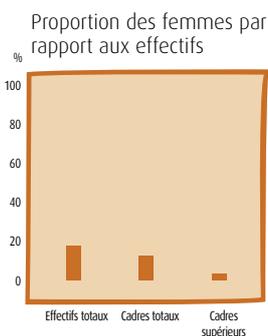
Tous les sites sont tenus d’élaborer et de mettre en œuvre un plan local visant à encourager **la formation et l’épanouissement professionnel** de leurs travailleurs.

Deux indicateurs de performance ont été définis pour mesurer les progrès réalisés dans le cadre de cet objectif : le nombre et la proportion de sites déployant un plan local, ainsi que le nombre moyen d’heures de formation par travailleur.

En marge des programmes de formation internationaux mentionnés en page 49, de nombreuses initiatives de formation sont organisées au niveau des sites. C’est ainsi qu’en prévision du démarrage de l’usine Automotive Catalysts de Suzhou en Chine, de gros efforts ont été consentis non seulement pour la formation technique sur le site mais aussi pour la création d’un esprit d’équipe. Les sites belges de Balen et Overpelt ont organisé un événement de team building sur le site d’une ancienne mine de charbon afin de sensibiliser les participants à la sécurité et de galvaniser leur esprit d’équipe. Au Brésil, tous les managers et superviseurs ont participé à un séminaire intensif de leadership comportant des exercices en plein air.

Globalement, les efforts de formation à Umicore ont porté sur 3,5 jours de formation par personne en 2005.

Certains sites organisent également des stages d’apprentissage visant à offrir des possibilités de formation aux jeunes. Ces apprentis ne font pas partie du personnel d’Umicore. Citons notamment le programme “Berufsausbildung im Dualen System” à Schwäbisch-Gmünd (Allemagne). A Hoboken et Olen (Belgique), un programme actuellement en cours entend offrir des perspectives aux jeunes gens qui ont rencontré des difficultés dans le système scolaire traditionnel.



Cinquième objectif

Tous les sites sont tenus d'élaborer et de mettre en œuvre un plan local visant à appliquer les stratégies du Groupe en matière d'**égalité des chances, de diversité et de respect des droits de l'Homme**, ainsi que le code de conduite d'Umicore.

Un indicateur de performance a été défini pour mesurer les progrès réalisés dans le cadre de cet objectif : le nombre et la proportion de sites déployant un plan local.

En 2004, Umicore a rédigé et communiqué son **Code de conduite**, qui est entré en vigueur en janvier 2005. Ce document a été traduit en 16 langues. Des séances d'information et de formation relatives à son contenu ont eu lieu sur la plupart des sites. Sur certains sites et dans certains pays, le code a été signé de manière formelle ou intégré dans le contrat de travail. Des procédures de respect et d'avertissement ont été déployées, tant au niveau local qu'à l'échelle de l'entreprise. Les dispositions du code de conduite peuvent être consultées à l'adresse www.governance.umicore.com. Ci-contre, un témoignage illustre la manière dont Umicore encourage ses fournisseurs à appliquer des principes similaires.

En 2005, Umicore a défini et adopté une politique formelle en matière de respect des **droits de l'Homme**. D'ici à septembre 2006, tous les sites devront démontrer le respect de cette politique. Aucun obstacle significatif ne devrait venir perturber ce processus. Les résultats du respect de cette politique seront publiés dans le rapport 2006.

Le code de conduite d'Umicore comprend un chapitre consacré à l'**égalité des chances**. L'effectif est composé en majorité d'hommes. Les femmes ne représentent que 18 % du personnel; celles-ci occupent pour l'essentiel des fonctions commerciales et administratives (Source : réponses à l'enquête de satisfaction

des travailleurs). La proportion de femmes est encore moindre dans les postes de direction (13 %) et chez les cadres supérieurs (3,5 %). Ce phénomène est en partie dû au lien entre les études universitaires et la profession. Auparavant, les ingénieurs et les titulaires de diplômes universitaires en chimie et métallurgie étaient majoritairement des hommes. Ces dernières années, l'équilibre s'est amélioré et plus d'un cinquième des cadres recrutés en 2005 sont des femmes. Cette tendance devrait accroître la proportion de femmes occupant des postes de cadre, y compris des postes de direction. Dans certains pays, comme la Chine, cette évolution est nettement plus marquée que dans d'autres dans ce domaine.

L'initiative mise en œuvre sur le site de Hanau (Allemagne) qui a organisé une "Journée des femmes" montre que l'entreprise est soucieuse d'accroître la proportion de femmes occupant des postes de cadre. Cette manifestation, organisée sous l'impulsion du gouvernement allemand, des fédérations patronales, des syndicats et des entreprises, a pour mission d'encourager les femmes à prendre part à des stages d'apprentissage dans des métiers traditionnellement dévolus aux hommes, tels la production et la technologie.

Code de conduite des fournisseurs

Le code de conduite d'Umicore précise que l'entreprise privilégie des partenaires commerciaux dont les politiques en matière éthique, sociale et environnementale sont conformes aux siennes.

Dans ce contexte, la direction accorde une attention particulière aux approvisionnements en cobalt en provenance de la République Démocratique du Congo (RDC). La RDC est un important fournisseur de matières cobaltifères; Umicore s'approvisionne en cobalt chez des fournisseurs de ce pays.

Or, le gouvernement congolais a adopté un nouveau Code minier dont l'objectif est d'améliorer le climat d'investissement et le développement de ce secteur en RDC. Ce Code aborde aussi le problème de l'extraction et de l'exportation illicites de matières premières.

Afin de garantir l'application du Code minier dans les relations avec ses fournisseurs, Umicore a rédigé un code de conduite portant sur la fourniture de matières premières depuis la RDC. Dans ce document, les fournisseurs d'Umicore s'engagent à respecter les lois et les réglementations en vigueur et en particulier à détenir toutes les autorisations et tous les permis requis et à se mettre en conformité avec les lois et les réglementations en matière fiscale et d'exportation. Les fournisseurs s'engagent en outre à appliquer des normes de déontologie sévères dans toutes leurs transactions avec les

autorités, à restreindre l'activité minière aux zones pour lesquelles un permis d'exploitation a été dûment délivré, à garantir que, sur toutes leurs concessions minières et industrielles, toute forme d'exploitation des enfants est interdite, que toutes les conditions de travail sont sûres, que l'impact environnemental est maîtrisé comme il se doit et que toutes les personnes font l'objet d'un traitement équitable, en particulier qu'elles perçoivent un salaire raisonnable.

Umicore ne traite qu'avec les fournisseurs qui respectent ces termes. L'équipe d'audit interne d'Umicore a procédé régulièrement à l'audit des fournisseurs en RDC; Umicore s'engage d'ailleurs à cesser ses activités avec toute entreprise qui se révélerait incapable de justifier le respect de ce code. Une entreprise a été rayée de la liste des fournisseurs d'Umicore en 2005 à la suite de cet audit. En cas d'infractions mineures, un plan censé aider le fournisseur à améliorer ses pratiques opérationnelles est convenu et fait l'objet d'un suivi.

Umicore a impliqué des ONG et d'autres acteurs extérieurs dans la formulation de cette approche. Les représentants syndicaux de la RDC ont également été reçus à l'usine belge d'Olen dans le cadre de leur programme de formation. Jusqu'à ce jour, les clients ont bien accueilli l'approche d'Umicore dans ce domaine.

Vue sur une mine ouverte dans la région du Katanga en République Démocratique du Congo.

Enquête d'opinion du personnel

En 2005, Umicore a procédé à sa troisième enquête internationale d'opinion des travailleurs. Au total, 65 sites dans 28 pays ont pris part à l'enquête, donnant un taux de participation moyen de 70 %. La participation a été facilitée par la traduction du questionnaire en 15 langues et par l'organisation de séances de groupe pendant les heures de travail. Cette enquête a été analysée par un consultant externe afin de garantir la confidentialité du traitement des données et de permettre une comparaison valable avec les données de référence. L'enquête a porté sur plus de 100 questions regroupées en 13 catégories telles que "leadership, orientation client, autonomie, etc." Les résultats complets ont été communiqués en interne.

Les **résultats globaux révèlent des progrès constants** par rapport au passé (voir graphique ci-dessous). Toutes les catégories, à l'exception d'une seule, font état de progrès significatifs comparativement à l'enquête de 2001. L'amélioration la plus notable concerne les catégories "Environnement, Santé et Sécurité" (traduisant les efforts supplémentaires consentis dans ce domaine au cours des dernières années) et "Rémunération et

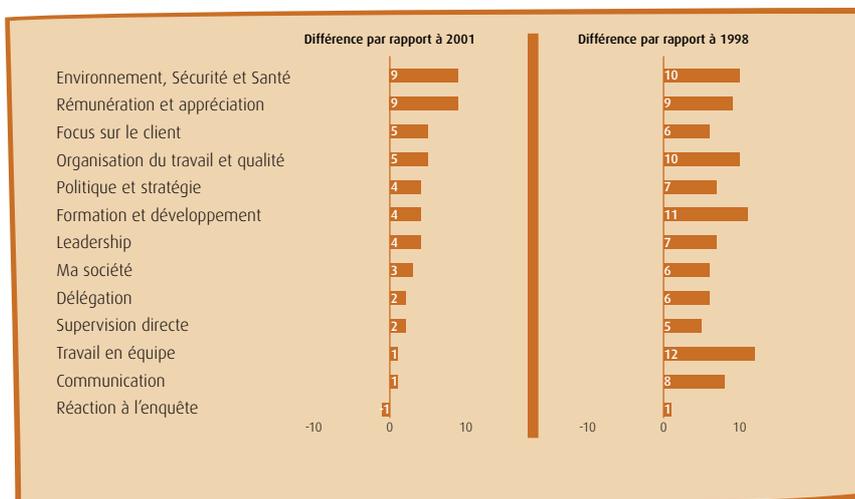
appréciation". Par rapport à 1998, le progrès est significatif, sauf pour la catégorie "Réaction à l'enquête", ce qui traduit le statu quo des attentes en termes d'améliorations à la suite de cette enquête.

L'**impact des entreprises acquises depuis 2001 (surtout PMG)** a contribué à la progression observée par rapport à 2001. Il traduit l'impression positive qu'évoque le processus d'intégration, mais implique en même temps que les progrès intrinsèques réalisés par certaines entités qui faisaient déjà partie du Groupe avant 2001 sont inférieurs à la moyenne. C'est particulièrement le cas au niveau des grands sites de Belgique et de France. Les résultats de l'enquête pour l'Amérique et l'Asie sont supérieurs à la moyenne enregistrée par Umicore en Europe.

La comparaison entre les résultats globaux d'Umicore et les références externes (Global Chemical Industry et Global High Performance Norm : une sélection de sociétés combinant de bonnes prestations économiques et une pratique performante en matière de "people management") indique clairement qu'il y a **encore des choses à améliorer**. Les principales priorités dans ce domaine concernent le "Leadership" et les catégories apparentées comme la supervision directe, le travail d'équipe, l'autonomie, la communication et la réaction à l'enquête. Nous avons observé que les cadres d'Umicore ont attribué des scores positifs à ces thèmes (en général, les scores des cadres d'Umicore dépassent nettement ceux des références internationales), mais qu'il convient de redoubler d'efforts afin de susciter la même image positive chez les autres catégories de travailleurs. Des programmes de formation ciblés ont été mis au point parallèlement à des plans d'action détaillés, élaborés au niveau des entités et des sites en vue de remédier à cette lacune. L'efficacité de ces plans sera révélée lors de la prochaine enquête de satisfaction en 2007.

Les graphiques suivants illustrent quelques scores et références concernant des éléments liés aux cinq objectifs sociaux énoncés en pages 52-56.

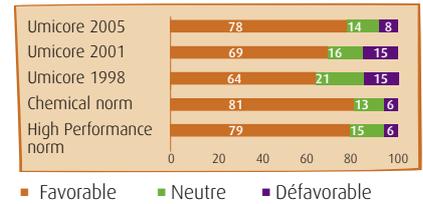
COMPARAISON AVEC LES ENQUÊTES DE 2001 ET 1998



Responsabilité vis-à-vis de la collectivité locale

Umicore se comporte de façon responsable dans la communauté

Ce thème enregistre une progression considérable. L'écart avec les valeurs de référence doit encore être comblé.

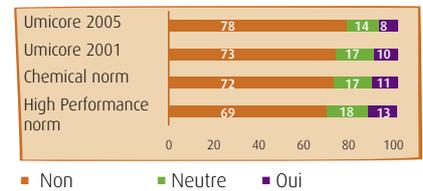


Employeur privilégié

Envisagez-vous sérieusement de quitter Umicore ?

Cette question illustre la rotation de personnel relativement faible chez Umicore (voir page 54). Ce score est également confirmé par un autre thème intitulé "Dans quelle mesure êtes-vous

satisfait(e) d'Umicore en tant qu'employeur?", où le résultat d'Umicore est plus élevé que celui des deux références (voir aussi page 5).

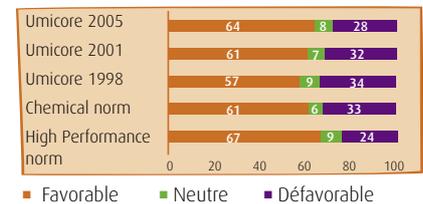


Dialogue constructif et communication ouverte

Dans mon département, il y a suffisamment de contacts entre l'encadrement et le personnel

La question de savoir si "le contact entre la direction et les travailleurs au sein de mon département est suffisante" est mieux notée, surpassant le score de la norme Chemicals Industry, mais inférieure à la norme

High Performance. D'autres éléments, tels l'information concernant les performances d'Umicore, montrent que la qualité et l'efficacité de la communication sont améliorables.

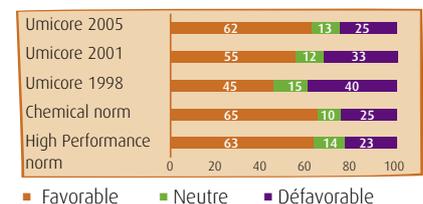


Apprentissage & épanouissement

Les nouveaux embauchés reçoivent une fonction adéquate pour effectuer leur travail

Cette question enregistre une nouvelle progression significative. Le retard par rapport à la norme High Performance est rattrapé.

Il subsiste néanmoins un écart avec la norme Chemicals Industry.

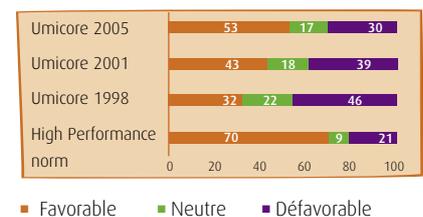


Egalité des chances

Mon entité propose vraiment des opportunités d'évolution professionnelle équitables pour tous

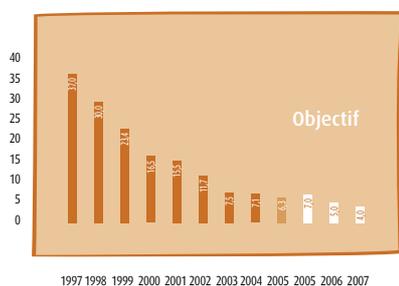
Ce thème réalise une progression solide et consistante. Il n'existe pas de norme Chemicals Industry, mais l'écart avec la norme High Performance reste grand. Le décalage perçu au niveau de l'égalité des chances est moins le fait des différences traditionnelles entre les sexes et l'origine ethnique que de l'hiatus (en particulier sur les sites industriels traditionnels) entre la main-d'œuvre et la direction en termes

d'éducation de base et de perspectives de carrière. Cela pourrait expliquer la différence entre Umicore et la norme High Performance qui intègre plusieurs secteurs des services. Malgré cet écart, la complexité technologique grandissante de la plupart des activités et le niveau de compétences accru de la main-d'œuvre peuvent expliquer la tendance positive observée dans ce domaine.

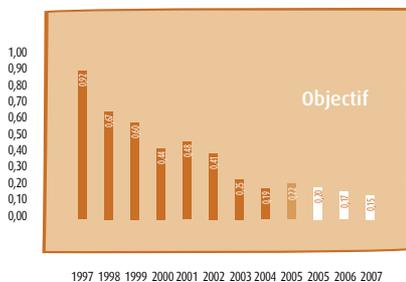


Sécurité au travail

1
Taux de fréquence global pour Umicore



2
Taux de gravité global pour Umicore



Analyse 2005

En 2005, le nombre de journées de travail perdues à la suite d'accidents a augmenté, portant le taux de gravité à 0,22, comparé à un taux de gravité de 0,19 pour 2004. L'objectif était de réaliser une amélioration jusqu'à un taux de 0,20. Une analyse détaillée des accidents survenus a mis en évidence un nombre plus élevé d'accidents graves. En effet, en 2005, 63 % des accidents ont entraîné 10 journées de travail perdues, voire davantage, par rapport à 53 % en 2004.

Malheureusement, il faut noter le décès d'un contractant sur l'un des sites chinois d'Umicore pendant des opérations de manutention. Les indicateurs de performance en matière de sécurité ne portant que sur les travailleurs d'Umicore, ce décès n'est pas repris dans les statistiques des accidents.

Malgré la légère augmentation du taux de gravité, le nombre d'accidents ayant entraîné des journées de travail perdues a continué à diminuer. En effet, le taux de fréquence s'est élevé à 6,3 pour l'année 2005, par rapport à 7,1 en 2004 pour un objectif d'amélioration de 7,0.

Une analyse des causes souligne la nécessité d'accorder plus d'attention aux comportements, à l'amélioration de l'ergonomie et aux formations à la sécurité. Ainsi, en 2005, près de 30 accidents sont survenus dans des circonstances qui n'étaient pas directement liées à l'activité proprement dite, comme, par exemple, des chutes dans les escaliers et des accidents de circulation sur le site. Chaque site d'Umicore dispose de son propre programme de sécurité traitant des questions de sécurité essentielles, particulières au site. La promotion d'un comportement sûr, tant sur le lieu de travail que sur le site en général, y occupe une place centrale.

L'entreprise s'est engagée à poursuivre l'amélioration de la performance du Groupe en matière de sécurité et à tendre vers un objectif ultime de zéro accident sur le lieu de travail. Dans cette optique, des objectifs intermédiaires pour le Groupe ont été définis pour 2006 et 2007. Dans le contexte de ces objectifs pour l'ensemble du Groupe, toutes les business units se sont fixé des objectifs de sécurité spécifiques.

Objectifs en matière de sécurité pour l'ensemble du Groupe

	Taux de fréquence	Taux de gravité
2006	5,0	0,17
2007	4,0	0,15

A partir de 2006, Umicore rassemblera les données nécessaires pour constituer pour le Groupe deux indicateurs de sécurité supplémentaires: un taux de fréquence des accidents impliquant les contractants et un taux de fréquence de l'ensemble des blessures recensées. Ceux-ci devraient permettre à Umicore de mieux appréhender la problématique de la sécurité des contractants et d'améliorer la capacité de l'entreprise à analyser les accidents et les blessures n'entraînant pas de journées de travail perdues. Ces informations seront utilisées pour définir les objectifs de sécurité pour le Groupe, après 2007.

Portée

Tous les sites gérés par Umicore sont repris dans les indicateurs de sécurité. Les données de sécurité de Cumerio sont comprises jusqu'au moment de la scission partielle en avril 2005.

os trabalhando há **1271** dias
 cidentes com afastamento.
 recorde é de **1271** dias.
 ore você também para batermos
 recorde.



Certification OHSAS 18001 pour Coimpa

En 2002, Coimpa (filiale d'Umicore Brazil, établie à Manaus, Amazonie) détenait le triste record du taux de fréquence et de gravité d'accidents avec arrêt de travail le plus élevé au sein d'Umicore South America. Le déploiement de OHSAS 18001, conjointement à l'instauration d'un objectif de zéro accident, a permis à Coimpa de réduire son taux de fréquence d'accidents avec arrêt de travail de 13,4 en 2002 à 0 en 2005 et son taux de gravité avec arrêt de travail de 0,84 en 2002 à 0 en 2005.

Les principaux éléments du système de gestion de la santé et de la sécurité au travail mis en œuvre à Coimpa sont les suivants :

- affirmation claire des objectifs et volonté d'amélioration de la performance en matière de santé et de sécurité au travail;
- identification détaillée des risques pour la santé et la sécurité, évaluation et contrôle du risque;
- identification des dispositions légales et autres en la matière;
- définition claire des responsabilités de tout le personnel en matière de santé et de sécurité;
- formation Santé et Sécurité et évaluation des travailleurs, garantissant les niveaux de connaissances et de compétences requis;
- système de gestion de la santé et de la sécurité au travail revu au moins une fois par an.

En 2005, Coimpa a atteint un nombre record de 1200 jours sans accident avec arrêt de travail. Cette performance a été saluée par les pouvoirs locaux, les syndicats et le ministère de l'Emploi.

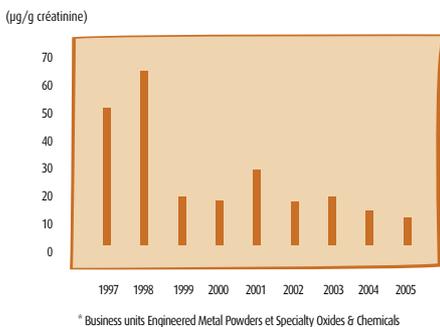
Coimpa s'est vu notamment décerner le prix "Qualité au travail" de la Industrial Service Association (SESI). Cette récompense est une reconnaissance publique des actions menées par Coimpa en matière de sécurité, de santé, d'environnement et de développement durable.

En 2005, Coimpa a également reçu la certification SA 8000 "Responsabilité sociale".

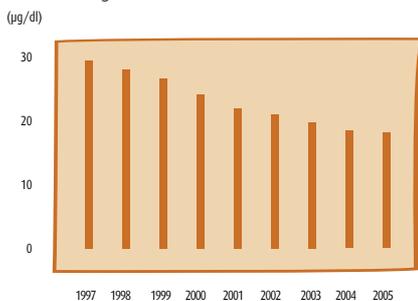
L'application du programme des 5S, un programme d'amélioration de la sécurité au travail, a permis à Coimpa de devenir un des sites les plus performants du Groupe Umicore en matière de sécurité et de clôturer 2005 sans accidents entraînant des journées de travail perdues.

Santé au travail

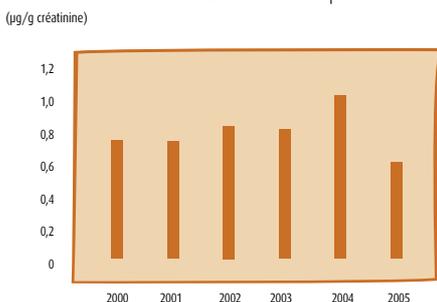
1 Teneurs moyennes de cobalt dans l'urine à l'usine d'Olen d'Umicore²¹



2 Teneurs moyennes de plomb dans le sang à l'usine de Hoboken d'Umicore



3 Teneurs moyennes de cadmium dans l'urine aux usines de Balen et d'Overpelt d'Umicore



Analyse 2005

Umicore a pour objectif d'éradiquer les maladies professionnelles et de promouvoir le bien-être sur le lieu de travail. Dans cette optique, des actions ont été mises en place ces dernières années sur divers sites afin de réduire l'exposition aux substances dangereuses (voir rapport Environnement, Santé et Sécurité d'Umicore, 2002).

Contrairement aux données relatives à la sécurité, il est plus ardu de définir des indicateurs utiles en matière de santé au travail, de rassembler les données et de les consolider au niveau du Groupe. Umicore a lancé en 2005 un projet visant la mise au point d'indicateurs en matière de santé au travail, pertinents par rapport aux activités de l'entreprise. Ces indicateurs portent spécifiquement sur trois domaines principaux : l'exposition à des substances dangereuses sur le lieu de travail, les résultats du contrôle biologique de certaines substances et le nombre de nouveaux cas de maladie professionnelle diagnostiqués. Dans chacun de ces domaines, un indicateur spécifique a été défini, ainsi que des critères qui permettront aux sites de mieux collecter les données nécessaires.

Dans le courant de l'année 2005, un certain nombre de sites retenus ont participé à un projet pilote de collecte de données afin de valider ces indicateurs. Les nouveaux indicateurs seront intégrés dans le système de gestion des données afin de permettre une collecte et un rapportage des données plus systématique.

Les principaux sites où l'exposition aux métaux est un risque ont adopté un programme de contrôle biologique. Les quelques exemples concrets suivants illustrent ces programmes de suivi.

Pour le site d'Olen, la concentration moyenne de cobalt dans l'urine était de 10,2 microgrammes par gramme de créatinine, contre 12,6 en 2004.

A Hoboken, les résultats des mesures de plomb dans le sang des ouvriers montrent une légère

diminution jusqu'à 18,3 microgrammes pour 100 millilitres de sang, par rapport à un taux de 18,6 en 2004 et de 29,7 en 1997. En 2005, 5,5 % des mesures de plomb dans le sang dépassaient l'objectif fixé à 36 microgrammes de plomb pour 100 millilitres de sang. Pour 2006, l'objectif a été fixé à un taux de 36 microgrammes par 100 millilitres de sang. Par mesure de précaution chaque ouvrier présentant un taux de plombémie égal ou supérieur au niveau défini est assigné à un autre poste de travail. Anticipant les futures réglementations européennes, Umicore entend abaisser encore le niveau à atteindre à 30 microgrammes de plomb par 100 millilitres de sang.

Sur les sites de Balen, les résultats du contrôle biologique du cadmium dans l'urine ont montré des concentrations de 0,61 microgramme par gramme de créatinine. Les concentrations de cadmium dans l'urine des travailleurs anciennement affectés à la production de cadmium s'élèvent à 2,83 microgrammes par gramme de créatinine (données 2004). La production de cadmium a été arrêtée en 2002.

Trois nouveaux cas de réaction allergique aux sels de platine ont été constatés : l'un sur le site d'Umicore à Hanau, les deux autres sur le site d'Ibaraki.

En 2006, un système normalisé pour le rapportage des données issues du suivi biologique à l'échelle du Groupe sera mis sur les rails.

Portée

Comme indiqué dans le texte, les données collectées en ce moment se limitent à certains sites spécifiques.



Contrôle des poudres microparticulaires

Umicore a acquis une position de leader mondial dans la production de poudres de cobalt extra-fines, destinées à une multitude d'applications. Cependant, le procédé de fabrication de ces poudres est source d'un dégagement de poussières sur le lieu de travail, causant des risques pour la santé. Dans le passé, cette problématique faisait l'objet d'un traitement au cas par cas. Dès lors, une approche coordonnée s'imposait. L'entreprise a donc mis en œuvre un "programme de contrôle des poussières de cobalt" dans toutes ses usines de cobalt.

Son principal objectif consiste à réduire l'exposition au strict minimum. En février 2005, un manager a été désigné pour piloter un groupe de travail composé de directeurs d'usine et de managers en charge de la santé et de la sécurité, venant des diverses unités de production. Les microparticules présentant des défis en termes de mesure, une méthodologie d'évaluation de l'exposition aux poussières a été

élaborée et mise en œuvre en tenant compte des paramètres suivants : granulométrie, capacité de production, nombre de travailleurs exposés et historique en matière de contrôle biologique. Des priorités ont été identifiées sur la base des résultats de l'évaluation et un plan de contrôle du risque a été établi. Des analyses ont été réalisées sur les sites suivants : Cheonan (Corée), Shanghai (Chine) et Arab (USA).

Ces études ont identifié les sources d'exposition aux poussières de cobalt et des plans d'action immédiate ont été mis au point (y compris calendrier et budgets) afin de déployer des mesures de traitement visant à minimiser l'exposition aux poussières. L'efficacité des actions de réduction sera évaluée au moyen du contrôle biologique du cobalt et de mesures réalisées sur les lieux de travail. L'intention est de finaliser les analyses sur tous les sites de production de cobalt et d'enregistrer des améliorations significatives pour fin 2007.

Ju-Yeon Oh, chimiste au laboratoire de Cheonan, Corée du Sud, procède au titrage en vue de déterminer les propriétés chimiques du cobaltite de lithium.

Déclaration de certification du rapport en matière d'environnement, de santé, de sécurité et d'aspects sociaux

Portée

Umicore a chargé ERM CVS de certifier en toute indépendance les informations et données relatives à l'environnement, la sécurité, la santé et la responsabilité sociale figurant au rapport 2005 d'Umicore aux actionnaires et à la société (ci-après dénommé le rapport). L'objet de cette certification est d'établir que les renseignements communiqués fournissent une image précise, fiable, équilibrée et transparente des performances. En outre, nous avons cherché à établir si Umicore avait préparé ce rapport sur base des principes de reporting préconisés par les Directives de reporting de 2002 en matière de développement durable publiées par la GRI.

Nous n'avons pas examiné le rapport dans sa totalité mais nous nous sommes concentrés sur les chapitres abordant tout particulièrement les performances en matière de développement durable sur les plans de l'environnement, de la santé, de la sécurité et des aspects sociaux. Le Conseil d'administration d'Umicore est seul responsable du rapport.

Méthodologie de certification

Dans cette mission de certification, notre approche a consisté à remettre systématiquement en cause les principes, examiner des documents choisis, évaluer les systèmes de gestion de données et les processus de contrôle internes, contrôler de façon aléatoire la chaîne de conservation des données, consulter des données originales et des données consolidées, ainsi qu'à avoir des entrevues avec des membres du personnel à tous les niveaux hiérarchiques de l'entreprise tant du département central que des entités opérationnelles.

Ces contrôles ont donné lieu à une série de réunions, au quartier général d'Umicore à Bruxelles, avec des membres du département central ayant la charge des systèmes de collecte de l'information et du traitement de ces renseignements et données. Un échantillon de propos et de déclarations recueillis a fait l'objet d'un contrôle et des recherches de preuves ont été entreprises lorsque cela se justifiait. Par ailleurs, nos activités de contrôle se sont étendues à la vérification des données originales et à l'examen des processus de gestion des données sur certains sites.

ERM CVS a visité huit sites répartis dans le monde : Bangkok (Thaïlande), Schwäbisch-Gmünd et Rheinfelden (Allemagne), Overpelt (Belgique), Acigne (France), Bratislava (Slovaquie), Americana et Manaus (Brésil). Cinq sites ont reçu la visite de représentants du département central de l'environnement, de la sécurité et de la santé d'Umicore dans le cadre d'activités de vérifications de certains sites : Covington et South Plainfield (Etats-Unis), Leduc et Fort Saskatchewan (Canada) et Larvik (Norvège). Les résultats de ces exercices de vérification de sites menés par Umicore ont été examinés et vérifiés par ERM CVS.

Certification

Selon nous, les informations fournies et les déclarations y afférentes fournissent une image correcte et équilibrée des performances d'Umicore en matière de développement durable pour l'année 2005. Nous n'avons pas relevé d'erreurs matérielles, d'omissions ou de déclarations inexactes relatives aux renseignements communiqués par Umicore. Un échantillon de propos et déclarations en matière de développement durable a fait l'objet d'une vérification par ERM CVS, au terme de laquelle ils ont été jugés fiables. Même si ce document ne prétend pas être rédigé conformément aux principes de la GRI, nous n'avons rien pu déceler qui indiquerait que le présent rapport est incompatible avec les principes généraux de reporting.

Recommandations

Au cours des 12 derniers mois, Umicore a mis au point sa stratégie de gestion et de reporting en matière de développement durable pour toutes ses activités pour les cinq années à venir, et même au-delà de cette période. Des activités en cours visent à identifier et à compiler les données liées à des indicateurs sociaux, qui contribueront à l'amélioration de la couverture de l'information dans ce domaine. Des directives en matière de réalisation de ces nouveaux objectifs sont en cours d'élaboration, ce qui permet d'escompter que des lignes de force adéquates seront définies afin de garantir la mise à disposition de données comparatives à l'avenir. Par ailleurs, nous recommandons la poursuite des activités entamées par Umicore en matière de dialogue avec les parties intéressées, y compris en ce qui concerne les informations relatives aux questions et problèmes vitaux. Enfin, nous encourageons vivement les entités opérationnelles à poursuivre la concentration de leurs efforts sur les processus de contrôle internes, afin d'accroître l'exactitude et la fiabilité des données rapportées. Nous estimons que ces efforts seront partiellement soutenus par les mesures adoptées à l'échelle internationale dans le but d'améliorer les outils de collecte de l'information.



Brian Kraus - Chief Executive Officer
Mars 2006

ERM Certification and Verification Services
8 Cavendish Square
London
W1G 0ER
Téléphone : +44 20 7465 7281
Courriel : post@ermcvs.com



Glossaire

64-65

Contrôle biologique : Evaluation du risque pour la santé et/ou de l'exposition aux substances chimiques industrielles par la mesure de la dose intracorporelle.

Gaz à effet de serre : Gaz qui contribuent au réchauffement de la planète (CO₂, méthane, etc.).

ISO 14000 : Norme de l'Organisation internationale de normalisation relative aux systèmes de gestion environnementale (réf. ISO).

OHSAS 18000 : Occupational Health and Safety Assessment Series ; norme relative aux systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail.

Matières premières secondaires : Toutes matières arrivées en fin de cycle de vie et collectées pour être traitées.

Récupération : Collecte des déchets dans l'optique de les réintégrer dans les procédés de recyclage.

Recyclage : Procédé de retraitement industriel de déchets en vue de les réutiliser soit dans leur application initiale, soit dans une autre application, y compris le recyclage organique, mais à l'exclusion de la récupération énergétique.

Evaluation des risques : Evaluation des risques émanant des substances existantes pour l'homme (travailleurs et consommateurs) et pour l'environnement dans l'optique d'une meilleure gestion de ces risques.

Développement durable : Développement qui répond aux besoins des générations d'aujourd'hui, sans compromettre les besoins des générations futures (réf. Commission mondiale des Nations Unies sur l'environnement et le développement).

Unité toxique : Formule servant à évaluer les rejets de métaux en termes d'impact potentiel sur la santé ou l'environnement.

Global Reporting Initiative® (GRI) : Processus international à long terme dont la mission consiste à élaborer et à diffuser des lignes directrices pour la rédaction de rapports en matière de développement durable (extrait des Sustainability Reporting Guidelines, 2002).

Taux de fréquence des accidents avec journées de travail perdues : Nombre d'accidents avec journées de travail perdues par million d'heures prestées. Les accidents sur le chemin du travail ne sont pas pris en compte.

Taux de gravité des accidents avec journées de travail perdues : Nombre de journées de travail perdues par millier d'heures prestées. Les accidents sur le chemin du travail ne sont pas pris en compte.

Microgramme par gramme de créatinine : Unité de mesure de la concentration d'un métal dans l'urine.

Système communautaire d'échange des droits d'émission : Programme d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans la Communauté européenne (voir directive UE 2003/87/CE).

Accident avec journée de travail perdue : Accident intervenant sur le lieu de travail et entraînant un arrêt du travail pendant au moins une journée.

Blessure rapportable : Blessure suite à un accident sur le lieu de travail et nécessitant plusieurs interventions de premiers soins ou un programme de travail adapté, à l'exclusion des accidents avec journées de travail perdues.

BAT : Best Available Technology (meilleure technologie disponible) visant à prévenir ou à réduire les émissions et l'impact sur l'environnement en tenant compte des coûts et bénéfices (voir directive 96/61/CEE du Conseil relative à la prévention et à la réduction intégrées de la pollution).

Définitions financières

EBIT : Résultat d'exploitation des entreprises consolidées + part du Groupe dans le résultat net des entreprises comptabilisé selon la méthode de mise en équivalence.

EBIT non récurrent : Inclut les éléments non récurrents relatifs aux mesures de restructuration, réductions de valeur d'actifs et autres produits et coûts de faits ou transactions qui sont clairement distincts des activités courantes de l'entreprise. Les réductions de valeur sur stocks de métaux sont incluses dans l'EBIT non récurrent des business groups.

EBIT récurrent : EBIT - EBIT non récurrent - effets IAS 39.

Marge opérationnelle récurrente : EBIT récurrent des entreprises consolidées / revenus (hors métal).

Effet IAS 39 : Différences temporaires (de nature non-cash) dans la prise en compte de revenus, suite à la non application d'une comptabilité de couverture aux couvertures transactionnelles. Ceci implique que les éléments couverts ne peuvent plus être évalués à leur juste valeur de marché.

EBITDA : EBIT + [amortissements + dépenses de nature non-cash autres qu'amortissements (c.-à-d. augmentation et reprises de provisions, réductions de valeur et reprises de réductions de valeur sur stocks, autres réductions de valeur) +/- effet IAS 39], des entreprises consolidées.

Revenus (hors métal) : Tous les éléments de revenus - valeur des métaux achetés.

ROCE (Rendement des capitaux engagés) : EBIT récurrent / capitaux engagés moyens, l'EBIT étant ajusté après certains éléments financiers tels les frais de titrisation.

Capitaux engagés : Fonds propres totaux - réserves juste valeur + dette financière nette + provisions pour avantages sociaux.

Investissements : Investissements en immobilisations incorporelles et corporelles.

Cash-flow avant financement : Variation de la trésorerie d'exploitation + variation de la trésorerie d'investissement.

Dettes financières nettes : Dettes financières à plus d'un an + dettes financières à un an au plus - placements de trésorerie et valeurs disponibles.

Taux d'imposition réel récurrent : charge d'impôts récurrente/résultat récurrent avant impôts des sociétés consolidées.

Bénéfice par action (EPS) pour actionnaires.

Taux d'imposition réel récurrent : Charge d'impôts récurrente/résultat récurrent avant impôts des sociétés consolidées.

Bénéfice par action (EPS) déclaré, dilué : Résultat net, part du Groupe / [nombre moyen d'actions émises - actions détenues en propre + (nombre de nouvelles actions potentielles à émettre en vertu des plans d'options sur actions existants x impact de dilution des plans d'options)].

Bénéfice par action (EPS) ajusté, de base :

Résultat récurrent net, part du Groupe / nombre total d'actions émises - actions détenues en propre.

Bénéfice par action (EPS) ajusté, dilué : Résultat récurrent net, part du Groupe / [nombre moyen d'actions émises - actions détenues en propre + (nombre de nouvelles actions potentielles à émettre en vertu des plans d'options sur actions existants x impact de dilution des plans d'options)].

Capitalisation boursière : Cours de clôture x nombre total d'actions émises.

Les définitions financières reprises ci-dessus se rapportent à des indicateurs de performance non-IFRS, sauf celles du Bénéfice par action (EPS) déclaré, de base et du Bénéfice par action (EPS) déclaré, dilué.

Indice GRI

Umicore a décidé de suivre les recommandations de la Global Reporting Initiative (GRI) pour structurer le contenu du présent rapport. C'est la première fois que la société publie un rapport sur la base de ces lignes directrices. En tant que tel, ce document servira donc de référence aux rapports à venir.

Umicore attire l'attention de ses lecteurs sur le fait que les nouveaux objectifs sociaux sont présentés dans le présent rapport et qu'il entre dans ses intentions de faire rapport sur ces objectifs dans le rapport 2006.

Le rapport a été rédigé par les départements Communication, Investor Relations, Environment Health and Safety et International Human Resources, en collaboration avec les business groups et les départements corporate.

Pour en savoir plus sur la GRI, consultez www.globalreporting.org.

N° de référence GRI	Indicateur	Page
Généralités		
Vision et stratégie		
1.1	Vision et stratégie en matière de développement durable	Page 2 de couverture; 2-3
1.2	Déclaration de l'administrateur délégué	2-3
Profil		
2.1-2.9	Structure organisationnelle	Page 2 de couverture; 8-13; 14; 18; 22; 26; 52-53; 71; 116-119
2.10-2.16	Périmètre du rapport	Couverture; 4; 32; 36; 62; 64; 70; 74; 81; 83; 91; intérieur de couverture arrière
	Profil du rapport	Page 2 de couverture; 2-3; 64; 67-70; 109
Structures et systèmes de gouvernance		
3.1-3.8	Structure et gouvernance	Page 2 de couverture; 110-127
3.9-3.10	Engagement envers nos divers publics	54; 56; 119-121
3.11-3.12		59
3.13-3.20	Politiques et systèmes de gestion	Page 2 de couverture; 8-11; 39; 59; 63; 110-118
Indicateurs de performance économique		
EC1, EC2	Clients	4; 9; 15; 19; 23; 27; 70; 82-83
EC3	Fournisseurs	11
EC4		n.c. (données non disponibles)
EC5	Travailleurs	11
EC6	Fournisseurs de capitaux	11; 70-71
EC7	Hausse/ baisse des bénéfices reportés	11; 70-71
EC8	Indicateurs des flux monétaires	11; 70, (répartition géographique des impôts non communiquée)
EC9		n.c. (données non disponibles)
EC10		11

N° de référence GRI	Indicateur	Page
Indicateurs de performance environnementale		
EN1-2	Matières premières	34; 37
EN3, EN4, EN17	Energie	33; 37
EN5, EN22	Eau	34; 37
EN6-7	Biodiversité	35
Emissions, effluents et déchets		
EN8-10	Gaz à effet de serre, substances appauvrissant la couche d'ozone	33; 37
EN11	Quantité totale de déchets	32; 34
EN12	Eau	32; 38
EN13	Rejets accidentels significatifs	42; 43; 45
EN14-15	Produits et services	45; rapport environnemental d'Umicore 2001 p. 10-21
EN16	Conformité	33; 34; 39
Indicateurs de performance sociale		
Pratiques en matière d'emploi et de travail décent		
LA1	Emploi	4; 14; 18; 22; 26; 50-51; n.r. (mouvements dans les effectifs)
LA 2		n.r.
LA 12		11
LA3	Gestion des relations de travail	n.c. (données non disponibles)
LA 4		48; 54-56
LA5-8	Santé et sécurité	60-63; rapport environnemental d'Umicore 2002 p. 4-17
LA 9	Formation	55
LA10	Diversité et égalité des chances	56; 58-59
LA 11		122-127
Droits de l'Homme		
HR1-3	Stratégie et gestion	56-59
HR4	Non-discrimination	56
HR5	Liberté d'association et négociation collective	54; 56
HR6	Travail des enfants	Régi par la politique en matière de droits de l'Homme d'Umicore, disponible sur le site internet du Groupe
HR7	Travail forcé	Voir ci-dessus
Société		
S01	Collectivité	41; 52-53
S02	Trafic d'influence et corruption	Page 2 de couverture; voir également le Code de conduite d'Umicore
S03, S05	Financement des partis politiques	121
Responsabilité du fait du produit		
PR1, PR4-6	Santé et sécurité des consommateurs	rapport environnemental d'Umicore 2001 p. 10-21
PR2, PR7-8	Produits et services	rapport environnemental d'Umicore 2001 p. 10-21
PR3		s.o.

Code

s.o. = sans objet

n.c. = non communiqué

n.r. = fera l'objet du rapport 2006

Groupe Umicore

Comptes consolidés 2005

Sommaire

Compte de résultats consolidé	70
Bilan consolidé	71
Tableau de financement consolidé	72
Etat consolidé des profits et pertes reconnus en fonds propres	73
Annexes aux comptes consolidés	74
1. Base de préparation	74
2. Principes comptables	74
3. Impact de l'application des nouvelles règles comptables sur les états financiers	78
4. Gestion des risques financiers	79
5. Hypothèses clé et estimations comptables	80
6. Entreprises du Groupe	81
7. Conversion des états financiers libellés en devises étrangères	81
8. Information sectorielle	82
9. Regroupements d'entreprises et acquisitions de sociétés associées et joint-ventures	84
10. Résultat d'exploitation	84
11. Rémunérations et avantages sociaux	85
12. Coûts financiers nets	86
13. Produits des investissements financiers	86
14. Impôts sur le résultat	87
15. Immobilisations incorporelles autres que goodwill	88
16. Goodwill	89
17. Immobilisations corporelles	90
18. Participations mises en équivalence	91
19. Immobilisations financières	92
20. Stocks	92
21. Créances commerciales et autres créances	93
22. Impôts différés	93
23. Liquidités et quasi-liquidités	94
24. Evolution des capitaux propres consolidés	94
25. Dettes financières	95
26. Dettes commerciales et autres dettes	96
27. Provisions pour avantages sociaux	97
28. Plans d'options sur actions accordés par la société	99
29. Provisions pour environnement	100
30. Provisions pour autres risques et charges	100
31. Annexes au tableau de financement consolidé	101
32. Instruments financiers	102
33. Droits et engagements hors bilan	103
34. Passifs latents	103
35. Parties liées	104
36. Evénements importants survenus après la clôture	104
37. Bénéfice par action	105
38. Activités non continuées	105
39. Evolution des normes IFRS	106
Comptes annuels abrégés de la société mère	107
Rapport du commissaire sur les comptes consolidés au 31 décembre 2005	109

Compte de résultats consolidé

		(€ milliers)	
	Annexes	2004	2005
Chiffre d'affaires	10	5 684 952	6 566 531
Autres produits d'exploitation	10	70 883	68 011
Produits d'exploitation		5 755 835	6 634 542
Approvisionnements et matières premières		-4 469 020	-5 410 870
Rémunérations et avantages sociaux	11	-558 960	-574 196
Amortissements et réductions de valeur	10	-153 480	-145 351
Autres charges d'exploitation	10	-328 147	-351 151
Charges d'exploitation		-5 509 607	-6 481 568
RESULTAT D'EXPLOITATION		246 228	152 974
Coûts financiers nets	12	-41 891	-33 974
Produits des investissements financiers	13	-10 598	214
Résultat des sociétés mises en équivalence	18	23 298	30 511
RESULTAT AVANT IMPÔTS		217 037	149 725
Impôts sur le résultat	14	-45 914	-15 874
RESULTAT DES ACTIVITES CONTINUEES		171 123	133 851
Résultat des activités non continuées	38	21 328	20 776
RESULTAT DE LA PERIODE		192 451	154 627
dont: Part du Groupe		177 917	142 200
Part des minoritaires		14 535	12 427
			(€)
Bénéfice par action (de base) pour activités continuées	37	6,34	4,85
Bénéfice par action (de base) total	37	7,21	5,68
Bénéfice par action (dilué) pour activités continuées	37	6,24	4,76
Bénéfice par action (dilué) total	37	7,09	5,57
Dividende par action		1,65	1,85*

(*) proposé

Les notes en pages 74 à 108 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Bilan consolidé

(€ milliers)

	Annexes	31/12/04	31/12/05
ACTIFS LONG TERME		1 109 357	1 188 400
Immobilisations incorporelles	15, 16	119 094	116 417
Immobilisations corporelles	17	704 293	712 796
Participations mises en équivalence	18	167 234	179 982
Actifs financiers disponibles à la vente	19	16 156	31 016
Prêts octroyés	19	4 924	5 324
Créances commerciales et autres créances	21	17 890	3 613
Impôts différés actifs	22	79 766	139 253
ACTIFS COURT TERME		1 724 212	1 748 525
Prêts accordés par l'entreprise		113 881	4
Stocks	20	797 640	914 688
Créances commerciales et autres créances	21	661 505	717 713
Impôts à récupérer		9 342	9 570
Actions détenues en propre		27 946	-
Actifs financiers disponibles à la vente	19	502	406
Liquidités et quasi-liquidités	23	113 395	106 143
Actifs des activités non continuées	38	699 767	-
TOTAL DE L'ACTIF		3 533 335	2 936 926
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		1 282 702	1 015 422
Capitaux propres - Part du Groupe		934 973	971 096
Capital		381 941	389 350
Primes d'émission		65 930	67 568
Résultats reportés et réserves		597 575	678 811
Ecarts de conversion et autres réserves		-110 473	-136 055
Actions détenues en propre		-	-28 578
Intérêts minoritaires		53 551	44 326
Capitaux propres des activités non continuées	38	294 178	-
PASSIFS LONG TERME		808 239	653 506
Provisions pour avantages sociaux	27	197 837	217 874
Dettes financières	25	407 472	250 429
Dettes commerciales et autres dettes	26	2 032	1 780
Impôts différés passifs	22	43 907	40 899
Provisions	29,30	156 992	142 524
PASSIFS COURT TERME		1 059 000	1 267 997
Dettes financières	25	290 786	370 996
Dettes commerciales et autres dettes	26	716 199	842 562
Impôts		25 910	17 370
Provisions	29,30	26 105	37 068
Passifs des activités non continuées	38	383 395	-
TOTAL PASSIF		3 533 335	2 936 926

Les notes en pages 74 à 108 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau de financement consolidé

(€ milliers)

	Annexes	31/12/04	31/12/05
Résultat des activités continuées		171 123	133 851
Ajustement pour résultat des sociétés mises en équivalence		-23 298	-30 511
Ajustement pour transactions non-cash	31	141 485	132 682
Ajustement pour éléments à présenter séparément ou à reclasser en trésorerie d'investissement ou en trésorerie de financement	31	64 198	40 082
Variation du besoin en fonds de roulement		-73 044	-77 016
Cash-flow d'exploitation		280 463	199 089
Dividendes reçus		9 412	12 483
Taxes payées durant la période		-45 355	-46 523
Variation de la trésorerie d'exploitation	31	244 520	165 049
Acquisition d'immobilisations corporelles		-140 509	-142 765
Acquisition d'immobilisations incorporelles		-5 085	-1 802
Acquisition de participations consolidées (net des liquidités acquises)	9	18 089	-3 153
Prises de participation complémentaires dans les sociétés du Groupe		-674	-4 831
Acquisition d'immobilisations financières		-1 330	-1 067
Nouveaux prêts accordés		-10 967	132
Sous-total des acquisitions		-140 476	-153 486
Cession d'immobilisations corporelles		12 016	6 457
Cession d'immobilisations incorporelles		47	103
Cession des participations consolidées (net des liquidités cédées)		429	-
Cession d'immobilisations financières		655	1 065
Remboursement de prêts		1 480	113 952
Sous-total des cessions		14 627	121 577
Variation de la trésorerie d'investissement	31	-125 848	-31 909
Augmentation de capital		1 216	12 795
Ventes (achats) d'actions détenues en propre		-4 645	-3 096
Intérêts reçus		15 431	8 677
Intérêts payés		-30 122	-33 706
Nouveaux emprunts		611 953	102 218
Remboursement d'emprunts		-688 089	-192 299
Dividendes versés aux actionnaires Umicore		-39 235	-41 149
Dividendes versés aux minoritaires		-20 278	-6 208
Variation de la trésorerie de financement	31	-153 769	-152 768
Impact des variations de change sur la trésorerie		-608	7 323
Variation de la trésorerie nette des activités continuées		-35 706	-12 305
Variation de la trésorerie nette des activités non continuées	38	54 794	-9 886
Variation de la trésorerie nette		19 088	-22 191
Situation nette de trésorerie à l'ouverture	23	124 277	104 427
Trésorerie transférée aux activités non continuées	38	-38 938	9 886
Situation nette de trésorerie à la clôture	23	104 427	92 122

Les notes en pages 74 à 108 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Etat consolidé des profits et pertes reconnus en fonds propres

(€ milliers)

	Annexes	2004	2005
Mouvements des réserves pour actifs financiers disponibles à la vente		-	9 301
Mouvements des réserves de couverture stratégique		-	-137 809
Mouvements des réserves pour avantages postérieurs à l'emploi		-8 498	-40 504
Mouvements des réserves pour paiements fondés sur des actions		1 385	1 869
Mouvements des impôts différés reconnus directement en réserves		219	55 464
Mouvements des écarts de conversion		-13 177	59 399
Résultat net des activités continuées reconnu directement en réserves	24	-20 071	-52 280
Résultat net des activités non continuées reconnu directement en réserves		-7 963	2 729
Résultat de la période		192 452	154 627
Résultat total reconnu		164 418	105 076
dont: Part du Groupe		149 885	87 734
Part des minoritaires		14 533	17 341

72-73

Les notes en pages 74 à 108 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Annexes aux comptes consolidés

La publication des comptes annuels consolidés, ainsi que du rapport de gestion préparé conformément à l'article 119 du Code des Sociétés et repris aux pages 1 à 73 et 110 à 127, pour la période comptable se terminant le 31 décembre 2005 a été autorisée par le conseil d'administration d'Umicore le 15 février 2006. Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux réglementations et aux lois applicables aux états financiers consolidés des sociétés belges. Ils comprennent les états financiers de la société consolidante et de ses filiales ainsi que ses intérêts dans les sociétés mises en équivalence.

1 Base de la préparation

Depuis le 1^{er} janvier 2005, le Groupe présente, pour la première fois, ses états financiers conformément à tous les IFRS adoptés par l'Union Européenne (UE).

Le Groupe a opté pour l'application de l'amendement de IAS 19 "Avantages du personnel", en particulier pour l'option offerte par ce standard de reconnaître tous les gains et pertes actuariels directement en capitaux propres.

La loi belge autorise l'utilisation des normes comptables adoptées par l'UE au lieu des normes belges pour la préparation des états financiers consolidés pour toutes les périodes à partir de décembre 2003. Le Groupe a appliqué les normes adoptées par l'UE dans ses états financiers au 31 décembre 2003 avec une date de transition au 1^{er} janvier 2002, selon IFRS 1 "Première adoption des normes internationales d'informations financières".

Parallèlement, le Groupe a choisi d'appliquer IFRS 1 "Première adoption des normes internationales d'informations financières" lors de l'adoption des nouvelles normes ou des normes révisées approuvées par l'UE pour ses états financiers annuels du 31 décembre 2005. Les chiffres comparatifs de 2004 ont été retraités sauf pour les normes IAS 32 et IAS 39 dont l'application est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2005. Des réconciliations et une description de l'impact sur les capitaux propres du Groupe et sur son résultat net sont présentés dans la note 3.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, arrondis au millier le plus proche. Ils sont préparés sur base du coût historique, à l'exception de ce qui est mesuré à la juste valeur.

2 Principes comptables

2.1 PRINCIPES DE CONSOLIDATION ET DE SEGMENTATION

Umicore a retenu la méthode de consolidation par intégration globale pour les filiales dont elle détient le contrôle, c'est-à-dire le pouvoir de diriger la politique financière et opérationnelle de façon à obtenir les avantages découlant des activités de la filiale. Le contrôle est généralement établi lorsqu'Umicore détient directement ou indirectement via ses filiales, plus de 50 % des droits de vote.

Les filiales sont consolidées à partir de la date où le Groupe détient le contrôle et ne le sont plus à partir de la date à laquelle le contrôle a cessé.

Une liste des principales filiales du Groupe à la date de clôture est fournie à l'annexe 6.

La méthode dite de "purchase accounting" est appliquée aux entreprises acquises. L'actif et le passif de la société acquise sont mesurés à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Le coût de l'acquisition est mesuré à la juste valeur des actifs cédés, des actions émises ou du passif assumé à la date de l'acquisition, ainsi que les coûts directement liés à l'acquisition. La partie du coût de l'acquisition qui dépasse la part du Groupe dans la juste valeur d'actif net de la filiale est comptabilisée comme goodwill (voir chapitre 2.6, Immobilisations incorporelles et Coûts des transactions en capital). Si la part du Groupe dans la juste valeur de l'actif net acquis dépasse le coût d'acquisition, l'excédent est immédiatement reconnu en produit.

Les transactions intra-groupe, soldes et gains non réalisés sur les transactions entre sociétés du Groupe sont éliminées. Les pertes latentes sont aussi éliminées, à moins qu'elles n'indiquent une perte de valeur. Au besoin, les règles comptables des filiales ont été adaptées pour assurer la cohérence avec celles du Groupe Umicore.

Une entreprise associée est une entreprise pour laquelle la société exerce une influence notable sur la politique financière et opérationnelle, sans toutefois la contrôler. C'est en général le cas si la société détient entre 20 et 50 % des droits de vote. Une joint-venture est un accord contractuel en vertu duquel la société et d'autres parties exercent directement ou indirectement une activité économique sous contrôle conjoint.

Les entreprises associées et les joint-ventures sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. En vertu de cette méthode, la part du Groupe dans les profits ou pertes postérieurs à l'acquisition est comptabilisée dans le compte de résultats, et la part du Groupe dans les mouvements des réserves postérieurs à l'acquisition est comptabilisée dans les réserves.

Les profits non réalisés sur les transactions entre la société et ses entreprises associées ou joint-ventures sont éliminés proportionnellement à la quote-part que détient la société dans les entreprises associées et joint-ventures. Les pertes latentes sont également éliminées, sauf si la transaction indique une réduction de valeur.

Les participations de la société dans ses entreprises associées et joint-ventures comprennent le goodwill découlant de l'acquisition, net d'amortissements cumulés.

La liste des principales entreprises associées et joint-ventures de la société à la date de clôture est fournie à l'annexe 18.

L'annexe 8 présente l'information sectorielle. Un secteur d'activités est un groupe d'actifs et d'opérations qui sont engagés dans la fourniture de produits ou de services et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité. Un secteur géographique est engagé dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et est exposé à des risques et à une

rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lesquels le Groupe opère.

La segmentation primaire du Groupe est basée sur les secteurs d'activité, la segmentation secondaire est basée sur les secteurs géographiques.

2.2 COMPTABILITE D'INFLATION

Au 31 décembre 2005, le Groupe Umicore ne comprend aucune filiale dont les comptes sont établis dans la devise d'une économie hyper-inflationniste.

2.3 CONVERSION DES ETATS FINANCIERS EN DEVICES ETRANGERES

Devise fonctionnelle: les états financiers de chaque entité du Groupe sont établis dans la devise représentant au mieux la substance économique des événements et circonstances sous-jacents à cette entité (la devise fonctionnelle). Les états financiers consolidés sont présentés en euros, devise fonctionnelle de la société mère. Pour les besoins de la consolidation du Groupe et de ses filiales, les états financiers sont convertis comme suit:

- les actifs et passifs au taux de clôture, publié par la Banque Centrale Européenne;
- les produits et les charges au taux moyen de l'année;
- les éléments des capitaux propres au taux de change historique.

Les différences de change résultant de la conversion des investissements nets dans les filiales, joint-ventures et entreprises associées étrangères au taux de clôture sont comptabilisées dans les capitaux propres, sous la rubrique "Ecart de conversion".

Le goodwill et la mise à leur juste valeur des actifs et passifs provenant de l'acquisition d'entités étrangères sont traités comme des actifs et passifs en devise locale de l'entité concernée et sont convertis au taux de clôture.

2.4 TRANSACTIONS EN DEVICES ETRANGERES

Les transactions en devises étrangères sont d'abord comptabilisées dans la devise fonctionnelle de chaque entité au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Ensuite, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au taux en vigueur à la date de clôture du bilan. Les gains et pertes résultant des transactions en devises étrangères et de la conversion des actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont comptabilisés comme résultats financiers dans le compte de résultats.

Pour couvrir son exposition à certains risques de change, la société a conclu certains contrats à terme et options (voir chapitre 2.21, Instruments de couverture).

2.5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont reprises au bilan à leur coût historique, déduction faite des amortissements cumulés et des réductions de valeur. Les coûts comprennent tous les coûts directs ainsi qu'une part adéquate des coûts indirects encourus pour mettre l'actif en état de remplir la fonction qui lui est impartie.

Les coûts d'emprunt ne sont pas capitalisés. Tous les coûts d'emprunt sont pris en charge au moment où ils sont encourus.

Les coûts de réparation et d'entretien qui ne permettent pas d'augmenter les avantages économiques futurs des actifs sont pris en charge lorsqu'ils sont encourus. Dans le cas contraire, ils sont incorporés comme éléments séparés dans les immobilisations corporelles. Les éléments qui sont régulièrement remplacés sont comptabilisés séparément vu que leur durée de vie est différente de celle des autres rubriques reprises dans les immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent.

La méthode de l'amortissement linéaire est appliquée pendant la durée de vie utile estimée des actifs. La durée de vie est la période de temps pendant laquelle l'entreprise s'attend à utiliser l'actif. Les durées de vie utilisées sont définies pour chaque type d'immobilisation comme suit:

Terrains:	Non amortissables
Bâtiments:	
- Bâtiments industriels	20 ans
- Améliorations aux bâtiments	10 ans
- Autres bâtiments, tels que bureaux et laboratoires	40 ans
- Maisons et immeubles d'habitation	40 ans
Installations, machines et outillage:	10 ans
- Fours	7 ans
- Petit outillage	5 ans
Mobilier et matériel roulant:	
- Matériel roulant	5 ans
- Matériel de manutention mobile	7 ans
- Matériel informatique	3 à 5 ans
- Mobilier et matériel de bureau	5 à 10 ans

Dans le cas d'acquisition ou de construction de nouveaux actifs, la durée de vie résiduelle est évaluée séparément au moment de la demande d'investissement et peut être différente des valeurs standards reprises ci-dessus.

A la clôture de chaque bilan, les actifs sont examinés en vue de déterminer si leur valeur comptable est récupérable sous la forme de bénéfices futurs. Si le montant récupérable est devenu inférieur à la valeur comptable, une réduction de valeur est identifiée et comptabilisée en charge d'exploitation. Pour l'évaluation des réductions de valeur, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie au niveau le plus bas pour lequel il existe un flux de trésorerie identifiable séparément (voir point 2.12, Réductions de valeur des actifs).

Une unité génératrice de trésorerie constitue le plus petit groupe d'actifs identifiable qui génère des fonds à partir d'une utilisation continue, et qui sont largement indépendants de ceux des autres actifs ou groupes d'actifs.

2.6 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET COUTS DES TRANSACTIONS EN CAPITAL

2.6.1 Coûts des transactions en capital

Les frais de constitution et d'augmentation de capital sont déduits des fonds propres.

2.6.2 Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du coût d'acquisition d'une filiale, entreprise associée ou entité contrôlée conjointement par rapport à la part du Groupe dans la juste valeur de l'actif et du passif identifiables de celle-ci à la date d'acquisition. Les goodwills sont reconnus à leur valeur historique déduction faite d'éventuelles réductions de valeur cumulées.

Dans le bilan, le goodwill sur entreprises associées et joint-ventures figure au poste "Participations mises en équivalence", avec l'investissement lui-même.

Pour l'évaluation de la réduction de valeur, le goodwill est alloué à une unité génératrice de trésorerie. A chaque clôture de bilan, les unités génératrices de trésorerie sont examinées pour y détecter des indices de réductions de valeur potentielles. Cela signifie qu'une analyse est faite pour déterminer si la valeur comptable du goodwill alloué à une unité génératrice de trésorerie est entièrement récupérable. Si tel n'est pas le cas, une réduction de valeur sera prise et reconnue en compte de résultats. Ces réductions de valeur ne sont jamais extournées.

L'excédent de la part de l'acquéreur dans la juste valeur de l'actif net acquis sur le coût d'acquisition est reconnu immédiatement dans le compte de résultats.

2.6.3 Recherche et développement

Les coûts de recherche exposés dans le but d'acquérir de nouvelles connaissances scientifiques ou technologiques sont comptabilisés en charges, dans la période où ils sont encourus.

Les coûts de développement représentent le coût de la conception de produits nouveaux ou substantiellement améliorés ainsi que des procédés préalables à la production ou l'utilisation commerciale. Ils sont portés au bilan si, entre autres choses, les conditions suivantes sont remplies :

- l'immobilisation incorporelle est à même de générer des bénéfices économiques futurs, ou, en d'autres termes, son potentiel commercial est clairement démontré ;
- les coûts liés au procédé ou au produit sont clairement identifiables et mesurables de façon fiable.

S'il est difficile de distinguer clairement les coûts de recherche et de développement, ils sont considérés comme coûts de recherche. Si les coûts de développement sont immobilisés, ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur la période de bénéfice escomptée, n'excédant cependant pas 5 ans.

2.6.4 Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles reprises ci-dessous sont enregistrées à leur coût historique, déduction faite des amortissements cumulés et des réductions de valeur, à l'exception des droits d'émission de CO₂ attribués par le gouvernement qui sont évalués à leur valeur de marché à la date de l'attribution.

- Brevets et licences : amortis sur la période de protection légale ;
- Logiciels et frais de développement interne connexes : amortis en 5 ans ;
- Droits d'émissions de CO₂ : ne sont pas amortis ;
- Droits d'usage de terrains : amortis linéairement sur la durée du contrat.

2.7 LEASING

Les opérations de leasing peuvent revêtir deux formes :

2.7.1 Leasing financier

Le leasing dans le cadre duquel la société assume l'essentiel des risques et des avantages inhérents à la propriété est considéré comme un leasing financier. Les leasings financiers sont repris à la valeur actuelle des paiements sous-jacents estimée au moment de la conclusion du leasing, ou à la valeur de marché estimée des biens si celle-ci est inférieure, diminuée des amortissements cumulés.

Tous les paiements à effectuer dans le cadre de tels contrats sont répartis entre les remboursements de la dette et une charge financière afin d'obtenir sur toute la durée du leasing un taux d'intérêt constant sur le solde de la dette. Les obligations correspondantes, hors intérêts, sont reprises en dettes financières long terme au passif du bilan. La part des paiements correspondant aux intérêts est prise en charge au compte de résultats sur la durée du leasing. Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre de contrats de leasing

financier sont amorties sur la durée du contrat de location ou sur leur durée d'utilité si celle-ci est plus courte.

2.7.2 Leasing opérationnel

Le leasing dans le cadre duquel l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété du bien reste entre les mains du bailleur, est considéré comme un leasing opérationnel. Le Groupe procède à des opérations de leasing en matière de métaux et d'autres éléments via-à-vis de tiers, pour lesquelles elle reçoit ou paie des redevances. Le leasing de métaux appartenant à des tiers est classé sous "Leasing opérationnel" et est rapporté comme "Droits et engagements hors bilan" (annexe 33). Les paiements effectués à ce titre apparaissent dans les charges au compte de résultats.

74-75

2.8 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Avant le 1^{er} janvier 2005

Les immobilisations financières comprennent les titres de participation, les créances et les prêts. Au bilan, ils sont répartis en actifs financiers long terme et court terme, selon la probabilité de leur réalisation dans les douze mois suivant la date du bilan.

Les créances et prêts sont comptabilisés à leur coût amorti ; les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Une réduction de valeur est enregistrée lorsque la valeur nette comptable excède le montant récupérable de l'actif. Une reprise de réduction de valeur peut être comptabilisée pour des raisons structurelles, sans toutefois dépasser le coût historique.

Les actions détenues en propre, présentées comme actifs circulants, sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

A partir du 1^{er} janvier 2005

Les actifs financiers sont divisés en deux catégories :

- Actifs financiers disponibles à la vente
- Prêts et créances octroyés par l'entreprise

Les actifs financiers disponibles à la vente sont enregistrés à leur juste valeur. Les gains et pertes non réalisés dus aux changements de juste valeur sont reconnus dans les capitaux propres en réserves pour actifs financiers. Lorsque ces actifs sont vendus ou dépréciés, le cumul des changements de juste valeur comptabilisés en capitaux propres est porté au compte de résultats.

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti, déduction faite d'éventuelles réductions de valeur.

Les actions propres sont déduites des capitaux propres.

2.9 STOCKS

Les stocks sont comptabilisés au plus faible de leur coût d'acquisition ou de leur valeur nette de réalisation. Le coût d'acquisition comprend les coûts directs d'achat ou de fabrication et une allocation appropriée des frais généraux.

Les stocks se divisent en :

1. Produits de base avec couverture métaux
2. Produits de base sans couverture métaux
3. Consommables
4. Acomptes payés
5. Commandes en cours d'exécution.

Les produits de base avec couverture métaux sont des produits contenant des métaux sujets à des risques de fluctuations de prix et pour lesquels Umicore applique une politique de couverture de risques active afin de minimiser les effets négatifs potentiels sur la performance financière du Groupe. Le contenu métal est classé dans des catégories qui reflètent leur nature spécifique et leur utilité commerciale. Selon la catégorie, des mécanismes de couverture appropriés sont appliqués. La méthode du coût moyen pondéré est appliquée par catégorie de stocks sauf pour les stocks valorisés à la juste valeur (voir chapitre 2.21, Instruments de couverture).

Les produits de base sans couverture métaux et les consommables sont également valorisés au coût moyen pondéré.

Des réductions de valeur sur stock sont reconnues quand la rotation est lente ou quand la valeur comptable dépasse la valeur nette réalisable. Les réductions de valeur sont présentées séparément.

Les acomptes payés sont des paiements aux fournisseurs sur des transactions pour lesquelles la livraison physique des biens n'a pas encore eu lieu. Ils sont comptabilisés à la valeur nominale.

Les commandes en cours d'exécution sont évaluées selon l'état d'avancement des travaux.

2.10 CREANCES COMMERCIALES ET AUTRES CREANCES

Les créances commerciales et autres créances sont valorisées au coût amorti ; c'est-à-dire, à la valeur actualisée nette du montant à recevoir. Si l'impact de l'actualisation n'est pas matériel,

le montant reste évalué à sa valeur historique. Les créances non recouvrables sont réduites de valeur.

Les créances commerciales pour lesquelles substantiellement tous les risques et bénéfices ont été transférés – ou pour lesquelles les risques et bénéfices n'ont pas été transférés mais que le contrôle n'a pas été établi – ne sont pas reconnues au bilan.

Cette rubrique comprend également la juste valeur positive des produits financiers dérivés.

2.11 LIQUIDITES ET QUASI-LIQUIDITES

La trésorerie comprend la caisse et les comptes à vue. Les quasi-liquidités sont des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de cash, qui ont une échéance inférieure ou égale à trois mois, et qui ne présentent pas un risque important de changement de valeur.

Ces éléments sont portés au bilan à leur valeur nominale. Les découverts bancaires sont inclus dans le passif court terme du bilan.

2.12 REDUCTIONS DE VALEUR DES ACTIFS

Les immobilisations corporelles, ainsi que les autres actifs long terme, y compris les actifs financiers non détenus à des fins de trading et les immobilisations incorporelles, sont revus afin de déterminer la nécessité d'enregistrer une réduction de valeur lorsque des événements ou changements dans les circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être entièrement récupérée. En présence d'une telle indication, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

La valeur recouvrable est le prix de vente net de l'actif ou sa valeur d'usage si celle-ci est plus élevée. Pour estimer le montant récupérable d'un actif individuel, la société détermine souvent le montant récupérable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Une réduction de valeur est immédiatement prise en charge lorsque la valeur comptable d'un actif dépasse la valeur recouvrable.

Une reprise de réduction de valeur est comptabilisée lorsqu'il apparaît que la réduction de valeur de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie n'est plus justifiée ou a diminué. Une réduction de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas le montant tel qu'il serait apparu, après amortissements, si la réduction de valeur n'avait pas été prise en compte.

2.13 CAPITAL SOCIAL ET BENEFICE REPORTE

A. Rachat de capital

Lorsqu'une des sociétés du Groupe rachète des actions de la société (actions détenues en propre), le montant versé en contrepartie, y compris les coûts marginaux directement attribuables nets d'impôt sur le résultat, est déduit des fonds propres dans la rubrique "Actions détenues en propre". Aucun résultat n'est reconnu lors de l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation d'actions propres. En cas de vente ou de réémission ultérieure de ces actions, les produits perçus, nets des coûts marginaux directement attribuables à la transaction et de l'incidence fiscale afférente, sont inclus dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société.

B. Les coûts marginaux attribuables à l'émission de nouvelles actions sont enregistrés nets d'impôts dans les capitaux propres en déduction de la valeur d'émission.

C. Les dividendes de la société mère ne sont reconnus en dettes qu'après approbation par l'assemblée générale des actionnaires.

2.14 INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires représentent la quote-part des tiers dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables, comptabilisés lors de l'acquisition d'une filiale, ainsi que la proportion appropriée des profits et pertes ultérieurs.

Dans le compte de résultats, la participation minoritaire dans le bénéfice ou la perte de la société figure séparément de la part du Groupe dans le résultat consolidé.

2.15 PROVISIONS

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque :

- Une obligation (légale ou implicite) résulte d'un événement passé ;
- Il est probable que des ressources devront être affectées à l'exécution de cette obligation ;
- Il est possible de procéder à une estimation fiable du montant de l'obligation.

Une obligation implicite est une obligation qui résulte des actes de l'entreprise qui, sur base d'un modèle établi de pratiques passées ou de politiques affichées, a manifesté son intention d'accepter certaines responsabilités, suscitant en conséquence l'attente de la voir assumer ces responsabilités.

Le montant de la provision est la meilleure estimation possible de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle, à la clôture du bilan, en tenant compte de la probabilité de survenance de l'événement. Lorsque l'effet de la valeur temporelle de l'argent est matériel, le montant de la provision est égal à la valeur actualisée de la dépense considérée comme nécessaire pour éteindre l'obligation. Le résultat de l'actualisation annuelle éventuelle de la provision est comptabilisé en résultat financier.

Les principaux types de provision comprennent :

1. Provisions pour avantages sociaux (voir chapitre 2.16, Avantages sociaux)
2. Obligations environnementales
Les provisions environnementales sont établies sur base des obligations légales et

implicites résultant d'événements passés, conformément à la politique environnementale affichée par la société et la législation en vigueur. Le montant total de la provision est comptabilisé en une seule fois, sauf en ce qui concerne la couverture des bassins et leur revégétation. Dans ce cas spécifique, la provision est comptabilisée progressivement, suivant l'utilisation effective des bassins.

3. Autres provisions

Il s'agit ici des provisions pour litiges, contrats déficitaires, garanties, risques sur investissements en titres et restructurations. Une provision pour restructuration est constituée lorsque la société a approuvé un plan de restructuration formel et détaillé, et que la restructuration a commencé ou a été annoncée publiquement avant la clôture du bilan. Toute provision pour restructuration comprend uniquement les coûts directement liés à la restructuration, nécessairement occasionnés par la restructuration et non liés à l'activité poursuivie par l'entreprise.

2.16 AVANTAGES SOCIAUX

2.16.1 Avantages à court terme

Il s'agit ici des rémunérations et charges sociales, des vacances annuelles payées et des congés de maladie, des bonus et des avantages non financiers, pris en charge dans l'exercice. Les bonus sont octroyés à tous les cadres de la société, en fonction d'indicateurs clés de performance. Le montant du bonus est comptabilisé en tant que charge, suivant une estimation à la clôture du bilan.

2.16.2 Autres avantages postérieurs à la pension (pensions, soins médicaux)

La société a mis en place plusieurs plans de pension et de soins médicaux, conformément aux conditions et pratiques des pays où elle opère. Ces régimes sont généralement financés par des paiements à des compagnies d'assurance ou à d'autres fonds de pension.

2.16.2.1 Régimes à prestations définies

La société a pris en compte toutes ses obligations légales et implicites, tant dans le cadre des régimes à prestations définies que des pratiques informelles de la société.

Le montant inscrit au bilan est le résultat de calculs actuariels (en appliquant la méthode dite "projected unit credit"). Il représente la valeur actualisée des obligations liées aux régimes à prestations définies, corrigée du coût non comptabilisé des prestations passées, et diminuée de la juste valeur des actifs du régime.

Le coût non comptabilisé des prestations passées résulte de l'introduction de nouveaux régimes d'avantages ou de changements dans les avantages dus au titre du régime existant. Le coût des prestations passées pour lesquelles les avantages ne sont pas encore acquis (l'employé doit prêter pour bénéficier de l'avantage) sont amortis linéairement sur la période moyenne, jusqu'au moment où l'avantage nouveau ou modifié est acquis.

Les gains et pertes actuariels, découlant de changements d'hypothèses actuarielles de régimes à prestations définies postérieurs à la pension, sont reconnus en fonds propres dans l'état consolidé des profits et pertes reconnus en réserves dans le poste "Réserves pour avantages au personnel".

2.16.2.2 Régimes à cotisations définies

La société paie des cotisations dans le cadre de plans d'assurance du régime public ou privé. Les cotisations sont prises en charge lorsqu'elles sont encourues et sont incluses dans les frais de personnel.

2.16.3 Autres avantages à long terme octroyés au personnel (primes d'ancienneté)

Ces avantages sont provisionnés, à concurrence du coût escompté, sur la durée de l'emploi, suivant une méthode de comptabilisation semblable à celle des régimes de pension à prestations définies. Les obligations sont évaluées annuellement par des actuaires qualifiés et indépendants. Tous les gains et pertes actuariels sont immédiatement inscrits au compte de résultats.

2.16.4 Avantages en cas de départ (plans de préretraite, autres obligations en matière de fin de contrat)

Ces avantages naissent lorsque la société décide de mettre fin au contrat d'un membre du personnel avant la date normale de sa retraite, ou lorsque l'employé accepte volontairement de partir en échange de ces avantages. Lorsqu'elles sont raisonnablement prévisibles suivant les conditions et pratiques des pays où la société opère, les obligations futures sont également comptabilisées.

Ces avantages sont provisionnés, à concurrence du coût escompté, sur la durée de l'emploi, suivant une méthode de comptabilisation semblable à celle des régimes de pension à prestations définies. Ces obligations sont évaluées annuellement par des actuaires qualifiés et indépendants. Tous les gains et pertes actuariels sont immédiatement inscrits au compte de résultats.

2.16.5 Rémunérations en actions ou liées aux actions (paiements fondés sur des actions IFRS 2)

Différents programmes d'options sur actions permettent au personnel de la société et à ses cadres supérieurs d'acquiescer des parts de la société. Le prix d'exercice des options est égal à la valeur de marché des actions sous-jacentes à la date d'octroi des options. L'octroi de

ces options ne donne pas lieu à la comptabilisation de rémunérations ou d'obligations. Au moment où l'option est exercée, les actions détenues en propre sont utilisées ou le capital est augmenté à concurrence des montants reçus.

Les options sont irrévocablement acquises dès leur date d'octroi. Leur juste valeur est reconnue comme une charge sociale avec une augmentation correspondante de la réserve pour paiements fondés sur des actions. La charge à reconnaître est calculée par un actuaire suivant un modèle tenant compte de toutes les caractéristiques des options, de la volatilité de l'action sous-jacente et d'une estimation du calendrier d'exercice.

2.16.6. Présentation

L'impact des avantages du personnel sur le résultat est comptabilisé en résultat opérationnel sauf les intérêts et les effets de l'actualisation qui sont repris en résultats financiers.

2.17 DETTES FINANCIERES

Les emprunts sont initialement enregistrés à la valeur des montants perçus, nets des coûts de transaction encourus. Ensuite, ils sont valorisés à leur coût amorti, suivant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est calculé en tenant compte des frais d'émission éventuels, ristournes et primes de remboursement. Toute différence entre le coût et la valeur de rachat est inscrite au compte de résultats.

2.18 DETTES COMMERCIALES ET AUTRES DETTES

Les dettes commerciales et autres dettes sont valorisées au coût amorti; c'est-à-dire, à la valeur actualisée nette du montant à payer. Si l'impact de l'actualisation n'est pas matériel, le montant reste évalué à sa valeur historique.

Cette rubrique comprend également la juste valeur négative des produits financiers dérivés.

2.19 IMPOTS SUR LE RESULTAT

L'impôt sur le résultat de l'exercice comprend l'impôt courant et différé. Ces impôts sont calculés conformément aux règles fiscales en vigueur dans chaque pays où la société opère.

L'impôt courant est le montant des impôts à payer sur les revenus imposables de l'année écoulée ainsi que tout ajustement aux impôts payés (ou à récupérer) relatifs aux années antérieures. Il est calculé en utilisant le taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.

L'impôt différé est calculé suivant la méthode du report variable (liability method) sur les différences temporaires entre la base fiscale de l'actif et du passif et leur valeur comptable telle qu'elle figure dans les états financiers. Ces impôts sont déterminés suivant les taux d'imposition en vigueur à la date de clôture ou au taux futur annoncé formellement par le gouvernement.

L'impôt différé actif n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que des produits futurs imposables seront disponibles pour y imputer les différences temporaires.

Les impôts différés actifs et passifs sont soldés et présentés nets uniquement lorsqu'ils concernent des sommes exigées par les mêmes autorités fiscales de la même entité taxable.

2.20 PRODUITS

2.20.1 Marchandises vendues et services rendus

Les produits de la vente de biens issus d'activités de transformation sont comptabilisés lorsque les risques et les avantages significatifs relatifs à la propriété ont été transférés à l'acheteur, et qu'il ne subsiste pas d'incertitude significative quant au recouvrement du prix dû, aux frais associés ou à l'éventuel retour des biens.

Les produits des activités de raffinage sont comptabilisés quand la référence métal est atteinte. La référence métal est généralement une forme standard reconnue du métal, avec une teneur définie, négociée sur les marchés actifs et reconnus.

Les produits des services sont comptabilisés en fonction du stade d'achèvement de la transaction, lorsqu'il peut être mesuré avec fiabilité.

2.20.2 Subsidés

Un subside est d'abord comptabilisé au bilan comme revenu à recevoir lorsque l'on est raisonnablement sûr de le percevoir et de remplir les conditions y afférentes. Les subsidés sont comptabilisés dans le compte de résultats sur la période correspondant aux coûts qu'ils doivent compenser.

2.21 INSTRUMENTS DE COUVERTURE

La société utilise des produits dérivés dans le but de réduire l'exposition aux fluctuations des taux de change, des prix des métaux, des taux d'intérêts et des autres risques du marché. La société utilise principalement des contrats au comptant et à terme pour couvrir les risques liés aux métaux et aux devises, tandis que des swaps couvrent les risques liés aux taux d'intérêts. Les opérations effectuées sur les marchés à terme ne sont pas de nature spéculative.

2.21.1 Risques transactionnels - couverture en juste valeur

Avant le 1^{er} janvier 2005

Les produits dérivés utilisés afin de protéger la juste valeur des éléments qu'ils couvrent (actifs, passifs et engagements fermes), sont initialement comptabilisés au taux transactionnel.

Les instruments ainsi que les éléments couverts sont ensuite inscrits au bilan à leur juste valeur, suivant le mécanisme "mark-to-market" (par référence au marché). Tous les profits et pertes des positions soldées sont immédiatement inscrits au compte de résultats, dans le résultat d'exploitation s'ils concernent les métaux et dans les résultats financiers s'il s'agit de devises et d'intérêts. Pour les positions non couvertes, seules les pertes sont comptabilisées. Le principe du "mark-to-market" consiste à comparer le taux transactionnel avec le taux de clôture du marché, au comptant ou à terme selon le taux transactionnel utilisé.

A partir du 1^{er} janvier 2005

Les produits dérivés utilisés afin de protéger la juste valeur des éléments qu'ils couvrent (actifs, passifs et engagements fermes), sont initialement comptabilisés au taux transactionnel.

Les produits dérivés sont ensuite inscrits au bilan à leur juste valeur, suivant le mécanisme "mark-to-market" (par référence au marché). Tous les profits et pertes des positions soldées sont immédiatement inscrits au compte de résultats, dans le résultat d'exploitation s'ils concernent les métaux et dans les résultats financiers dans tous les autres cas.

Les éléments couverts (essentiellement les engagements physiques et les stocks commerciaux) sont valorisés à la juste valeur lorsque la comptabilité de couverture peut être documentée conformément aux critères définis par IAS 39.

En l'absence de comptabilité de couverture, telle que définie par IAS 39, les éléments couverts sont maintenus au coût historique et restent soumis aux règles d'évaluation applicables aux éléments similaires: le plus bas du coût historique ou du prix du marché pour les stocks (IAS 2), les provisions pour contrats déficitaires pour les engagements physiques (IAS 37).

Dans certains cas, les éléments couverts sont assimilés à des instruments de couverture. Par exemple, lorsqu'une unité génératrice de trésorerie ou une filiale achète régulièrement un élément pour le revendre après une courte période avec plus-value grâce aux fluctuations des prix du marché. Dans ce cas, le stock est évalué à la juste valeur et les engagements physiques et/ou papier sont considérés comme produits dérivés et valorisés à la juste valeur via le compte de résultats.

2.21.2 Risques structurels - couverture des flux de trésorerie

Avant le 1^{er} janvier 2005

Les instruments financiers et produits dérivés chargés de protéger le cash-flow futur ne sont comptabilisés comme résultat d'exploitation que lorsque le cash-flow en question est reconnu. Aucun mécanisme "mark-to-market" n'est ici appliqué.

A partir du 1^{er} janvier 2005

Les instruments financiers et produits dérivés destinés à la protection de flux de trésorerie futurs, sont désignés comme "cash flow hedges" dans la comptabilité de couverture. La partie effective des variations de la juste valeur d'instruments financiers satisfaisant aux critères de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée dans les capitaux propres. Les montants cumulés dans les capitaux propres sont recyclés en compte de résultats au cours des périodes durant lesquelles l'élément couvert affecte le résultat.

Lorsqu'un instrument de couverture parvient à maturité, est vendu, ou exercé avant que la transaction sous-jacente ne soit comptabilisée, le profit ou la perte cumulé inscrit en capitaux propres existant à ce moment-là est maintenu en capitaux propres, puis est ultérieurement comptabilisé dans le compte de résultats lorsque la transaction prévue est comptabilisée.

Si la transaction couverte n'est plus probable ou si la couverture devient inefficace, alors les gains ou les pertes qui ont été accumulés en capitaux propres sont immédiatement recyclés en compte de résultats.

2.22 RESULTATS NON RECURRENTS ET EFFET IAS 39

Les résultats non récurrents résultent de mesures de restructuration, de réductions de valeur d'actifs et d'autres profits ou pertes provenant d'activités ou d'événement ne faisant résolument pas partie de l'activité ordinaire de la société.

A partir du 1^{er} janvier 2005

L'effet IAS 39 résulte de différences temporaires en terme de revenus dues à la non-application de la comptabilité de couverture, telle que définie par IAS 39, aux instruments de couverture transactionnels. Ceci signifie que les éléments couverts ne peuvent plus être mesurés à la juste valeur mais restent soumis aux règles d'évaluation applicables aux éléments similaires: le plus faible du coût historique ou du prix du marché pour les stocks (IAS 2), les provisions pour contrats déficitaires pour les engagements physiques (IAS 37).

L'effet de IAS 39 est détaillé dans l'annexe 10.

3 Impact de l'application des nouvelles règles comptables sur les états financiers

(€ milliers)

	Annexes	Capital primes d'émission et actions détenues en propre	Résultat de la période	Réserves	Ecart de conversion et autres réserves	Capitaux propres du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres des activités non continuées	Total des capitaux propres
Solde publié au 1^{er} janvier 2004		659 157	60 122	522 780	-112 694	1 129 365	62 594		1 191 959
Avantages du personnel IAS 19					-12 162	-12 162	-2 605		-14 767
Regroupements d'entreprises IFRS 3				160		160			160
Solde au 1^{er} janvier 2004		659 157	60 122	522 940	-124 856	1 117 363	59 989		1 177 353
Solde publié au 31 décembre 2004		660 373	168 316	543 359	-135 122	1 236 926	56 777		1 293 703
Première adoption :									
Avantages du personnel IAS 19			4 005		-19 571	-15 566	-2 477		-18 043
Regroupements d'entreprises IFRS 3			9 990	160	-140	10 010			10 010
Paiements fondés sur des actions IFRS 2			-1 423		1 423				
Changements de méthodes comptables et erreurs IAS 8			-2 971		521	-2 450	-518		-2 968
Activités non continuées	38	-212 502	-15 459	-108 402	42 416	-293 947	-231	294 178	
Solde au 31 décembre 2004		447 871	162 458	435 117	-110 473	934 973	53 551	294 178	1 282 702
Solde au 31 décembre 2004		447 871	162 458	435 117	-110 473	934 973	53 551	294 178	1 282 702
Première adoption de IAS 32/39		-31 694		-5 096	31 612	-5 178	-234	4 298	-1 114
Solde au 1^{er} janvier 2005		416 177	162 458	430 021	-78 861	929 795	53 317	298 476	1 281 588

3.1 CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES

a) Avantages sociaux IAS 19 amendé

Tous les gains et pertes actuariels liés à des modifications d'hypothèses actuarielles relatives aux plans définis d'avantages postérieurs à l'emploi, sont reconnus dans les capitaux propres de la période au cours de laquelle ils apparaissent et sont présentés dans les réserves pour avantages postérieurs à l'emploi de l'état consolidé des profits et pertes reconnus en réserves.

Dans ce contexte, un montant négatif de EUR 14 767 milliers a été reconnu le 1^{er} janvier 2004 dans les capitaux propres dont EUR 2 605 milliers attribuables aux intérêts minoritaires. A la clôture de 2004 l'impact négatif était de EUR 18 043 milliers dont EUR 2 477 milliers attribuables aux intérêts minoritaires. L'impact de EUR 4 005 milliers sur les résultats de 2004 s'explique par l'extourne de l'amortissement des pertes non reconnues de la période.

b) Regroupements d'entreprises IFRS 3

Le goodwill est comptabilisé au coût d'acquisition moins les réductions de valeur et n'est plus amorti. Les amortissements de 2004 ont été extournés ce qui justifie l'impact positif sur le résultat de 2004 de EUR 9 990 milliers. Les amortissements cumulés à fin 2003, soit un montant de EUR 12 396 milliers, ont été retirés de la valeur brute à la même date afin de déterminer la nouvelle valeur brute des amortissements au 1^{er} janvier 2004 telle que présentée dans l'annexe 16.

c) Paiements fondés sur des actions IFRS 2

Différents programmes d'options sur actions permettent aux cadres supérieurs d'acquérir des actions de la société. Ces options sont irrévocablement acquises dès leur date d'octroi et leur juste valeur est enregistrée en tant que rémunération avec comme contrepartie une augmentation des capitaux propres (via les réserves pour paiements fondés sur des actions). Les charges à imputer sont calculées par des actuaires, en utilisant un modèle de valorisation qui prend en considération toutes les caractéristiques des options sur action, la volatilité de l'action sous-jacente et une estimation du calendrier d'exercice. La charge de EUR 1 423 milliers imputée en 2004 est relative aux options sur actions octroyées dans le courant de l'année. Elle est contrebalancée par un même mouvement dans le poste "réserves

pour paiements fondés sur des actions" dans les capitaux propres. EUR 38 milliers sont à transférer à Cumerio.

d) Instruments financiers IAS 39 (applicable à partir du 1^{er} janvier 2005)

Risques transactionnels – couverture de juste valeur

Des instruments financiers et produits dérivés sont utilisés afin de protéger la juste valeur des éléments qu'ils couvrent (actifs, passifs, droits et engagements). La documentation qui est formellement requise par IAS 39 pour pouvoir appliquer la comptabilité de couverture ("hedge accounting") à ces transactions n'était pas disponible. Dans ce contexte, les instruments financiers sont inscrits au bilan à leur juste valeur, suivant le mécanisme "mark-to-market" (par référence au marché). Tous les profits et pertes sont immédiatement inscrits au compte de résultats. Les éléments couverts sont maintenus au taux historique et sont soumis aux règles d'évaluation applicables aux éléments similaires: le plus faible du coût historique ou du prix du marché pour les stocks (IAS 2), les provisions pour contrats déficitaires pour les engagements physiques (IAS 37). L'impact de ce changement sur les fonds propres au 1^{er} janvier 2005 est négatif et s'élève à EUR 5 381 milliers avec en contrepartie, un impact négatif de EUR 15 559 milliers sur les stocks, une augmentation des provisions pour autres risques et charges de EUR 3 531 milliers et une augmentation des autres créances (nettes des autres dettes) de EUR 13 709 milliers.

Risques structurels – couverture des flux de trésorerie

Les instruments financiers et produits dérivés chargés de protéger les cash-flows futurs sont désignés comme "couverture stratégique" dans la comptabilité de couverture. Les changements de juste valeur des instruments de couverture qui sont reconnus comme tels sont enregistrés en réserves de couverture stratégique jusqu'à ce que la transaction prévue ou l'engagement se réalise. L'impact de ce changement sur les fonds propres au 1^{er} janvier 2005 est de EUR 31 612 milliers avec en contrepartie, une augmentation des autres créances (nettes des autres dettes) de EUR 47 107 milliers et l'enregistrement d'un passif d'impôt différé de EUR 15 495 milliers. Les couvertures de flux de trésorerie présentes dans les comptes au

1^{er} janvier 2005 se rapportent essentiellement à des transactions ou à des flux de trésorerie prévus en 2005.

e) Actifs financiers IAS 39 (appliqué à partir du 1^{er} janvier 2005)

Les pertes et gains non réalisés provenant de variations de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente sont reconnus en fonds propres dans les réserves pour actifs financiers disponibles à la vente. Les comptes au 1^{er} janvier 2005 n'ont pas été retraités.

f) Changements de présentation liés à IAS 32 et 39 (appliqué à partir du 1^{er} janvier 2005)

Les frais d'établissement et d'augmentation de capital ne sont plus immobilisés et amortis mais déduits du capital. La valeur comptable nette résiduelle au 1^{er} janvier 2005 des frais relatifs à l'augmentation de capital de 2003 qui étaient immobilisés, s'élevant à EUR 3 748 milliers, a été reclassée en conséquence.

Les actions détenues en propre n'apparaissent plus dans les actifs court terme mais sont déduites des capitaux propres. Au 1^{er} janvier 2005 cela représentait un montant de EUR 27 946 milliers.

3.2 AUTRES CHANGEMENTS DANS LES ETATS FINANCIERS

En 2004, Element Six, le partenaire d'Umicore dans la joint-venture Element Six Abrasives, avait décidé d'imputer à Element Six Abrasives des déficits constatés antérieurement dans les plans de pension d'une de ses filiales détenue à 100 %. Umicore contestait qu'Element Six Abrasives doive assumer la responsabilité d'un déficit dans les plans de pension d'une société dont elle n'est pas actionnaire et, comme cela fut mentionné dans l'annexe 32 du rapport annuel de 2004, a décidé de rejeter ces charges lors de l'intégration des états financiers de Element Six Abrasives.

En 2005, il a été confirmé qu'Element Six Abrasives n'était pas responsable des déficits dans ces plans de pension mais il est apparu que le montant contesté de USD 29,5 millions incluait des charges pour restructuration de 9,2 millions qui incombait à Element Six Abrasives. Les états financiers de Element Six Abrasives relatifs à 2004 ont été corrigés en conséquence. La part d'Umicore dans ces charges est de EUR 2,971 milliers. Cette correction est reflétée dans le retraitement des états financiers de 2004, conformément aux dispositions de IAS 8.

3.3 IMPACT SUR LE TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDE

Les changements décrits dans les paragraphes précédents n'ont pas d'impact matériel sur le tableau de financement consolidé de 2004.

4 Gestion des risques financiers

Toutes les activités du Groupe sont exposées à divers risques, parmi lesquels l'évolution du prix des métaux, les taux de change, certaines conditions commerciales dictées par le marché et les taux d'intérêts, ainsi que les risques de crédit et les risques de liquidités. Le programme général de gestion des risques du Groupe vise à minimiser les conséquences négatives de ces facteurs sur la performance financière de l'entreprise. A cet effet, des instruments financiers sont utilisés pour couvrir les risques.

4.1 RISQUES LIES AUX DEVICES

Pour Umicore, les risques liés aux devises sont de trois types distincts : structurel, transactionnel et de conversion.

4.1.1 Risque structurel

Les revenus d'Umicore étant dans une large mesure exprimés en USD alors que la majorité des opérations se situent à l'extérieur de la zone USD (en particulier en Europe), tout changement dans le taux de change entre le dollar et l'euro ou toute autre devise non liée au dollar exerce un impact significatif sur les résultats de la société. La majeure partie de l'exposition d'Umicore provient du fait que le prix des métaux est fixé en dollar, ce qui se répercute sur la valeur des frais de traitement et de raffinage ainsi que des excédents de métaux récupérés dans les matières à traiter.

Umicore a pour politique de couvrir son exposition structurelle au risque de change, soit en combinaison avec la couverture du risque métal, soit isolément, lorsque les taux de change ou le prix des métaux exprimés en euros sont historiquement élevés et que des marges attrayantes peuvent ainsi être assurées.

En l'absence de toute couverture du risque de change non lié au prix des métaux, et au taux de change en vigueur à la fin de 2005, une appréciation du dollar US à hauteur de 1 cent US par euro entraînerait une augmentation du résultat d'exploitation de l'ordre de EUR 1 million par an. Inversement, un affaiblissement du dollar US de 1 cent US par EUR entraînerait une baisse du résultat d'exploitation du même ordre.

Ce niveau de sensibilité à court terme est cependant quelque peu théorique, car souvent, le taux de change peut entraîner à la fois des modifications dans les conditions commerciales négociées en dollars US et des éléments échappant au contrôle d'Umicore, tels que l'influence que le taux de change du dollar US peut avoir sur les prix des métaux exprimés en dollars, prix dont les mouvements influencent les résultats d'Umicore (voir plus bas : Risques liés aux prix des métaux). Il existe également une certaine sensibilité par rapport à d'autres devises, notamment le réal brésilien, le rand sud-africain et le won coréen.

Couverture structurelle des devises

De 2000 à 2004, Umicore a pris d'importantes dispositions en vue de la couverture des risques des années 2000 à 2005. Ces transactions avaient pour but de protéger la rentabilité et le flux de trésorerie d'Umicore. En 2005, le taux de change effectivement obtenu par le Groupe était de 1,16 USD/EUR, en grande partie grâce à la couverture de 50 % de son exposition en USD à un taux moyen de 1,08 USD/EUR (essentiellement dans les secteurs Matériaux Avancés et Métaux Précieux - Services).

Au moment d'écrire ces lignes, aucune couverture structurelle n'est en place pour 2006 à part celle liée au risque métal.

4.1.2 Risque transactionnel

L'entreprise est par ailleurs sujette à des risques transactionnels liés aux devises. Les taux de change peuvent en effet fluctuer entre le moment où le prix est fixé avec un client ou un fournisseur et celui du règlement de la transaction. Umicore se couvre systématiquement contre ces risques transactionnels, principalement par le biais de contrats à terme.

4.1.3 Risque de conversion

Umicore, entreprise internationale, possède des entités dont les résultats ne sont pas exprimés en euro. Lorsque leurs résultats sont consolidés dans les comptes du Groupe, la conversion s'accompagne d'un risque de variation dans la valeur des devises locales par rapport à l'euro. Umicore ne se couvre pas contre ce risque (voir Annexes 1 et 2, Base de préparation et Principes comptables).

4.2 RISQUES LIES AUX PRIX DES METAUX

4.2.1 Risque structurel

Umicore encourt des risques structurels liés aux prix des métaux. Ces risques résultent principalement de l'impact qu'exercent les prix des métaux sur les frais de traitement ou raffinage et sur les excédents de métaux récupérés dans les matières à traiter. Umicore a pour politique de couvrir son exposition au risque métal lorsque les prix des métaux exprimés en euro sont historiquement élevés et que des marges attrayantes peuvent ainsi être assurées. L'ampleur de la couverture dépend de la liquidité des marchés concernés.

Le risque métal est surtout lié au zinc. En l'absence de tout mécanisme de couverture, en effet, un changement de EUR 100 par tonne dans le prix du zinc au LME entraîne une sensibilité à court terme de EUR 15 millions par an au niveau du revenu et du résultat opérationnel sur base des conditions en vigueur fin 2005.

Début 2006, Umicore a acquis une participation de 60 % dans Yunnan Zinc. Cette activité génère également une sensibilité par rapport au prix du zinc. Un changement de USD 100 par tonne dans le prix du zinc au LME entraîne une variation à court terme au niveau du revenu et des résultats opérationnels de l'ordre de USD 1 million par an (à 100 %) sur base du prix du zinc fin 2005.

Padaeng Industries, société associée détenue à 47 %, est également sensible au prix du zinc. Un changement de USD 100 par tonne dans le prix du zinc au LME entraîne une variation à court terme au niveau du revenu et des résultats opérationnels de l'ordre de USD 6-7 millions par an (à 100 %) sur base du prix du zinc fin 2005.

Dans la division Métaux Précieux - Services, qui produit principalement du platine, palladium, rhodium, or et argent, la sensibilité à court terme au prix des métaux précieux est difficile à évaluer, en raison de la variabilité des approvisionnements de la division dans le temps, bien que des prix plus élevés tendent généralement à améliorer les revenus.

Pour les autres métaux, l'impact d'un changement de prix n'est pas significatif.

Couverture structurelle des métaux

En 2005, le prix du zinc réellement obtenu par le Groupe était de EUR 974 par tonne suite aux opérations de couverture réalisées. A ce jour, la majeure partie de l'exposition au prix du zinc pour 2006 est couverte à un prix moyen de EUR 1 125 par tonne. 70 % de l'exposition de 2007 est couverte à un prix moyen de EUR 1 465 par tonne et 80 % de l'exposition des trois premiers mois de 2008 est couverte à un prix moyen de EUR 1 635 par tonne.

A ce jour, Padaeng industries a couvert 50 % de son exposition au prix du zinc pour 2006 à un prix moyen de USD 1 420 par tonne et environ 30 % de son exposition pour 2007 à un prix moyen de USD 1 660 par tonne. Pour plus de détails, consultez www.padaeng.com.

En ce qui concerne les métaux précieux, Umicore avait déjà couvert en partie son exposition aux prix du platine et de l'argent pour 2005 et 2006. Dans le courant de 2005, le Groupe a étendu sa couverture en incluant d'autres métaux comme l'or et en couvrant les risques liés à certains accords d'approvisionnement conclus pour 2007.

4.2.2 Risque transactionnel

Le Groupe est confronté à des risques transactionnels liés aux prix des métaux vendus et achetés.

Les matières premières utilisées et les métaux ou produits fabriqués par Umicore sont généralement achetés et vendus sur la même base, par exemple les cotations du London Metal Exchange, ce qui permet le recours à certains instruments de couverture. A cet égard, le Groupe a pour politique de couvrir le risque transactionnel dans la plus large mesure possible, essentiellement par des contrats à terme. Le risque transactionnel est celui de voir fluctuer le prix des métaux entre le moment où le prix est fixé avec un client ou un fournisseur et celui où la transaction est menée à bien.

4.3 AUTRES RISQUES COMMERCIAUX

Dans certaines de ses activités, Umicore se trouve confrontée à d'autres risques commerciaux structurels. Ces risques peuvent être liés à la structure des approvisionnements ou à la production inévitable de produits secondaires.

En ce qui concerne l'approvisionnement, l'exposition la plus significative provient du traitement des concentrés de zinc par l'unité Zinc Alloys. Umicore traite plus de 600 000 tonnes de concentrés de zinc par an. Si les frais de traitement (le revenu qu'Umicore reçoit pour le traitement des concentrés de zinc) varient de 10 USD par tonne sur base annuelle, cela affecte les revenus et le résultat opérationnel pour approximativement 6 millions de USD. Cette sensibilité est indépendante de l'effet du prix du zinc sur les frais de traitement. Umicore cherche à atténuer les effets de variations à court terme des frais de traitement par la négociation de contrats d'approvisionnement à long terme. La société cherche également à réduire son exposition aux frais de traitement en maximisant l'utilisation de zinc recyclé dans son processus de production.

En ce qui concerne les produits secondaires, l'exposition la plus significative provient de la production d'acide sulfurique. L'acide sulfurique est un sous-produit inévitable provenant des opérations de traitement préliminaire dans les activités de raffinage de zinc et de métaux précieux. Umicore produit environ 600 000 tonnes d'acide sulfurique par an. Un changement de EUR 10 par tonne du prix de cet acide sur le marché européen aurait un impact d'environ EUR 6 millions sur les revenus et le résultat opérationnel du Groupe.

4.4 RISQUES LIÉS AUX TAUX D'INTERETS

L'exposition du Groupe aux changements dans les taux d'intérêt concerne ses dettes financières. Fin décembre 2005, les dettes financières nettes du Groupe se montaient à EUR 515 millions. Dans le cadre de la gestion globale de ses coûts de financement, le Groupe a décidé de couvrir une partie de l'exposition aux risques liés aux taux d'intérêt en concluant des swaps sur les taux d'intérêt pour un montant de base de EUR 92 millions pour 2006, porté à EUR 150 millions en 2007, avec des dates d'expiration allant de 1 à 3 ans après la fin de l'exercice 2005. Compte tenu des swaps de taux d'intérêts contractés par Umicore ainsi que des dettes soumises à des taux d'intérêts fixes tel que l'emprunt obligataire à 8 ans émis en 2004, la proportion de la dette soumise à des taux d'intérêt flottants début 2006 est de 49 % de la dette financière totale.

4.5 RISQUE DE CREDIT

Risque de crédit et concentration du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de non-paiement par une quelconque contrepartie suite à la vente de produits ou des opérations de prêts de métaux. Pour la gestion de ce type de risque, Umicore a mis en place une politique de crédit basé sur des demandes de limites de crédit, des procédures d'approbation, un monitoring permanent de l'exposition et des procédures de rappel en cas de retards de paiement.

Le risque de crédit provenant des ventes est en partie couvert par une assurance-crédit, par des lettres de crédit ou par des moyens de paiement sécurisés similaires. Deux types d'assurance-crédit sont en place et couvrent deux zones géographiques différentes. Le contrat OCDE indemnise le risque d'insolvabilité déclarée avec une franchise de EUR 1 million et une limite globale de décaissement annuel de EUR 11,5 millions. Les ventes dans les autres parties du monde sont couvertes par une police contre le risque politique et commercial avec une franchise individuelle de 10 % par facture. Umicore a déterminé que dans un certain nombre de cas où le coût de l'assurance-crédit était disproportionné par rapport au risque couvert ou dans lesquels la concentration des encours clients n'est pas compatible avec les clauses des contrats d'assurance-crédit existants, aucune couverture ne devait être prévue.

Il faut également noter que certaines transactions importantes, notamment les ventes de métaux précieux par la division Métaux Précieux - Services, ont un risque de crédit limité puisque le paiement avant livraison est une pratique très répandue.

En 2000, Umicore s'est engagée dans un programme de titrisation avec une grande banque internationale, ce qui permet de vendre certaines des créances commerciales de façon récurrente et sans recours. A la fin de l'année 2005, ce programme avait une couverture de maximum EUR 130 millions. Ce programme expire en juin 2006 et pourrait être reconduit, selon les conditions de marché à ce moment et l'estimation des besoins de financement du Groupe.

4.6 RISQUE DE LIQUIDITE

Le risque de liquidité est géré en maintenant un degré suffisant de diversification des sources de financement. Ces sources incluent des lignes de crédit bancaire à court et moyen terme, confirmées ou non, ainsi qu'un programme d'émission de billets de trésorerie, en complément au programme de titrisation des créances commerciales mis en place en 2000 et à l'emprunt obligataire sur 8 ans de EUR 150 millions émis en 2004.

5 Hypothèses clés et estimations comptables

Afin de préparer les états financiers consolidés, la direction doit dans certains cas formuler des hypothèses et faire des estimations affectant le compte de résultats et le bilan consolidés.

Cette situation peut se présenter dans les cas suivants :

- Estimation de la nécessité d'enregistrer une réduction de valeur et estimation de son montant
- Comptabilisation de provisions pour pensions
- Comptabilisation de provisions pour taxes, environnement, garanties et litiges, retour de produits et restructurations
- Estimation d'éventuelles réductions de valeur sur stocks
- Evaluation du caractère recouvrable des impôts différés actifs
- Evaluation de la durée de vie résiduelle des immobilisations corporelles et incorporelles à l'exception des goodwill.

Lorsque de telles hypothèses et estimations ont été établies, elles sont expliquées dans les annexes relatives aux éléments auxquels elles se rapportent.

6 Entreprises du Groupe

La liste ci-dessous reprend les principales sociétés opérationnelles incluses dans les états financiers consolidés :

		% intérêt 2005
Afrique du Sud	Umicore South Africa (Pty) Ltd	100,00
	Umicore Autocat South Africa (Pty) Ltd	55,00
Allemagne	Umicore AG & Co. KG (*)	100,00
	Umicore Bausysteme GmbH	100,00
	Umicore Marketing Services Deutschland GmbH	100,00
	Allgemeine Gold- und Silberscheideanstalt AG	90,80
	BrazeTec GmbH	100,00
	Umicore Galvanotechnik GmbH	90,80
	Metall Dinslaken GmbH & Co. KG (*)	100,00
Argentine	Umicore Argentina S.A.	100,00
Australie	Umicore Australia Ltd	100,00
Autriche	Oegussa GmbH	90,89
Belgique	Umicore Financial Services S.A. (BE 428.179.081)	100,00
	Umicore Oxyde Belgium N.V. (BE 438.933.809)	100,00
	Umicore Autocatalyst Recycling Belgium N.V. (BE 466.261.083)	100,00
	Umicore Marketing Services Belgium S.A. (BE 402.964.625)	100,00
Brésil	Coimpa Industrial Ltda	100,00
	Umicore Brazil Ltda	100,00
Canada	Umicore Canada Inc.	100,00
	Umicore Autocat Canada Corporation	100,00
Chine	Hunan Fuhong Zinc Industrial Co., Ltd	100,00
	Umicore Marketing Services Shanghai Co., Ltd	100,00
	Umicore Marketing Services Far East Ltd	100,00
	Umicore Shanghai Co., Ltd	75,00
	Umicore Autocat China Co., Ltd	100,00
	Umicore Specialty Oxides Shanghai Co. Ltd	100,00
Corée du Sud	Umicore Korea Ltd	100,00
	Umicore Marketing Services Korea Co., Ltd	100,00
États-Unis	Umicore USA Inc.	100,00
	Umicore Autocat USA Inc.	100,00
	Umicore Building Products USA Inc.	100,00
	Umicore Precious Metals NJ LLC	100,00
	Umicore Marketing Services USA Inc.	100,00
	Umicore Optical Materials Inc.	100,00

		% intérêt 2005
France	Umicore France S.A.S.	100,00
	Umicore Climeta S.A.S.	100,00
	Galva 45	55,00
	Umicore IR Glass S.A.	99,98
	GM Metal	100,00
Italie	Umicore Marketing Services Italia s.r.l.	100,00
	Italbras S.p.A.	100,00
Japon	Umicore Marketing Services Japan K.K.	100,00
	Umicore Precious Metals Japan Co., Ltd	100,00
Liechtenstein	Umicore Materials AG	100,00
Luxembourg	Sibekalux	100,00
Malaisie	Umicore Malaysia Sdn Bhd	100,00
Norvège	Umicore Norway AS	100,00
Pays-Bas	Schöne Edelmetaal BV	90,80
	Umicore Nederland BV	100,00
Philippines	Umicore Specialty Materials Subic Inc.	78,20
Portugal	Umicore Portugal S.A.	100,00
	Umicore Marketing Services Lusitana Lda	100,00
Royaume-Uni	Umicore Coating Services Ltd	100,00
	Umicore Marketing Services UK Ltd	100,00
	Umicore Precious Metals UK Ltd	100,00
Singapour	Umicore Precious Metals Singapore Pte Ltd	100,00
Suède	Umicore Autocat Sweden AB	100,00
Suisse	Umicore Strub S.A.	100,00
Taiwan	Umicore Materials Taiwan Co., Ltd	100,00
Thaïlande	Umicore Marketing Services Thailand Co., Ltd	100,00
	Umicore Precious Metals Thailand Ltd	90,80

(*) A la suite de l'intégration d'Umicore AG & Co. KG et Metall Dinslaken GmbH & Co. KG, ces sociétés ne doivent plus produire d'états financiers consolidés conformément à l'article 264b du Code Commercial allemand.

Une liste exhaustive des sociétés du Groupe ainsi que leur siège d'exploitation sera déposée à la Banque Nationale de Belgique lors du dépôt des comptes consolidés.

7 Conversion des états financiers libellés en devises étrangères

Les principaux taux de change utilisés pour la conversion en euro des comptes des sociétés du Groupe en devises étrangères sont détaillés ci-dessous. Toutes les filiales, entreprises associées et joint-ventures ont pour devise fonctionnelle la devise locale du pays où elles sont situées, sauf Element Six Abrasives (précédemment Megapode) et Traxys dont la devise fonctionnelle est le dollar américain.

		Taux de clôture		Taux moyens	
		2004	2005	2004	2005
Dollar américain	USD	1,36210	1,17970	1,24390	1,24409
Livre sterling	GBP	0,70505	0,68530	0,67865	0,68380
Dollar canadien	CAD	1,64160	1,37250	1,61675	1,50873
Franc suisse	CHF	1,54290	1,55510	1,54382	1,54828
Yen japonais	JPY	139,65000	138,90000	134,44459	136,84918
Réal brésilien	BRL	3,61556	2,76132	3,64413	3,02982
Rand sud-africain	ZAR	7,68970	7,46420	8,00919	7,91834
Yuan chinois	CNY	11,27349	9,52040	10,29557	10,19534
Baht thaïlandais	THB	52,99931	48,43700	50,07300	50,06702
Won sud-coréen (100)	KRW	14,10050	11,84420	14,22620	12,73609

8 Information sectorielle

INFORMATION 2005 SELON LA DIMENSION PRIMAIRE (par business group)

(€ milliers)

	Matériaux Avancés	Métaux Précieux - Produits et Catalyseurs	Métaux Précieux - Services	Zinc - Produits Spéciaux	Corporate & Participations	Non affectés	Total
Chiffre d'affaires total	456 364	1 876 531	3 585 618	966 280	175 878	-494 140	6 566 531
dont chiffre d'affaires externe	456 364	1 860 566	3 132 972	940 751	175 878		6 566 531
dont chiffre d'affaires intersectoriel		15 965	452 647	25 528		-494 140	
Résultat d'exploitation	39 255	126 927	56 640	-29 106	-40 743		152 974
Récurrent	41 012	127 740	56 773	17 482	-44 119		198 888
Non-récurrent	-2 664	407	2 448	-36 997	1		-36 806
Effet IAS 39	907	-1 220	-2 581	-9 590	3 375		-9 108
Entreprises mises en équivalence	18 399	8 379		3 732			30 511
Récurrent	18 399	8 379		7 232			34 011
Non-récurrent				-3 500			-3 500
Coût financier net						-33 974	-33 974
Revenus autres que les investissements financiers						214	214
Impôts sur le résultat						-15 874	-15 874
Participation minoritaire						-12 427	-12 427
Bénéfice net de l'année	57 656	135 304	56 640	-25 374	-40 743	-62 061	121 424
Actif total consolidé	440 429	924 306	478 987	699 624	124 892	268 688	2 936 926
Actif des secteurs	340 288	889 800	478 987	654 490	124 691		2 488 256
Participations dans les entreprises associées	100 141	34 506		45 135	201		179 982
Actif non affecté						268 688	268 688
Passif total consolidé	87 744	252 355	196 114	342 727	74 815	967 748	1 921 503
Passif des secteurs	87 744	252 355	196 114	342 727	74 815		953 755
Passif non affecté						967 748	967 748
Investissements	22 159	43 641	23 474	47 164	8 940		145 378
Amortissements	22 626	36 315	33 849	36 834	3 547		133 171
Dépenses non liquides autres qu'amortissements	1 523	6 040	6 879	36 390	-2 814		48 019
Réductions de valeur / (Reprises de réductions de valeur)	1 803	53	378	17 287	5 670		25 191

INFORMATION 2005 SELON LA DIMENSION SECONDAIRE (par zone géographique)

(€ milliers)

	Europe	Asie-Pacifique	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Afrique	Total
Revenus des ventes externes	4 119 815	636 517	1 341 750	151 674	316 775	6 566 531
Actif total	2 323 451	240 573	178 669	96 556	97 676	2 936 926
Investissements	110 847	15 621	10 435	4 350	4 125	145 378

INFORMATION 2004 SELON LA DIMENSION PRIMAIRE (par business group)

(€ milliers)

	Matériaux Avancés	Métaux Précieux - Produits et Catalyseurs	Métaux Précieux - Services	Zinc - Produits Spéciaux	Corporate & Participations	Non affectés	Total
Chiffre d'affaires total	552 477	1 701 955	2 649 396	968 186	237 080	-424 143	5 684 952
dont chiffre d'affaires externe	552 477	1 678 748	2 282 868	933 779	237 080		5 684 952
dont chiffre d'affaires intersectoriel		23 207	366 528	34 407		-424 143	
Résultat d'exploitation	65 865	113 393	31 732	78 900	-43 662		246 228
Récurrent	66 895	113 799	33 986	76 455	-41 903		249 232
Non-récurrent	-1 030	-407	-2 254	2 446	-1 759		-3 004
Entreprises mises en équivalence	10 739	9 025	31	3 422	80		23 298
Récurrent	18 554	9 025	31	3 422	80		31 113
Non-récurrent	-7 815						-7 815
Coût financier net						-41 891	-41 891
Revenus autres que les investissements financiers						-10 598	-10 598
Impôts sur le résultat						-45 914	-45 914
Participation minoritaire						-14 535	-14 535
Bénéfice net de l'année	76 605	122 419	31 763	82 323	-43 582	-112 940	156 588
Actif total consolidé	468 577	794 285	399 717	611 434	316 297	943 025	3 533 335
Actif des secteurs	370 292	769 079	399 717	567 875	316 112		2 423 076
Participations dans les entreprises associées	98 285	25 206		43 558	185		167 234
Actif non affecté						943 025	943 025
Passif total consolidé	89 860	197 797	165 452	260 844	211 901	1 324 780	2 250 633
Passif des secteurs	89 860	197 797	165 452	260 844	211 901		925 853
Passif non affecté						1 324 780	1 324 780
Investissements	24 872	49 222	20 899	41 492	6 324		142 809
Amortissements	26 169	31 970	29 625	43 114	14 874		145 751
Dépenses non liquides autres qu'amortissements	2 949	11 995	-2 647	5 850	2 408		20 555
Réductions de valeur / (Reprises de réductions de valeur)	584	241	305	2 681	1 758		5 569

82-83

INFORMATION 2004 SELON LA DIMENSION SECONDAIRE (par zone géographique)

(€ milliers)

	Europe	Asie-Pacifique	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Afrique	Total
Revenus des ventes externes	3 816 504	655 839	810 894	121 509	280 206	5 684 952
Actif total	3 027 777	211 697	125 926	79 200	88 736	3 533 335
Investissements	106 517	17 440	13 587	2 978	2 287	142 809

Les informations sectorielles sont présentées selon une dimension de type "business" ainsi que selon la dimension géographique.

La segmentation primaire reflète l'organisation des activités du Groupe. Les secteurs sélectionnés correspondent aux business groups tels que définis ci-dessous.

La segmentation secondaire est basée sur la perspective géographique dans le cadre de laquelle le chiffre d'affaires est ventilé en fonction de la localisation géographique des clients, alors que les actifs et les investissements sont repris en fonction de leur propre localisation.

Les résultats d'un segment, ses actifs et passifs comprennent tous les éléments qui lui sont directement attribuables ainsi que les rubriques qui peuvent raisonnablement être allouées à un segment.

La tarification des ventes intersectorielles repose sur un système de prix de transfert entre sociétés indépendantes. En l'absence de références de prix de marché pertinents, des mécanismes de prix coûtant majoré ont été utilisés.

Le Groupe s'articule autour des secteurs d'activité suivants :

Matériaux Avancés comprend aujourd'hui les business units Electro-Optic Materials, Engineered Metal Powders et Specialty Oxides & Chemicals. Le business group comprend aussi la participation d'Umicore dans Element Six Abrasives.

Métaux Précieux - Produits et Catalyseurs comprend les business units Automotive Catalysts, Thin Film Products, Jewellery & Electroplating, Precious Metals Chemistry and Technical Materials.

Métaux Précieux - Services comprend les business units Precious Metals Refining et Metals Management.

Zinc - Produits Spéciaux comprend les business units Zinc Alloys, Zinc Chemicals et Building Products ainsi que la participation d'Umicore dans Padaeng Industries Ltd (Thaïlande).

Corporate & Participations comprend les activités corporate ainsi que certains services partagés, tels que ceux fournis par Umicore Marketing Services ou par l'unité Recherche, Développement & Innovation.

Les sociétés associées sont allouées au secteur d'activité qui correspond le mieux à leur activité.

Cette annexe ne reprend que les activités continuées. Toutes les informations concernant le cuivre et Traxys telles qu'elles étaient publiées en 2004 ont été retirées.

9 Regroupements d'entreprises et acquisitions de sociétés associées et joint-ventures

Acquisitions

(€ milliers)

	Annexes	Juste valeur
Participations mises en équivalence	18	2 091
ACTIFS LONG TERME		2 091
TOTAL DE L'ACTIF		2 091
Part du Groupe dans les actifs nets acquis		2 091
Goodwill	18	1 062
Prix d'achat		3 153
Prix d'achat en cash		3 153
Mouvement net de trésorerie		3 153

En juillet 2005, Umicore a acquis une participation de 21,69 % dans Reaxa Limited, basée à Manchester (Royaume Uni) et une participation de 40 % dans Todini & Co S.p.A., située à Monza (Italie). Ces deux sociétés associées sont mises en équivalence.

Depuis leur incorporation dans le périmètre de consolidation au 1^{er} juillet 2005, ces sociétés ont contribué au résultat consolidé à concurrence de EUR 61 milliers. Si elles avaient été intégrées pour toute la période, la part du Groupe de cette contribution aurait été portée à EUR 277 milliers.

En novembre 2005, Umicore a décidé de vendre 80 % de sa participation dans Traxys (Luxembourg) dans laquelle elle détenait 50 %. La plus-value réalisée sur cette cession s'élève à EUR 1,2 million.

10 Résultat d'exploitation

(€ milliers)

	31/12/04	31/12/05
CHIFFRE D'AFFAIRES (1)		
Ventes	5 637 784	6 513 206
Prestations de services	47 168	53 325
Chiffre d'affaires	5 684 952	6 566 531
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)	70 883	68 011
AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR (3)		
Amortissements sur actifs immobilisés	132 439	132 613
Réductions de valeur sur actifs immobilisés	6 800	21 769
Réductions de valeur sur stock et créances douteuses	14 240	-9 031
Amortissements et réductions de valeur	153 479	145 351
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION (4)		
Taxes diverses autres qu'impôts sur le résultat	22 594	24 038
Locations et charges connexes	25 398	25 600
Grosses réparations et entretiens sous-traités	47 883	52 836
Droits, commissions et assurances	39 979	40 319
Transport sous-traité	51 493	55 850
Autres services sous-traités et consommables	129 610	133 625
Autres charges d'exploitation	33 060	30 726
Charges capitalisées en actifs	-5 983	-9 110
Utilisations de provisions	-28 781	-24 646
Augmentation (diminution) des provisions	8 881	18 266
Moins-values sur cessions d'actifs	4 014	3 647
	328 147	351 151

(1) Les prestations de services comprennent principalement les produits de contrats de travail à façon.

(2) Les autres produits d'exploitation comprennent la refacturation de coûts à des tiers, les gains et pertes réalisés sur les instruments de couverture des métaux (voir annexe 32), les plus-values sur cessions d'actifs immobilisés, les droits d'émission accordés par le gouvernement et la réception de paiements d'indemnisation d'assurance.

(3) Les réductions de valeurs sur immobilisations corporelles sont principalement dues à la réduction des capacités de production de l'activité Zinc Alloys en France et à la fermeture d'une usine en Afrique du Sud. Les réductions de valeur sur stock et créances en cours comprennent essentiellement des réductions de valeur de créances douteuses pour EUR 6 112 milliers, et des reprises de réduction de valeur sur stock pour EUR 15 333 milliers, dont EUR 9 780 sont dues à l'effet IAS 39.

(4) En 2005, les dépenses de R&D du Groupe ont atteint EUR 112 millions (EUR 104 millions en 2004) dont EUR 99 millions dans les sociétés intégrées globalement (EUR 89 millions en 2004).

Résultats non-récurrents et impact IAS 39 inclus dans résultats d'exploitation

(€ milliers)

	2004			2005			
	Total	Non-récurrent	Récurrent	Total	Non-récurrent	Impact IAS 39	Récurrent
Chiffre d'affaires	5 684 952		5 684 952	6 566 531	9 501	-21 416	6 578 446
Autres produits d'exploitation	70 883	4 378	66 505	68 011	-8 439	-337	76 787
Produits d'exploitation	5 755 835	4 378	5 751 457	6 634 542	1 062	-21 753	6 655 233
Approvisionnements matières premières	4 469 020		4 469 020	5 410 870	323		5 410 547
Rémunérations et avantages sociaux	558 960		558 960	574 196	14 180		560 016
Amortissements et réductions de valeur	153 480	8 946	144 534	145 351	22 644	-9 780	132 487
Autres charges d'exploitation	328 147	-1 565	329 712	351 151	721	-2 865	353 295
Charges d'exploitation	5 509 607	7 381	5 502 226	6 481 568	37 868	-12 645	6 456 345
RESULTAT D'EXPLOITATION	246 228	-3 003	249 231	152 974	-36 806	-9 108	198 888

84-85

Umicore a enregistré des charges non récurrentes pour EUR 36,8 millions dans ses filiales intégrées globalement. La majeure partie de ce montant est liée au programme de restructuration touchant l'unité Zinc - Produits Spéciaux. Un autre élément important est l'arrêt des activités de raffinage de cobalt en Afrique du Sud. Une réduction de valeur enregistrée précédemment dans le secteur d'activité Métaux Précieux - Services sur les stocks de palladium a été reprise à concurrence de EUR 2 661 milliers.

En l'absence de comptabilité de couverture telle que définie par IAS 39, les instruments de couverture liés aux systèmes de couverture transactionnels d'Umicore (voir annexe 4)

sont évalués à leur juste valeur et les éléments couverts sont initialement maintenus au coût historique et sont ensuite soumis aux règles d'évaluation applicables aux éléments similaires non couverts : le plus bas du coût historique ou du prix du marché pour les stocks (voir annexe 20), les provisions pour contrats déficitaires pour les engagements physiques (voir annexes 30 et 33). L'effet négatif total de ces écritures s'élève à EUR 9 108 milliers.

11 Rémunérations et avantages sociaux

(€ milliers)

	Annexes	31/12/04	31/12/05
Rémunérations et avantages sociaux			
Salaires et avantages sociaux directs		396 339	406 416
Contributions de l'employeur à la sécurité sociale et contributions à des avantages déterminés		120 735	126 531
Autres charges de personnel		19 240	19 953
Personnel temporaire		13 014	12 559
Contribution à un régime de pension à cotisation déterminée		10 560	12 173
Contributions volontaires de l'employeur - autres		2 645	2 886
Paiements fondés sur des actions		1 385	1 869
Pensions versées directement aux bénéficiaires		10 182	11 148
Provisions pour avantages sociaux (+dotation / -utilisation et reprises)		-15 140	-19 338
		558 960	574 196

Effectifs moyens dans les sociétés entièrement consolidées

Cadres et dirigeants	1 153	1 134
Employés	4 449	4 570
Ouvriers	4 121	4 210
TOTAL	9 723	9 914

Juste valeur des options octroyées

Nombre d'options octroyées	28	127 100	141 100
Modèle de valorisation		Present Economic Value	
Volatilité estimée (% pa)		25	20
Taux sans risque (% pa)		3,20	2,50
Augmentation monétaire du dividende (€ pa)		0,05	0,05
Probabilité de départ avant le droit d'exercer		NA	NA
Probabilité de départ après avoir le droit d'exercer (% pa)		3,00	3,00
Seuil minimal de gain (% pa)		50,00	50,00
Proportion qui exerce étant donné que le seuil minimal de gain est atteint (% pa)		25,00	25,00
Juste valeur par option déterminée à la date d'octroi (€)		10,90	13,25

Le Groupe a reconnu une charge pour les paiements fondés sur des actions de EUR 1 869 milliers au cours de cette année. Cette charge est calculée par un actuaire externe, en utilisant le modèle de Present Economic Value qui prend en compte l'ensemble des composantes du paiement fondé sur des actions ainsi que la volatilité des

actions sous-jacentes. Cette volatilité a été déterminée en utilisant la volatilité historique du rendement des actionnaires du Groupe sur différentes périodes moyennes et sous différentes conditions.

12 Coûts financiers nets

(€ milliers)

	31/12/04	31/12/05
Produits d'intérêts	9 749	8 494
Charges d'intérêts	-33 501	-30 270
Actualisation des provisions	-9 215	-10 740
Résultat de change	-2 881	5 630
Autres produits financiers	670	2 368
Autres charges financières	-6 712	-9 457
	-41 891	-33 974

En 2005, la charge d'intérêts nette a diminué. Cette diminution est liée à l'évolution de l'endettement du Groupe.

L'actualisation des provisions concerne les provisions pour avantages sociaux et, dans une moindre mesure, les provisions environnementales.

Les résultats de change comprennent les résultats de change réalisés ainsi que les résultats non réalisés provenant de la conversion au taux de clôture de la période des éléments monétaires du bilan. Ils comprennent également les gains et pertes liés aux

ajustements de juste valeur des instruments financiers en devises étrangères (voir annexe 32).

Les autres charges financières comprennent des frais d'escompte pour paiement comptant EUR 2,2 millions (EUR 1,6 million en 2004) et des frais bancaires pour EUR 2,4 millions (EUR 2,9 millions en 2004).

13 Produits des investissements financiers

(€ milliers)

	31/12/04	31/12/05
Plus et moins-values sur cessions d'immobilisations financières	42	91
Dividendes	1 350	434
Produits d'intérêts sur immobilisations financières	651	140
Réductions de valeur (- dotations / + reprises) sur investissements financiers	-12 640	-451
	-10 598	214

En 2004, une réduction de valeur de EUR 12,5 millions avait été enregistrée sur le prêt octroyé à Kovanco en 2002, compte tenu de la situation financière de l'emprunteur.

14 Impôts sur le résultat

(€ milliers)

	2004	2005
Impôts sur le résultat		
Repris au compte de résultats		
Impôt courant	38 695	37 747
Charge d'impôts différés (produits)	7 218	-21 873
Charge fiscale totale	45 913	15 874
a) Principales composantes de la charge (produit) fiscal(e)		
A) Charge fiscale courante		
Relative au résultat de l'année	37 476	37 968
Relative aux résultats d'exercices antérieurs	1 219	-221
Charge fiscale courante de l'année	38 695	37 747
B) Charge (produit) d'impôts différés		
Dû au renversement de différences temporelles	10 288	13 071
Dû à la reconnaissance (création) de différences temporelles (impôts différés actifs)	-2 554	-33 418
Charge d'impôts différés relative au changement de taux d'impôt ou résultant de l'utilisation de taux étrangers	-516	-1 526
Charge (produit) d'impôts différés	7 218	-21 873
Charge fiscale sur les opérations courantes	45 913	15 874
b) Relation entre la charge (produit) d'impôts et le bénéfice comptable		
La charge d'impôt de l'exercice peut être réconciliée avec le bénéfice mentionné au compte de résultats de la manière suivante :		
Résultat avant impôts	217 037	149 725
Déduction du résultat des entreprises mises en équivalence	-23 298	-30 511
Résultat avant impôt des sociétés consolidées	193 739	119 214
Impôt sur le résultat calculé au taux d'impôt de la maison mère	33,99 % 65 852	40 521
Ajustements		
- Revenus définitivement taxés	-89	-46
- Plus-values taxées à taux spéciaux	-289	
- Autres éléments taxés à taux spéciaux	-3 213	-4 334
- Déductions diverses	-24 771	-21 619
- Réintégrations diverses	40 362	38 636
- Ecart dus aux taux d'impôts étrangers	-6 161	-7 528
- Impôts forfaitaires	15	33
- Impôts calculés sur d'autres bases	-27 500	-32 801
- Impact des pertes fiscales de l'exercice	11 328	7 565
- Profits d'intégrations fiscales	-97	-427
- Corrections d'exercices précédents	-936	1 076
- Utilisation de déficits antérieurs	-8 348	-5 616
- Déductions pour investissements		549
- Crédits d'impôts	-240	-135
Charge fiscale au taux d'impôt effectif de l'exercice	45 913	15 874

Si l'on exclut l'impact des éléments non récurrents, en ce compris l'effet IAS 39, le taux de taxation effectif pour 2005 est de 21,4 % contre 23,5 % en 2004.

La réduction de la charge d'impôt différé résultant de l'utilisation de pertes fiscales, de crédits d'impôts ou de différences temporaires récupérables non reconnus s'élève à EUR 4 444 milliers.

15 Immobilisations incorporelles autres que goodwill

(€ milliers)

	Concession, brevets, licences, etc.	Logiciels	Droits d'émission CO ₂	Autres immobilisations incorporelles	Total
Au début de l'exercice 2004					
Valeur d'acquisition	11 624	45 676		19 232	76 531
Amortissements cumulés	-5 770	-32 420		-9 655	-47 844
Valeur comptable nette au début de l'exercice 2004	5 854	13 256		9 577	28 687
- Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises				-221	-221
- Charges portées à l'actif		147		508	655
- Acquisitions	186	3 804		428	4 418
- Cessions		4		-11	-7
- Amortissements actés (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	-967	-5 242		-1 117	-7 326
- Amortissements repris		50			50
- Réductions de valeur (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")		-77			-77
- Ecart de conversion	-11	11			
- Autres mouvements	-1 358	7 338		-4 308	1 672
Au terme de l'exercice 2004	3 704	19 291		4 856	27 851
Valeur d'acquisition	7 304	55 930		15 222	78 456
Amortissements cumulés	-3 600	-36 639		-10 366	-50 605
Valeur comptable nette au début de l'exercice 2005	3 704	19 291		4 856	27 851
- Charges portées à l'actif				847	847
- Acquisitions	8	709	1 640	238	2 594
- Cessions		-36			-36
- Amortissements actés (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	-905	-5 987		-229	-7 120
- Réductions de valeur (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")		-8			-8
- Droits d'émission			1 737		1 737
- Ecart de conversion	26	408		1	435
- Autres mouvements	-55	1 917		-4 527	-2 664
Au terme de l'exercice 2005	2 778	16 295	3 377	1 187	23 636
Valeur d'acquisition	7 332	59 428	3 377	11 135	81 273
Amortissements cumulés	-4 554	-43 133		-9 949	-57 636
VALEUR COMPTABLE NETTE	2 778	16 295	3 377	1 187	23 636

La ligne "Autres mouvements" de 2004 contient le transfert des actifs de Cumerio vers les opérations non continuées pour EUR 4 198 milliers.

En 2004, les autres immobilisations incorporelles comprenaient un montant de EUR 3 748 milliers relatifs aux dépenses encourues lors de l'augmentation de capital réalisée en 2003, diminuées des amortissements cumulés. Ces frais ont été portés en 2005 en déduction des capitaux propres. Ce transfert est inclus dans la ligne "Autres mouvements" de 2005.

La ligne "Autres mouvements" du poste "Logiciels" inclut les transferts provenant des "Immobilisations en cours et acomptes versés" (voir annexe 17).

Dans le cadre du protocole de Kyoto, un système de droits d'émission a été mis en place en 2005. Dans ce contexte, le gouvernement flamand a octroyé aux usines d'Umicore situées en Flandre des droits d'émission couvrant une période de 3 ans (2005-2007). Chaque année, fin février, un tiers de ces droits d'émission est enregistré dans un registre officiel. Cette utilisation de droits d'émission est enregistrée en immobilisation incorporelle suivant une procédure émise par la commission des normes comptables belge.

Il n'y a aucun gage ou aucune restriction en ce qui concerne les immobilisations corporelles, autre que ce qui est mentionné à l'annexe 33.

16 Goodwill

(€ milliers)

	31/12/04	31/12/05
Au terme de l'exercice précédent		
Valeur d'acquisition	91 445	91 243
Amortissements cumulés	-	-
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE PRECEDENT	91 445	91 243
- Ajustements juste valeur	276	
- Ecart de conversion	-481	1 538
- Autres variations	3	
Au terme de l'exercice	91 243	92 781
Valeur d'acquisition	91 243	92 781
Amortissements cumulés	-	-
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	91 243	92 781

88-89

Ce tableau détaille le goodwill relatif aux sociétés consolidées globalement alors que le goodwill relatif aux sociétés mises en équivalence est explicité dans l'annexe 18.

Conformément à IFRS 3, les goodwills ne sont plus amortis. En conséquence, les amortissements cumulés au 31 décembre 2003 de EUR 12 396 milliers, ont été retirés de

la valeur brute à cette date pour constituer la nouvelle valeur nette telle que présentée dans cette note.

Les goodwills ont été alloués aux segments primaires comme suit :

						(€ milliers)
	Matériaux Avancés	Métaux Précieux - Produits et catalyseurs	Métaux Précieux - Services	Zinc - Produits Spéciaux	Corporate et Participations	Total
31/12/2004	10 055	53 943	9 842	17 402		91 243
31/12/2005	11 174	53 863	9 842	17 902		92 781

La direction teste annuellement si les goodwills doivent être réduits de valeur conformément au principe comptable décrit dans l'annexe 2. Le montant recouvrable des unités génératrices de trésorerie auxquelles les goodwills ont été alloués est calculé sur base de leur valeur d'usage, et ce à l'aide de modèles d'actualisation des flux de

trésorerie futurs, eux-mêmes basés sur les plans opérationnels du Groupe. Le coût moyen pondéré du capital (wacc) utilisé est fonction de la situation de chaque secteur d'activité et est généralement supérieur à 7 %.

17 Immobilisations corporelles

(€ milliers)

	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
Au début de l'exercice 2004						
Valeur d'acquisition	613 334	1 720 330	180 137	93 295	74 723	2 681 820
Amortissements cumulés	-333 320	-1 170 217	-136 140	-91 373		-1 731 050
Valeur comptable nette au début de l'exercice 2004	280 014	550 113	43 997	1 922	74 723	950 769
- Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		-2 371	25			-2 346
- Acquisitions	7 367	52 030	9 511	276	70 248	139 432
- Cessions	-649	-891	-324		-88	-1 952
- Amortissements actés (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	-19 428	-91 376	-13 698	-599		-125 101
- Réductions de valeur (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	-72	-6 624	-28			-6 724
- Reprises de réductions de valeur (inclus dans "Autres produits d'exploitation")	15	1	16			32
- Ecart de conversion	-708	-501	-78	-9	-774	-2 070
- Autres mouvements	-42 449	-123 406	2 749	108	-84 748	-247 746
Au terme de l'exercice	224 090	376 975	42 170	1 698	59 361	704 294
Valeur d'acquisition	522 803	1 429 782	163 760	81 468	59 361	2 257 174
Amortissements cumulés	-298 713	-1 052 808	-121 590	-79 770		-1 552 881
Valeur comptable nette au début de l'exercice 2005	224 090	376 975	42 170	1 698	59 361	704 293
- Acquisitions	16 633	48 195	10 230	511	67 195	142 765
- Cessions	-2 983	-157	-376	-312	-429	-4 257
- Amortissements actés (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	-20 246	-91 358	-13 116	-770		-125 490
- Réductions de valeur (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	-863	-20 763	-134			-21 761
- Reprises de réductions de valeur (inclus dans "Autres produits d'exploitation")	18	60				78
- Ecart de conversion	6 163	10 753	1 131	16	3 146	21 208
- Autres mouvements	9 026	47 504	3 326	131	-64 028	-4 041
Au terme de l'exercice	231 838	371 209	43 231	1 274	65 245	712 796
	<i>dont leasing :</i>	95	32	130		257
Valeur d'acquisition	552 434	1 530 973	167 826	75 009	65 245	2 391 487
Amortissements cumulés	-320 596	-1 159 764	-124 595	-73 736		-1 678 691
VALEUR COMPTABLE NETTE	231 838	371 209	43 231	1 274	65 245	712 796
Leasing						
Valeur d'acquisition	956	59	260			1 275
Amortissements cumulés	-861	-27	-130			-1 018
VALEUR COMPTABLE NETTE	95	32	130			257

La direction détermine la durée de vie résiduelle estimée des immobilisations corporelles et par conséquent, le niveau des charges d'amortissements. Elle utilise des estimations standard, basées sur une combinaison de durabilité physique et de cycle de vie des produits. La durée de vie résiduelle peut varier de manière importante en fonction d'innovations technologiques, d'évolutions du marché ou d'actions des concurrents. La direction augmente la charge d'amortissement des actifs dont la durée de vie a été réduite et réduit la valeur des actifs techniquement obsolètes ou non stratégiques qui ont été abandonnés ou vendus.

La ligne "Autres mouvements" de 2004 contient le transfert des actifs de Cumerio vers les opérations non continuées pour EUR 238 027 milliers.

La partie des investissements en immobilisations corporelles qui n'est pas liée à des travaux d'entretien, concerne le développement de technologie et les infrastructures dans l'unité "Automotive Catalysts" (notamment un nouveau centre de test à Hanau, Allemagne et l'usine de Suzhou, Chine), la nouvelle unité de production de GASIR® aux

Etats-Unis, l'expansion de l'unité de traitement d'acide sulfurique de l'unité Precious Metals Refining, des investissements dans l'usine sud-coréenne produisant des matériaux pour les batteries rechargeables lithium ion, et de nouveaux investissements dans des produits à valeur ajoutée dans la division Zinc - Produits Spéciaux.

Les réductions de valeur sont essentiellement dues à la réduction des capacités de production dans la division Zinc - Produits Spéciaux en France et à la fermeture d'une usine en Afrique du Sud. Aucun autre actif ne montre de signe qu'il pourrait être réduit de valeur.

La ligne "Autres mouvements" comprend des transferts d'immobilisations en cours et acomptes versés vers le poste "Logiciels" des immobilisations incorporelles.

Il n'y a aucun gage ou aucune restriction en ce qui concerne les immobilisations corporelles, autre que ce qui est mentionné à l'annexe 33.

18 Participations mises en équivalence

Les participations mises en équivalences sont constituées essentiellement des entreprises associées et joint-ventures suivantes :

	Devise fonctionnelle	Parts détenues	
		2004 (%)	2005 (%)
Sociétés associées			
Battery Materials Corporation	JPY	35,00	-
Ganzhou Yi Hao Umicore Industries	CNY	40,00	40,00
IEQSA	PEN	40,00	40,00
Element Six Abrasives	USD	40,22	40,22
Padaeng Industry Public Cy Ltd	THB	46,90	46,90
Jiangmen Chancsun Umicore Industry Co., Ltd	CNY	40,00	40,00
Todini	EUR	-	40,00
Reaxa	GBP	-	21,69
Joint-ventures			
Fohl China	CNY	-	50,00
ICT Japan	JPY	50,00	50,00
ICT USA	USD	50,00	50,00
Ordeg	KRW	50,00	50,00
Rezinal	EUR	50,00	50,00

(€ milliers)

	Annexes	Valeur comptable nette	Goodwill	TOTAL
Au terme de l'exercice précédent		113 311	53 923	167 234
- Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	9	2 092	1 062	3 153
- Résultat de l'exercice	(a)	34 142		34 142
- Dividende distribué ou reçu		-8 806		-8 806
- Augmentation		400		400
- Cession		-14 682		-14 682
- Charges pour la période	(a)		-3 632	-3 632
- Autres réserves	(b)	-16 243		-16 243
- Ecart de conversion		16 600	1 815	18 415
- Autres mouvements		447	-447	
Au terme de l'exercice		127 261	52 721	179 982
dont joint-ventures :		37 393	355	37 748

(a) Inclus dans la part des résultats des sociétés comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence.

(b) Inclus dans l'évolution des capitaux propres du Groupe.

Les goodwill sur participations mises en équivalence subissent les mêmes tests de réduction de valeur que ceux relatifs aux autres filiales (voir annexe 16). Suite à l'analyse faite par la direction, une réduction de valeur de EUR 3,5 millions a été enregistrée sur le goodwill relatif à la participation du Groupe dans IEQSA, un producteur péruvien de produits spéciaux à base de zinc.

Sociétés associées

La part d'Umicore dans les postes du bilan et de compte de résultats des sociétés associées aurait été la suivante :

	(€ milliers)	
	31/12/04	31/12/05
Actifs	138 127	177 954
Passifs	62 483	88 627
Chiffre d'affaires	179 304	213 433
Résultat net	13 669	20 554

Joint-ventures

La part d'Umicore dans les postes du bilan des joint-ventures aurait été la suivante :

	(€ milliers)	
	31/12/04	31/12/05
Actifs court terme	44 861	84 754
Actifs long terme	12 401	19 837
Passifs court terme	25 162	56 136
Passifs long terme	5 864	11 417

La part d'Umicore dans les postes du compte de résultats des joint-ventures aurait été la suivante :

	(€ milliers)	
	31/12/04	31/12/05
Produits d'exploitation	109 999	131 799
Charges d'exploitation	97 043	118 621
Résultat d'exploitation	12 956	13 178
Résultat financier	1 396	653
Impôts	-4 843	-3 929
Résultat net du Groupe	9 509	9 902

Umicore et De Beers ont simplifié la structure de détention de leur joint-venture active dans le diamant synthétique Element Six Abrasives. Avant la restructuration, Umicore détenait 50 % d'Element Six Abrasives via sa filiale Sibeka dans laquelle De Beers détenait 20 %. A partir de 2006, Umicore détient une participation directe de 40 % dans Element Six Abrasives. Cette opération réduit la contribution d'Element Six Abrasives à l'EBIT du Groupe mais réduit dans une même mesure les intérêts minoritaires de sorte qu'il n'y a pas d'impact sur le résultat

net, part du Groupe. Dans le cadre de cette restructuration, le périmètre d'activités compris dans Element Six Abrasives a été étendu et comprend désormais les activités de marketing et de recherche qui étaient préalablement détenues exclusivement par De Beers.

Sur base de sa cotation sur la bourse thaïlandaise à fin 2005, la juste valeur de la participation d'Umicore dans Padaeng Industry Ltd est de EUR 38 298 milliers.

19 Immobilisations financières

(€ milliers)

IMMOBILISATIONS FINANCIERES LONG TERME	Actifs financiers disponibles à la	
	vente	Prêts octroyés
Au terme de l'exercice précédent	16 156	4 924
- Augmentations	1 067	600
- Diminutions	-836	-131
- Réductions de valeurs actées	-196	-588
- Pertes de valeurs reprises	65	
- Ecart de conversion	157	521
- Juste valeur reconnue dans les fonds propres	(a) 9 265	
- Autres mouvements	(b) 5 338	-1
Au terme de l'exercice	31 016	5 324
IMMOBILISATIONS FINANCIERES COURT TERME		
Au terme de l'exercice précédent	502	
- Augmentation / diminution à la valeur d'acquisition	-237	
- Réductions de valeurs actées	141	
Au terme de l'exercice	406	

(a) Principalement lié aux changements de juste valeur de Cumerio (sur base de la valeur de clôture de l'action) et de la participation résiduelle du Groupe dans Traxys.

(b) Essentiellement dû au transfert des actions Cumerio.

Les prêts octroyés sont essentiellement des prêts à taux flottant accordés à des sociétés associées. Leur juste valeur peut donc être considérée comme égale à leur valeur comptable. Ces prêts ne sont soumis à aucun risque de crédit.

20 Stocks

(€ milliers)

Analyse des stocks	31/12/04	31/12/05
Produits de base avec couverture (valeur brute)	643 740	755 092
Produits de base sans couverture (valeur brute)	113 215	115 318
Consommables (valeur brute)	83 500	78 431
Réductions de valeur	-43 356	-45 428
Avances	-490	10 229
Contrats en cours	1 031	1 046
Total des stocks	797 640	914 688

Les stocks ont augmenté de EUR 117 048 milliers essentiellement en raison de l'augmentation du prix des métaux.

Sur base des prix des métaux et des taux de change en vigueur à la date de clôture, la valeur du stock métal serait supérieure à la valeur comptable actuelle de quelque EUR 600 millions. Toutefois, la plupart de ces stocks ne peuvent être réalisés parce qu'ils sont nécessaires aux opérations commerciales et industrielles.

Les stocks sont dépréciés à la valeur nette de réalisation élément par élément (prix de vente estimé diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente). Le coût réel de la vente et les coûts encore à engager peuvent être différents des montants estimés.

Suite à la réduction des capacités de production de zinc en France et à la fermeture d'une usine de raffinage de cobalt en Afrique du Sud, certains stocks de pièces de rechange ont été dépréciés pour un montant total de EUR 1 047 milliers.

Une réduction de valeur enregistrée précédemment dans la division Métaux Précieux - Services sur le stock de palladium a été reprise pour une valeur de EUR 2 661 milliers.

Les écritures liées à IAS 39 ont généré une réduction de la valeur des stocks de métaux couverts de EUR 5 779 milliers. Ce montant est la résultante d'une correction de l'ouverture au 1^{er} janvier 2005 pour EUR 15 559 milliers, une réduction de valeur de la période de EUR 4 402 milliers et une reprise de réductions de valeur antérieure de EUR 14 182 milliers.

Par ailleurs, des réductions de valeur enregistrées sur les autres stocks pour EUR 3 138 milliers ont été plus que compensées par une reprise de réductions de valeur antérieure de EUR 6 407 milliers. L'effet des différences de change est négatif et s'élève à EUR 1 177 milliers.

Les avances payées ont augmenté de EUR 10 719 milliers.

Il n'y a aucun gage ou aucune restriction en ce qui concerne les stocks.

21 Créances commerciales et autres créances

		(€ milliers)	
	Annexes	31/12/04	31/12/05
A LONG TERME			
Dépôts et garanties en espèces		16 715	2 740
Créances commerciales à plus d'un an		1 635	1 631
Autres créances à plus d'un an		-1 029	-1 141
Avantages sociaux		569	383
Total		17 890	3 613
A COURT TERME			
Créances commerciales (brutes)		438 179	572 889
Créances commerciales (réductions de valeur)		-16 172	-17 239
Autres créances (brutes)		226 786	149 318
Autres créances (réductions de valeur)		-5 518	-5 174
Intérêts à recevoir		521	535
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de couverture stratégique	32		264
Juste valeur des autres instruments financiers	32		5 073
Comptes de régularisation		17 710	12 049
Total		661 505	717 713

Les dotations aux réductions de valeur pour créances douteuses enregistrées en charge en 2005 s'élevaient à EUR 6 122 milliers, mais sont en grande partie compensées par des utilisations de réductions de valeur enregistrées précédemment.

Les créances commerciales ont augmenté essentiellement en raison de l'augmentation du prix des métaux.

La diminution du poste autres créances (brutes) est due principalement au remboursement par les sociétés du groupe Cumerio du financement qu'elles avaient contracté auprès d'Umicore, partiellement compensée par la créance liée à la cession de 80 % des participations détenues dans Traxys payée en janvier 2006.

92-93

22 Impôts différés

	(€ milliers)	
	31/12/04	31/12/05
Impôts différés		
Impôts à recevoir	9 341	9 570
Impôts différés actifs	79 766	139 253
Impôts dus	-25 909	-17 370
Impôts différés passifs	-43 907	-40 899

Impôts différés par catégories de différences temporelles

	Actifs		Passifs		Net	
	2004	2005	2004	2005	2004	2005
Immobilisations corporelles	1 063	1 618	-16 186	-14 210	-15 123	-12 592
Ecart de consolidation et immobilisations incorporelles	196	58	-1 155	-1 061	-959	-1 003
Autres investissements	1 494		-2		1 492	
Stocks	1 255	1	-33 531	-29 404	-32 276	-29 403
Provisions pour pensions	8 073	11 446	-527	-1 192	7 546	10 254
Autres ajustements	7 448	11 209	-12 823	-17 483	-5 375	-6 274
Impact des pertes de l'exercice	539	36 067			539	36 067
Impact des déductions pour investissements	1 420	1 420	-12	-13	1 408	1 407
Pertes fiscales et autres crédits d'impôts	24 057	15 325			24 057	15 325
Provisions non déductibles	47 038	44 883	-370	-1 299	46 668	43 584
Amortissements et réductions de valeur non déductibles	7 494	3 567	-706	-2 376	6 788	1 191
Impôts différés reconnus directement en réserves	1 094	55 810		-16 012	1 094	39 798
Total actif/passif d'impôts différés	101 171	181 404	-65 312	-83 050	35 859	98 354
Compensation d'actifs et de passifs au sein de mêmes entités fiscales	-21 405	-42 150	21 405	42 150		
Net	79 766	139 254	-43 907	-40 900	35 859	98 354
Situation nette d'impôts différés	35 859	98 354				
Impôts différés reconnus en réserves pour les sociétés mises en équivalence (Element Six Abrasives)	1 428	2 713				
Montant des différences temporelles déductibles, pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au bilan	144 030	190 992				
Date d'expiration sans limite de temps	107 539	159 688				
Date d'expiration 7 ans	10 280	16 895				
Date d'expiration 15 ans (moyenne pondérée USA)	26 211	14 409				

Les impôts différés actifs ne sont reconnus que si leur utilisation est probable c'est-à-dire si un résultat positif est prévu dans les périodes futures. L'impôt réel des périodes futures peut être différent des estimations faites lors de l'enregistrement des impôts différés.

23 Liquidités et quasi-liquidités

(€ milliers)

Liquidités et quasi-liquidités	31/12/04	31/12/05
Dépôts à terme auprès des banques	16 913	20 292
Autres dépôts à terme	4 427	1 273
Etablissement de crédit, valeurs disponibles et autres quasi-liquidités	92 055	84 578
Total liquidités et quasi-liquidités	113 395	106 143
Découverts bancaires (compris dans les dettes financières court terme au bilan)	-8 968	-14 021
Situation nette de trésorerie à la clôture (voir tableau de financement consolidé)	104 427	92 122

24 Evolution des capitaux propres consolidés

(€ milliers)

	Part du Groupe						Intérêts minoritaires	Total des activités continuées	Fonds propres des activités non continuées	TOTAL
	Annexes	Capital	Primes d'émission	Résultats reportés	Ecart de conversion et autres réserves	Actions détenues en propre				
Solde au 1^{er} janvier 2004	3	562 393	96 764	583 062	-124 856		59 989	1 177 352		1 177 353
Mouvements des réserves pour avantages postérieurs à l'emploi					-7 602		-896	-8 498		-8 498
Mouvements des réserves pour paiements fondés sur des actions					1 385			1 385	38	1 423
Mouvements des impôts différés reconnus directement en réserves					139		80	219		219
Mouvements des écarts de conversion					-13 991		814	-13 177	-8 001	-21 178
Résultat net reconnu directement en réserves					-20 069		-2	-20 071	-7 963	-28 034
Résultat de la période				162 458			14 535	176 993	15 459	192 452
Résultat total reconnu				162 458	-20 069		14 533	156 922	7 496	164 418
Augmentation de capital		768	448					1 216		1 216
Dividendes				-39 543			-20 370	-59 913		-59 913
Variation de périmètre							-371	-371		-371
Impact de la scission Cumerio		-181 220	-31 282	-108 402	34 453		-231	-286 682	286 682	
Solde fin décembre 2004		381 941	65 930	597 575	-110 473		53 551	988 524	294 178	1 282 702
Solde au 1^{er} janvier 2005	3	381 941	62 182	592 479	-78 861	-27 946	53 317	983 112	298 476	1 281 588
Mouvements des réserves pour actifs financiers disponibles à la vente					9 291		10	9 301		9 301
Mouvements des réserves de couverture stratégique					-137 710		-99	-137 809	-3 241	-141 050
Mouvements des réserves pour avantages postérieurs à l'emploi					-40 405		-99	-40 504		-40 504
Mouvements des réserves pour paiements fondés sur des actions					1 869			1 869		1 869
Mouvements des impôts différés reconnus directement en réserves					55 387		77	55 464	657	56 121
Mouvements des écarts de conversion					54 374		5 025	59 399	5 313	64 712
Résultat net reconnu directement en réserves					-57 195		4 914	-52 280	2 729	-49 551
Résultat de la période				127 915			12 427	140 342	14 285	154 627
Résultat total reconnu				127 915	-57 195		17 341	88 062	17 014	105 076
Augmentation de capital		7 410	5 385					12 795		12 795
Dividendes				-41 582			-6 208	-47 790		-47 790
Mouvements sur actions propres						-632		-632		-632
Variation de périmètre							-20 124	-20 124		-20 124
Impact activités non continuées									-315 490	-315 490
Solde fin décembre 2005		389 350	67 568	678 811	-136 055	-28 578	44 326	1 015 422		1 015 422

La réserve légale de EUR 32 745 milliers, incluse dans les résultats reportés n'est pas distribuable.

Le capital du Groupe au 31 décembre 2005 était composé de 25 811 050 actions sans valeur nominale.

Le détail des écarts de conversion et autres réserves est repris ci-dessous :

(€ milliers)

	Réserves pour actifs financiers disponibles à la vente	Réserves de couverture stratégique	Impôts différés reconnus directement en réserves	Réserves pour avantages postérieurs à l'emploi	Réserves pour paiements fondés sur des actions	Écarts de conversion	TOTAL
Solde au 1^{er} janvier 2004			2 384	-14 546		-112 694	-124 856
Profits et pertes reconnus en réserves			219	-8 459	1 423		-6 817
Écarts de conversion			-80	857		-21 992	-21 215
Impact de la scission Cumerio					-38	42 454	42 416
Solde fin décembre 2004			2 522	-22 148	1 385	-92 232	-110 473
Solde au 1^{er} janvier 2005		47 107	-12 973	-22 148	1 385	-92 232	-78 861
Profits et pertes reconnus en réserves	9 265	-92 604	40 087	-38 031	1 869		-79 414
Profits et pertes sortis des réserves		-44 893	15 070				-29 824
Écarts de conversion	26	-213	230	-2 374		54 374	52 043
Solde fin décembre 2005	9 291	-90 603	42 415	-62 553	3 255	-37 858	-136 055

94-95

Les profits et pertes reconnus en réserves pour actifs financiers disponibles à la vente sont liés aux changements de juste valeur de Cumerio et Traxys (voir l'annexe 19 sur les actifs financiers).

Les pertes nettes reconnues en réserves de couverture stratégique (EUR 92 604 milliers) sont les changements de juste valeur des instruments de couverture stratégique nouveaux ou présents à l'ouverture et pas encore parvenus à maturité à la fin de la période. Les gains nets sortis des réserves (EUR 44 893 milliers) sont les changements de juste valeur des instruments de couverture stratégique parvenus à maturité durant la période.

De nouvelles pertes actuarielles sur des plans à prestation définie postérieurs à la pension ont été reconnues en réserves pour avantages postérieurs à l'emploi pour EUR 38 031 milliers dont EUR 11 545 milliers concernent les sociétés associées (voir l'annexe 27 sur les provisions pour avantages du personnel).

Le plan d'options sur actions 2005 a généré un mouvement de EUR 1 869 milliers de la réserve pour paiements fondés sur des actions. (voir l'annexe 11 sur les rémunérations et avantages sociaux).

25 Dettes financières

(€ milliers)

	Leasings financiers et assimilés	Prêts bancaires à long terme	Autres prêts à long terme	Total
LONG TERME				
Au terme de l'exercice précédent	5 177	402 063	232	407 472
- Augmentation		20 007		20 007
- Diminution	-382	-175 990	-10	-176 383
- Écarts de conversion		100		100
- Transferts	-21	-150 734	150 000	-755
- Autres mouvements		-12		-12
Au terme de l'exercice	4 774	95 433	150 222	250 429
DETTES A LONG TERME ECHEANT DANS L'ANNEE				
Au terme de l'exercice précédent	410	17 459	39	17 908
- Augmentations / diminutions	-22	-15 080	-13	-15 116
Au terme de l'exercice	388	2 379	27	2 794
COURT TERME				
Au terme de l'exercice précédent	252 907	8 968	11 003	272 878
- Augmentations / diminutions	-107 213	5 053	197 485	95 325
Au terme de l'exercice	145 694	14 021	208 488	368 203

La dette financière nette du Groupe a diminué de EUR 76 834 milliers grâce à la génération de cash-flows opérationnels positifs. Le Groupe a remboursé des emprunts bancaires à court et moyen terme. Par contre, les autres dettes à court terme augmentent en raison de l'émission de papiers commerciaux.

L'emprunt obligataire sur 8 ans de EUR 150 millions émis en 2004, précédemment repris dans la rubrique "Prêts bancaires à long terme", a été reclassé dans la rubrique "Autres prêts à long terme". Parallèlement, les "Papiers commerciaux" émis ont été reclassés de "Prêts bancaires à court terme" vers "Autres prêts" pour EUR 194 110 milliers.

(€ milliers)

A. Analyse par date d'échéance	2007	2008	2009	Après 2009	Total
Leasings financiers et obligations similaires	374	351	392	3 657	4 774
Prêts bancaires à long terme	293	79	75 062	20 000	95 433
Autres prêts à long terme	222			150 000	150 222
Dettes financières à long terme	889	430	75 454	173 657	250 429

B. Analyse des dettes à long terme par devises, en ce compris la tranche échéant à moins d'un an

	Euro	US Dollar	Autres Devises	Total
Leasings financiers et obligations similaires	5 162			5 162
Prêts bancaires à long terme	97 799		12	97 812
Autres prêts à long terme	150 222		27	150 249
Dettes financières à long terme	253 183		39	253 223

La juste valeur de l'emprunt obligataire sur 8 ans de EUR 150 millions émis en 2004 est de EUR 156,2 millions au 31 décembre 2005. Cette valeur est basée sur la cotation de l'obligation sur le marché Euronext à cette date. Le taux d'intérêt effectif de cette obligation est de 4,875 %. Il correspond au taux d'intérêt fixe de l'obligation.

Le prêt bancaire à long terme arrivant à maturité en 2009 pour un montant de EUR 75 062 milliers est soumis à des taux flottants et sa juste valeur est par conséquent égale à sa valeur nominale.

26 Dettes commerciales et autres dettes

(€ milliers)

	Annexes	Produits différés de subsides en capital	Dettes commerciales et autres dettes à long terme	Total
Long terme				
Au terme de l'exercice précédent		1 812	220	2 032
- Remboursement			-52	-52
- Repris en résultat		-191		-191
- Ecart de conversion		-8		-8
Au terme de l'exercice		1 613	167	1 780
Court terme			31/12/04	31/12/05
Dettes commerciales à un an au plus			338 338	430 936
Acomptes reçus sur commandes			80	25
Impôts dus autres que les impôts de société			10 255	13 375
Dettes salariales et sociales			95 758	109 530
Autres dettes			195 100	103 346
Dividendes dus			1 655	4 932
Intérêts dus			8 215	7 742
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de couverture stratégique	32			85 157
Juste valeur des autres instruments financiers	32			9 793
Comptes de régularisation			66 798	77 727
			716 199	842 562

Les dettes commerciales ont augmenté suite à l'augmentation du prix des métaux.

27 Provisions pour avantages sociaux

Le Groupe a diverses obligations légales et implicites de buts à atteindre, dont la majorité se situe dans les activités belges, françaises et allemandes, la plupart étant des régimes de fin de carrière.

(€ milliers)

	Avantages postérieurs à l'emploi pensions et autres	Avantages postérieurs à l'emploi autres	Prestations de préretraite et autres	Autres avantages sociaux à long terme	Total
Au terme de l'exercice précédent	90 920	16 730	72 523	17 664	197 837
- Dotations (inclus dans "Rémunérations et avantages sociaux")	12 588	2 137	6 766	1 928	23 419
- Reprises (inclus dans "Rémunérations et avantages sociaux")	-3 894		-1 268	-477	-5 639
- Utilisations (inclus dans "Rémunérations et avantages sociaux")	-11 679	-1 549	-21 364	-2 526	-37 118
- Impact taux d'intérêt et actualisation (inclus dans "Coûts financiers nets")	3 504	774	3 152	806	8 236
- Ecart de conversion	504	89	-1		592
- Transferts	-372		4 371	-35	3 963
- Reconnus en fonds propres	20 903	5 682			26 585
Au terme de l'exercice	112 474	23 863	64 178	17 359	217 874

96-97

(€ milliers)

	31/12/2004	Mouvements 2005	31/12/2005
Belgique	74 052	3 138	77 190
France	25 386	4 059	29 445
Allemagne	90 286	9 544	99 830
Sous-total	189 724	16 741	206 465
Autres entités	8 113	3 296	11 409
Total	197 837	20 037	217 874

Les mouvements en 2005 comprennent les utilisations et dotations courantes de toutes les entités, ainsi que les obligations d'indemnité de fin de carrière suite au plan de restructuration de 2005 en France. La direction s'attend à ce que les flux sortants de trésorerie dans le court terme restent dans le même ordre de grandeur que le mouvement de l'année précédente et de l'année en cours.

Le tableau suivant, présenté en vertu de la version amendée d'IAS 19, a été établi sur base des rapports d'actuaire externes sur les régimes d'avantages matériels.

(€ milliers)

Variation des obligations au titre de prestations définies (DBO)	2004	2005
DBO au début de l'exercice	266 737	270 462
Coûts des services rendus et nouvelles obligations	7 306	14 860
Charge d'intérêts	12 486	11 708
Cotisations des participants au régime	112	23
Gains et pertes actuariels	9 499	28 163
Ecart de conversion	-82	1 045
Prestations payées	-23 367	-33 850
Services rendus par le passé		354
Transferts	5 072	5 236
Scission Cumerio Belgique et Holding	-6 415	-1 604
Réductions et liquidations	-885	-760
DBO en fin d'exercice	270 462	295 637
Variation des actifs du régime		
Juste valeur des actifs du régime au début de l'exercice	68 356	71 173
Rendement attendu des actifs du régime	3 573	3 484
Gains et pertes actuariels	186	-1 779
Contributions de l'employeur	4 616	21 096
Cotisations des participants au régime	67	266
Prestations payées	-3 082	-17 454
Transferts		1 020
Scission Cumerio Belgique et Holding	-2 543	-1 351
Juste valeur des actifs du régime en fin d'exercice	71 173	76 455
Rendement actuel des actifs du régime	3 759	1 697

Les régimes de retraite en Belgique et en France sont partiellement ou totalement financés par des actifs couvrant une part importante des obligations. Les actifs du régime sont

principalement investis dans des contrats d'assurance et dans des dépôts bancaires à terme. Tous les autres régimes sont non financés.

(€ milliers)

Réconciliation de la valeur actualisée avec le passif du bilan	2004	2005
Valeur actualisée des obligations financées partiellement ou intégralement via des fonds	-82 841	-112 768
Valeur actualisée des obligations non financées	-187 621	-182 869
Juste valeur des actifs en couverture des obligations	71 173	76 455
Etat de financement total	-199 289	-219 182
Coût des services passés non reconnus	1 452	1 308
Passif du bilan	-197 837	-217 874
Montants pris en compte dans le compte de résultats de l'année		
Coûts pour services rendus et nouvelles obligations	7 306	14 860
Charge d'intérêts	12 486	11 708
Rendement attendu des actifs du régime	-3 573	-3 484
Amortissements des pertes/ (gains) actuariel(le)s	4 828	3 357
Amortissements des coûts/ (gains) pour services rendus par le passé	144	422
Réductions et liquidations	-885	-760
Total des dépenses / produits de l'exercice	20 306	26 103

La charge d'intérêts et le rendement de l'actif de régime de retraite ainsi que l'impact du taux d'actualisation sur les régimes non relatifs à des avantages postérieurs à l'emploi inclus dans les pertes et gains actuariels amortis sont enregistrés au compte de résultats dans la rubrique "Coûts financiers" (voir annexe 12). Tous les autres éléments des dépenses de l'année sont repris en résultat d'exploitation. Les transferts provenant des autres provisions couvrent les

indemnités de fin de contrats de travail négociées en 2005 avec les représentants syndicaux après l'annonce de la restructuration du site d'Auby et de Calais. Leur valeur estimée avait à l'origine été comptabilisée en provisions pour restructuration (voir annexe 30).

(€ milliers)

Etat consolidé des profits et pertes reconnus en réserves (SoRIE)	2004	2005
Pertes et gains actuariels de l'année	4 485	26 585
Pertes et gains actuariels cumulés	-138	4 347
Total pris en compte du SoRIE	4 347	30 932

Les pertes actuarielles de l'année sont expliquées principalement par l'utilisation d'un taux d'actualisation moins élevé pour l'ensemble des régimes de pension, de la mise à jour des tables de mortalité pour les régimes allemands, de l'augmentation du taux d'évolution des

coûts médicaux pour les plans relatifs en France et le rendement actuel moins élevé des actifs de régime pour les plans de pension en Belgique.

(%)

Hypothèses actuarielles	2004	2005
Taux d'actualisation	4,58	4,15
Taux de rendement attendus des actifs du régime	5,08	5,08
Taux attendus d'augmentation des salaires (y compris inflation)	2,94	3,00
Taux d'évolution des coûts médicaux	4,26	4,46

Une augmentation ou une diminution du taux d'actualisation de 0,5 % pourrait réduire l'obligation de pension de EUR 13 à 14 millions ou l'augmenter de EUR 14 à 15 millions.

28 Plans d'options sur actions accordés par la société

Description des plans d'options sur actions

Plan	Echéance	Exercice	Ancien prix d'exercice (EUR) avant sortie de Cumerio (le prix d'exercice peut être plus élevé dans certains pays)	Nouveau prix d'exercice (EUR) après sortie de Cumerio (le prix d'exercice peut être plus élevé dans certains pays)	Nombre d'options à exercer
ESOP 1999 (10 ans)	10.06.2009	une fois l'an :	36,60	26,10	51 385
		du 20 mai au 10 juin	37,29	26,79	18 965
					70 350
ISOP 2000 (7 ans)	13.03.2007	tous les jours ouvrables	30,50	20,00	33 190
		d'Euronext Bruxelles	32,57	22,07	7 290
	31.05.2007 (dans certains pays autres que la Belgique)		34,78	24,28	8 000
			39,50	29,00	
				48 480	
ISOP 2001 (7 ans)	14.03.2008	tous les jours ouvrables	41,44	30,94	8 700
		d'Euronext Bruxelles	41,80	31,30	
			42,43	31,93	76 755
				85 455	
ISOP 2002 (7 ans)	14.03.2009	tous les jours ouvrables	38,02	27,52	2 125
		d'Euronext Bruxelles	46,11	35,61	26 230
			48,15	37,65	278 140
				306 495	
ISOP 2003 (7 ans)	13.03.2010	tous les jours ouvrables	34,18	23,68	200 660
		d'Euronext Bruxelles	35,10	24,60	24 530
				225 190	
ISOP 2003 bis	13.03.2010	tous les jours ouvrables	44,00	33,50	7 000
		d'Euronext Bruxelles			
				7 000	
ISOP 2004	11.03.2011	tous les jours ouvrables	52,05	41,55	70 950
		d'Euronext Bruxelles	53,70	43,20	32 600
				103 550	
ISOP 2005	16.06.2012	tous les jours ouvrables		64,60	137 100
		d'Euronext Bruxelles		68,30	4 000
				141 100	
Total					987 620

98-99

- ESOP signifie "Employee Stock Option Plan" (plan international pour les ouvriers, les employés et les cadres).
- ISOP signifie "Incentive Stock Option Plan" (plan international pour les cadres).
- Le plan ISOP 2003 bis a été créé au cours du premier semestre de 2004 pour les membres de la direction de PMG qui ont rejoint Umicore à la suite de l'acquisition.

Les plans d'options sur actions accordés sont octroyés immédiatement sans conditions. Au moment où l'action est exercée, soit des actions détenues en propre sont utilisées soit des actions nouvelles sont émises. Les options non exercées à la date d'expiration expirent automatiquement.

Détails des options en circulation	2004		2005	
	Nombre d'options sur actions	Moyenne pondérée du prix d'exercice	Nombre d'options sur actions	Moyenne pondérée du prix d'exercice
Au début de la période	1 642 385	28,77	1 468 915	30,63
Octroyées dans l'année	144 300	41,21	141 100	64,70
Exercées dans l'année	317 770	25,83	622 395	28,90
Fin de période	1 468 915	30,63	987 620	36,58
Exercables fin d'année	1 468 915	30,63	987 620	36,58

29 Provisions pour environnement

(€ milliers)

	Provisions pour assainissement du sol et réhabilitation du site	Autres provisions environnementales	TOTAL
Au terme de l'exercice précédent	87 497	41 022	128 519
- Dotations	10 711	8 584	19 295
- Reprises	-397	-9 335	-9 733
- Utilisations (inclus dans "Autres charges d'exploitation")	-7 731	-5 492	-13 223
- Actualisation (inclus dans "Coûts financiers nets")	2 360	4	2 364
- Ecart de conversion	72	18	90
- Transferts	4 385	-4 385	
- Autres mouvements	1		1
Au terme de l'exercice	96 897	30 416	127 313
Dont: - A long terme	71 773	26 883	98 657
- A court terme	25 124	3 533	28 656

Les provisions environnementales légales et constructives sont reconnues et mesurées sur base d'une estimation de la probabilité des sorties futures de liquidités ainsi que de données historiques fondées sur des faits et circonstances connus à la date de clôture. La charge effective pourra différer des montants reconnus.

Les provisions pour environnement ont diminué de EUR 1 206 milliers, les nouvelles dotations étant en grande partie compensées par des utilisations et reprises de provisions existantes. Dans le cadre de la réduction des activités de raffinage de zinc en France, une provision de EUR 10,3 millions a été constituée afin de couvrir les coûts d'assainissement des sites où des lignes de production ont été clôturées.

Umicore a développé une technologie innovante de compactage des résidus issus des opérations de raffinage de zinc et des investissements ont été réalisés afin d'implémenter celle-ci. Ces investissements engendreront une baisse significative du volume des résidus à stocker dans les bassins ainsi qu'une augmentation de la durée de vie des bassins existants. Dès lors, les provisions constituées dans le passé pour couvrir les charges liées à la couverture des bassins ont été diminuées afin de refléter ce développement. De même, Umicore a enregistré des provisions afin de couvrir les frais de retraitement de résidus issus de productions passées, en utilisant la même technologie de compactage.

La plupart des utilisations de provisions de la période sont liées à la réalisation de programmes de réhabilitation de sites et au traitement des déchets sur les sites belges.

De plus, sur un site flamand (Olen) le stockage de déchets faiblement radioactifs provenant de productions passées, est contrôlé de très près et des discussions sont en cours avec les autorités fédérales sur la manière de traiter ces matières. Une provision de EUR 2,7 millions existe afin de couvrir les coûts de contrôle de l'entrepôt de stockage et d'études futures. Aucune autre provision n'existe concernant ces déchets étant donné qu'il est difficile d'estimer si d'autres mesures seront requises dans le futur et quels en seraient les coûts.

Une provision de EUR 2,2 millions existe pour couvrir les coûts de décontamination radioactive dans les environs du site et de stockage des matières contaminées dans l'entrepôt du site.

Une part importante de la provision pour assainissement du sol et réhabilitation est relative aux activités en France et en Belgique. La direction s'attend à ce que la sortie de liquidités découlant de la mise en œuvre de ces projets se produise essentiellement endéans les six prochaines années.

30 Provisions pour autres risques et charges

(€ milliers)

	Provisions pour restructuration et réorganisation	Provisions pour autres risques et charges	TOTAL
Au terme de l'exercice précédent	14 484	40 237	54 721
- Première adoption IAS 39		3 531	3 531
- Dotations	17 356	9 157	26 514
- Reprises	-2 561	-15 249	-17 810
- Utilisations (inclus dans "Autres charges d'exploitation")	-5 312	-6 239	-11 551
- Actualisation (inclus dans "Coûts financiers nets")	140		140
- Ecart de conversion	5	1 100	1 106
- Transferts	-4 371		-4 371
Au terme de l'exercice	19 742	32 537	52 279
Dont: - A long terme	15 406	28 461	43 867
- A court terme	4 336	4 076	8 412

Les provisions pour restructuration et réorganisation, impôts, garanties, litiges et contrats déficitaires sont reconnues et mesurées sur base d'une estimation de la probabilité des sorties futures de liquidités ainsi que de données historiques fondées sur des faits et circonstances connus à la date de clôture. La charge effective pourra différer des montants reconnus.

Les provisions totales pour autres risques et charges sont passées de EUR 54 721 milliers en 2004 à EUR 52 279 milliers en 2005.

Une provision pour restructuration de EUR 15 millions a été enregistrée afin de prendre en considération le programme de restructuration en France, résultant d'une décision de

réduire la capacité de production de zinc. Une partie de cette provision a été utilisée en 2005 et a ainsi été transférée dans les provisions pour avantages sociaux au cours de 2005.

Les provisions pour autres risques et charges concernent principalement des provisions pour impôts, litiges et garanties en Allemagne et aux Etats-Unis.

Elles incluent également des provisions pour contrats déficitaires liés à l'impact de IAS 39 (voir annexe 10). Au bilan, la provision pour contrats déficitaires s'élève à EUR 665 milliers, résultant d'une balance d'ouverture de EUR 3 531 milliers, d'une dotation de la période de EUR 628 milliers et d'une reprise de EUR 3 493 milliers.

100-101

31 Annexes au tableau de financement consolidé

Définitions

Le tableau de financement identifie les activités d'exploitation, d'investissement et de financement pour la période.

La méthode indirecte a été utilisée pour les cash-flows d'exploitation.

Le résultat net est corrigé en fonction des éléments suivants :

- l'impact d'opérations sans effet sur la trésorerie telles que les provisions et les amortissements et la variation du besoin en fonds de roulement ;
- des éléments reclassés en cash-flows d'investissement ou de financement.

	(€ milliers)	
	31/12/04	31/12/05
Ajustements pour transactions non-cash		
Amortissements	132 439	132 613
Ajustements IAS 39		6 333
Reclassification des charges non continuées	-989	-4 171
(Reprises de) Pertes de valeur	8 418	19 351
Différence de change sur prêts long terme		-15 257
Réductions de valeurs (reprises) sur immobilisations financières	12 640	578
Réductions de valeurs sur stock et créances	13 672	3 221
Amortissements des subsides en capital	-218	-191
Paiements en actions	1 385	1 869
Variation des provisions	-25 862	-12 242
Autres		578
	141 485	132 682
Ajustements pour éléments à présenter séparément ou à reclasser en trésorerie d'investissement ou en trésorerie de financement		
Impôts sur le résultat de la période	45 913	18 649
Charges (produits) d'intérêts	22 711	21 636
(Plus) moins-values sur cession d'actifs immobilisés	-3 076	809
Dividendes reçus	-1 350	-434
Autres		-578
	64 198	40 082

La ligne "Variation du besoin en fonds de roulement" reprend la variation des stocks, des "Créances commerciales et autres créances" et des "Dettes commerciales et autres dettes" éventuellement réévaluée en fonction :

- des réductions de valeur pour créances douteuses
- de l'impact des variations de périmètre
- de l'impact des écarts de conversion
- de l'impact de la mise au marché des contrats de couverture de flux de trésorerie.

Les cash-flows d'investissement liés à des acquisitions (cessions) de filiales sont inscrits nets des liquidités acquises (cédées) (voir annexe 9, Regroupements d'entreprises).

COMMENTAIRES RELATIFS AU TABLEAU DE FINANCEMENT

A) Variation de la trésorerie d'exploitation

La variation de la trésorerie d'exploitation de 2005 est inférieure de EUR 79 471 milliers au chiffre atteint en 2004. Ceci s'explique principalement par le fait que la couverture stratégique du dollar en 2005 était moins favorable que celle de 2004. Le besoin en fonds de roulement a augmenté au cours du second semestre 2005 suite à la hausse du prix des métaux et au fait que certains clients, principalement dans le secteur automobile, ont postposé leurs paiements après la date du 31 décembre. Le besoin en fonds de roulement a augmenté de EUR 77 016 milliers.

B) Variation de la trésorerie d'investissement

Les besoins nets de trésorerie pour les activités d'investissement ont diminué de EUR 93 939 milliers en 2005, principalement du fait du remboursement de la dette de Cumerio vis-à-vis du Groupe.

Les investissements atteignent EUR 144 567 milliers et sont en ligne avec le niveau atteint en 2004. La partie des investissements qui n'est pas liée à des travaux d'entretien correspond essentiellement au développement des infrastructures de l'unité Automotive Catalysts (notamment un nouveau centre de test à Hanau, Allemagne et des investissements dans l'usine de Suzhou, Chine), à la nouvelle unité de production de GASIR® aux Etats-Unis, aux investissements réalisés en Corée du Sud dans l'unité Matériaux Avancés, à l'expansion de l'unité de traitement d'acide sulfurique de l'unité Métaux Précieux - Services et à de nouveaux investissements dans des produits à valeur ajoutée dans la division Zinc - Produits Spéciaux.

C) Variation de la trésorerie de financement

La variation de la trésorerie de financement est principalement liée au paiement de dividendes (EUR 47 357 milliers), à la diminution nette de l'endettement (EUR 90 081 milliers) et au paiement d'intérêts sur ces emprunts (EUR 25 029 milliers). Ceci est partiellement compensé par une augmentation de capital de EUR 12 795 milliers engendrée par l'exercice d'options sur actions par le personnel du Groupe.

32 Instruments financiers

Umicore utilise des instruments dérivés sur métaux principalement cotés au London Metal Exchange, devises et taux d'intérêt afin de couvrir ses risques structurels et transactionnels sur les métaux, devises et taux d'intérêt.

a) Instruments financiers de couverture stratégique

(€ milliers)

	Montant contractuel ou notionnel		Juste valeur	
	1/01/2005	31/12/2005	1/01/2005	31/12/2005
Contrats à terme : marchandises vendues	192 499	385 412	-12 362	-75 440
Contrats à terme : marchandises achetées	-13 120	-6 193	5 006	264
Contrats à terme : devises	357 043	374 634	61 015	-7 479
Contrats à terme : swaps de taux d'intérêts	216 000	60 000	-6 200	-2 238
Impact total juste valeur (sociétés consolidées globalement)			47 458	-84 894
Reconnu en créances commerciales et autres créances				264
Reconnu en dettes commerciales et autres dettes				-85 157
Impact total juste valeur (sociétés associées et joint-ventures)			-308	-5 766
Total Groupe			47 150	-90 660

Les principes et documentation des risques couverts ainsi que le timing lié aux opérations de couverture stratégique sont détaillés dans l'annexe 4, Gestion des risques financiers.

La juste valeur des instruments de couverture effectifs est tout d'abord reconnue dans les réserves pour juste valeur dans les fonds propres et sont sortis des fonds propres dès que la transaction prévue ou conclue a lieu (voir annexe 24).

b) Autres instruments financiers

(€ milliers)

	Montant contractuel ou notionnel		Juste valeur	
	1/01/2005	31/12/2005	1/01/2005	31/12/2005
Contrats à terme : vente LME	97 797	192 786	-656	-23 447
Contrats à terme : achats LME	-134 309	-114 464	13 945	20 851
Contrats à terme : devises vendues	216 888	151 810	6 217	-2 299
Contrats à terme : devises achetées	-34 247	-55 559	-444	175
Impact juste valeur total (sociétés consolidées globalement)			19 062	-4 720
Reconnu en créances commerciales et autres créances				5 073
Reconnu en dettes commerciales et autres dettes				-9 793
Impact juste valeur total (sociétés associées et joint-ventures)			-4 222	-401
TOTAL			14 840	-5 121

Les principes et la documentation liés aux couvertures transactionnelles du Groupe sont inclus dans l'annexe 4, Gestion des risques financiers. En l'absence d'une documentation sur la comptabilité de couverture telle que définie par IAS 39, les instruments dérivés utilisés pour couvrir les risques transactionnels sur le métal et les devises sont comptabilisés comme s'ils étaient détenus à des fins de trading. Cependant, de tels instruments sont utilisés pour couvrir des transactions existantes et des engagements qui ne sont pas spéculatifs par nature.

La juste valeur est immédiatement reconnue dans le compte de résultats dans les "Autres produits d'exploitation" pour les instruments de couverture des marchandises et dans les "Coûts financiers nets" pour les instruments de couverture des devises.

33 Droits et engagements hors bilan

(€ milliers)

DROITS ET ENGAGEMENTS NON REPRIS AU BILAN	31/12/2004	31/12/2005
Garanties constituées par des tiers pour le compte du Groupe	33 940	34 882
Garanties constituées par le Groupe pour le compte de tiers	12 818	10 854
Garanties reçues	23 242	21 540
Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais au risque du Groupe	324 377	452 210
Engagement d'acquisition et de cession d'immobilisations	235	245
Engagements commerciaux pour marchandises achetées (à recevoir)	108 520	154 329
Engagement commerciaux pour marchandises vendues (à livrer)	255 408	281 521
Biens et valeurs de tiers détenus par le Groupe	624 360	1 012 282
Droits et engagements divers	6 904	4 312
	1 389 804	1 972 175

102-103

A. Garanties constituées par des tiers pour le compte du Groupe

sont des garanties sécurisées ou non, données par des tiers à des créanciers du Groupe, garantissant la décharge des dettes et engagements du Groupe, actuelles ou potentielles.

B. Garanties constituées par le Groupe pour le compte de tiers

sont des garanties ou des engagements irrévocables constitués par le Groupe ou par ses filiales pour compte de tiers afin de garantir la décharge satisfaisante de dettes ou d'engagements existants ou potentiels d'un tiers ou d'un créancier.

C. Garanties reçues

sont des gages ou des garanties reçus garantissant la décharge satisfaisante de dettes et d'engagements existants ou potentiels de tiers vis-à-vis du Groupe ou ses filiales, à l'exception des garanties ou des valeurs en cash.

D. Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques du Groupe

sont les biens et les valeurs qui ne sont pas présents sur les sites du Groupe mais pour lesquels le Groupe ou ses filiales prennent les risques mais aussi le bénéfice. Il s'agit essentiellement de prêts de métaux et de stocks en consignation ou détenus sous forme de travail à façon par des tiers.

E. Engagements commerciaux

sont des engagements de livraison ou de réception à des clients ou à des fournisseurs de métaux à prix fixe.

F. Biens et valeurs de tiers détenus par le Groupe

sont des biens et des valeurs temporairement détenus par le Groupe et ses filiales, qui ne sont pas la propriété du Groupe. Il s'agit essentiellement d'inventaires en consignation ou sous forme de travail à façon détenus par des tiers.

34 Passifs latents

Le Groupe compte certains dossiers en cours qui peuvent être qualifiés d'actifs ou passifs latents suivant la définition des IFRS.

QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

Le sujet des provisions environnementales est couvert dans son ensemble, y compris les actifs et passifs éventuels à l'annexe 29.

BARCLAYS PHYSICAL TRADING LTD

Suite à la procédure en insolvabilité intentée contre Enron, Umicore a mis fin à deux contrats de vente de cathodes de cuivre, faute d'avoir obtenu le paiement des lots vendus. Avant la livraison par Umicore, Enron avait déjà vendu 11 000 tonnes à Barclays Physical Trading Ltd dans le cadre d'une convention financière entre ces deux sociétés.

En janvier 2002, Barclays Physical Trading Ltd avait entamé une action en justice contre Umicore pour obtenir la livraison de ces quantités ou le paiement de USD 16,2 millions plus les intérêts. En juin 2003, les tribunaux de Bruxelles ont rejeté cette demande, condamnant Barclays Physical Trading à payer EUR 793 milliers de dommages à Umicore. Barclays a fait appel devant la Cour d'Appel de Bruxelles et réclame des dommages et intérêts à la plus forte valeur officielle de 11 000 tonnes de cathodes avec un minimum de USD 16,2 millions. A la fin de l'année 2005, cette demande s'élevait à environ USD 49,2 millions. L'affaire sera probablement jugée dans le courant de l'année judiciaire 2005-2006. Entre-temps, Barclays Physical Trading Ltd a bloqué la somme de EUR 793 milliers auprès d'un huissier.

En ce qui concerne Enron, Umicore a soumis ses revendications aux administrateurs de la liquidation d'Enron, qui n'ont pas encore pris de position définitive quant aux créances d'Umicore.

PLASTIC INVESTMENT COMPANY

En juin 1999, Umicore a vendu à Plastic Investment Company (PIC), filiale de la société cotée en Belgique TrustCapital, sa participation dans Overpelt-Plascobel (OVP), pour la somme de EUR 15,49 millions (BEF 625 millions). En avril 2000, PIC a entamé une action en justice pour tenter d'obtenir des dommages correspondant au prix d'achat original. Umicore se voit reproché des actes frauduleux et trompeurs durant les négociations, actes donnant une représentation inexacte de la substance d'OVP et de sa rentabilité. Umicore s'en défend vigoureusement et a déposé des conclusions détaillant sa position auprès du Tribunal de Commerce de Bruxelles en septembre 2002. La procédure est encore en cours, mais Umicore croit que le dossier de PIC est dépourvu de fondement.

ANCIENS EMPLOYES DE GECAMINES

Plusieurs anciens employés de Gécamines, l'entité de l'Etat congolais qui a repris les actifs congolais d'Union Minière après son expropriation en 1967, se sont adressés aux tribunaux pour obtenir le paiement des sommes dues par Gécamines à l'occasion de leur licenciement. La Société Générale des Minerais, dont les droits et obligations ont été repris par Umicore suite à plusieurs réorganisations, a en effet accepté, de 1967 à 1974, de payer à certains employés de Gécamines des éléments de leur rémunération au cas où Gécamines se trouverait en défaut. En 1974, Gécamines avait accepté de préserver Umicore de cette obligation. Quoi que la validité de cette garantie pourrait être contestée, Umicore croit que ce dossier est dépourvu de fondement.

Même si Umicore prévoit d'être obligée de payer certaines sommes à d'anciens employés dans quelques cas, la société croit que globalement, au vu de la jurisprudence actuelle, le résultat de la procédure ne devrait pas avoir d'impact financier majeur sur le Groupe. Il est cependant impossible de faire une quelconque prédiction quant à la décision finale.

REGLEMENT DE TVA AVEC L'INSPECTION SPECIALE DES IMPOTS BELGE, EXAMINE PAR LES AUTORITES EUROPEENNES

Bien que la société pensât disposer d'arguments solides pour se défendre devant les tribunaux des accusations de l'inspection spéciale des impôts belge (ISI), le Groupe a conclu en décembre 2000 un accord de règlement avec ce service, concernant la TVA prétendument due sur des livraisons intracommunautaires d'argent à des entreprises italiennes et suisses. Le règlement convenu avec les autorités fiscales belges est légalement valable, définitif et confidentiel. Une plainte contre X a cependant été déposée par quelques personnes, entraînant une enquête officielle. Des documents concernant l'affaire en général et l'accord de règlement en particulier ont été saisis dans les locaux de la société comme dans ceux de l'inspection spéciale des impôts. La société croit fermement qu'en ce qui la concerne, la plainte est dénuée de fondement. La Commission Européenne a suspendu sine die l'enquête formelle sur l'affaire en question, dans le cadre des aides d'Etat, lancée précédemment. Umicore croit que cette enquête ne conclura pas à l'existence d'une aide d'Etat.

AUTRES

Outre ce qui précède, le Groupe est confronté à une série d'actions et procédures connexes à son exploitation normale. De l'avis de la direction, ces actions et procédures ne risquent pas globalement d'entamer la situation financière d'Umicore.

35 Parties liées

(€ milliers)

COMPTE DE RESULTATS	31/12/04	31/12/05
Achats	170 662	74 401
Services	1 804	1 581
Charges financières	2	355
Ventes	69 316	90 917
Services rendus	1 735	3 650
Produits financiers	2	106
Dividendes reçus	8 747	8 806
BILAN		
Prêts	2 560	2 967
Créances commerciales et autres court terme	23 263	15 024
Dettes commerciales et autres court terme	30 463	10 589

La forte diminution des achats provient d'une réduction des transactions avec Traxys.

Rémunération des dirigeants

(€)

CONSEIL D'ADMINISTRATION *	2004	2005
- Salaires et autres compensations :	392 201	369 495
Partie fixe	185 951	172 207
Partie variable (jetons de présence)	206 250	197 288
- Nombre d'actions détenues	29 823	38 458
- Nombre d'options détenues	4 000	4 000

* sauf Thomas Leysen (voir Comité de direction)

Aucun élément de rémunération variable (excepté jetons de présence) ou autre n'est associé au mandat d'administrateur. Aucun prêt ni garantie n'a été consenti aux membres du Conseil d'administration.

(€)

COMITE DE DIRECTION	2004	2005
- Salaires et autres compensations :	4 214 526	3 988 151
Partie fixe	2 730 440	2 574 251
Partie variable (basée sur la performance de l'année)	1 484 086	1 413 900
- Plan de pension extra-légal	677 552	949 847
- Nombre d'actions détenues	180 600	199 350
- Nombre d'options détenues	192 500	199 500

36 Evénements importants survenus après la clôture

Après la réunion du conseil d'administration du 15 février 2006, Umicore a annoncé qu'un dividende brut de EUR 1,85 par action serait proposé à l'assemblée annuelle des actionnaires, ce qui correspond à un paiement total de dividendes de EUR 46 582 913 sur la base du nombre total d'actions émises à l'exclusion des actions propres détenues en trésorerie.

En février 2006, Umicore a conclu un accord portant sur l'achat des actifs du principal producteur de matériaux de soudure en Chine, Zhenjiang Huanyu Xingchen Welding Materials Co. Ltd (Global Stars), établi à Yangzhong, au nord-ouest de Shanghai. En 2005, Global Stars a généré des revenus d'un montant approximatif de EUR 16 millions, métaux précieux inclus. L'investissement de EUR 11 millions comprend la modernisation de l'outil et devrait apporter une contribution positive au résultat dès 2007. L'entreprise sera entièrement intégrée dans le réseau mondial Technical Materials et Brazetec d'Umicore et déploiera ses activités sous le nom d'Umicore Technical Materials Yangzhong.

En février 2006, Umicore a acquis une participation de 60 % dans une usine de production de zinc située à Kunming, Chine. Les 40 % restants sont détenus par YNCopper Group. Ce nouvel investissement d'Umicore va lui permettre de consolider sa position sur le marché chinois des alliages de zinc mis en œuvre localement dans la coulée sous pression et la galvanisation générale. L'usine de Kunming comprend une raffinerie mise en service en 2002, d'une capacité annuelle de 50 000 tonnes. Elle est destinée à devenir une unité dédiée à la production d'alliages endéans les deux ans. Cette unité de production sera nommée Umicore Yunnan Zinc Alloys Co Ltd et sera intégrée dans l'activité Zinc Alloys d'Umicore. L'investissement initial

s'élève à environ EUR 12 millions et une contribution positive aux résultats d'Umicore est prévue dès le départ.

En février 2006, Umicore a finalisé une convention d'achat (annoncée en novembre 2005) portant sur l'ensemble des actifs et des activités commerciales de Suzhou Alloy Material Factory Co. Ltd (Chine), l'un des principaux producteurs chinois de matériaux pour contacts électriques contenant des métaux précieux. L'investissement d'un montant d'environ EUR 7,5 millions, devrait amener une contribution positive aux résultats d'Umicore en l'espace de moins d'un an.

Conformément à sa politique de couverture, Umicore a couvert une partie supplémentaire de son exposition au prix du zinc pour 2007. Cela signifie qu'environ 70 % de l'exposition au prix du zinc pour 2007 sont maintenant couverts à un prix moyen à terme de EUR 1 465 par tonne. Umicore vient en outre de couvrir à peu près 80 % de son exposition au prix du zinc pour les trois premiers mois de 2008 à un prix moyen à terme de EUR 1 635 par tonne.

En mars 2006, Umicore et Solvay ont conclu un accord de principe en vue d'unir leurs forces pour la recherche, le développement, la production et la commercialisation d'assemblages membrane-électrodes (AME) et de composés connexes, destinés à des applications dans les piles à combustible. Cette coentreprise 50-50, appelée SolviCore, sera basée à Hanau, sur le principal site R&D d'Umicore en Allemagne. Il est prévu qu'elle soit entièrement opérationnelle dès le 1^{er} juillet 2006 et qu'elle emploie 34 personnes dans sa première phase de développement.

37 Bénéfice par action

	(€)	
	2004	2005
Hors activités non continuées		
Bénéfice par action, de base	6,34	4,85
Bénéfice par action dilué	6,24	4,76
Y compris activités non continuées		
Bénéfice par action, de base	7,21	5,68
Bénéfice par action dilué	7,09	5,57

104-105

Les chiffres suivants ont servi de numérateur dans le calcul du bénéfice par action en circulation et dilué :

	(€ milliers)	
	2004	2005
Bénéfice net consolidé, part du Groupe		
- hors activités non continuées	156 586	121 425
- y compris activités non continuées	177 916	142 201

Les nombres d'actions suivants ont servi de dénominateur dans le calcul du bénéfice par action en circulation et dilué :

Pour le bénéfice par action de base :

	2004	2005
Nombre d'actions en circulation au 1 ^{er} janvier	25 420 175	25 454 875
Nombre d'actions en circulation au 31 décembre	25 454 875	25 811 050
Nombre pondéré moyen d'actions en circulation	24 692 420	25 035 626

En 2005, 356 175 nouvelles actions ont été émises en conséquence de l'exercice d'actions sur options avec droits de souscription. Pendant l'année Umicore a racheté 186 500 actions propres. Au 31 décembre 2005, Umicore détenait 631 097 actions propres, représentant 2,45 % du nombre total d'actions en circulation à cette date.

Les actions détenues en propre en vue de couvrir les plans d'options sur actions, ou disponibles à la revente, ne sont pas comprises dans le nombre d'actions en circulation.

Pour le bénéfice par action dilué :

	2004	2005
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	24 692 420	25 035 626
Dilution potentielle due aux plans d'options sur actions	389 722	500 306
Nombre pondéré moyen ajusté d'actions ordinaires	25 082 142	25 535 932

Le dénominateur utilisé pour le calcul du bénéfice par action dilué tient compte de l'ajustement pour plans d'options sur actions.

38 Activités non continuées

Le 28 avril 2005, les actionnaires d'Umicore ont approuvé la scission partielle des activités cuivre de la société, apportées à une nouvelle société cotée nommée Cumerio. Depuis le 29 avril 2005, Cumerio est cotée sur l'Eurolist. Le profit net de Cumerio pour la période précédente apparaît dans les comptes consolidés d'Umicore à la rubrique "Activités non

continuées", après déduction des coûts liés à la scission. Les détails relatifs aux états financiers des activités non continuées sont présentés ci-dessous, en accord avec la norme IFRS 5. En novembre 2005, Umicore a conclu un accord pour vendre 80 % de sa participation en Traxys (Luxembourg) dont la part d'Umicore était de 50 %.

Compte de résultats

(€ milliers)

	31/12/2004	31/12/2005
Chiffre d'affaires	1 524 799	573 361
Revenus d'exploitation	1 530 112	576 732
Charges d'exploitation	-1 510 844	-553 916
RESULTAT D'EXPLOITATION	19 268	22 816
Coûts financiers nets	-7 592	-2 180
Résultat des sociétés mises en équivalence	6 862	9 809
RESULTAT AVANT IMPOTS	18 538	30 446
Impôts sur le résultat	3 780	-5 124
RESULTAT APRES IMPOTS	22 318	25 322
Intérêts minoritaires		-20
PART DU GROUPE DANS LE RESULTAT DE L'EXERCICE	22 318	25 302
Coûts liés à la scission encourus par Umicore	-990	-4 526
Résultat des activités non conservées comme rapporté dans les comptes d'Umicore	21 328	20 776
		(€)
Bénéfice par action de base des activités non continuées	0,87	0,83
Bénéfice par action dilué des activités non continuées	0,85	0,81

Bilan

	31/12/2004	31/12/2005
ACTIFS LONG TERME	272 474	-
ACTIFS COURT TERME	427 293	-
TOTAL DE L'ACTIF	699 767	-
		-
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	293 947	-
Intérêts minoritaires	231	-
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	294 178	-
PASSIFS LONG TERME	18 070	-
PASSIFS COURT TERME	365 325	-
TOTAL DU PASSIF	677 573	-

Tableau de financement

	31/12/2004	4 mois en 2005
Variation de la trésorerie d'exploitation	38 408	-34 455
Variation de la trésorerie d'investissement	-19 070	-1 855
Variation de la trésorerie de financement	37 812	24 959
Variation de la trésorerie nette	54 794	-9 886
Situation nette de trésorerie à l'ouverture	43 151	97 945
Situation nette de trésorerie à la clôture	97 945	88 059

39 Evolution des normes IFRS

Les normes, amendements et interprétations suivants, applicables à partir du 1^{er} janvier 2006, n'ont pas été adoptées de façon anticipative par le Groupe :

- IAS 39 (Amendement), comptabilité de couverture stratégique des transactions intragroupe prévues (applicable à partir du 1^{er} janvier 2006).
- IAS 39 (Amendement), option juste valeur (applicable à partir du 1^{er} janvier 2006).
- IAS 39 et IFRS 4 (Amendement), contrat d'assurance (applicable à partir du 1^{er} janvier 2006).
- IFRS 1 (Amendement), Première adoption des International Financial Reporting Standards et IFRS 6 (Amendement), prospection et évaluation de ressources minérales (applicable à partir du 1^{er} janvier 2006).
- IFRS 6, prospection et évaluation de ressources minérales (applicable à partir du 1^{er} janvier 2006).
- IFRS 7, instruments financiers : publications et amendement supplémentaire à IAS 1, présentation des états financiers - informations à fournir sur le capital (applicable à partir du 1^{er} janvier 2007).
- IFRIC 4, déterminer si un accord contient un contrat de location (applicable à partir du 1^{er} janvier 2006).
- IFRIC 5, droits aux intérêts émanant de fonds de gestion dédiés au démantèlement, à la remise en état et à la réhabilitation de l'environnement (applicable à partir du 1^{er} janvier 2006).
- IFRIC 6, Passifs résultants de la participation à un marché spécifique - Déchets d'équipements électriques et électroniques (applicable à partir du 1^{er} décembre 2005).

Comptes annuels abrégés de la société mère

Les comptes annuels d'Umicore sont présentés ci-après dans un schéma abrégé.

Conformément au code des sociétés, les comptes annuels d'Umicore et le rapport de gestion ainsi que le rapport du commissaire seront déposés à la Banque Nationale de Belgique.

Ces documents sont également disponibles sur demande à

UMICORE
rue du Marais 31
B-1000 Bruxelles (Belgique)

106-107

Le commissaire a exprimé une opinion sans réserve sur les comptes annuels d'Umicore.

	(€ milliers)		
BILANS ABREGES AU 31 DECEMBRE	2003	2004	2005
ACTIF			
ACTIFS IMMOBILISES	3 230 622	3 369 211	3 033 931
I. Frais d'établissement	4 704	3 748	2 791
II. Immobilisations incorporelles	17 691	17 150	16 982
III. Immobilisations corporelles	373 405	288 025	278 406
IV. Immobilisations financières	2 834 822	3 060 288	2 735 752
ACTIFS CIRCULANTS	651 940	592 037	767 006
V. Créances à plus d'un an	13 561	17 237	17 273
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	377 598	268 632	312 039
VII. Créances à un an au plus	187 881	243 719	400 060
VIII. Placements de trésorerie	27 705	51 403	27 479
IX. Valeurs disponibles	12 562	4 016	3 399
X. Comptes de régularisation	32 633	7 030	6 756
TOTAL DE L'ACTIF	3 882 562	3 961 248	3 800 937
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES	988 750	1 043 328	718 822
I. Capital	562 393	563 161	459 679
II. Primes d'émission	96 764	97 212	986
III. Plus-values de réévaluation	98	98	98
IV. Réserves	208 988	213 059	154 738
V. Bénéfice - Perte (-) reporté(e)	120 180	169 520	103 081
VI. Subsidés en capital	327	278	240
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	175 562	144 067	126 019
VII. A. Provisions pour risques et charges	175 562	144 067	126 019
DETTES	2 718 250	2 773 853	2 956 096
VIII. Dettes à plus d'un an	1 176 918	1 587 079	1 405 075
IX. Dettes à un an au plus	1 499 372	1 114 418	1 500 492
X. Comptes de régularisation	41 960	72 356	50 529
TOTAL DU PASSIF	3 882 562	3 961 248	3 800 937

(€ milliers)

COMPTES DE RESULTATS ABREGES	2003	2004	2005
I. Ventes et prestations	2 521 582	2 020 000	1 990 215
II. Coût des ventes et des prestations	2 480 840	1 893 613	1 991 727
III. Résultat d'exploitation	40 742	126 387	-1 512
IV. Produits financiers	171 638	298 783	176 946
V. Charges financières	183 600	324 620	201 104
VI. Résultat courant avant impôts	28 780	100 550	-25 670
VII. Produits exceptionnels	16 924	26 287	69 966
VIII. Charges exceptionnelles	151 166	28 250	6 177
IX. Résultat de l'exercice avant impôts	-105 462	98 587	38 119
X. Impôts sur le résultat	-54	-3 627	-194
XI. Résultat de l'exercice	-105 516	94 960	37 925
XII. Prélèvements sur les réserves immunisées	-	-	-
XIII. Résultat de l'exercice	-105 516	94 960	37 925
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS			
A. Résultat à affecter	112 244	215 140	152 895
1. Bénéfice - Perte de l'exercice	-105 516	94 960	37 925
2. Bénéfice - Perte reporté(e)	217 760	120 180	114 970
C. Affectations aux capitaux propres	47 479	-4 071	-2 926
2. A la réserve légale	-	-4 748	-1 897
3. A la réserve pour actions détenues en propre	47 479	677	-1 029
D. Résultat à reporter ⁽¹⁾	-120 180	-169 520	-103 081
2. Bénéfice - Perte (-) à reporter	-120 180	-169 520	-103 081
F. Bénéfice à distribuer ⁽¹⁾	-39 543	-41 549	-46 888
1. Rémunération du capital			
- actions ordinaires EUR 1,85	-39 543	-41 549	-46 888

(1) Le montant total de ces deux postes sera adapté pour tenir compte du nombre d'actions propres détenues par Umicore à la date de l'assemblée générale des actionnaires du 26 avril 2006 le dividende de € 1,85 brut par action restant inchangé.

ETAT DU CAPITAL	(€ milliers)	Nombre d'actions
A. Capital social		
1. Capital souscrit		
Au terme de l'exercice précédent	563 161	25 454 875
Au terme de l'exercice	459 679	25 811 050
2. Représentation du capital		
2.1. Catégories d'actions		
Actions ordinaires	459 679	25 811 050
2.2. Actions nominatives ou au porteur		
Nominatives		7 599
Au porteur		25 803 451
E. Capital autorisé non souscrit ⁽¹⁾	415 228	
G. Structure de l'actionariat ⁽²⁾	% capital	Nombre d'actions
Schroder Investment Management Ltd, 31 Gresham Street, London, Royaume-Uni	5,16	1 332 794
Fidelity International Ltd, Pembroke Hall, 42 Crow Lane, Hamilton, Bermuda	4,98	1 285 377
Parfimm, Rue du Bois Sauvage 17, 1000 Bruxelles	3,12	806 489
Merrill Lynch Investment Ltd, 33 King William Street, London, Royaume-Uni	3,10	800 970
Autres	81,20	20 954 323
Titres détenus par Umicore	2,44	631 097
	100,00	25 811 050
dont flottant	100,00	25 811 050

(1) L'assemblée générale extraordinaire du 30 mars 2001 a autorisé le conseil d'administration à augmenter le capital à concurrence de EUR 500 000 000. Le conseil d'administration a fait usage du capital autorisé les 25 novembre et 4 décembre 2003 à raison de EUR 61 946 920 dans le cadre des augmentations de capital et a fait usage du capital autorisé le 3 mars 2004 pour un montant de EUR 4 424 780 pour l'émission de droits de souscription pour l'ISOP 2004 et le 14 avril 2004 pour un montant de EUR 18 400 447 pour l'émission de

droits de souscription remplaçant les droits d'acquisition des plans ISOP 2001, 2002 et 2003 détenus par les managers belges.

(2) Compte non tenu de l'existence d'un nombre maximum de 987 620 actions attachées aux plans d'options sur actions offerts par Umicore en 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004 et 2005.

ETAT DES RESERVES

La réserve légale de EUR 32 745 milliers qui est incluse dans les réserves n'est pas distribuable.

Bruxelles, le 15 février 2006
Le conseil d'administration

Le 27 mars 2006

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES D'UMICORE SUR LES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2005

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport sur l'exécution de la mission de révision qui nous a été confiée.

Nous avons procédé à la révision des comptes consolidés présentés aux pages 69 à 108, qui ont été établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ces comptes comprennent le bilan consolidé d'Umicore et de ses filiales (le Groupe) arrêté au 31 décembre 2005, ainsi que le compte de résultats, le tableau de financement et l'état consolidé des produits et charges reconnus dans les capitaux propres de l'ensemble consolidé pour l'exercice clôturé à cette date. Nous avons également procédé à la vérification du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

L'établissement des comptes consolidés et l'appréciation des informations à reprendre dans le rapport de gestion sur les comptes consolidés relèvent de la responsabilité du conseil d'administration de la société.

Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nos contrôles ont été réalisés conformément aux dispositions légales applicables en Belgique et aux normes générales de révision belges, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'inexactitudes. Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de l'ensemble consolidé en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu les explications et informations requises pour nos contrôles. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, des règles de consolidation et des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes consolidés présentés aux pages 69 à 108 donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2005, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables aux sociétés cotées en Belgique.

Attestation et informations complémentaires

Nous complétons notre rapport par l'attestation et les informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés :

Le rapport de gestion sur les comptes consolidés présentés aux pages 1 à 67 et 110 à 127 traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté, de la situation du Groupe, de l'évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas de contradiction avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Dans le cadre de notre contrôle des comptes annuels d'Umicore, nous nous sommes assurés que le conseil d'administration de la société a respecté les dispositions légales applicables aux situations d'intérêt opposé de nature patrimoniale. Ces opérations ont, conformément au Code des Sociétés, fait l'objet d'une mention spécifique dans notre rapport sur les comptes annuels d'Umicore.

Le commissaire
PricewaterhouseCoopers Reviseurs d'Entreprises
Représenté par

Raf Vander Stichele
Reviseur d'Entreprises

Gouvernance d'entreprise

Introduction

En décembre 2005, Umicore a publié une Charte de gouvernance d'entreprise conforme au Code belge en la matière. Ce document décrit de manière détaillée les organes, politiques et procédures du Groupe Umicore en matière de gouvernance. Cette Charte peut être consultée sur demande auprès du siège social d'Umicore ou sur www.gouvernance.umicore.com.

Umicore a exposé sa mission, ses valeurs et sa philosophie organisationnelle de base dans un document intitulé "The Umicore Way". Ce document décrit la façon dont Umicore envisage sa relation avec ses clients, ses actionnaires, ses collaborateurs et la société en général.

En termes de philosophie organisationnelle, Umicore opte pour la décentralisation et pour l'octroi d'une large autonomie à chacune de ses business units. Celles-ci veillent à leur tour à contribuer à la création de valeur pour le Groupe Umicore et à adhérer aux stratégies, aux politiques et aux normes de celui-ci.

Dans ce contexte, Umicore estime qu'un système approprié de gouvernance d'entreprise est une condition essentielle dans une optique de succès à long terme. Ceci suppose un processus décisionnel efficace, basé sur une répartition claire des responsabilités. Ce système doit permettre un parfait équilibre entre la culture d'entrepreneuriat au niveau des business units et un procédé extrêmement efficace de pilotage et de contrôle.

La Charte de gouvernance d'entreprise définit de manière plus détaillée les responsabilités des actionnaires, du Conseil d'administration, de l'administrateur délégué et du Comité de direction. Ce rapport fournit des informations sur les enjeux de la gouvernance concernant pour l'essentiel 2005.

Structure organisationnelle

Le Conseil d'administration d'Umicore est l'organe suprême de prise de décision d'Umicore, sauf pour ce qui est des questions que le Code des sociétés et les statuts réservent aux actionnaires. Le Conseil d'administration est assisté dans son rôle par un Comité d'audit et un Comité de nomination et rémunération.

La gestion courante d'Umicore a été déléguée à l'administrateur délégué qui est également président du Comité de direction.

Umicore est organisée en business groups qui comprennent à leur tour des business units partageant des caractéristiques communes en termes de produits, de technologies et de marchés utilisateurs finaux. Certaines business units sont subdivisées en business lines orientées vers leur marché. Chaque business group est représenté au Comité de direction.

Afin d'apporter une structure d'assistance à l'échelle du Groupe basée sur des pôles géographiques, Umicore a instauré des plateformes complémentaires de gestion régionale dans certaines zones. Le centre du Groupe est établi à Bruxelles, en Belgique. Ce centre remplit pour l'ensemble du Groupe une série de fonctions d'assistance, telles que les finances, la coordination des ressources humaines, l'audit interne, les questions juridiques, la fiscalité, l'informatique et les relations avec le public et les investisseurs.

Actionnaires

Actions émises

Au 31 décembre 2005, 25 811 050 actions d'Umicore étaient en circulation. L'historique et le suivi actualisé du nombre d'actions émises sont disponibles à l'adresse www.investorrelations.umicore.com, de même qu'une liste des principaux actionnaires.

En 2005, 356 175 actions nouvelles ont été créées et octroyées aux managers établis en Belgique à

la suite de l'exercice de leurs options sur actions avec droits de souscription.

En 2005, Umicore a racheté 186 500 de ses actions propres et octroyé 287 090 de ses actions propres dans le cadre de ses plans d'options sur actions. Au 31 décembre 2005, Umicore détenait 631 097 actions en propre.

Le 29 avril 2005, Umicore a reçu 548 572 actions de Cumerio équivalant au nombre d'actions propres qu'Umicore détenait à cette date.

La Charte de gouvernance d'entreprise décrit les modalités de l'autorisation accordée par les actionnaires à Umicore en vue d'acquérir ses actions propres.

Politique et paiement des dividendes

La politique d'Umicore consiste à payer un dividende stable ou en augmentation progressive. Il n'existe pas de ratio fixe pour la distribution de dividendes. Le dividende est proposé par le Conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Il ne sera payé aucun dividende si celui-ci était susceptible de nuire à la stabilité financière de l'entreprise.

En 2005, Umicore a payé un dividende brut de € 1,65 par action au titre de l'exercice 2004 (contre € 1,60 en 2004 au titre de l'exercice 2003).

Assemblées des actionnaires 2005

L'assemblée générale ordinaire (AGO) des actionnaires a lieu le dernier mercredi d'avril à 17 heures. Le lieu de l'assemblée est communiqué au moins 24 jours avant l'assemblée (qui a normalement lieu à Bruxelles, en Belgique).

L'AGO 2005 a eu lieu le 13 avril. Lors de cette assemblée, les actionnaires ont adopté les résolutions suivantes:

- approbation des comptes 2004 et affectation du résultat;
- décharge du Conseil d'administration et des commissaires aux comptes en rapport avec leurs mandats 2004;

- adoption de la réélection des membres suivants au Conseil d'administration jusqu'à l'AGO 2008: MM. U-E. Bufe, A. de Pret, J. Oppenheimer;
- adoption de la nomination de G. Paquot en qualité d'administrateur jusqu'à l'AGO 2008;
- décision de ne pas procéder au renouvellement des mandats des membres suivants du Conseil d'administration: MM. E. Davignon, P. Delaunois, E. Denis, R. van Oordt;
- fixation de la rémunération du Conseil d'administration à € 300 000 pour 2005;
- redésignation de PricewaterhouseCoopers en sa qualité de commissaire pour une période de trois ans supplémentaires et fixation de sa rémunération annuelle à € 345 000. PricewaterhouseCoopers a désigné M. Raf Vander Stichele pour la représenter.

Une assemblée générale extraordinaire s'est tenue le 28 avril. Lors de cette assemblée, les actionnaires ont adopté les résolutions suivantes:

- scission partielle de Cumerio et réduction de capital concomitante;
- augmentation de capital résultant de l'incorporation des primes d'émission totales subsistant après la scission partielle de Cumerio;
- réduction de la durée maximale du mandat au Conseil d'administration avant réélection de six à quatre ans;
- possibilité pour les administrateurs de prendre part aux réunions du Conseil d'administration par conférence téléphonique ou visioconférence;
- report de la date de l'AGO du deuxième au dernier mercredi d'avril;
- autorisation donnée au Conseil de choisir, lors de la convocation de l'assemblée des actionnaires, l'application d'une des deux procédures: blocage légal des actions ou date d'enregistrement.

En dérogation aux dispositions visées aux points a) et b) de l'article 17 des statuts d'Umicore et en vertu du point c) du même article 17, le Conseil d'administration a décidé, en sa séance du 15 février 2006, que les actionnaires seront admis

aux assemblées générales des 23 mars 2006 et 26 avril 2006 et pourront exercer leurs droits de vote s'ils peuvent apporter la preuve qu'ils étaient bel et bien actionnaires à minuit, le cinquième jour ouvrable précédant la date de ces assemblées générales ("date d'enregistrement"). Par cette procédure, les actionnaires ne sont plus tenus de "bloquer" leurs actions durant une période de cinq jours précédant la réunion; l'entrée en vigueur de cette mesure devrait favoriser une participation accrue des actionnaires aux assemblées. Le Conseil d'administration doit approuver l'application de la date d'enregistrement avant de convoquer les futures assemblées des actionnaires.

Conseil d'administration

Composition

Le Conseil d'administration, dont les membres sont nommés par l'assemblée des actionnaires, doit être composé d'au moins six membres. Leur mandat ne peut pas dépasser quatre ans, mais ils sont rééligibles.

Au 31 décembre 2005, le Conseil d'administration était composé de neuf membres: huit administrateurs non exécutifs et un administrateur exécutif.

Sept des neuf administrateurs sont des administrateurs indépendants au sens de l'annexe 2 de la Charte de gouvernance d'entreprise d'Umicore.

Rémunération

- Allocation annuelle du président:
partie fixe: € 36 000
partie variable (jetons de présence): € 24 000.
- Allocation annuelle d'un administrateur:
partie fixe: € 18 000
partie variable (jetons de présence): € 12 000.

Le montant total des rémunérations allouées aux administrateurs en 2005 en vertu de leurs activités au sein de la société s'est élevé à € 369 495.

Aucun élément de rémunération variable ou autre (à l'exception des jetons de présence) n'est associé au mandat d'administrateur. La société n'a accordé

aucun prêt ni garantie aux membres du Conseil d'administration.

Au 31 décembre 2005, les membres du Conseil d'administration détenaient un total de 218 458 actions. A cette même date, ils détenaient également 86 000 options sur actions. Ces options sont détenues par les administrateurs qui sont ou ont été précédemment membres du Comité de direction.

Nombre de réunions du Conseil d'administration en 2005: 7.

En 2005, le Conseil d'administration a examiné et approuvé les comptes. Il a aussi passé en revue les plans et budgets stratégiques et opérationnels. Il a examiné et avalisé plusieurs opérations de fusion/acquisition, en particulier la scission partielle des activités Cuivre et la vente de la participation d'Umicore dans Traxys. Dans le cadre de la rédaction de la charte de gouvernance d'entreprise, les administrateurs ont procédé à une analyse approfondie du Conseil et de ses comités ainsi que de la relation du Conseil avec le Comité de direction.

Comités

Comité d'audit

Le Comité d'audit se compose de trois membres qui sont tous des administrateurs non exécutifs indépendants.

Nombre de réunions en 2005: 6.

En 2005, les principaux points abordés et réglés par le Comité d'audit ont concerné la revue obligatoire des états financiers, l'examen et le planning du département d'audit interne, la vérification de l'indépendance du commissaire, le contrôle des rémunérations versées, la mise en œuvre des normes IFRS et la politique d'Umicore en matière d'évaluation du risque.

Rémunération

- Président: € 6 000 par présence à chaque réunion.
- Membre: € 4 000 par présence à chaque réunion.

Nom	Participation aux réunions du Conseil	Participation aux réunions des Comités	Rémunération totale (en €)	Actions détenues au 31/12/2005
Karel Vinck	7 de 7	2 de 2	68 000	36 000
Thomas Leysen	7 de 7		voir Comité de direction	180 000
Isabelle Bouillot	6 de 7	5 de 6	47 286	
Uwe-Ernst Bufe	7 de 7		30 000	
Etienne Davignon ⁽¹⁾	1 de 3	1 de 1	9 579	
Jean-Luc Dehaene	6 de 7		28 286	33
Philippe Delaunois ⁽¹⁾	3 de 3	1 de 1	12 579	
Etienne Denis ⁽¹⁾	2 de 3			
Arnoud de Pret	6 de 7	6 de 6	52 286	1 000
Jonathan Oppenheimer	5 de 7		26 572	
Guy Paquot ⁽²⁾	4 de 4	1 de 1	22 828	
Robert F.W. van Oordt ⁽¹⁾	2 de 3	0 de 1	8 079	
Klaus Wendel	7 de 7	6 de 6	64 000	1 425

(1) Mandat non renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire de 2005.

(2) Nommé en avril 2005.

Comité de nomination et rémunération

Le Comité de nomination et rémunération se compose de trois membres qui sont tous des administrateurs non exécutifs indépendants. Il est présidé par le président du Conseil d'administration.

Nombre de réunions en 2005 : 2.

En 2005, le Comité de nomination et rémunération a abordé et fixé le niveau de rémunération du Comité de direction et procédé à une analyse approfondie des scénarios de relève des cadres supérieurs.

Rémunération

- Président : € 4 000 par présence à chaque réunion.
- Membre : € 3 000 par présence à chaque réunion.

Comité de direction

Composition

Le Comité de direction est conforme à la notion de "Comité de direction" définie par l'article 524bis du Code des Sociétés. Le terme "Comité de direction" est utilisé dans cette acception ci-dessous.

Le Comité de direction est composé d'au moins quatre membres. Il est présidé par un président, désigné par le Conseil d'administration. Les membres du Comité de direction sont nommés sur recommandation du Comité de nomination et rémunération. Le Comité de direction dans son ensemble ou n'importe quel membre de celui-ci peut être révoqué à tout moment par le Conseil d'administration.

Rémunération

Pour l'année 2005, un montant brut global de € 3 988 151 (2004: € 4 214 526) a été attribué aux membres du Comité de direction y compris l'administrateur délégué; sur ce montant, € 1 413 900 (€ 1 484 086) ont été versés au titre de rémunération variable liée aux résultats de 2005. Une partie de cette rémunération variable, soit € 592 295 consistera en actions d'Umicore que les membres du Comité de direction se sont engagés à conserver au moins deux ans. Pour les membres du Comité de direction, les avantages comprennent un plan de pension extra-légal, dont le coût s'est élevé à € 949 847 (€ 677 552). Les chiffres de rémunération du Comité de direction tiennent compte d'un montant attribué à l'und ses membres qui a quitté la société fin avril 2005 pour rejoindre Cumerio.

La rémunération de l'administrateur délégué a consisté en une partie fixe de € 500 000 (€ 500 000), une partie variable de € 225 000 (€ 275 000) et d'autres avantages à raison de € 122 748 (€ 119 932). La majeure portion de la partie variable, soit € 215 420 consistera en actions d'Umicore, que l'administrateur délégué s'est engagé à conserver au moins deux ans.

Pour les membres du Comité de direction, la rémunération variable peut représenter 0 à 60 % de la rémunération fixe. Elle contient une composante liée aux prestations individuelles (moyennant le respect des valeurs du Groupe), une autre en rapport avec l'objectif d'EBIT (supérieur au coût du capital) que se sont fixé les unités sur lesquelles les membres du Comité de direction exercent une influence directe et une troisième relative au rendement des capitaux engagés de l'ensemble du Groupe.

En 2005, 60 000 options sur actions ont été allouées aux membres du Comité de direction dans le cadre de l'enveloppe de rémunération variable, à un prix d'exercice de € 64,60. L'administrateur délégué s'est vu allouer 25 000 options, les autres membres du Comité de direction en recevant 5 000 chacun.

Au total, fin 2005, 199 500 options sur actions allouées par la société étaient émises au nom des membres du Comité de direction, avec des prix

d'exercice compris entre € 20,00 et € 64,60. A la suite de la scission partielle de Cumerio, le prix d'exercice de toutes les options émises avant 2005 a été réduit du même montant que le cours de référence de Cumerio à l'ouverture, soit € 10,50, ces options n'étant pas associées à des droits de souscription d'actions de Cumerio. Au cours de l'année 2005, les membres du Comité de direction ont exercé 42 000 options accordées par la société. Au 31 décembre 2005, les membres du Comité de direction détenaient ensemble un total de 199 350 actions.

Code des Sociétés - Article 523

Avant que le Conseil n'envisage la mise en œuvre de plans d'intéressement via des options sur actions (ISOP 2005 et ISOP 2006), Thomas Leysen avait déclaré qu'il avait un intérêt de nature patrimoniale direct en ces matières, dans la mesure où il serait bénéficiaire de ces plans. En vertu de l'article 523 du Code des Sociétés, Thomas Leysen n'était donc pas présent aux deux délibérations du Conseil (en juin 2005 et février 2006) concernant ces décisions et n'a pas pris part au vote. Les modifications de la valeur nette de l'entreprise découlant de ces décisions ont été communiquées conformément au Code des Sociétés belge dans le rapport du Conseil sur les comptes sociaux.

Rémunération du commissaire

La rémunération du commissaire liée à ses tâches d'audit des comptes international s'est élevée à € 1 672 000, en ce compris € 345 000 pour la revision des comptes sociaux.

Au cours de 2005, la société a demandé au commissaire du Groupe de lui fournir assistance et conseils relatifs à différentes questions, en sus de sa mission de revision des comptes. Les honoraires payés au commissaire pour ces travaux se sont élevés à € 183 000 pour les services de type audit (y compris les services liés à la scission

partielle de Cumerio) et € 386 000 pour les services de type non-audit (y compris les conseils en matière de fiscalité et l'assistance liée à la transition aux normes IFRS).

Le mandat du commissaire arrive à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2008.

Un document énumérant les critères d'indépendance du commissaire peut être obtenu auprès de la société ou consulté sur www.governance.unicore.com.

Code de conduite

Umicore applique un Code de conduite à tous ses employés, représentants et membres du Conseil d'administration. Ce Code est indispensable si Umicore entend créer et préserver une relation de confiance et de professionnalisme avec ses principaux partenaires, à savoir ses employés, ses partenaires commerciaux, ses actionnaires, les instances gouvernementales et le public.

Le principal objectif du Code de conduite d'Umicore est de veiller à ce que toutes les personnes agissant pour son compte exercent leurs activités dans le respect de l'éthique, des lois et règlements, ainsi que des normes fixées par Umicore à travers ses politiques, directives et règles présentes et futures.

L'annexe 5 de la Charte de gouvernance d'entreprise d'Umicore comporte une politique spécifique couvrant l'application de la législation belge en matière de délit d'initié et de manipulation boursière. Le texte intégral du Code de conduite, de la Charte de gouvernance d'entreprise, ainsi que de la politique en matière de délit d'initié et de manipulation boursière sont disponibles sur simple demande ou peuvent être consultés sur www.governance.unicore.com.

Mise en conformité avec le Code belge de gouvernance d'entreprise

Les systèmes et procédures de gouvernance d'entreprise en vigueur chez Umicore sont parfaitement conformes au Code belge de gouvernance d'entreprise, à l'exception de l'article 8.9 relatif aux assemblées des actionnaires. Dans un souci d'efficacité, Umicore a décidé de déroger au principe visant à ramener de 20 % à 5 % du capital souscrit, le seuil à partir duquel l'actionnaire peut inscrire des propositions à l'ordre du jour de l'assemblée générale des actionnaires. Toutefois, sans préjudice du droit de refus, le Conseil d'administration prendra évidemment en considération toute proposition soumise en temps opportun par un actionnaire.

Gestion des risques

La direction d'Umicore développe les activités du Groupe sous l'angle d'une approche entrepreneuriale où la prise de risques calculés fait partie intégrante du développement des activités. Afin d'exploiter avec succès les opportunités et, parallèlement, de limiter les pertes éventuelles, Umicore met en œuvre un vaste système de gestion des risques. L'objectif de ce dernier est de permettre à l'entreprise d'identifier les risques et de les réduire si possible à un niveau acceptable.

Evaluation des risques

Dans le système de gestion des risques, la première phase consiste à identifier les divers risques et à les contenir. En raison de la structure d'activités décentralisée d'Umicore, le premier niveau d'identification des risques se situe, dès lors, au niveau des business units du Groupe.

Umicore a mis au point une procédure d'évaluation des risques pour ses activités (Business Risk Assessment, BRA) que chaque business unit et chaque département du Groupe seront tenus d'appliquer chaque année. Cette procédure BRA impose que l'ensemble des entités procède à un examen des risques afin d'identifier tout risque significatif (qu'il soit financier ou non) susceptible d'empêcher l'entreprise d'atteindre ses objectifs. La procédure prévoit une description détaillée des risques identifiés ainsi qu'une évaluation de leur impact et de leur probabilité.

Enfin, les entités doivent fournir la description des mesures adoptées à court, moyen et long terme afin de réduire ou de compenser ces risques. Ces BRA sont alors communiquées au membre du Comité de direction responsable du domaine d'activités en question. Une analyse consolidée est effectuée au niveau du Comité de direction et ces résultats sont présentés au Conseil d'administration.

Selon les principes de The Umicore Way, la responsabilité en matière d'identification et de gestion des risques s'étend jusqu'au niveau de l'employé. Une structure est en place au sein de l'entreprise afin d'instiller la gestion des risques identifiés aux différents échelons hiérarchiques.

Chaque business unit et chaque département du Groupe endosse dans la mesure du possible, la responsabilité de la gestion des risques qu'il a lui-même identifiés. Il incombe au Comité de direction d'intervenir lorsque la gestion d'un certain risque va au-delà des capacités d'une business unit prise isolément. Par ailleurs, le Comité de direction et l'administrateur délégué sont responsables de façon plus générale de l'identification et de l'approche adoptée en matière de risques ayant un impact sur le Groupe dans son ensemble, tels les risques macroéconomiques.

Un rôle de contrôle particulier est confié au département audit interne d'Umicore afin de s'assurer que la procédure de gestion des risques est respectée et que leur identification et leur gestion au niveau des entités et des départements du Groupe sont réalisées efficacement.

Il incombe au Comité de direction d'informer le Conseil d'administration des risques les plus significatifs et des mesures de gestion des risques adoptées dans ce contexte. Le Comité d'audit du Conseil d'administration procédera à une analyse annuelle des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques.

Risques

Umicore est confrontée à des risques qui peuvent être répertoriés comme suit:

Stratégiques: recouvrant les risques liés à la

conjoncture macroéconomique, au contexte financier, au renom de l'entreprise, au contexte politique, au contexte législatif et à la structure de l'activité.

Opérationnels: recouvrant les risques liés à la concurrence, l'innovation, l'évolution de la demande et de la satisfaction des clients, l'approvisionnement en matières premières, la distribution des produits, les crédits, la production, les relations industrielles, les ressources humaines, l'infrastructure IT, la santé et la sécurité au travail, le contrôle des émissions, l'impact des activités présentes et passées sur l'environnement, la sécurité des produits, la sécurité des actifs et des informations, la réhabilitation après sinistre.

Financiers: recouvrant les risques liés à la trésorerie, les impôts, les prévisions et la budgétisation, la précision et la ponctualité des rapports, le respect des normes comptables, la fluctuation du prix des métaux et des taux de change, les couvertures de risques.

La plupart des entreprises industrielles sont généralement confrontées à plusieurs des risques énumérés ci-dessus. Il n'entre pas dans nos intentions de détailler exhaustivement dans le présent rapport chacun des risques encourus par l'entreprise. Toutefois, la société a voulu mettre en exergue les risques qu'elle a estimé être significatifs pour Umicore ou pour la façon dont Umicore les aborde.

Risque d'approvisionnement

Afin de pouvoir assurer sa production, Umicore dépend d'approvisionnements en matières premières à base de métaux. Certaines de ces matières premières sont relativement rares. Afin de réduire le risque de voir ces approvisionnements mis en péril, Umicore adopte une politique visant à conclure des contrats de longue durée avec ses fournisseurs, quand l'occasion se présente. Dans certains cas, l'entreprise constitue des stocks stratégiques de certaines matières premières essentielles. Par ailleurs, l'entreprise tend à s'approvisionner en matières premières dans des zones géographiques distinctes. De même, du fait de l'importance qu'Umicore accorde au recyclage,

ses besoins en approvisionnement ne dépendent que partiellement de matières premières primaires. En effet, une partie importante des besoins de l'entreprise est couverte par des approvisionnements provenant de sous-produits industriels ou de matériaux en fin de vie. Umicore s'emploie dans toute la mesure du possible à établir avec ses clients une relation basée sur un modèle en boucle fermée, combinant en une seule offre le produit acheté par le client et le recyclage des déchets découlant de son utilisation.

Risque de crédit

Umicore est exposée au risque de non-paiement par tiers pour des ventes de biens ou d'autres transactions commerciales. Umicore gère ce risque en appliquant une politique de risque de crédit. L'assurance-crédit est souvent utilisée pour réduire le niveau global du risque mais uniquement dans le cas où les coûts de l'assurance sont justifiés par rapport au degré de risque encouru et lorsque le niveau de concentration de clients le permet. Umicore a également mis en place un programme qui lui permet de titriser une partie de ses créances sans recours.

Risque de change

Umicore doit faire face à des risques de change structurels, transactionnels et translationnels. Des risques de change structurels surviennent lorsque l'entreprise génère, dans une devise, des revenus supérieurs aux coûts supportés dans cette même devise. La plus grande sensibilité en la matière est celle dérivant de la devise américaine. La politique d'Umicore est de restreindre ce risque et à protéger les cash-flows et les marges futurs en faisant appel à des instruments dérivés, comme les ventes à terme (mieux connues sous le nom de couverture), lorsque les conditions le permettent. Celles-ci comprennent la valeur de la devise à couvrir vis-à-vis de sa moyenne historique et de la liquidité du marché à terme. Umicore publie le détail des opérations de couverture structurelles significatives qu'elle a réalisées. Fin 2005, la sensibilité d'Umicore aux fluctuations du taux de change EUR-USD était (en l'absence de toute opération de couverture)

d'environ € 1 million pour chaque variation d'un cent US du taux de change. Cette sensibilité est calculée sur la base du taux de change à la fin de l'année 2005.

Le risque de change transactionnel, c.-à-d. le risque de voir la valeur d'une devise se modifier entre le moment où le prix est fixé avec le client ou le fournisseur et le moment où la transaction s'effectue, fait l'objet d'une couverture systématique de la part d'Umicore.

Par ailleurs, l'entreprise encourt un risque de change translationnel lors de la consolidation des revenus des filiales qui n'utilisent pas l'euro comme devise des états financiers. Ce risque ne fait pas l'objet d'une couverture.

Vous trouverez davantage d'informations concernant les risques de change, les sensibilités et les instruments de couverture actuels dans la note 4 des états financiers.

Risque du prix des métaux

Umicore est également exposée à des risques structurels et transactionnels relatifs aux prix de certains métaux. Le risque structurel du prix des métaux est principalement imputable à l'influence du prix des métaux sur les frais de traitement et la valeur des boni de métaux. Le risque le plus significatif se présente pour le zinc, tandis que la sensibilité au prix des métaux précieux est moindre (et variable). En l'absence de toute couverture, la sensibilité d'Umicore au prix du zinc à la fin 2005 (en tenant compte d'un facteur de change, étant donné que le prix du zinc est exprimé en dollars US) se chiffrait à environ € 15 millions pour chaque variation de € 100 par tonne du prix du zinc. Umicore s'emploie à limiter les risques liés au prix des métaux en faisant appel à des techniques de couverture (chaque fois qu'elle le peut en combinant couverture de change et couverture du prix des métaux), lorsque les conditions du marché le permettent. Celles-ci comprennent le prix du métal à couvrir vis-à-vis de sa moyenne historique et de la liquidité du marché à terme. Umicore publie le détail de telles opérations de couverture structurelles.

Les risques transactionnels relatifs au prix des métaux, c.-à-d. le risque de voir le prix d'un métal se modifier entre le moment où le prix est fixé

avec le client ou le fournisseur et le moment où la transaction s'effectue, fait l'objet d'une couverture maximale de la part de l'entreprise, principalement par des contrats à terme.

Vous trouverez davantage d'informations concernant les risques liés au prix des métaux, les sensibilités et les instruments de couverture actuels relatifs au prix des métaux dans la note 4 des états financiers.

Risque technologique

Nombreuses sont les entités d'Umicore à mettre au point des produits présentant une technologie innovante et à être actives sur des marchés se caractérisant par une évolution technologique rapide et significative, capable de rendre les technologies et les produits existants non compétitifs ou obsolètes. Tant les produits matures d'Umicore que ceux se trouvant en phase de mise au point sont confrontés à ce risque. Afin de limiter ce type de risques, Umicore consacre des montants importants aux efforts de recherche et de développement, tant dans le domaine des produits que dans celui des technologies des procédés. En 2005, ces investissements se chiffraient à 6 % des revenus du Groupe (hors métaux).

Risque de substitution

Tout naturellement, les clients d'Umicore entendent dégager pour leurs produits le meilleur rapport coût-performance. Le risque existe en permanence de voir les clients rechercher des matériaux de substitution afin de les intégrer à leurs produits, si Umicore devait ne pas offrir cet idéal d'équilibre. Ce risque est particulièrement présent dans les activités produisant des matériaux à base de métaux onéreux (en particulier ceux dont les prix sont depuis toujours sujets à volatilité). Umicore tente d'aller au-devant de cette tendance en développant elle-même des solutions de substitution faisant appel à des matériaux moins coûteux, aux prix moins volatiles et, dans la mesure du possible, sans impact sur les performances du produit du client.

Risque législatif

A l'instar de nombreuses entreprises, Umicore est exposée aux changements du cadre

réglementaire dans les pays et régions où elle déploie ses activités. Dans le courant de l'année 2005, par l'intermédiaire de l'association européenne de l'industrie des métaux non ferreux Eurometaux, Umicore a soumis des propositions de modification du projet de directive européenne REACH (Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals). Fin 2005, plusieurs propositions d'Eurometaux avaient été retenues pour le projet final de directive: les déchets avaient été retirés du champ d'application de la future réglementation et la directive avait inclus une définition des alliages. De même, les concentrés avaient été exclus de la procédure d'enregistrement, mais leur utilisation devra être consignée par les entreprises dans l'optique d'une procédure d'autorisation ultérieure. Il est probable que cette directive entrera en vigueur en 2007. Umicore étudie les effets potentiels de cette nouvelle réglementation et se prépare à tout changement requis en termes de procédés opérationnels ou de responsabilité des produits. Ce processus se poursuivra en tenant compte des modifications récentes.

Relations avec les parties concernées

Umicore est une entreprise industrielle internationale cotée en bourse. A ce titre, nous sommes en relation avec un certain nombre de parties qui portent un intérêt à la façon dont nous exerçons notre activité. La relation que notre entreprise est capable de bâtir avec ces parties (stakeholders) a une influence directe sur nos résultats.

Nous avons mis en évidence ci-dessous les principales parties concernées actives à l'égard d'Umicore. Nous avons aussi indiqué la nature de la relation qui nous unit et avons brièvement décrit la façon dont se déroule la communication entre nous.

Fournisseurs

Umicore procure: des bénéfices Les fournisseurs procurent: des biens et services

Umicore comprend quatre business groups, actifs sur cinq continents. Afin de fabriquer leurs produits, ces activités ont non seulement besoin de matériaux, mais aussi d'énergie, de transport et d'une série d'autres services. Globalement, Umicore compte plus de 10 000 fournisseurs. Ces fournisseurs ont tout avantage à compter Umicore parmi leurs clients: en 2005, Umicore a payé à ces fournisseurs quelque € 5 milliards (y compris la valeur des métaux dans les matières premières).

Umicore entretient un dialogue permanent avec ses fournisseurs, essentiellement afin de convenir de conditions contractuelles acceptables pour toutes les parties, dans un esprit de partenariat de durée pour des livraisons de matières premières et des prestations de service promptes et ininterrompues et des paiements ponctuels. Les entités sont, en premier lieu, responsables pour leurs achats de matières premières, tandis que le rôle du département Purchasing and Transportation est de s'assurer que les besoins du Groupe en matière de transport, d'énergie et autres soient satisfaits.

Umicore a le souci de se procurer ses matières premières et services auprès de fournisseurs de qualité et de bonne réputation. Umicore a mis sur pied un mécanisme de réévaluation du statut de fournisseur pour le cas où elle estime que le fait de traiter avec celui-ci pourrait être contraire à ses propres normes ou à son Code de conduite. En 2005, des audits spécifiques ont été menés dans le cadre des fournitures en cobalt en République Démocratique du Congo. Vous pouvez prendre connaissance des détails à ce sujet à la page 57 du présent rapport.

Clients

Umicore procure: des produits Les clients procurent: des bénéfices

Umicore déploie ses activités dans le souci de fournir des matériaux pour une vie meilleure ("materials for a better life"). Les matériaux

produits par Umicore sont présents dans un large éventail d'applications qui apportent davantage de confort à la vie quotidienne, depuis les matériaux pour batteries rechargeables jusqu'aux matériaux pour catalyseurs automobiles qui réduisent la pollution atmosphérique.

La clientèle d'Umicore tend à s'internationaliser davantage. En 2005, 37 % du chiffre d'affaires ont en effet été réalisés en dehors de l'Europe.

Cette clientèle est généralement composée d'autres entreprises industrielles qui mettent en œuvre des matériaux Umicore dans la fabrication de leurs produits. Rares sont les produits qu'Umicore destine au consommateur individuel.

L'interaction avec les clients est un processus continu qui est pris en charge par les entités. Ces entités ont mis en place un système de feedback de la part de leurs clients qui leur permet d'évaluer à intervalles réguliers le niveau de satisfaction des clients par rapport à leurs produits et services.

Dans les domaines d'activité impliquant une technologie plus avancée, cette relation avec le client est souvent davantage intégrée. En effet, la mise au point de produits de haute technologie suppose plusieurs années de recherche et de développement en collaboration directe avec les clients en question.

Employés

Umicore procure: rémunération et formation Les employés procurent: aptitudes et productivité

Umicore emploie plus de 14 000 personnes dans le monde. L'entreprise investit des ressources considérables afin de s'assurer un statut d'employeur de référence dans l'ensemble des régions où elle est active. Dans le courant de l'année 2005, Umicore a versé, sous forme de rémunération et d'autres avantages à son personnel, un montant total de € 477 millions. Les contributions sociales se chiffraient à € 116 millions.

Umicore s'engage non seulement à offrir à son personnel un bon niveau de rémunération et des conditions de travail optimales, mais

aussi des possibilités de formation pratique et professionnelle. Le personnel est tenu d'adhérer aux principes et aux politiques formulées dans "The Umicore Way" et dans le Code de conduite d'Umicore.

L'entreprise promeut un dialogue ouvert avec son personnel. Ce dialogue prend notamment la forme d'une enquête biennale de satisfaction du personnel (voir également pages 58-59). Umicore respecte le principe de la négociation collective. Pratique courante en Europe, ces mécanismes de négociation collective et la présence même de syndicats ne constituent pas la norme dans certaines régions du monde ou font l'objet de restrictions juridiques au niveau local.

L'intranet du Groupe et le journal interne à diffusion internationale "Umicore Link" sont d'autres canaux de communication de l'entreprise.

Investisseurs et bailleurs de fonds

Umicore procure: un rendement des investissements

Les investisseurs procurent: des capitaux et des fonds

Ces dernières années, la base des investisseurs d'Umicore s'est élargie. Fin 2005, l'entreprise estime que ses actionnaires se retrouvent surtout en Europe et en Amérique du Nord.

Umicore s'efforce d'informer les investisseurs de manière ponctuelle et précise. En 2005, ces efforts en matière de communication ont été illustrés par 31 jours de roadshows, 7 visites de site, 2 conférences en ligne et 34 conférences téléphoniques. Au total, ce sont plus de 150 investisseurs qui ont été en contact avec Umicore en 2005, à son initiative. Umicore a également participé à deux bourses pour investisseurs privés en Belgique. Dans le courant de l'année 2005, 10 courtiers ont publié des analyses concernant l'action Umicore. Des efforts particuliers ont également été déployés courant 2005 afin d'expliquer la scission partielle des activités cuivre de l'entreprise et la reclassification de l'entreprise dans le domaine des spécialités chimiques. Dans le courant de l'année 2005, l'action Umicore s'est appréciée de 66 % et il sera proposé aux actionnaires de distribuer un dividende de € 1,85 par action au titre de l'exercice 2005.

La grande majorité des créanciers de l'entreprise sont des institutions bancaires. Umicore dispose de lignes de crédit auprès de nombreuses banques, tant en Belgique qu'à l'étranger. Pour l'essentiel, les relations avec ces banques relèvent de la compétence du Département Finance du Groupe à Bruxelles, même si chaque entité juridique au sein d'Umicore entretient des relations avec les milieux financiers. Par ailleurs, Umicore a mis en place une émission obligataire pour un montant de € 150 millions dont la date d'échéance est fixée au 18 février 2012. Cette obligation est cotée à la bourse de Bruxelles.

Société

Umicore procure: prospérité

La société procure: permis d'exploitation

Par le biais de son personnel, Umicore participe à la création de prospérité dans les zones où elle est active. Bien que la création de prospérité constitue indubitablement un bénéfice, la façon dont celle-ci est créée revêt, elle aussi, une grande importance. En définitive, Umicore ne peut poursuivre ses activités que si elle en reçoit l'autorisation de la part de la société. Afin de conserver cette autorisation, Umicore tente, dans toute la mesure du possible, de mener ses activités dans un souci de développement durable. Cela va bien au-delà du respect des dispositions légales adoptées par l'ensemble des sociétés. Umicore détermine ses propres normes qui sont applicables à l'ensemble du Groupe et qui sont souvent plus strictes que les réglementations en vigueur dans les zones où l'entreprise exerce ses activités.

Outre cet engagement envers le respect de pratiques opérationnelles rigoureuses, Umicore s'efforce aussi de mettre au point des matériaux qui amélioreront la qualité de la vie.

La façon la plus directe pour Umicore d'interagir avec la société est le contact avec les collectivités où elle est active. Un dialogue ouvert, en toute transparence, avec ces collectivités locales fait partie intégrante des engagements d'Umicore et est l'un des objectifs sociaux de l'entreprise pour 2010 (voir p. 52-53).

De même, certaines ONG déclarent périodiquement s'intéresser aux activités

d'Umicore et la façon dont l'entreprise les exerce. Umicore accueille favorablement ces marques d'intérêt et s'efforce de dialoguer avec ces groupes de façon constructive et ouverte. L'entreprise est membre de "Business and Society", une association belge regroupant des entreprises et des ONG, ainsi que du "World Business Council for Sustainable Development" (conseil économique mondial pour le développement durable).

Secteur public et autorités

Umicore procure : impôts

Le secteur public et les autorités procurent : des services

En 2005, Umicore a versé un montant total de € 62 millions d'impôts au titre de ses activités. De même, le personnel d'Umicore a versé quelque € 116 millions de contributions à la sécurité sociale.

Périodiquement, Umicore conclut des partenariats avec des institutions publiques, telles les universités, avec pour objectif premier d'approfondir certains projets de recherche. Umicore conclut de même des partenariats avec des services publics, comme l'Agence Spatiale Européenne (partenariat regroupant des gouvernements européens) et en obtient occasionnellement des bourses de recherche.

L'entreprise a pour principe d'exclure tout don à un parti ou une organisation politique. Lorsque Umicore se sent concernée par certaines questions particulières, elle communique habituellement son opinion par l'intermédiaire des associations industrielles dont elle est membre. Les principales affiliations d'Umicore, soit au niveau du Groupe, soit au niveau des business units, concernaient en 2005 les organismes repris ci-contre.

Corporate :

- World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) (à partir de novembre 2005)
- Agoria (fédération belge intersectorielle de l'industrie technologique)
- Eurométaux
- World Fuel Cell Council

Matériaux Avancés :

- Cobalt Development Institute

Métaux Précieux - Produits et Catalyseurs :

- Association for Emissions Control by Catalyst
- Fédération allemande de l'industrie chimique (VCI)
- Manufacturers of Emission Controls Association (US)

Métaux Précieux - Services :

- European Electronics Recyclers Association
- International Association of Electronics Recyclers
- International Platinum Association
- International Precious Metals Institute

Zinc - Produits Spéciaux :

- International Zinc Association

Plusieurs entités d'Umicore sont signataires du programme "Responsible Care" de l'industrie chimique et certaines sont, par ailleurs, membres du Conseil européen de l'industrie chimique (CEFIC).

Conseil d'administration

Karel Vinck, 67, Président **Administrateur non exécutif indépendant**

Karel Vinck a été administrateur délégué d'Eternit et de Bekaert, avant de rejoindre Umicore. Il est aussi membre du Conseil d'administration de Suez-Tractebel, de Tessenderlo Group, de l'Université Catholique de Louvain (KUL) et du Théâtre Royal de la Monnaie. Il est coordinateur du Système européen de gestion du trafic ferroviaire (ERTMS) au sein de la Commission européenne. Il est président de Cumerio, président honoraire de la VEV, la fédération patronale flamande, et président du Conseil flamand de la politique scientifique.

Administrateur depuis: le 17 octobre 1994

Expiration de mandat:

Assemblée générale ordinaire de 2006

Président depuis: le 1^{er} octobre 2002

Président du Comité de nomination et rémunération depuis: le 1^{er} janvier 2003

Thomas Leysen, 45, **Administrateur délégué,** **Administrateur exécutif**

Thomas Leysen est devenu administrateur délégué d'Umicore en 2000, après avoir occupé différentes positions au sein d'Umicore et de ses filiales. Il est aussi président de VUM Media, une maison d'édition de quotidiens, président d'Agoria et d'Eurometaux. Il est membre du conseil d'administration d'Atlas Copco, du groupe de recherche en microélectronique IMEC et membre du conseil de surveillance de Bank Metzler (Allemagne). Il est membre du Comité de direction de la Fédération des Entreprises de Belgique (FEB/VBO).

Administrateur depuis: le 10 mai 2000

Expiration de mandat:

Assemblée générale ordinaire de 2006

Administrateur délégué depuis: le 10 mai 2000

Isabelle Bouillot, 56 **Administrateur non exécutif indépendant**

Isabelle Bouillot est diplômée de l'École Nationale d'Administration française. Elle a occupé différents postes dans les administrations publiques françaises, notamment comme conseillère économique du Président de la République de 1989 à 1991 et directrice du budget au ministère de l'Economie et des Finances de 1991 à 1995. Elle est ensuite entrée en 1995 à la Caisse des Dépôts et Consignations en tant qu'administratrice déléguée adjointe en charge des activités financières et bancaires. De 2000 à 2003, elle a été administratrice déléguée de la banque d'investissement du groupe CDC IXIS. Elle est actuellement consultante et membre du Conseil d'administration d'Accor et de Saint-Gobain.

Administrateur depuis: le 14 avril 2004

Expiration de mandat:

Assemblée générale ordinaire de 2007

Membre du Comité d'audit depuis: le 13 avril 2005

Membre du Comité de nomination et rémunération depuis: le 13 avril 2005

Uwe-Ernst Bufe, 61 **Administrateur non exécutif indépendant**

Uwe-Ernst Bufe a été administrateur délégué de Degussa jusqu'en mai 2000. Il est actuellement vice-président d'UBS Investment Banking et vice-président du conseil d'administration d'UBS Deutschland. Il est aussi membre du conseil d'administration d'Akzo Nobel S.A., de Solvay S.A. et d'Altana AG.

Administrateur depuis: le 26 mai 2004

Expiration de mandat:

Assemblée générale ordinaire de 2008

Jean-Luc Dehaene, 65

Administrateur non exécutif indépendant

Jean-Luc Dehaene a occupé plusieurs postes ministériels et a été Premier ministre de la Belgique de 1992 à 1999. Il est membre du Conseil d'administration d'InBev, de Telindus, de Domo et de Corona-Lotus. Il est président du Conseil d'administration du Collège de l'Europe (Bruges), membre du Parlement européen et bourgmestre de Vilvorde.

Administrateur depuis: le 1^{er} octobre 1999

Expiration de mandat:

Assemblée générale ordinaire de 2006

Arnoud de Pret, 61

Administrateur non exécutif indépendant

Arnoud de Pret a travaillé à la Morgan Guaranty Trust Company de New York de 1972 à 1978. De 1978 à 1981, il a été trésorier du groupe Cockerill-Sambre, et jusqu'en 1990 il a été directeur financier du groupe et membre du Comité exécutif d'UCB. Il a été directeur financier et membre du Comité de direction d'Umicore de 1991 jusqu'en mai 2000. Il est membre du Conseil d'administration d'InBev, du groupe Delhaize, de Sibelco et d'UCB.

Administrateur depuis: le 10 mai 2000

Expiration de mandat:

Assemblée générale ordinaire de 2008

Membre du Comité d'audit depuis: le 1^{er} janvier 2001

Jonathan Oppenheimer, 36

Administrateur non exécutif

Jonathan Oppenheimer est administrateur délégué de De Beers Consolidated Mines Ltd. Il est aussi président du groupe de sociétés Element Six. En raison de son titre de président d'Element Six (société dans laquelle Umicore détient une participation), il est considéré comme un administrateur non indépendant.

Administrateur depuis: le 5 septembre 2001

Expiration de mandat:

Assemblée générale ordinaire de 2008

Guy Paquot, 64

Administrateur non exécutif indépendant

Guy Paquot a rejoint le groupe Banque Nagelmackers en 1969 et est devenu président et administrateur délégué de Financière Lecocq (une filiale de Nagelmackers) en 1986. En 1994, Financière Lecocq est devenue la Compagnie Immobilière et Financière du Bois Sauvage. En 2003, il a abandonné le poste d'administrateur délégué mais est resté président de la Compagnie du Bois Sauvage. Il est président de Neuhaus et membre du conseil d'administration de Recticel, Floridienne, le groupe Noel, Nomacorc, Serendip et Fauchon ainsi que de la Fondation Quartier des Arts.

Administrateur depuis: le 13 avril 2005

Expiration de mandat:

Assemblée générale ordinaire de 2008

Membre du Comité de nomination et rémunération depuis: le 13 avril 2005

Klaus Wendel, 62

Administrateur non exécutif indépendant

Klaus Wendel a été membre du Comité de direction de la Société Générale de Belgique, responsable du contrôle du groupe jusqu'en 2000. Il est aujourd'hui consultant indépendant en finances et contrôle. Après une carrière en gestion financière chez General Electric (USA), Siemens, Cockerill-Sambre et CBR, il a rejoint la Société Générale de Belgique en 1988. Il est membre du conseil d'administration de Recticel.

Administrateur depuis: le 26 juillet 1989

Expiration de mandat:

Assemblée générale ordinaire de 2006

Membre du Comité d'audit depuis: le 13 avril 2005

Les mandats d'Etienne Davignon, de Philippe Delaunois et d'Etienne Denis n'ont pas été renouvelés lors de l'assemblée générale ordinaire du 13 avril 2005, tandis que Robert van Oordt a été admis à la retraite.

Comité de direction

Thomas Leysen, 45 **Administrateur délégué**

Thomas Leysen est devenu administrateur délégué d'Umicore en 2000, après avoir occupé différentes positions au sein d'Umicore et de ses filiales. Il est aussi président de VUM Media, une maison d'édition de quotidiens, président d'Agoria et d'Eurométaux. Il est membre du conseil d'administration d'Atlas Copco, du groupe de recherche en microélectronique IMEC et membre du conseil de surveillance de Bank Metzler (Allemagne). Il est membre du Comité de direction de la Fédération des Entreprises de Belgique (FEB/VBO).

Jean-Luc Deleersnyder, 44 **Executive Vice-President:**

Business Group Zinc; Achats & Transports

Jean-Luc Deleersnyder est titulaire d'une maîtrise d'ingénieur en électromécanique et d'un doctorat en gestion opérationnelle de l'Université de Gand. Il a également préparé son doctorat à la North Carolina State University. Il est entré en 1988 chez McKinsey & Co en tant que consultant en management. Il a rejoint Umicore en 1995, où il a occupé successivement les postes de directeur du département Stratégie et de Corporate Vice-President des ressources humaines. Il a été nommé à son poste actuel en 1999.

Alain Godefroid, 57

Corporate Vice-President: Affaires juridiques; Environnement, santé et sécurité

Alain Godefroid est docteur en droit de l'Université de Bruxelles (ULB) et titulaire d'une maîtrise en droit comparé de la University of Texas à Austin. Après avoir travaillé comme juriste aux Etats-Unis et en Europe, il est entré chez Umicore en 1978 en tant que conseiller juridique. Il a été nommé à son poste actuel en 1992. Il exerce également le rôle de Compliance Officer chez Umicore.

Marc Grynberg, 40

Chief Financial Officer: Finances; Informatique

Marc Grynberg est ingénieur commercial diplômé de l'Université de Bruxelles (Ecole de Commerce Solvay). Après avoir occupé divers postes de direction dans le domaine de la finance chez DuPont de Nemours à Bruxelles et à Genève, il a rejoint Umicore en 1996 en qualité de contrôleur de gestion du Groupe. Il a été nommé CFO en 2000.

Martin Hess, 53

Executive Vice-President: Automotive Catalysts; Corporate Development

Martin Hess est entré chez Degussa en 1972 en tant que stagiaire commercial. Il a occupé diverses fonctions dans différentes business units, se forgeant également une grande expérience internationale en Afrique et en Asie au cours des 18 années de sa vie qu'il a passées à l'étranger. Depuis fin 1999, il dirige la business unit Automotive Catalysts. Il est entré au Comité de direction d'Umicore en 2003.

Hugo Morel, 55

Executive Vice-President: Business Group Métaux Précieux - Services

Hugo Morel est titulaire d'une maîtrise d'ingénieur métallurgiste de l'Université de Louvain (KUL). Il a rejoint Umicore en 1974 et a occupé divers postes dans la production, dans les départements commerciaux, à la stratégie et à la direction générale de diverses unités. Il a été nommé à son poste actuel en 2002.

Pascal Reymondet, 46

Executive Vice-President: Métaux Précieux - Produits

Pascal Reymondet est licencié en sciences de la Stanford University et ingénieur diplômé de l'Ecole Centrale de Paris. Il a occupé différents postes d'ingénierie et de direction au sein du groupe Degussa, en ce compris la direction des usines de catalyseurs automobiles de Port Elizabeth et Burlington. Il est entré au Comité de direction d'Umicore en 2003.

Marc Van Sande, 53

Executive Vice-President: Business Group Matériaux Avancés; Chief Technology Officer

Marc Van Sande est docteur en physique de l'Université d'Anvers et est titulaire d'un MBA. Il a rejoint MHO, une des sociétés à la base de l'actuelle Umicore, en 1980, et a occupé plusieurs postes dans la recherche, le marketing et la production. En 1993, il a été nommé Vice-President de la business unit Electro-Optic Materials et occupe son poste actuel depuis 1999.



de gauche à droite

Jean-Luc Deleersnyder | Thomas Leysen | Martin Hess | Marc Van Sande | Pascal Reymondet | Marc Grynberg | Hugo Morel | Alain Godefroid

Direction du Groupe



Matériaux Avancés

de gauche à droite

- 1 **Michel Cauwe**
Senior Vice-President Electro-Optic Materials
- 2 **Pierre Van de Bruaene**
Senior Vice-President Engineered Metal Powders
- 3 **Marc Van Sande**
Executive Vice-President Advanced Materials,
Chief Technology Officer
- 4 **Jan Vliegen**
Senior Vice-President Fuel Cells
- 5 **Dirk Uytdewilligen**
Senior Vice-President Specialty Oxides and
Chemicals



Métaux Précieux - Produits et Catalyseurs

de gauche à droite

- 1 **Bill Staron**
Senior Vice-President Automotive Catalysts
North America
- 2 **Joerg Plessow**
Senior Vice-President Technical Materials
- 3 **Pascal Reymondet**
Executive Vice-President Precious Metals Products
- 4 **Joerg Beuers**
Senior Vice-President Jewellery and Electroplating
- 5 **Martin Hess**
Executive Vice-President Automotive Catalysts
- 6 **Tom Kreuzer**
Senior Vice-President R&D Automotive Catalysts
- 7 **Michael Neisel**
Senior Vice-President Automotive Catalysts Europe
and Africa



de gauche à droite

Métaux Précieux - Services

- 1 **Ralf Drieselmann**
Senior Vice-President Precious Metals Management
- 2 **Hugo Morel**
Executive Vice-President Precious Metals Services



de gauche à droite

Zinc - Produits Spéciaux

- 1 **Guy Beke**
Senior Vice-President Zinc Chemicals
- 2 **Jean-Luc Deleersnyder**
Executive Vice-President Zinc Specialties
- 3 **Leo Jacobs**
Senior Vice-President Zinc Alloys
- 4 **Bernard Tonnon**
Managing Director Padaeng Industries
- 5 **Ernst Pleyer**
Senior Vice-President Building Products



de gauche à droite

Corporate

- 1 **Guy Ethier**
Senior Vice-President Environment Health and Safety
- 2 **Marc Grynberg**
Chief Financial Officer
- 3 **Edwin D'Hondt**
Senior Vice-President Information Systems
- 4 **Ursula Saint-Léger**
Senior Vice-President Human Resources
- 5 **Luc Gellens**
Senior Vice-President Corporate Development
- 6 **Klaus Ostgathe**
Senior Vice-President Umicore China
- 7 **Alain Godefroid**
Corporate Vice-President Legal Affairs
and Environment, Health and Safety
- 8 **Stephan Csoma**
Senior Vice-President Umicore South America

Dividende

Si l'affectation du résultat qui est proposée est approuvée, il sera attribué, au titre de l'exercice 2005, un dividende brut de € 1,85 par action contre remise du coupon n° 15.

A partir du 28 avril 2006

Mise en paiement du dividende contre remise du coupon n° 15 auprès des sièges et des agences des établissements suivants :

- Fortis Banque
- ING
- Banque Degroof
- Banque Dexia
- KBC Bank
- Petercam S.A.

Calendrier financier

26 avril 2006	Assemblée Générale des actionnaires (exercice 2005)
24 août 2006	Publication des résultats du premier semestre 2006 dans la presse
mi-février 2007	Publication des résultats de l'exercice 2006 dans la presse
25 avril 2007	Assemblée Générale des actionnaires (exercice 2006)

Informations complémentaires

Cotation en Bourse	Euronext Bruxelles
Informations économiques	Tim Weekes Téléphone : 32-2-227.73.98 E-mail : tim.weekes@umicore.com
Informations sociales	Mark Dolfyn Téléphone : 32-2-227.73.22 E-mail : mark.dolfyn@umicore.com
Informations environnementales	Bert Swennen Téléphone : 32-2-227.74.45 E-mail : bert.swennen@umicore.com
Rapport annuel	Ce rapport est également disponible en anglais, en néerlandais et en allemand.
Internet	Ce rapport annuel peut être téléchargé au départ du site : www.umicore.com
Siège social	Umicore Rue du Marais31 B-1000 Bruxelles - Belgique Téléphone : 32-2-227.71.11 Téléfax : 32-2-227.79.00 Internet : www.umicore.com E-mail : info@umicore.com Numéro d'entreprise : 0401574852 Numéro de TVA : BE 401.574.852
Editeur responsable	Umicore Corporate Communication Eddy Cornelis Téléphone : 32-2-227.70.64 E-mail : eddy.cornelis@umicore.com
Réalisation	Concerto
Photos	Umicore, Publication, Concerto
Impression	Dereume

Ce rapport est imprimé sur du papier Munken Lynx. Le procédé utilisé pour la fabrication de ce papier est constamment amélioré pour réduire au maximum l'impact sur l'environnement. Les usines qui produisent ce papier sont toutes certifiées ISO 14001 et utilisent les normes EMAS (Eco-Management and Audit Scheme de l'Union Européenne) pour rapporter sur leurs activités. Toute information complémentaire peut être obtenue sur le site www.arcticpaper.com.

Umicore
Société Anonyme
31, rue du Marais
B-1000 Bruxelles, Belgique

Tél. + 32 2 227 71 11
Fax + 32 2 227 79 00
e-mail info@umicore.com
www.umicore.com

TVA BE 401 574 852
Numéro d'entreprise 0401574852
Siège social: 31, rue du Marais - B-1000 Bruxelles - Belgique